TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 118 — 28 PAGES — JEUDI 11 AOUT 1977

POUR 1978

M. Barre évitera difficilement un déficit budgétaire de 10 milliards de francs

LIRE PAGE 28



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Les risques de l'abondance

Les moissons sont belles : plus de 1 milliard de tonnes. Il y a trop de céréales : 50 millions de tonnes de blé en stock, et deux fois plus pour les autres grains. Pour qui se souvient des terribles famines qui, depuis le début de la décennie, ont décimé les populations des régions les plus pauvres du globe, pour qui garde en tête le fait que 450 millions d'être humains souffrent quotidiennement de la faim et sont victimes physiquement de carences en protéines ou en calories, pour qui n'a pas oublié l'inquiétante baisse des rendements de 1973 à 1975 chez les grands pays producteurs, voilà sans nul doute un sujet de satisfaction.

Dans une certaine mesure, elle est justifiée. L'Inde, dont les besoins en grains paraissaient insatiables, disposerait actuellement de 18 millions de tonnes de blé et de riz, dont elle envisagerait d'exporter une partie en raison des difficultés de stockage. Le Pakistan, qui semblait abonné à l'aide alimentaire, n'a pas pris livraison de son contingent. Même au Bangladesh, la situation alimentaire paraît s'être améliorée après les famines meurtrières de 1974 à 1975.

Toutefois, ces résultats doivent être nuancés, car certaines régions subissent des conditions météorologiques défavorables. Une sécheresse grave frappe depuis plusieurs mois les Caraïbes. En Union soviétique, où la récolte atteindra pourtant un niveau record, il a fallu mobiliser la population de Biélorussie, quatrième région productrice, afin d'éviter que la moisson ne soit gâchée par le mauvais temps. En France même, un « été pourri » compromet les prévisions optimistes du printemps.

Il n'empêche que l'abondance céréalière globale retrouvée devrait permettre l'organisation du marché mondial afin de pallier les conséquences de nouvelles « vaches maigres » toujours possibles. C'est l'avis des experts des organisations internationales, qui souhaitent la constitution d'une réserve alimentaire mondiale d'« urgence » de 20 millions de tonnes de céréales. La F.A.O. craint en effet que les pays en voie de développement les plus démunis ne manquent de 85 millions de tonnes de grains en 1985. L'accord de principe a été acquis dans différentes instances, mais sa réalisation se heurte à de multiples obstacles, pratiques et politiques, en ce qui concerne la localisation, le contrôle et le financement. On piétine donc. Le directeur général de la F.A.O., M. Edouard Saouma, n'a pas hésité à dire : « Ni les Etats-Unis ni le Canada n'ont gardé des stocks de céréales dans le but de constituer une réserve pour nourrir le tiers-monde. » De fait, les 170 millions de tonnes de céréales qui sont dans les silos encombrent le marché. Ce sont des invendus. Ils ont provoqué un effondrement des cours mondiaux : de 150 dollars la tonne au début de 1976, ils sont tombés à moins de 90 dollars actuellement. Un niveau jamais vu depuis la flambée de 1973.

La conjonction de ces « excédents » et de cours mondiaux bas constitue un risque pour l'avenir. « Si nous ne faisons rien pour constituer des réserves, nous connaîtrons une situation pire qu'en 1973 », a déclaré récemment le docteur Norman Borlaug, prix Nobel de la paix.

Véritables maîtres du marché céréalier mondial, qu'ils approvisionnent pour les deux tiers, les Etats-Unis de M. Jimmy Carter, qui ont apparemment renoncé à l'« agri-power » (arme alimentaire) brandi par M. Kissinger, ont recours à une double tactique : d'une part, ils envisagent d'inciter les agriculteurs à réduire les surfaces ensemencées en blé ; d'autre part, ils étudient, avec le Canada, l'Argentine et l'Australie, un prix-plancher pour les grains.

Une politique malthusienne et une cartellisation du marché sont-elles de bonnes bases pour une politique alimentaire mondiale ? On peut en douter quand on sait que la récolte soviétique de céréales peut varier de 165 à 230 millions de tonnes d'une année à l'autre, et qu'il suffit donc d'une mauvaise moisson en U.R.S.S. pour épuiser les stocks.

La reine Elizabeth en Ulster

Incidents et manifestations se poursuivent malgré un service d'ordre considérable

La tension est très vive en Irlande du Nord où, salué par une salve de vingt et un coups de canon, le yacht royal « Britannia » est arrivé ce mercredi matin 10 août, à 8 h. 30, en rade de Belfast, avec, à son bord, la reine Elizabeth, le prince Philip et leurs deux plus jeunes enfants, les princes Andrew et Edward. Le navire est surveillé en permanence par un destroyer, un sous-marin, et la coque du bateau est inspectée par des hommes-grenouilles, tandis que trente-deux mille policiers et soldats sont en état d'alerte dans la province. En fin de matinée, la souveraine s'est rendue en hélicoptère au château de Hillsborough, ancienne résidence des gouverneurs de l'Ulster, situé à une vingtaine de kilomètres de Belfast. Au début de l'après-midi, elle devait y recevoir deux mille cinq cents invités au cours d'une garden party. Dans la soirée, la reine et le prince accueillent deux cents personnalités à bord du « Britannia ».

Malgré l'importance des forces de l'ordre, de graves incidents se sont poursuivis mardi et dans la nuit de mardi à mercredi à Belfast et à Londonderry. L'IRA provisoire avait prévu une manifestation, ce mercredi après-midi à Belfast, pour protester contre la venue de la reine.

A Londres, la police, qui craint des actions de l'IRA, a conseillé aux habitants d'être particulièrement vigilants pendant la visite de la reine en Ulster.

De notre correspondant

Belfast. — Le sixième anniversaire de l'introduction de l'internement sans jugement en Irlande du Nord — qi a été officiellement aboli en décembre 1975 mais peut toujours être rétabli — a été marqué mardi 9 août par de violents incidents à Belfast et à Londonderry où explosions et incendies sce sont succédé. A Belfast, dans la nuit de mardi à mercredi, des feux de joie ont été allumés — en signe de dérision — dans les quartiers catholiques. Des véhicules volés ont été incendiés, pour former des barricades qui ont été rapidement démantelées par les soldats britanniques. En fin de matinée, mardi, un jeune catholique de seize ans a été tué par un militaire dans le quartier de Ballymurphy alors que, selon la thèse officielle, il lançait des cocktails Molotov pour incendier un entrepôt. L'IRA provisoire assure que le jeune homme a été tué d'une balle dans le dos

Quelques heures plus tard, une patrouille militaire était attirée par les « Provos » dans un guet-apens et un soldat de vingt ans était tué en représailles.

L'incident qui a le plus ému les autorités a été l'explosion d'une petite bombe de fabrication artisanale sur le campus de l'université de Coleraine, à quatre-vingt-huit kilomètres de Belfast, où la reine doit prononcer jeudi un discours. Bien que l'engin ait été découvert dans le jardin botanique, assez loin du bâtiment où doit parler la souveraine, le seul fait qu'il ait pu être posé malgré les sévères mesures de sécurité qui ont été prises depuis plusieurs jours autour de l'université inquiète les autorités.

Les contrôles et les fouilles ont été encore renforcés, et il était difficile, mardi soir, de circuler dans Belfast sans se faire arrêter plusieurs fois par des barrages militaires. La police a, pour sa part, assuré qu'elle « *garantissait* » la sécurité de la famille royale.

Mardi, le conseil municipal de Belfast, réuni en session extraordinaire, a envoyé un télégramme de félicitations à la reine pour la remercier d' « *apporter par sa présence un encouragement aux habitants de l'Irlande du Nord* ».

Dans le camp des mécontents, le pasteur Paisley, chef de file des protestants « *durs* », se fait remarquer par sa violence : il est furieux de ne pas avoir été invité à la réception de jeudi qui a lieu dans sa circonscription...

RICHARD DEUTSCH.

En Éthiopie

CINQ A NEUF MILLE « SOLDATS ÉTRANGERS » IRAIENT SOUTENIR LE RÉGIME D'ADDIS-ABEBA

Nairobi (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — De cinq mille à neuf mille « soldats étrangers » se dirigent actuellement vers l'Ethiopie pour soutenir le régime du colonel Mengistu Haile Mariam, a affirmé, ce mercredi 10 avril, à Nairobi, au cours d'une conférence de presse, l'ambassadeur de Somalie au Kenya, M. Hussein Haji Ali Dualeh.

Celui-ci a refusé de préciser de quelle nationalité étaient ces soldats, affirmant seulement qu'ils venaient d'un pays « *situé hors d'Afrique* ».

« *Nous ne savons pas où ces troupes seront stationnées. Nous ne savons pas non plus si elles participeront aux combats en Erythrée, si elles combattront le Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.), ou si elles seront là simplement pour maintenir Menguistu au pouvoir* », a ajouté le diplomate.

LIRE PAGES 5 A 11 :

LA JORDANIE
Vingt-cinq ans d'un règne tourmenté

Les divergences dans les deux camps

OPPOSITION : les socialistes parlent d'« agression » du P.C.

Après les déclarations de M. François Mitterrand au *Matin*, après la publication des « reflexions » de M. Georges Marchais répondant au premier secrétaire du parti socialiste, *l'Humanité* a réagi vivement mercredi 10 août. Elle s'en prend à notre journal, qui se voit accusé de s'être prêté à une « *manœuvre déloyale* » en publiant les extraits d'un « *texte qui n'a pu être transmis que par les négociateurs socialistes ou radicaux de gauche* » ; « le Monde *n'ayant même pas eu la correction* » d'en informer le P.C.F. ! Le texte dont la publication est incriminée est celui concernant la défense nationale, élaboré par le groupe des « quinze » chargé d'actualiser le programme commun (*le Monde* daté 10 août). M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F. et chef de la délégation communiste au sein de ce groupe, affirme dans *l'Humanité* que « *le procédé est d'autant plus scandaleux qu'il met en avant et suggère des données contraires à la réalité* ».

« *Certains cherchent-ils*, se demande M. Fiterman, *au parti socialiste ou au Mouvement des radicaux de gauche, avec le concours du* Monde, *à conduire les négociations dans l'impasse ?* »

Pierre Viansson-Ponté et Patrick Jarreau répondent dans nos colonnes à ces accusations. A vrai dire, elles témoignent surtout de la volonté délibérée du P.C. de marquer des points contre ses partenaires, le P.S. étant particulièrement visé. On attendait en début d'après-midi, mercredi 10 août, une nouvelle déclaration de M. Georges Marchais sur les antennes de France-Inter. Les radicaux de gauche se disposeraient d'autre part à répondre aux attaques dont ils sont l'objet.

En fin de matinée, le secrétariat national du P.S. a publié la mise au point suivante : « *Le parti socialiste regrette la publication dans* le Monde *d'informations d'ailleurs incomplètes et partiellement inexactes sur l'état actuel des travaux auxquels sont parvenus en matière de défense les quinze représentants des trois partis signataires du programme commun de gouvernement.*

» *Il juge inadmissible que le parti communiste lui impute la responsabilité de ces indiscrétions. Il y voit une nouvelle agression qui s'ajoute, malheureusement, à celles qui s'accumulent depuis quelques semaines.*

» *Les trois partis s'étaient engagés à ce que les résultats des discussions menées par le groupe des quinze gardent un caractère interne jusqu'au « sommet » de la mi-septembre. Les responsables socialistes ont tenu scrupuleusement cet engagement. Mais l'insistance mise par les principaux dirigeants du parti communiste à porter ces discussions sur la place publique d'une façon très contestable et infondée autorise toutes les interprétations.* »

(*Lire nos informations page 12.*)

MAJORITÉ : M. Chirac bloque les projets constitutionnels de l'Élysée

Dans une interview, accordée mardi 9 août à l'Agence centrale parisienne de presse (A.C.P.), M. Chirac a exprimé de très nettes réserves sur le projet de réforme des statuts des suppléants que M. Giscard d'Estaing souhaitait réaliser « avant les prochaines échéances électorales », ainsi qu'il le déclarait, le mardi 2 août, à l'Elysée, au cours du déjeuner auquel il avait convié, à ce sujet, les présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat et des groupes de la majorité (le Monde *du 4 août*).

Le président du R.P.R. accepte de discuter de cette question « *sur le fond* » mais il estime qu'elle ne revêt pas « *un caractère prioritaire* ». Soulignant qu'il serait inopportun de faire procéder à une révision constitutionnelle « *par une Assemblée qui tient sa dernière session* », M. Jacquest Chirac propose de réserver l'examen de ce projet « *à la nouvelle Assemblée qui sortira des urnes au printemps prochain* ».

Bien que son avis soit formulé de façon moins abrupte que celui de M. Michel Debré, qui dénonçait, le mercredi 3 août, « *le retour à une République des partis* », le président du R.P.R. condamne donc, dans l'immédiat, l'initiative de l'Elysée, puisque, sans l'appui du R.P.R., la majorité requise des trois cinquièmes ne serait pas assurée au gouvernement en cas de convocation du Congrès.

Après ce nouveau refus opposé par M. Chirac à M. Giscard d'Estaing, on peut s'interroger sur la valeur des déclarations du président du R.P.R. lorsqu'il affirme, dans la même interview à l'A.C.P., « *l'unité profonde de la majorité* », au moment où les principales formations qui la composent tiennent, ce mercredi 10 août, leur quatrième réunion pré-électorale.

A. R.

(*Lire la suite page 13.*)

LES GRANDES MANŒUVRES

par
PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Pourparlers et controverses entre les dirigeants de la majorité, polémiques entre les partenaires de l'union de la gauche : au fort de l'été, le débat politique demeure étonnamment vif. Tout se passe comme si, dans les deux camps, on voulait se mettre en position de force en vue de la rentrée. Et même être prêt pour affronter, éventuellement dès l'automne, l'échéance électorale qui n'est prévue, en principe, que pour mars 1978. Chaque initiative, chaque déclaration de M. Giscard d'Estaing ou de M. Barre suscite aussitôt une réplique de M. Chirac, chaque propos de M. Mitterrand ou de M. Fabre est aussitôt relevé et contredit par M. Marchais. En même temps, l'actualisation du programme commun, largement entamée, est *interrompue*, la négociation n'est pas achevée ni l'accord conclu ; et la tentative de coordination de la majorité, l'arbitrage de ses candidatures, se poursuivent avec des fortunes diverses. Querelles, rivalités, contestations, ce sont les grandes manœuvres de l'été.

Le plus récent épisode des discussions au sein de la gauche vient *d'être marqué par ce qui ressemble* fort à une opération de diversion. Au dossier de la négociation des partis de gauche sur la *défense*, *le Monde* a versé dans son précédent numéro « les points les plus importants » du texte sur lequel s'étaient entendus le 28 juillet, au terme de leur quinzième réunion, les quinze membres du groupe de travail mis en place pour préparer l'actualisation du programme commun. Il s'agissait, précisons-nous, de « dispositions nouvelles » qui ne figuraient pas dans le programme commun, dont l'essentiel du chapitre consacré à la *défense était, d'autre part, maintenu.* Or, dans un éditorial de *l'Humanité*, intitulé « Une manœuvre déloyale », le responsable de la délégation communiste au « groupe des quinze », *M. Charles Fiterman*, s'en prend ce mercredi matin... au *Monde*. Il ne conteste pas l'authenticité des dispositions que nous avons publiées, mais déclare le texte « incomplet, inexact sur des points essentiels ». Incomplet, certes, et nous l'avions dit. Inexact ? Dans la mesure, sans doute, où il est incomplet. Or il ne pouvait en être autrement, puisque diverses dispositions ont été mises en réserve et renvoyées à la reprise des discussions, en septembre, ce que nous avons écrit à maintes reprises. M. Fiterman nous avise que ce ne sont là que « des bases d'accord », *mais que rien n'est définitivement* conclu. C'est, mot pour mot, ce qu'on a pu lire dans *le Monde* du 30 juillet, page 5.

Curieusement, M. Fiterman reproche *au Monde* de « n'avoir pas eu la correction d'informer le parti communiste de cette publication ». Formule et exigence inquiétantes. Piqué peut-être du fait que, à côté de la relation de l'intervention de M. Marchais, *le Monde* ait donné hier la parole à un socialiste et à un radical de gauche, M. Fiterman accuse notre journal, conjointement avec ces deux partis, de chercher à « conduire la négociation dans l'impasse ». Faut-il répéter une fois de plus que *le Monde* n'est pas davantage l'organe des socialistes ou des radicaux quand il publie les points de vue de leurs dirigeants qu'il n'est celui de la majorité quand il interroge le premier ministre ou donne la parole à M. Chirac, *ni celui du parti* communiste quand il publie un article de M. Marchais... ou de M. Fiterman (dans *le Monde* du 20 avril dernier, par exemple) ?

Pour le reste, on ne s'étonnera guère de le voir prendre ainsi à partie un journal alors qu'il vise en fait une tout autre cible, en l'espèce ses partenaires de l'union de la gauche. *Et la réaction du parti socialiste, qui critique lui aussi le Monde,* procède de la même erreur de tir ou de la même recherche d'une diversion. La presse, *le Monde* en particulier, *n'ignore pas qu'il est de* règle de faire porter aux journalistes la responsabilité de tout ce qui ne va pas.

(*Lire la suite page 12.*)

AU JOUR LE JOUR

Allons au ciné

Hitler, une carrière, *tel est le titre d'un film projeté en Allemagne fédérale et qui a déjà fait cent mille entrées en quelques jours : c'est plus qu'un succès d'estime. Sans doute le sujet du film intéresse-t-il le public à titre strictement documentaire : comment Adolf Hitler, à force de persévérance et de travail, est-il parvenu peu à peu à se faire une place au soleil, comment a-t-il acquis un emploi mérité, une situation stable, comment, enfin, victime des impitoyables lois de la jungle historique, a-t-il vu l'œuvre de toute une vie enfouie sous les décombres d'un bunker berlinois ? Autant de questions qui peuvent nous aider à comprendre qui étaient les grands personnages de l'histoire, qui, n'est-ce pas, après tout, étaient des hommes comme les autres.*

Dans le même esprit d'objectivité, nous attendons impatiemment des films qui pourraient s'intituler : Staline, une enfance difficile, *ou bien :* Pinochet, une jeunesse studieuse, *ou encore :* le Chah d'Iran, un père de famille. *Après quoi, comme le public allemand, les publics soviétique, chilien et iranien pourraient toujours s'imaginer que la vie de leurs grands hommes n'est que du cinéma.*

BERNARD CHAPUIS.

UN ENFANT DE LA GUERRE FROIDE

Feu le Kominform

Il est possible de parler d'histoire contemporaine sans passion et de fonder ses sympathies et ses conclusions, non sur les préjugés, mais sur l'examen critique des documents et des témoignages de toutes origines : c'est une des leçons que donne à beaucoup d'historiens d'aujourd'hui Mme Lilly Marcou, chercheur au Centre d'études et de recherches internationales de la Fondation nationale des sciences politiques, dans l'ouvrage extrêmement éclairant qu'elle vient de consacrer au Kominform.

« Hybride », au jugement de Jacques Duclos, « façade » pour tel de ses anciens membres hongrois, le Bureau d'information des partis communistes, en abrégé Kominform, fut créé en septembre 1947 par Staline pour faire pièce à la doctrine Truman d'endiguement (« containment ») du communisme et au plan Marshall. Il n'eut jamais les dimensions de la troisième Internationale, ou Komintern, fondée en 1919 par Lénine et dissoute par le Kremlin en 1943 dans un esprit d'accommodement envers Roosevelt et Churchill. Non seulement, en effet, il ne regroupa que neuf partis communistes, tous européens (sept au pouvoir à l'Est, le P.C.F. et le P.C.I.), mais il n'eut jamais d'appareil à proprement parler. Il devait disparaître en 1956 avec la déstalinisation.

Avec le recul, le Bureau apparaît surtout comme un organe chargé de dire la doctrine communiste par le moyen tant de ses réunions plénières que de son journal « Pour une paix durable, pour une démocratie populaire ». Directement lié au climat de guerre froide, on aurait peine à imaginer son existence en période de détente. Qu'on songe par exemple que Maurice Thorez condamnait comme impie « l'expression de la moindre réserve à l'égard de l'U.R.S.S. », envers laquelle tous les communistes de par le monde, y compris les Chinois, professaient alors un véritable culte. Il reste que dès cette époque on pouvait sentir se manifester des courants qui ont pris, depuis, une extension considérable. C'est ainsi que lors de la réunion constitutive, les P.C. français et italien se firent critiquer — par les Yougoslaves ! — pour avoir perdu leur caractère révolutionnaire. Et le délégué italien Luigi Longo dut reconnaître que lorsqu'il avait participé au pouvoir, au lendemain de la guerre, son parti s'était montré « troppo compromissorio », sans se douter évidemment qu'il ferait un jour de la recherche du « compromis historique » sa doctrine officielle.

Le Kominform — faut-il le rappeler ? — a joué un rôle essentiel dans la définition de la doctrine « bloc contre bloc », puis dans la condamnation de la Yougoslavie. Mme Lilly Marcou étudie amplement les raisons de ces deux événements.

ANDRÉ FONTAINE.

(*Lire la suite page 2.*)

EUROPE

Italie

La loi contre le chômage des jeunes n'a pas encore eu le succès espéré

De notre correspondant

Rome. — **Les listes spéciales de placement pour les jeunes chômeurs, créées en juin par la loi 283, n'ont pas obtenu le succès escompté : seuls 360 000 jeunes sont actuellement inscrits et le chiffre final ne sera guère différent à la date limite, le jeudi 11 août, alors que l'Italie compte officiellement 1 million 48 000 chômeurs de moins de vingt-neuf ans. Scepticisme et manque d'information expliquent essentiellement le peu d'enthousiasme face à une loi qui permettra pourtant de débloquer 1 060 milliards de lires en trois ans, pour la création d'emplois réservés aux jeunes de moins de vingt-deux ans (vingt-six ans pour les étudiants), et qui est en Italie la première véritable tentative pour résorber le chômage des jeunes.**

A l'ouverture des listes spéciales, en juin, la révolte étudiante était encore toute proche. On s'attendait donc que les bureaux *communaux* de placement soient envahis par une armée de jeunes chômeurs laissés pour compte d'une société où le travail — droit inscrit dans la Constitution italienne — est devenu, à leurs yeux, un privilège. En fait, au 31 juillet, seuls 293 000 jeunes s'étaient inscrits sur les listes spéciales, selon les pointages du ministère du travail. Il est donc clair que les jeunes, qui représentent 73,2 % du nombre total des chômeurs officiels (1 432 000), n'ont pas cru à la « loi miracle ». Après avoir fortement contesté au printemps le gouvernement, les partis politiques et les syndicats ouvriers, ils n'ont pas eu confiance dans des propositions résultant d'une concertation entre ces forces traditionnelles.

Autre raison du peu d'empressement à aller s'inscrire sur les listes spéciales : le manque d'information. Beaucoup de jeunes ignoraient qu'il fallait se rendre au bureau de placement et ne connaissaient pas le contenu de la loi. Cela est surtout vrai dans les zones rurales, où le nombre des inscriptions a été particulièrement faible. On trouve sur ces listes plus de 50 % de femmes alors qu'elles ne constituent pas 30 % de la population active.

Des perspectives incertaines

Bien que boudée par les principaux intéressés, la loi 283 représente la première tentative concrète pour régler véritablement le problème de l'emploi des jeunes. M. Luciano Lama, secrétaire général de la C.G.I.L., le plus puissant syndicat italien, a estimé qu' *« il s'agit d'une occasion sans précédent pour l'organisation du travail des jeunes »*. Et tout en qualifiant le texte d' *« imparfait »*, M. Lama y voit *« un instrument utile »*. Dès cette année, 90 milliards de lires seront débloqués essentiellement pour inciter les industriels, les exploitants agricoles et les commerçants, à embaucher des jeunes. Les employeurs recevront une subvention mensuelle de 64 000 livres pour chaque jeune chômeur recruté dans le sud et de 32 000 lires dans le nord. Des cours de formation professionnelle doivent être mis sur pied d'ici à septembre. Des facilités seront données aux jeunes pour la mise en valeur de terres incultes, notamment sous forme de coopératives. Dans ce domaine les régions entendent jouer un rôle actif.

Il reste que, malgré les sommes dont on dispose et malgré la bonne volonté, on n'est pas certain d'atteindre les objectifs fixés. Si l'économie italienne donne des signes d'amélioration, on estime généralement, en revanche, que la situation de l'emploi ne sera pas plus satisfaisante en 1978. Selon la Confédération du patronat italien (Confindustria), l'emploi va, au contraire, diminuer de 0,7 % dans les mois qui viennent, et l'accroissement prévu de 4,2 % de la production industrielle en 1978 ne sera obtenu que par une meilleure productivité. Le secteur public, grand réservoir de main-d'œuvre largement sollicité ces dernières années, risque lui-même de stopper son embauche. M. Alan Whittone, chef de la délégation européenne du Fonds monétaire international (F.M.I.) l'a suggéré dans une lettre adressée le 26 juillet au ministre du trésor, M. Gaetano Stammati.

Enfin, le patronat ne voulant pas compromettre une fragile reprise ne cache pas son scepticisme face à la loi 283. Pour lui, il sera difficile d'augmenter la productivité tout en embauchant du personnel. Au printemps, les étudiants avaient écrit sur les murs de Rome *« Soyons réalistes, demandons l'impossible »*. Mieux armé qu'en 1969 pour résister à la pression sociale, le patronat ne paraît pas décidé aujourd'hui à donner *« l'impossible »*.

(Intérim.)

Pays-Bas

LE FORMATEUR DU GOUVERNEMENT PROPOSE UN BLOCAGE DES SALAIRES POUR DEUX ANS

La Haye *(Reuter)*. — Le formateur désigné du nouveau gouvernement néerlandais, l'ancien premier ministre, M. Joop Den Uyl, et ses partenaires éventuels, les partis démocrate chrétien et démocratie, se sont mis d'accord, mardi 9 août, sur un plan de lutte contre l'inflation et le chômage prévoyant le blocage des salaires pendant deux ans.

L'accord en dix points, fruit de dix semaines de discussions, prévoit de ramener le nombre de chômeurs de deux cent trente et un mille à cent cinquante mille et de réduire d'au moins 1 % par an le taux d'inflation, qui est actuellement de 7,2 %.

En échange, les syndicats seront invités à accepter un blocage des rémunérations garantissant que le niveau de vie des salariés sera maintenu mais n'augmentera pas. Les salariés des tranches moyennes et inférieures de revenus recevront des indemnités pour compenser l'inflation. Ceux qui gagnent plus de 45 000 florins (90 000 francs) par an verront leur niveau de vie diminuer.

Les trois partenaires de l'éventuelle coalition ont aussi décidé de maintenir le plan de l'ancien gouvernement pour réduire les dépenses publiques de 4 milliards de florins par an (8 milliards de francs).

Espagne

Le projet de réforme fiscale suscite des critiques à droite et à gauche

De notre envoyé spécial

Madrid. — Le ministre des finances, M. Fernandez Ordonez, a défendu, le mardi 9 août, devant les Cortès le projet de réforme de l'impôt adopté récemment par le gouvernement. L'Espagne, a-t-il dit, connaît la pression fiscale la plus basse d'Europe. La fraude y est généralisée, surtout parmi les hauts revenus. L'imposition est archaïque et ne permet pas à l'Etat de mobiliser les ressources dont il a besoin avec la rapidité et la flexibilité souhaitables. Taxer la fortune, supprimer le secret bancaire, réformer l'impôt sur le revenu, instituer le délit fiscal et l'incorporer au code pénal, telles sont les mesures nécessaires à ses yeux pour faire de l'Espagne un pays moderne. Jusqu'ici, a reconnu le ministre, la fiscalité espagnole a aggravé plutôt qu'atténué l'inégalité dans la distribution du revenu. Il a cité à ce propos un écart moyen de 1 à 17 entre le bas et le haut de l'échelle sociale, et affirmé que 20 % de la population s'appropriaient 50 % de la richesse nationale, tandis que les 20 % plus défavorisés devaient se contenter de 5 %. D'ailleurs, a dit M. Fernandez Ordonez, *« nous connaissons mal la répartition du revenu, aussi la réforme fiscale permettra-t-elle de mieux l'appréhender et mieux la contrôler »*.

Les parlementaires se sont fait l'écho des nombreuses critiques qui, à droite et à gauche, ont accueilli le plan d'urgence économique mis au point par le gouvernement Suarez. Deux anciens ministres de Franco, *MM. Lopez Rodo et Fernandez de* La Mora, ont traduit l'état d'esprit qui règne parmi les chefs d'entreprise : l'Espagne consomme trop et ne capitalise pas assez, il faut un plan d'austérité qui encourage l'épargne et réduise le déficit des entreprises publiques. Il faut, en outre, créer un climat qui redonne confiance au secteur privé. M. Lopez Rodo a évoqué l'émoi qui a saisi le monde des affaires, en raison de récentes déclarations du ministre du travail, M. Jimenez de Parga, qui a dit que, au sein de l'entreprise, le travailleur devait être un citoyen et non plus un simple sujet — déclaration interprétée aussitôt comme un appel en faveur de l'autogestion.

Quant aux socialistes et aux communistes, ils estiment trop chiches les ressources dégagées par l' « impôt de solidarité » qu'implique la réforme fiscale : 30 milliards de pesetas, soit moins de 2 milliards de francs. Il s'agit là de mesures d'intervention conjoncturelle, affirment les représentants de la gauche, et non d'un plan d'ensemble visant à mettre fin au chômage, estimé actuellement à plus de 5 % de la population active. L'économiste du P.C., M. Ramon Tamames, s'en est pris particulièrement au coup de frein que le gouvernement entend donner aux salaires et qui, selon l'hypothèse la plus optimiste, se traduirait par une diminution de 6 % du pouvoir d'achat des travailleurs. Il a comparé les 250 milliards de pesetas que, selon ses calculs, une telle mesure retrancherait de la demande des salariés, aux 30 milliards dépensés pour créer des emplois. La thèse du P.C. est que M. Adolfo Suarez ne peut obtenir la solidarité de tous, pour affronter la crise économique, qu'en formant un gouvernement de concentration nationale, constitué par les *principales forces politiques du pays. Or* le cabinet actuel, dit le P.C.E., comporte plusieurs hommes liés à la banque, mais aucun représentant des travailleurs

Les syndicats ont accueilli avec hostilité le plan d'urgence gouvernemental. La semaine dernière, M. Adolfo Suarez a reçu les représentants des trois principales centrales syndicales légalisées au printemps : Commission ouvrière (communiste), Union générale des travailleurs (socialiste), et Union syndicale ouvrière (socialiste autogestionnaire). La réunion s'est limitée à une prise de contact. Le président du gouvernement a proposé néanmoins la création d'une commission mixte gouvernement-syndicats pour échanger des informations et les trois centrales ont accepté une telle proposition, mais aucune négociation n'a été amorcée. Les syndicats se refusent à l'idée d'un « pacte social » qui le neutraliserait face aux exigences gouvernementales, mais ils ne sont pas d'accord sur la tactique à adopter. Les communistes estiment que les conversations devraient être tripartites et inclure le patronat. Les socialistes pensent qu'il faut d'abord procéder à des élections syndicales, pour élire des comités d'entreprise, et connaître la représentativité de chaque centrale. Actuellement, 15 % des travailleurs espagnols, seulement, sont syndiqués. Les centrales revendiquent le patrimoine accumulé *par l'organisation syndicale verticale*, sous le régime franquiste, afin d'être capables de rendre des services à leurs affiliés. Au siège de l'U.G.T., on ne croit guère à un automne social explosif, en raison de l'ampleur du chômage. — C. V.

FEU LE KOMINFORM

(Suite de la première page.)

A propos du second, elle reprend toutes les pièces du dossier du projet de fédération balkanique, à propos duquel Staline et Tito s'opposèrent sous les yeux d'un Occident qui mit longtemps à se persuader de la réalité et de l'ampleur de leur querelle. Elle replace dans cette perspective la liquidation de la guerre civile grecque et les procès « antititistes » dans les démocraties populaires. Elle aborde des épisodes peu connus, comme le projet de transformation du Kominform en un nouveau Komintern et le refus de Togliatti, qui voulait demeurer en Italie, d'en prendre le secrétariat général. Ces *deux sujets auraient* été débattus au cours de la quatrième réunion du Kominform, celle qui s'est tenue en 1950 à Bucarest, à une date qui n'est pas davantage précisée, et sur laquelle aucune information officielle n'a jamais été donnée. D'après les témoignages que l'au*teur a pu recueillir, il semble que* la réunion aurait dû traiter également des problèmes du P.C.F., mais Jacques Duclos, qui y représentait celui-ci, n'avait pas gardé le souvenir qu'il en ait été effectivement question. De toute façon, la victoire des communistes en Chine et la guerre de Corée allaient rapidement retirer beaucoup de son utilité à un organisme aussi délibérément « eurocentriste » que le Kominform.

On négligerait un aspect tout à fait intéressant du livre de *Mme Marcou* si l'on ne relevait pas les réflexions que lui inspirent certains silences dans le journal du Bureau d'information, par rapport au ton de bien d'autres publications du mouvement communiste à l'époque. Ces contrastes, qu'elle étudie minutieusement, lui paraissent étayer la thèse de l'existence au sein de la direction soviétique et des pays satellites de *tendances assez divergentes quant à* l'étendue des risques que l'U.R.S.S. pouvait se permettre de courir sur le plan international. Elle croit pouvoir en déduire que Staline n'était pas le moins prudent. Beaucoup d'autres auteurs sont parvenus avant elle à la même conclusion, mais rarement celle-ci aura été aussi bien argumentée.

ANDRÉ FONTAINE.

(*) Lilly Marcou, « le Kominform ». Presses de la Fondation nationale des sciences politiques. 344 p., broché 120 F, relié 150 F.

AFRIQUE

Ethiopie

La population participe de plus en plus à l'effort de guerre

M. Mengiste Desta, ambassadeur d'Ethiopie au Kenya, a admis officiellement mardi 9 août, que l'armée éthiopienne avait perdu le contrôle de la *« majeure partie »* de la région de l'Ogaden. Dans une conférence de presse tenue à Nairobi, le diplomate a notamment déclaré : *« Soutenir que des forces de libération ont occupé l'Ogaden est faux. Dire que des troupes somaliennes occupent la majeure partie — mais pas 90 % — de la région est vrai. »* Le 5 août, Addis-Abeba avait déjà reconnu ne plus contrôler *« une partie importante »* de l'Ogaden (*le Monde* du 6 août).

Réaffirmant la thèse éthiopienne selon laquelle le Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.) n'est qu'une *« farce »*, M. Desta a souligné : *« Aucun Front de libération ne possède des Mig 21 et des Mig 17, des missiles Sam, des chars T-54 et des blindés. Nous avons déjà abattu douze Mig 21, remplacés, bien sûr, par l'Arabie Saoudite et l'Egypte. »*

Il a noté que les revers éthiopiens sont *« provisoires »*, car *« nos trois cent mille miliciens ne sont pas encore tous dans l'Ogaden. Nous ne céderons pas un seul pouce de notre territoire ni à la Somalie ni à aucun autre régime réactionnaire arabe. Nous avons des ressources et nous combattrons jusqu'au bout. L'Ethiopie existe depuis trois mille ans parce qu'elle a combattu pour son indépendance et sa liberté »*.

A Addis-Abeba, l'agence éthiopienne de presse a fait état d'un succès de l'armée gouvernementale en Ogaden. *Celle-ci aurait* repoussé une attaque lancée samedi dernier par les troupes somaliennes contre les localités de Kortcher et Tchine Hassan. Aidée de la milice et des anciens combattants, elle aurait tué *« trente à quarante Somaliens »* et récupéré d'importantes quantités d'armes. Pour sa part, le F.L.S.O. assure désormais le contrôle sur toute la Somalie Occidentale, à l'exception des trois villes de Harrar, Dire-Daoua et Jijiga.

D'autre part, des informations en provenance des diverses régions éthiopiennes montrent que le pays se prépare à un conflit *prolongé. La population paraît* de plus en plus associée à l'effort de guerre. A Gondar, dans le Nord, les fonctionnaires ont réuni une somme de 35 000 Birr (85 000 F) destinée aux milices populaires et aux troupes régulières dépêchées sur le front. Dans la capitale, quatre mille six cents personnes se sont portées volontaires pour créer une banque du sang.

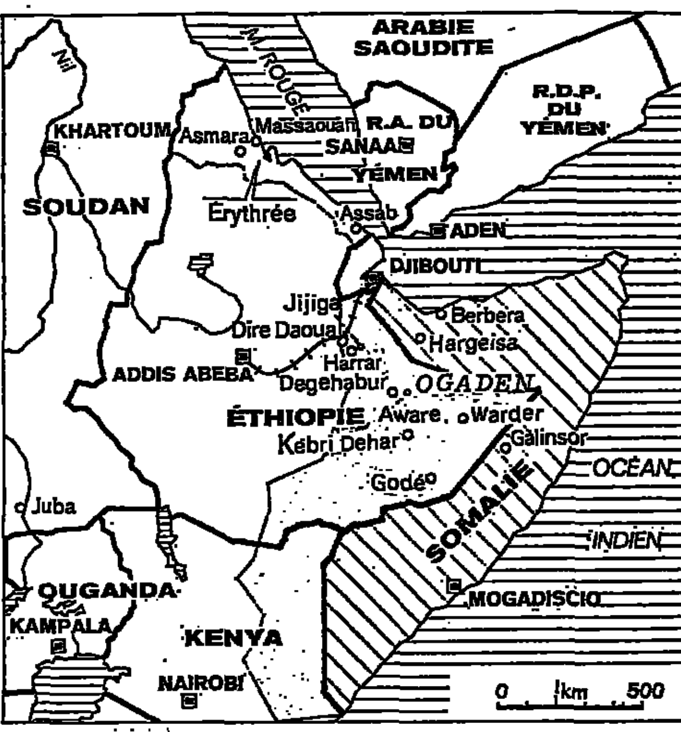
La campagne de soutien public à l'effort de guerre a été lancée après que *le colonel* Menguistu Haile Mariam, chef de l'Etat, eut accusé le 13 avril dernier le Soudan *« d'intervention armée ouverte en Ethiopie »*. Elle s'est intensifiée après l'annonce, le 23 juillet, de *« l'agression somalienne »*. Sur les murs d'Addis-Abeba, des slogans appellent la population *« à tout donner pour les Fronts nord et est »*, à *« défendre les frontières avec les fusils, et l'économie avec les charrues »*.

Bien qu'elle grève lourdement le budget des Ethiopiens, la réponse populaire à cette mobilisation est encourageante pour la junte au pouvoir. Depuis le 25 juin, des collectes ont réuni l'équivalent de 12 millions de francs, tandis que les fermes d'Etat promettaient d'augmenter leur production agricole de 11 % par rapport à 1976. Les ouvriers ont décidé d'apporter leur contribution au soutien de l'économie en effectuant des heures supplémentaires, y compris pendant les week-ends.

Par ailleurs, le correspondant de l'A.F.P. à Djibouti, qui s'est *rendu récemment à Assamo*, sur la frontière éthiopienne, rapporte que tous les postes de garde éthiopiens ont été abandonnés. Environ deux mille hommes de l'armée régulière somalienne seraient massés en face du poste djiboutien de Guistir, point de jonction des trois frontières. Les *maquisards* du F.L.S.O. se seraient installés à Douenle, première gare éthiopienne le long de la voie ferrée Djibouti-Addis-Abeba. (Celle-ci est coupée depuis le 1er juin.)

Le responsable du Front, dans cette localité, s'est rendu à plusieurs reprises au poste frontalier djiboutien de Guelile pour prendre contact avec les autorités locales. Toutes les autres gares comprises entre la frontière et Dire-Daoua, capitale de la province du Harrar, *seraient* également aux mains du F.L.S.O.

Depuis le début des affrontements dans la région, les postes frontières djiboutiens ont été renforcés en hommes et en matériel. Chaque jour, une trentaine de réfugiés se font enregistrer à Bondara, principal lieu de passage entre l'Ethiopie et l'ancien territoire français. Ils sont ensuite acheminés sur Dikhil, où deux mille d'entre eux sont déjà regroupés et pris en charge par les autorités du nouvel Etat. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*



Territoires revendiqués par la Somalie

Ouganda

FOSSOYEUR DANS LES PRISONS DU MARÉCHAL AMIN

Nairobi *(A.P.)*. — Un étudiant en médecine ougandais, M. John Sekabira, vingt-cinq ans, vient d'apporter un témoignage détaillé sur les massacres et les atrocités qui se déroulent dans son pays.

M. Sekabira a été libéré en juin dernier, après quatorze mois d'emprisonnement. Sa tragique aventure commence le 5 janvier 1976 sur l'aéroport d'Entebbe *alors qu'il s'apprête*, en compagnie de deux amis étudiants, à prendre l'avion pour le Canada. La police les arrête, car *« les étudiants n'ont pas le droit de se rendre à l'étranger »*

Deux mois plus tard, après avoir été torturé, M. Sekabira est transféré au camp de Louzira où croupissent de nombreux prisonniers politiques, dont M. William Sewara, ancien directeur d'une agence de presse, et le commandant de l'armée de l'air, Robert Wabwire, officiellement « disparus ». M. Wabwire avait été accusé d'espionnage pour avoir « parlé » à un touriste américain.

Deux mois plus tard, en avril, M. Sekabira est, une nouvelle fois, conduit aux services de la sûreté où on lui annonce qu'il est *« condamné à vingt et un mois de prison »*. On lui assure qu'il a de la « chance ».

Il est alors transféré au camp de la baie de Mourchison où on le bat à nouveau. C'est dans ce camp qu'il est contraint, avec neuf autres prisonniers, de creuser la tombe de douze officiers de l'armée de l'air ougandaise. *Certains d'entre eux avaient la* main coupée, et trois étaient encore vivants au moment où on les enterrait. *« L'un d'eux demanda de l'eau,* raconte M. Sekabira. *On lui donna pour toute réponse un coup de baïonnette dans la poitrine. »* A la fin de *juin 1976, au moment du détour*nement du Boeing d'Air France vers l'aéroport d'Entebbe, quelque deux cents corps, pour la plupart des soldats et des aviateurs, ont été enterrés dans le camp selon le témoin.

En mars 1977, M. Sekabira est envoyé, avec une vingtaine d'autres prisonniers, à Parsland, une île du lac Victoria. Tous troquent la tenue de prisonniers pour des uniformes. Le 26 mars, ils voient arriver des soldats et des officiers, portant des boissons et accompagnés d'un orchestre. Avant le début de la « soirée dansante », un colonel lit une liste de noms de soldats qui auraient *« comploté contre le président »*. Ils sont fusillés sur-le-champ et les prisonniers servent une nouvelle fois de fossoyeurs. Amin Dada, accompagné d'un Blanc (*probablement* son *« conseiller aux affaires britanniques »*, M. Bob Astles), arrive alors. Il inspecte les tombes avant de se joindre en chantant et dansant, à la petite fête. De bonne humeur, le président demande à M. Sekabira *les motifs de son emprisonne*ment puis accepte de le faire libérer, à condition qu'il garde le silence sur ce qu'il a vu. L'étudiant parviendra ensuite à quitter l'Ouganda.

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Des coopérants en danger

La chaleur accablante qui règne durant l'été au Sahara ne ralentit en rien le rythme des opérations menées par les guérilleros du Front Polisario contre les « forces d'agression maroco-mauritaniennes ». Il semble au contraire qu'ils aient décidé de mettre à profit ces conditions climatiques difficiles pour multiplier leurs coups de main. Il ne se passe plus de semaine sans que de nouveaux et durs accrochages soient signalés. Ceux-ci se déroulent maintenant le plus souvent en territoire mauritanien ou marocain. Les derniers jours de juillet avaient été marqués par deux opérations menées, l'une contre un poste marocain à Lemnlaa, à 35 kilomètres au sud-ouest de Tan-Tan, et l'autre contre la garnison d'Argoub, près de Dakhla, dans la « nouvelle province mauritanienne » du Tiris-el-Gharbia (ancien Rio-de-Oro). Les dirigeants du Front ont présenté à la presse récemment la trentaine de prisonniers capturés lors de ces attaques et l'important matériel récupéré, comprenant des camions, des canons sans recul et des mortiers. Ils ont aussi annoncé à cette occasion la mort du commandant Mohamed Ould Bah Ould Abdelkader, plus connu sous le nom de « commandant Kader », qui dirigeait le GARIM (Groupe aérien de la République islamique de Mauritanie). L'avion qu'il pilotait, un Defender, a été abattu le 16 juillet, à 85 kilomètres de Zouérate. Le copilote, le lieutenant Mohamed Ould Lebatt, qui venait d'effectuer un stage en France, a été également tué ainsi que le troisième membre d'équipage.

Durant la première semaine du mois d'août, de durs combats se sont déroulés dans la région de Chinguetti, localité mauritanienne située à environ une centaine de kilomètres à l'est d'Atar. Une unité du Polisario a attaqué cette ville le 2 août. D'autres accrochages auraient eu lieu ensuite dans la même zone, à Tiroun et à Ouadane. Les dirigeants de Nouakchott ont confirmé ces affrontements. Le Front a, d'autre part, annoncé qu'il avait attaqué, le 4 août, le poste d'Amatil, au sud de Tan-Tan, dans la province marocaine de Tarfaya. Les autorités chérifiennes ont gardé, selon leur habitude, un silence total sur cette opération.

Est-il encore possible, devant la multiplication de ces combats, de croire que le raid, effectué le 1er mai dernier, contre la ville minière de Zouérate, et au cours duquel six ressortissants français ont été enlevés et deux autres tués, constituait une opération exceptionnelle et isolée ?

Si les gouvernements de Nouakchott et de Rabat s'emploient à minimiser ou à taire les affrontements, les autorités françaises ne peuvent plus sous-estimer la gravité de la situation. Il est clair que la sécurité des coopérants français (1) ne peut plus être garantie, tant en Mauritanie que dans le sud du royaume marocain. Il ne semble pas cependant que leur présence soit remise en cause ni même qu'ils soient officiellement avertis des dangers que comporte leur mission. La question se pose pourtant avec d'autant plus d'acuité que plusieurs centaines d'entre eux doivent rejoindre leur poste au moment de la rentrée scolaire en septembre. Le gouvernement français pourrait-il éviter de voir sa responsabilité mise en cause au cas où de nouveaux drames se produiraient ?

DANIEL JUNQUA.

(1) Ils sont plus de trois cents en Mauritanie et plus de sept mille au Maroc, mais dans ce dernier pays la plupart d'entre eux exercent leur activité au nord d'Agadir.

Ethiopie

...cipe de plus en plus à l'effort de guer...

Des coopérants en danger

AMÉRIQUES

LES RÉVOLUTIONS DE L'ÉGLISE BRÉSILIENNE

III. — Pour les Indiens, le droit à l'autodétermination

Dans les précédents articles (« le Monde » des 9 et 10 août), Charles Vanhecke a montré l'évolution du catholicisme dans un des Etats le plus défavorisé du Nordeste brésilien, là où l'évêque veut que l'Eglise naisse du peuple, puis il a décrit les difficiles expériences d'éveil populaire dans un autre diocèse.

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Diamantino (Mato-Grosso). — « *De l'Indien, nous voulions faire un Blanc. Nous lui « chantions » ce qu'il devait croire. Nous partions du principe que nous étions le point d'arrivée de toute civilisation. Aujourd'hui, nous savons que l'Indien a une vie spirituelle plus riche que la nôtre. Nous ne cessons pas d'en être émerveillés.* »

Le Père José de Moura a cru apparemment qu'il était, avec sa Bible, un « point d'arrivée ». Dire qu'il y a entièrement renoncé serait beaucoup dire. Mais quand il évoque l'évangélisation d'autrefois, il ne peut éviter une sorte de *mea culpa* collectif. Désormais, en effet, les jésuites de Diamantino, bourgade perdue du Mato-Grosso, n'approchent plus l'âme indigène qu'avec mille précautions. Aux lumières du Christ ils ajoutent celles, plus compliquées, de l'ethnologie. Catéchiser, « acculturer », autant de mots interdits. L'heure est à ce que l'Eglise appelle l'« incarnation » : vivre comme les Indiens, et pas seulement avec eux.

Le diocèse de Diamantino est l'un des plus vastes du pays : 350 000 kilomètres carrés de savanes et d'arbustes épineux, irrigués par des fleuves qui, régulièrement, débordent. Vestige de la « ruée vers l'or » qui a enfiévré le Brésil du dix-huitième siècle, Diamantino, la ville des diamants — et aussi des pépites — est le « dernier point de civilisation » à l'orée des grandes brousses du Brésil central. Depuis que le colonel Rondon y a posé les premiers poteaux télégraphiques, au début du siècle, et depuis les premières incursions de Lévi Strauss — chez les Nambikwara — la région n'a rien perdu de sa virginité.

Pourtant, les tribus ont fondu, les unes après les autres : il ne reste plus que trois mille sylvicoles éparpillés sur cette « terre de mission ». Arrivés il y a un demi-siècle, les jésuites ont catéchisé, « fabriqué » des petits Blancs dans leur internat d'Itiarity, premier siège de la mission. Ils n'ont renouvelé leurs méthodes qu'il y a dix ans. Aujourd'hui, la mission Anchieta (1) est connue dans tout le Brésil pour son opposition à la politique indigéniste du gouvernement : elle reconnaît en effet aux Indiens le droit à l'autodétermination.

Le Père José de Moura s'est « incarné » avec les Iranxe, l'une des dix tribus assistées par les jésuites. Après s'être « incarné » pendant dix ans chez les Pareci, l'un de ses compagnons, le Père Adalberto Holanda, a dû se « désincarner » il y a quelques mois. Avant de raconter ses déboires, Adalberto explique comment, à force de collecter mythes et croyances — car il est ethnographe autant que missionnaire — il a fini par douter des mérites, suspects au départ, de toute catéchèse.

Évangéliser ? Pour ajouter quoi ?

« *Evangéliser ? Pour ajouter quoi ?* dit-il. *Le Dieu éternel, l'âme immortelle, le purgatoire, le jugement dernier, tout cela existe chez les Pareci. Chez eux, les âmes, pour être sauvées, doivent passer par une passerelle formée par un boa et seules celles qui ont été bonnes franchissent la passerelle, les autres tombent.* »

Les papillons qui symbolisent l'âme des morts, les oiseaux messagers de l'au-delà, la chasse, la cueillette, la pêche, la danse, chaque acte de la vie quotidienne marqué d'une relation avec l'Etre suprême : Pareci, Iranxe ou Nambikwara sont, aux yeux des missionnaires plus religieux qu'eux-mêmes. En outre, ils ont une « vie morale » : « *Sur ce plan-là, nous n'avons rien de particulier à leur dire.* » Le Père José de Moura ajoute : « *Nous qui faisons tant d'efforts pour alléger l'école... Il n'y a pas d'école plus légère que celle des Indiens !* »

Le mythe est la méthode « scolaire » par excellence. Fable, légende, le mythe « *évolue par métaphores et métamorphoses* » ; il est sans cesse recréé pour les besoins du jour. Il est explication, interprétation de la vie. Didactique, poétique, dynamique. « *L'Indien n'opprime pas l'enfant, il lui raconte des histoires tellement bien tournées que l'enfant sait comment se diriger dans la vie.* » En outre, le mythe est sincère, authentique. « *Au contact de la nature, l'Indien ne peut pas mentir. C'est pourquoi il est plus proche du Christ que beaucoup d'entre nous. Avant d'être contaminé par le Blanc, son « oui » est toujours « oui », et son « non » toujours « non ».*

Pourtant, surprise : bien qu'ils soient subjugués par la richesse spirituelle et morale des Indiens, les jésuites de Diamantino n'ont pas renoncé pour autant à leur apporter un « message ». Adalberto confesse que plus il cherche, plus il doute. Mais ses doutes naissent de l'identité constatée entre les croyances des Pareci et les siennes. Si les Pareci n'avaient ni Etre suprême ni âme immortelle, où en serait Adalberto ?

Le Père José de Moura, lui, croit à la nécessité de témoigner d'une foi qui « *transcende les cultures* ». Le Dieu chrétien, selon lui, doit être révélé. « *Le Dieu investi dans l'amour qui scelle le mariage, le Dieu venu vivre parmi les hommes, ce Dieu-là n'existe pas chez les indiens. Il n'y a pas de peuple qui puisse découvrir tout seul un Dieu qui est à la fois Père, Fils et Saint-Esprit.* »

Les tribus du « sertao »...

La nouveauté consiste à éviter que la « *révélation divine* » n'entre en conflit avec la façon de vivre et de penser des Indiens. D'où le recours à l'ethnologie. D'où le soin mis à apprendre la langue des tribus (chacune a la sienne, tupi ou arawak) et à collecter mythes et croyances. Il s'agit d'« insérer » le message avec habileté, sans rien détruire ni même contrarier. Ainsi le Dieu chrétien est-il identifié avec celui des indigènes, les tribus du *sertao* avec celles d'Israël. « *Nous leur montrons que leur organisation sociale — tribale — les rend plus proches du Christ que bien des citadins.* » Le témoignage d'aujourd'hui a donc des chances d'être plus efficace que l'ancienne catéchèse, qui n'avait atteint que la surface des êtres. Les Indiens « croyaient » au Dieu des missionnaires pour leur faire plaisir, ou obtenir un bon parrainage. « *Mais dès qu'ils le pouvaient, ils disparaissaient dans la forêt pour pratiquer leurs cultes.* »

Les jésuites de Diamantino ont donc fait un bout de chemin, mais pas tout le chemin, entre les pratiques « ethnocidaires » du passé et le respect dû à l'identité indigène. Sur un point, pourtant, ils sont allés aussi loin que possible : en essayant de faire des indiens des producteurs autonomes et libres.

Producteurs ? Oui, car les tribus n'ont plus le même espace vital qu'autrefois, cette aire de chasse et de cueillette où elles déambulaient la moitié de l'année, passant l'autre moitié — la saison des pluies — à travailler le sol avec des outils de pierre. Avec la création des réserves, les indigènes vivent sur un terrain plus réduit, et de surcroît peu fertile, les meilleures terres ayant été réservées aux grands fermiers. Sous peine de mort lente, il leur faut devenir de vrais agriculteurs.

Les « mirages » de la route

Les Pareci, par exemple, sont en voie de dénutrition progressive. Installés près de la route Cuiaba-Porto-Velho, ils en ont subi tous les mirages : l'alcool, le transistor, le revolver, les panneaux de fibre synthétique. Le village le plus exposé (les Pareci ont dix-huit villages) fait face à une station-service : les Indiens guettent les camionneurs pour vendre les colliers de fruits sylvestres, les ballons en caoutchouc sauvage, les hamacs, grâce à quoi ils accèdent aux bimbeloteries modernes. Leur « *aldeia* » même traduit, de façon dérisoire, leur passage progressif d'une société à une aute. Une seule case est restée la « *casa grande* » des villages d'autrefois : l'enclos aéré, ombragé par le toit de palmes, qui sert à tout : à cuire le manioc ; à rouler sur la cuisse les fibres de tucum, palmier sauvage, pour tresser un hamac ; à abriter les chiens et les dindons ; à faire la sieste ; à recevoir les hôtes de passage. Les autres cases sont cimentées ; au lieu d'être communautaires, elles sont réduites au noyau familial : signe que la collectivité commence à se dissoudre.

La plupart des Indiens refusent le « progrès ». Ils sont réfractaires à la planification et à l'accumulation. Ils disent : « *A quoi bon travailler, si le travail n'en finit jamais.* » Les Pareci, eux, se sont déjà faits à l'idée d'un monde évolutif, prodigieusement accélérateur. Ils veulent accéder à la panoplie blanche. « *Mais le jour où ils échangent leurs flèches contre des fusils,* dit Adalberto, *ils risquent de s'asservir pour pouvoir acheter des cartouches.* » Les missionnaires ne cessent de buter sur ce problème : éviter que les Indiens n'aient des désirs dont ils soient incapables de payer le prix.

Les Jeeps, les émetteurs-radio, les tracteurs : autant d'outils que la mission Anchieta met à la disposition des tribus, en vue d'une autonomie véritable. Mais en vérifiant d'abord que le tracteur n'a pas été demandé pour des raisons de « standing », parce que les voisins en ont un. « *Nous nous méfions des impulsions indigènes, des désirs que la volonté n'étaie pas. L'Indien qui veut du bétail, nous lui disons de faire d'abord un pâturage. S'il plante de l'herbe, nous savons alors qu'il désire vraiment avoir des bœufs. Telle est notre méthode : opposer mille difficultés à chaque demande, pour en vérifier l'authenticité.* »

Le langage de la « participation » n'est pas toujours le plus facile à tenir. Adalberto l'a appris à ses dépens : « *Padre nao ajuda, so da cabeça* », ont dit un jour les Pareci à son propos. « *Le père ne nous aide pas, il ne fait qu'expliquer.* » Et ils l'ont invité à déguerpir. Aujourd'hui, Adalberto a mis un bon kilomètre entre sa case et celles d'une tribu réputée pour sa rugosité : elle est allée jusqu'à « séquestrer » le tracteur d'un *fazendeiro* qui avait eu l'imprudence de s'avancer sur ses terres.

C'est de la mission Anchieta qu'est né le Conseil indigéniste missionnaire (CIMI), organisme lié à la conférence épiscopale, et l'un des « casse-tête » du gouvernement de Brasilia. Le CIMI s'oppose en effet entièrement à la politique indigéniste officielle, telle qu'elle est appliquée par la Fondation nationale de l'Indien (FNAI). Aux yeux des autorités, l'Indien est un mineur, et l'Etat doit exercer sur lui sa tutelle, jusqu'au jour de son émancipation. En tant que mineur, il n'a qu'un droit d'« occupation » sur ses terres, et il ne peut gérer lui-même ses « plans de production ».

Des assemblées de chefs indigènes

Les missionnaires — du moins une avant-garde — pensent exactement l'inverse. L'Indien, disent-ils, doit être traité en être responsable. Il faut l'écouter et l'inciter à se prendre en charge. C'est pourquoi le CIMI organise, depuis quelques années, des assemblées de chefs indigènes : « *Pour que les Indiens parlent d'eux-mêmes, prennent conscience de leurs droits, pour qu'ils s'unissent dans la défense de leurs terres et de leur culture* », dit le président du CIMI, Mgr Tomas Balduino, évêque de Goias. Quatre assemblées ont eu lieu. Mais la cinquième, qui réunissait, en janvier dernier, cent vingt chefs indigènes représentant quinze mille Indiens du Roraima (nord de l'Amazonie), a été interrompue et interdite.

Le CIMI est une organisation de pointe. Il ne représente pas toutes les missions : beaucoup pratiquent encore une catéchèse traditionnelle, reflet d'un ethnocentrisme destructeur. Mais l'action du conseil a débordé le diocèse de Diamantino. D'autres tribus du Mato-Grosso ou d'Amazonie — Xavante, Bororo, Tapirapé, Munduruku, etc. — ont commencé à « prendre la parole ». Cette action libératrice a porté les relations entre le gouvernement et l'Eglise missionnaire au point de rupture.

En décembre 1976, en effet, le ministre de l'intérieur a menacé d'éloigner les missions des zones indigènes et d'obtenir en dix ans une « intégration » totale des derniers sylvicoles. Il s'est ravisé par la suite. L'Eglise catholique tient en permanence deux cents postes d'assistance, et l'ensemble des missions — protestantes et catholiques — assiste 50 000 des quelque 120 000 Indiens survivants. Eloigner les religieux reviendrait à transférer à la F.U.N.A.I. la protection de toutes les tribus, ce que ses moyens ne lui permettent pas. Les déclarations ministérielles n'ont sans doute été qu'une manœuvre, mais elles ont produit leur effet. Lors de leur dernière assemblée générale, en février, les évêques ont décidé de contrôler plus étroitement l'action et surtout les propos du CIMI, que son zèle missionnaire a souvent conduit à des diatribes violentes.

L'action progressiste des missions laisse cependant quelques questions sans réponse. Peut-on motoriser, « tractoriser », impunément les Indiens ? Adalberto se garde de toute conclusion définitive. Il ne nie pas les risques, à long terme, d'une « mort culturelle » des Pareci. Il sait que leur fournir des tracteurs, leur apprendre à les conduire, entraîne des bouleversements difficilement mesurables. Mais, à son avis, il s'agit là d'un moindre mal, destiné à prévenir une autre mort, biologique celle-là, par manque de cultures de subsistance. En tout cas, il parie sur la résistance du sentiment religieux. La religion, c'est ce qui reste quand les Indiens ont tout oublié. Chez les Pareci, comme dans d'autres tribus, la clé de voûte du système culturel et religieux est la « maison des flûtes sacrées », appelée ailleurs la « maison des hommes », parce que c'est là que les hommes se réunissent et préparent les fêtes du groupe. Or, « *quand les Pareci veulent acheter un vélo ou un revolver, ils sont capables de vendre tout ce qu'ils ont*, dit en conclusion le missionnaire. *Mais les flûtes sacrées, jamais !* »

(1) Du nom d'un jésuite du seizième siècle, l'un des premiers missionnaires arrivés au Brésil.

Prochain article :

« NOUS NOUS LIBÉRERONS TOUS ENSEMBLE »

Uruguay

Le gouvernement promet des élections générales pour 1981

Le gouvernement uruguayen a annoncé, mardi 10 août, que des élections présidentielle et parlementaires auront lieu en novembre 1981. Le président Aparicio Mendez, désigné le 1er septembre 1976 à la tête de l'Etat par les forces armées, a pris cette décision à la demande des chefs militaires.

Cette intention ne modifie en rien le calendrier du plan de « redressement national » que les militaires avaient établi l'an dernier après avoir congédié M. Juan Maria Bordaberry, élu président de la République en novembre 1971. Normalement prévues tous les cinq ans, les élections présidentielle et parlementaires, qui auraient dû avoir lieu en novembre 1976, avaient été suspendues en vertu de l'acte institutionnel numéro un. « *L'ordre établi temporairement*, avait-on alors expliqué, *est incompatible avec le libre jeu des partis.* » La date de 1981 avait toutefois été retenue pour organiser la prochaine consultation électorale libre.

Cette liberté sera toute relative : seuls en effet les partis politiques dits « traditionnels », Colorado et Blanco, qui depuis le début du siècle, avec une interruption de dix ans avant la seconde guerre mondiale, alternent au pouvoir, seront autorisés à y prendre part. Encore devront-ils, si le projet originel est retenu, présenter un candidat commun à la présidence de la République, choisi parmi les rares personnalités qui n'ont pas été déchues de leurs droits politiques civiques, et, présume-t-on, avec l'approbation des forces armées. Les formations politiques qui avaient constitué en 1971 le Front élargi — les partis communiste, socialiste et démocrate-chrétien entre autres — et avaient alors recueilli près de vingt pour cent des suffrages, devront, semble-t-il, attendre 1986 avant de pouvoir présenter des candidats.

Un geste de conciliation à l'égard de Washington

En réaffirmant, une semaine avant la visite à Montevideo de M. Terence Todman, sous-secrétaire d'Etat aux affaires inter-américaines, leur volonté de rétablir les institutions démocratiques, en précisant la date de la prochaine consultation électorale, les militaires uruguayens ont, d'évidence, voulu faire un geste de conciliation à l'égard du gouvernement américain. Washington, qui a partiellement suspendu, au mois de mars, son aide militaire à l'Uruguay, continue d'exercer de vives pressions sur lui, pour que cessent les graves violations des droits de l'homme. Un nouvel ambassadeur américain a été nommé dans la capitale uruguayenne, en remplacement de M. Ernest Syracusa, qui avait partie liée avec les militaires et ne cachait pas sa désapprobation à l'égard de la politique de M. Carter et du Congrès. « *Je peux vous assurer*, avait écrit M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat, à M. Edward Koch, membre de la Chambre des représentants, au mois de juin, *que notre principale préoccupation, s'agissant de l'Uruguay est d'y obtenir une amélioration de la situation des droits de l'homme et des pratiques du gouvernement uruguayen.* »

Les gouvernants uruguayens ont, dans un premier temps, réagi de manière indignée, rejetant en bloc toute l'assistance militaire américaine. Mais ils savent que leur petit pays est très vulnérable aux pressions économiques et ne peut affronter la puissance des Etats-Unis. — Ph. L.

PROCHE-ORIENT

Egypte

L'influence politique des États-Unis n'a pas d'équivalent économique

De notre correspondant

Le Caire. — Lorsque, après la guerre d'octobre 1973, Washington et Le Caire renouèrent les liens rompus à l'époque de Nasser, nombreux furent ceux qui prédirent une rapide *« invasion »* de la vallée du Nil par les Américains. En réalité, si ces derniers ont, depuis lors, développé leur influence politique en Egypte, leur pénétration dans les autres secteurs de la vie du pays est restée jusqu'ici relativement modeste. Ni dans l'industrie, ni dans l'armée, la présence américaine n'a pris l'allure de monopole contraignant pour la souveraineté égyptienne qu'avait la présence soviétique au début de cette décennie.

Dans plusieurs domaines, la situation actuelle n'est qu'un prolongement de celle qui prévalait à l'époque où les deux capitales n'entretenaient plus de relations diplomatiques. Pour l'extraction du pétrole, le gouvernement Sadate a reconduit les dispositions favorables aux compagnies américaines prises par Nasser. L'an passé, environ 70 % des 18 millions de tonnes de naphte produites en Egypte ont été extraites par la société Amoco. Cinq autres groupes américains, dont Mobil Oil, sont présents dans le Sahara égyptien, mais, à l'instar d'Amoco, en association à égalité avec l'organisme égyptien des pétroles.

Sur la dizaine d'entreprises industrielles d'outre-Atlantique actuellement implantées en Egypte, deux seulement se sont installées après la reprise des relations, au titre de la loi du 19 juin 1974 concernant les investissements étrangers. Il s'agit de l'Arab Aluminium, consortium arabo-américain, avec un investissement de 10 millions de dollars, et de Mac Avoy, firme spécialisée dans le matériel pétrolier. Quant aux parts américaines dans l'Arab International Insurance et dans la société hôtelière Marriott-Egypt, elles atteignent dans chaque cas un montant de 5 millions de dollars.

Un rôle important dans le secteur bancaire

Les banques sont l'unique branche de l'économie américaine ayant réalisé une réelle pénétration en Egypte. Quatre établissements mixtes, dans lesquels Le Caire détient 51 % des actions, ont été formés avec des grandes banques américaines comme la Chase Manhattan, sans compter les filiales en Egypte de groupes bancaires américains autorisées à n'opérer qu'en devises. On estime que les banquiers américains ont assuré cette année la moitié de l'activité bancaire étrangère en Egypte, laquelle représente 15 % environ de l'activité bancaire totale du pays. La Chase Egypt avait déclaré un bénéfice de 2 500 000 dollars en 1976.

Sur le plan militaire, la récente annonce *(le Monde* du 29 juillet) de la vente éventuelle de 200 millions de dollars d'armement par les Etats-Unis à l'Egypte pourrait, si elle est suivie d'autres achats égyptiens outre-Atlantique, modifier sensiblement une situation caractérisée jusqu'ici par une très faible présence américaine. Le matériel américain en service dans l'armée égyptienne est constitué *essentiellement, à ce jour, par des* véhicules non blindés et par six avions de transport C-130. Le montage de jeeps américaines au Caire reste un vague projet. Dans l'immédiat, le Raïs voudrait pouvoir acheter des chasseurs F-5 aux Américains, mais ceux-ci ne lui proposeraient pour l'instant que de nouveaux C-130 et des appareils de reconnaissance.

Dans le domaine culturel, la pénétration américaine demeure *également limitée. Les films* d'Hollywood n'étaient pas moins largement distribués à l'époque de la rupture. L'université américaine du Caire, avec ses deux mille étudiants, reste marginale malgré la validation accordée maintenant par l'Egypte à certains de ses diplômes.

En visite au Caire en juin 1974, le président Nixon avait signé un protocole portant sur divers projets américains en Egypte d'un montant global de deux milliards de dollars. Trois ans plus tard, on en est pratiquement toujours au même point, sauf, semble-t-il, en ce qui concerne la modernisation de l'usine textile de Mehalla-El-Koubra (Delta), la cimenterie de Suez et la centrale électrique d'Ismaïlia. Michelin ayant été préféré à Goodyear pour la fabrication de pneus spéciaux, la firme américaine s'installera-t-elle en *Egypte pour fabriquer des pneus* ordinaires ?

L'organisme égyptien pour les investissements étrangers a prévu que ceux-ci atteindraient, toutes provenances confondues, 200 millions de dollars en 1977, tandis que la Banque mondiale estime que seule la moitié de cette somme sera effectivement investie.

2,3 milliards de francs d'aide civile publique en cinq ans

L'aide civile publique américaine, nulle au début de cette décennie, a représenté depuis cinq ans la somme globale de 2 milliards 300 millions de dollars, dont 960 millions de dollars pour l'exercice 1977, y compris une *« rallonge » de 60 millions* de dollars attribuée après les troubles de janvier dernier. Sur ces 970 millions de dollars, 260 sont en principe destinés à des études et projets, mais il est probable que la bureaucratie égyptienne empêchera qu'une bonne partie de cette somme soit dépensée dès cette année. Depuis sa reprise, l'aide publique américaine n'aurait été effectivement utilisée qu'à raison de 20 % de son total ! Aussi bien les concours financiers publics américaine en faveur de l'industrialisation sont-ils en baisse. En revanche, le *« soutien des Etats-Unis à la balance égyptienne des paiements »* a doublé d'une année sur l'autre, atteignant 500 millions de dollars en 1977. Ce *« soutien »* est constitué, comme l'ensemble de l'aide publique américaine, par des prêts sur quarante ans, avec un délai de grâce de dix ans, assortis d'un taux d'intérêt de 2 %.

Ces prêts étant « liés », une forte hausse des achats égyptiens outre-Atlantique a été enregistrée, faisant des Etats-Unis les premiers fournisseurs du pays avant la France et l'Union soviétique. Les ventes américaines sont passées de 72 millions de dollars en 1972 à 810 millions de dollars l'an passé.

La moitié de la valeur des *importations égyptiennes d'Amérique* est constitué par des céréales et dérivés. Les achats américains en Egypte restant insignifiants, une part considérable du déficit commercial égyptien, lequel a été de 2,5 milliards de dollars l'an dernier, provient des échanges avec les Etats-Unis.

La « scribomanie » égyptienne n'est pas responsable à elle seule de la timidité de la percée économique des Etats-Unis en *Egypte. L'absence quasi intégrale* d'investissements privés américains s'explique aussi par les incertitudes sur l'avenir politique du Proche-Orient et par le maintien de lois nassériennes qui empêchent l'Egypte, malgré un certain retour au système libéral, de pratiquer totalement la libre entreprise.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Liban

LE DIRECTEUR DU BUREAU DE L'A.F.P. A BEYROUTH EST INTERPELLÉ ET CONDUIT A DAMAS

M. Paul Delifer, directeur du bureau de l'Agence France-Presse au Liban, a été interpellé dans la soirée du dimanche 7 août, à son domicile de Beyrouth, par deux personnes non identifiées qui l'ont conduit au bureau libanais de l'agence syrienne Sana. Retenu pendant près de deux heures dans les locaux de cette agence, M. Delifer a ensuite été transféré à Damas, où il se trouverait actuellement entre les mains des autorités civiles syriennes.

L'Agence France-Presse a saisi les autorités diplomatiques françaises, libanaises et syriennes.

LA MISSION DE M. VANCE

Selon les dirigeants israéliens, Jérusalem ne considérera jamais l'O.L.P. comme un interlocuteur

De notre correspondant

Jérusalem. — Aux déclarations *officielles américaines sur l'attitude* des Palestiniens, qui, à la veille de l'arrivée de M. Cyrus Vance à Jérusalem, avaient plongé les Israéliens dans la stupeur, ont répondu, après les premiers entretiens du secrétaire d'Etat, deux déclarations officielles qui ne laissent aucune place à l'équivoque.

M. Moshe Dayan, s'adressant aux représentants de la presse internationale, puis, quelques heures plus tard, M. Begin, au cours du dîner donné en l'honneur du secrétaire d'Etat américain, ont rejeté avec fermeté l'idée d'admettre, *« sous quelque forme que ce soit »*, l'O.L.P. à la négociation de paix. Les positions publiques des deux parties sont ainsi nettement définies et diamétralement opposées. Israël ne verra jamais en l'O.L.P. un interlocuteur, ont affirmé MM. Begin et Dayan, qui ont insisté sur le refus de leur pays que soit apportée la moindre modification aux documents internationaux fixant les modalités de la conférence de la paix.

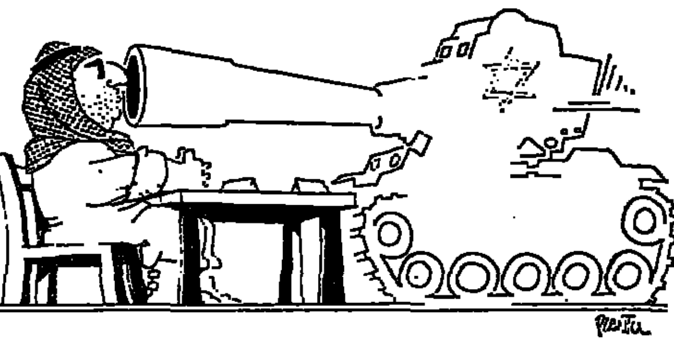
Il n'est pas davantage question, pour Israël, d'admettre la création d'un troisième Etat dans le territoire de la *« Palestine du mandat britannique »*, c'est-à-dire entre Israël et la Jordanie. Il ressort clairement des déclarations faites à Jérusalem que M. Vance *a affaire à des partenaires qui* n'entendent donner aucune suite à toutes les suggestions lancées par le président Carter à Plains et par le secrétaire d'Etat et son porte-parole à Taef, en Arabie Saoudite.

Selon M. Dayan, durant les deux premières réunions de travail israélo-américaines de la journée de mardi, à aucun moment Israël n'a été invité à faire ce geste. *« Jusqu'à ce moment précis*, a dit le ministre des affaires étrangères aux journalistes, *je n'ai entendu de notre visiteur aucune allusion à l'O.L.P. ni à une éventuelle modification de la résolution 242 du Conseil de sécurité. »* M. Moshe Dayan a ajouté que, même si l'O.L.P. modifiait sa charte, elle ne serait pas admise à la table de négociations.

Dans l'allocution prononcée au cours du dîner de quelques centaines de couverts donné au pied de la tapisserie de Chagall qui orne le foyer de la Knesset, M. Begin s'est plu, pour sa part, à saluer les premiers succès que M. Vance avait enregistrés dans son effort de médiation. Le premier ministre n'a fourni aucune précision sur ces *« succès »*. *« La réalité*, s'est contenté de dire M. Begin, *est bien moins sombre que ne le laissent croire les comptes rendus de presse. »* Le chef du gouvernement a ensuite longuement expliqué le refus d'Israël d'admettre l'O.L.P. comme interlocuteur. Cette organisation est, pour M. Begin, une menace pour le monde libre, et la charte palestinienne est un *« Mein Kampf* arabe » aussi dangereux que celui que, quarante ans plus tôt, le monde n'a pas cru devoir prendre au sérieux.

Ayant été suffisamment clair avant son arrivée à Jérusalem, M. Cyrus Vance a choisi de s'en tenir aux généralités dans sa réponse à M. Begin et dans ses brèves déclarations à la presse. Les Etats-Unis, dit-il notamment, entendent jouer un rôle actif de médiateur, tant sur le plan de la procédure que sur le fond du problème. A aucun moment, dans ses déclarations publiques, il n'a mentionné l'O.L.P. ni l'éventualité d'une modification de la composition de la conférence de Genève.

Cette conférence paraît d'ailleurs sinon compromise, du moins retardée. Il semble exclu, en tout cas, qu'elle puisse se réunir en octobre prochain. En revanche, il est question de la présence à New-York, en septembre prochain, des ministres des affaires étrangères des pays de la région venus assister à l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations unies. A cette occasion, les Américains espèrent arracher des décisions soit par des rencontres dans ces « groupes de travail » qu'ils ont déjà suggérées, soit par des entretiens séparés avec chacun des ministres.



(Dessin de PLANTU.)

Ce maigre bilan de la mission Vance était en somme prévisible, et certains vont, à Jérusalem, jusqu'à penser que le président Carter et son ministre des affaires étrangères ont fait leurs fracassantes déclarations du 8 août en *prévision de cet échec* et en sachant pertinemment ce que serait la réaction israélienne. Le refus israélien permet de faire porter la responsabilité de cet échec à tous les interlocuteurs de M. Vance.

ANDRÉ SCEMAMA.

A travers le monde

Italie

● UN RELAIS diffusant, notamment en Italie, les émissions de Télé-Monte-Carlo a été détruit *à l'explosif dans la nuit* du lundi 8 au mardi 9 août sur le mont Pizzorne, apprend-on à Lucques (Toscane). Le relais devait commencer dans quelques jours à retransmettre des émissions de la télévision suisse et de la chaîne Capodistria. Il a été mis totalement hors de service. L'attentat a été revendiqué par un tract signé du groupe Lutte armée pour le communisme. — *(A.F.P.)*.

Maroc

● SOIXANTE DETENUS MARXISTES-LENINISTES de la prison de Kentira viennent d'observer une grève de la faim de treize jours pour protester contre la mise au secret d'un de leurs camarades. Ce sont leurs parents qui ont diffusé cette *information en envoyant* une lettre au quotidien de l'Istiqlal, *l'Opinion*. A la suite de ce mouvement, précisent-ils, les autorités pénitentiaires ont procédé à une série de vexations et de privations, aggravant ainsi *« de façon désastreuse »* les conditions de détention. — *(Reuter.)*

Papouasie - Nouvelle-Guinée

● M. MICHAEL SOMARE, chef du gouvernement depuis l'indépendance, en 1975, a été réélu pour cinq ans premier ministre, mardi 9 août, par la nouvelle Assemblée nationale. *!*

Union soviétique

● LES ETATS-UNIS ont refusé d'accorder un visa d'entrée à un groupe de syndicalistes soviétiques auxquels une invitation avait été adressée le 28 mars dernier par *« le Comité national du syndicat d'actions pour la démocratie »*, a annoncé l'agence Tass le mardi 9 août, jour où cette délégation devait partir pour les *Etats-Unis.* — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● LE SENATEUR DEMOCRATE AMERICAIN GEORGE McGOVERN est arrivé mardi 9 août à Belgrade pour une visite officielle de quatre jours. Samedi, le sénateur quittera Belgrade pour Budapest, deuxième étape d'une tournée qui le mènera ensuite à Varsovie, Leningrad, Kiev, Moscou et Copenhague. — *(A.F.P.)*.

Le projet d'amendement de la résolution 242

La réunion du conseil central de l'O.L.P. est reportée au 25 août

La réunion du conseil central de l'Organisation de libération de la Palestine (1) qui devait se tenir le 16 août à Damas, en vue de se prononcer sur une éventuelle acceptation de la résolution 242 du Conseil de sécurité, a été ajournée au 25 août à la demande de M. Yasser Arafat. Selon M. Khaled Fahoum, président du Conseil national palestinien, le chef de l'O.L.P. *« a jugé utile de reporter cette réunion afin de permettre au comité exécutif d'examiner de manière approfondie l'évolution de la question palestinienne, sur le plan arabe et sur le plan international »*.

L'O.L.P. a, d'autre part, rendu publique, mardi 9 août à Beyrouth, une *« mise au point définitive »* au sujet de l'*« avalanche d'informations »* sur l'attitude palestinienne à l'égard de la résolution 242. Soulignant que l'attitude de l'O.L.P. à l'égard de cette résolution se fonde sur les décisions du Conseil national palestinien, l'agence d'information de l'O.L.P. Wafa précise que l'organisation palestinienne ne pourra pas participer à la conférence de Genève *« tant que la résolution 242 ignorera le peuple palestinien et ses droits nationaux à retourner dans sa patrie, à bénéficier de l'autodétermination et à instaurer son Etat national indépendant sur son sol national »*.

L'agence précise que l'amendement de la résolution devra *« garantir les droits nationaux du peuple palestinien »* et être rédigé en conformité avec les résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies, notamment la résolution 3236, qui *« reconnaît les droits légitimes nationaux des Palestiniens »*. L'agence rappelle à ce propos que l'Assemblée générale avait voté ce texte par 89 voix contre 8 (dont Israël et les Etats-Unis) à l'issue du débat sur la Palestine qui avait été ouvert par le discours de M. Yasser Arafat, en novembre 1974.

● *A Damas*, le président Assad a repris, mardi, l'idée d'une *« délégation commune arabe »* à Genève, mais a ajouté que s'il n'était pas possible de former une délégation unique, *« la Syrie, l'Egypte, la Jordanie et l'O.L.P. devront être représentées par des délégations indépendantes à condition qu'il existe entre elles une coordination totale »*. Réaffirmant son refus d'un *« groupe de travail »* israélo-arabe, le chef de l'Etat syrien a rappelé les grandes lignes de la position de son pays : exercice des droits du peuple palestinien, y compris son droit à l'autodétermination ; retour des réfugiés palestiniens dans leurs foyers en Palestine, conformément aux résolutions des Nations unies, et retrait israélien total des territoires occupés en 1967. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● *A Paris*, le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré, mardi 9 août, que la France n'a pas actuellement l'intention de demander une réunion du Conseil de sécurité pour modifier la résolution 242 sur le Proche-Orient. Cette mise au point fait suite à une information du Caire indiquant que le ministre français des affaires étrangères s'était entretenu de cette question, en février, dans la capitale égyptienne, avec les dirigeants palestiniens et que, pendant la prochaine Assemblée de l'ONU, en septembre, la France demanderait une réunion d'urgence du Conseil de sécurité. *« La France a toujours estimé que la résolution 242 devait être complétée pour tenir compte des droits du peuple palestinien*, a déclaré le porte-parole, *mais ce point n'a pas été spécifiquement abordé lors de la visite de M. de Guiringaud au Caire et aucune initiative française en ce sens n'est à l'étude. »*

(1) Instance intermédiaire entre le Conseil national palestinien, qui fait fonction de Parlement, et le comité exécutif de l'O.L.P., le conseil central se réunit pour discuter des grandes orientations de l'organisation palestinienne.

ASIE

Thaïlande

SEPT CAMBODGIENS SONT LYNCHÉS PAR DES VILLAGEOIS

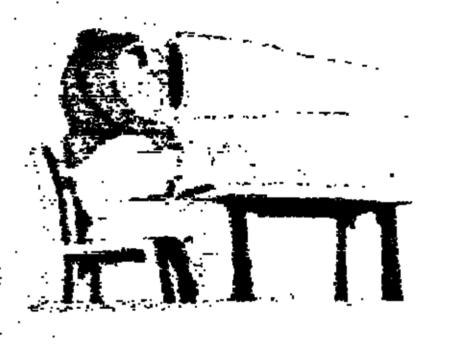
Bangkok *(U.P.I., A.F.P.)*. — Sept Cambodgiens interceptés, lundi 8 août, dans le hameau frontalier de Thap-Siem, à 300 kilomètres au nord-est de Bangkok, *ont été battus à mort par la* population, rapporte la presse thaïlandaise. La même région avait été le théâtre, le 2 août, d'un raid de Khmers rouges au cours duquel vingt-huit villageois et policiers avaient été tués *(le Monde* du 3 août). Selon le quotidien de Bangkok *Thai Rath*, le dernier incident s'est produit lorsque l'un des Cambodgiens, qui prétendaient chercher asile en Thaïlande, *avoua qu'il avait participé* à l'attaque de la semaine précédente, suscitant la fureur de la foule.





…ISSION DE M. VANCE

…raéliens. Jérusalem ne considérera jamais l'O…
comme un interlocuteur



Le projet d'amendement…

La réunion du conseil … est reportée …

ASIE



JORDANIE : 25 ans d'un règne tourmenté

Etabli sur le trône le 11 août 1952 par l'Assemblée nationale, le roi Hussein de Jordanie est devenu aujourd'hui le doyen des chefs d'Etat arabes en exercice. Le souverain se trouve confronté, après vingt-cinq ans d'un difficile exercice du pouvoir, aux délicats et souvent douloureux problèmes que valent à la Jordanie une création trop artificielle et la menace permanente que constitue la présence d'Israël à ses frontières.

Si, après des années de tensions avec les Palestiniens, le roi Hussein a pu de nouveau rétablir le dialogue avec l'O.L.P. du président Yasser Arafat et si, aujourd'hui, un long processus a conduit la Jordanie à rechercher avec persévérance les formes d'une alliance avec la Syrie, les incertitudes comme les craintes ne sont pas toutes effacées. Pour garder à son pays la place qu'il occupe dans le monde arabe, le roi Hussein, qui n'ignore pas qu'Amman est plus que jamais au centre du conflit israélo-arabe, poursuit auprès des grandes puissances, comme auprès des pays arabes, un jeu diplomatique difficile mais vital pour l'existence même de son royaume.

Le roi Hussein mène un jeu diplomatique serré

La défaite des armées arabes en juin 1967, en privant la Jordanie de la riche rive occidentale du Jourdain et en provoquant l'afflux de deux cent quatre-vingt mille nouveaux réfugiés palestiniens sur son territoire, crée les conditions de l'affrontement jordano-palestinien de septembre 1970. Le roi Hussein, dont le royaume se trouve désormais réduit à la Transjordanie, ne peut tolérer qu'un double pouvoir s'instaure à Amman et prend prétexte des actions du Front populaire de la Palestine (F.P.L.P.) de M. Georges Habache pour engager une épreuve de force avec la résistance. Sa victoire chèrement acquise en juillet 1971 lui vaut une réprobation quasi générale et suscite l'isolement de la Jordanie au sein des pays arabes.

Sur les deux millions d'habitants que compte aujourd'hui la Jordanie (Cisjordanie exclue), 56 % sont de souche palestinienne, formant à eux seuls 75 % de la population active. La Jordanie, qui a accueilli quatre fois plus de Palestiniens que la Syrie et trois fois plus que le Liban, a tenté d'intégrer ceux-ci en leur offrant la citoyenneté jordanienne et en les faisant participer à la vie économique, culturelle et politique du pays. Le roi Hussein va jusqu'à proposer, le 15 mars 1972, la création d'un « Royaume arabe uni », une fédération regroupant la province de Palestine — la Cisjordanie et tout autre territoire palestinien libéré — et la province de Jordanie, c'est-à-dire la rive orientale du Jourdain. Amman et Jérusalem en seraient les capitales respectives. Un conseil des ministres central, une Assemblée nationale, une armée unique, un gouverneur élu par un Conseil du peuple et un conseil des ministres dans chaque province complètent le plan. Celui-ci est rejeté par le dixième Conseil national palestinien (C.N.P.), réuni au Caire en avril 1972, et dénoncé par l'Egypte, qui rompra ses relations diplomatiques avec la Jordanie en incitant les autres pays arabes à suivre son exemple.

L'hostilité de l'ensemble du monde arabe à son projet pousse le roi à entreprendre la « jordanisation » du royaume en procédant à divers changements constitutionnels dont l'une des conséquences est de diminuer la représentation des territoires occupés au sein du gouvernement et des assemblées.

Le « sommet » arabe de Rabat, tenu en octobre 1974, voit d'ailleurs les débats presque exclusivement consacrés au différend jordano-palestinien. Le roi Hussein, conscient de la percée effectuée par l'O.L.P. sur le plan international depuis le précédent « sommet » d'Alger de 1973, se rallie à la résolution en cinq points qui affirme notamment « *le droit du peuple palestinien à établir un pouvoir national indépendant sous la direction de l'O.L.P., en sa qualité de seul et légitime représentant du peuple palestinien sur tout territoire libéré* ». De ce fait il abandonne publiquement ses prétentions sur la Cisjordanie.

La « réconciliation » avec l'O.L.P.

Désormais, bon nombre d'obstacles se trouvent levés sur le chemin d'une « réconciliation » entre le souverain hachémite et M. Yasser Arafat. Sous la pression de Damas, le conseil central de l'O.L.P. engage en janvier 1977 le comité exécutif à entamer le dialogue sur la base des résolutions du sommet de Rabat. Une délégation palestinienne, conduite par M. Khaled Fahoum, président du C.N.P., se rend à Amman le 22 février pour amorcer les premiers contacts après une rupture de six ans. Le 8 mars, à l'occasion du « sommet » arabo-africain du Caire, le roi Hussein et M. Yasser Arafat, qui ne s'étaient pas rencontrés depuis septembre 1970, scellent cette « réconciliation ».

Encore peu convaincu de la nécessité de voir l'O.L.P. se rendre à Genève en délégation autonome, le roi précise que la patrie des Palestiniens « *ne se situe pas à l'est du Jourdain, mais à l'ouest, en Cisjordanie* », mais se déclare favorable à l'établissement « *de liens étroits entre la Jordanie et un nouvel Etat palestinien* ». Paradoxalement, plusieurs pays arabes — la Syrie, l'Egypte et l'Arabie Saoudite — sont aujourd'hui tentés de reconsidérer, cette fois avec bienveillance, le projet de confédération entre la Jordanie et le futur Etat palestinien sous une forme assez proche de celle du Royaume arabe uni de 1972. Rendu prudent par le relatif échec de sa politique d'intégration des Palestiniens et tirant les leçons du passé, le roi Hussein relancerait le vieux projet dans la mesure où il lui apparaîtrait être une chance de voir régler le problème palestinien tout en maintenant l'intégrité de son royaume. L'O.L.P., quant à elle, semble peu disposée à y souscrire.

Abdallah, émir de la Transjordanie puis roi de Jordanie, en voulant réaliser sous son égide une « grande Syrie » englobant la Syrie, la Transjordanie, le Liban et les Palestiniens, provoque, en août 1947, la création d'un front commun syro-libanais pour faire face à cette entreprise. La mort du roi, assassiné en 1951, puis les conséquences de la signature du pacte de Bagdad en 1955, auquel n'adhère pas, sous la pression de l'opinion, la Jordanie, ouvrent d'abord une période faste dans les relations avec la Syrie. Après un échange de visites des deux chefs d'Etat en avril et en mai 1956, une union économique et douanière est instituée en août. La désignation de M. Soliman Naboulsi à la tête du gouvernement jordanien favorise la signature d'un traité militaire tripartite avec l'Egypte et la Syrie, qui place les armées sous un commandement unifié et, en janvier 1957, la conclusion d'un pacte de solidarité arabe auquel adhère également l'Arabie Saoudite.

Cependant, les rapports vont rapidement se détériorer lorsque l'aide américaine à la Jordanie se fait, durant l'année 1957, plus précise, et que des armes sont livrées. La formation de l'union syro-égyptienne en février 1958 conduit à la rupture des relations diplomatiques entre Amman et Damas. Une période de tension, au cours de laquelle se répètent des incidents, dont certains assez graves, se prolonge jusqu'en 1972. L'éclatement de la R.A.U., en septembre 1961, s'il permet le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays, puis la ratification d'un protocole commercial en 1965, ne suffisent pas à assainir l'atmosphère. L'accusation portée par les autorités jordaniennes contre Damas d'entretenir des groupes subversifs ayant pour mission de renverser le roi Hussein comme la politique d'Amman à l'égard de la résistance palestinienne — une brigade blindée syrienne formée en partie de contingents de l'Armée de libération de la Palestine tente de pénétrer en Jordanie le 19 septembre 1970 — portent cette tension à son paroxysme : les relations sont de nouveau rompues et les frontières fermées.

Mais la réactivation du front arabo-palestinien en janvier 1973, qui donne lieu à la formation d'un commandement militaire unifié placé sous la responsabilité du ministre de la guerre égyptien, incite le président Assad à rouvrir le dialogue avec le roi Hussein. Tout ira dès lors très vite et, le 9 septembre 1973, un « sommet de la réconciliation » réunit au Caire le roi Hussein, le président Assad et le président Sadate. Le 4 octobre, les relations diplomatiques sont rétablies. Malgré la faible participation de la Jordanie à la guerre d'octobre, son attitude, lors du dernier « sommet » de Rabat, à l'égard de l'O.L.P. lève les derniers obstacles à ce qui va devenir une véritable coopération syro-jordanienne.

L'entente avec la Syrie

La visite du président Assad, le 10 juin 1975, à Amman, concrétise de manière éclatante ce tournant décisif : une haute commission de coordination, sous la présidence des deux premiers ministres, est installée pour définir des programmes de développement, de coordination et d'intégration dans les domaines politique, militaire, économique, industriel, de l'information et de la culture. Les commissions se réunissent avec une fréquence et une régularité assez remarquables et des réalisations en résultent, en particulier dans le secteur économique. La visite, en août 1975, du roi Hussein à Damas est l'occasion de mettre en place un conseil de commandement suprême syro-jordanien, qui, sous l'autorité des deux chefs d'Etat, a pour mission de coordonner la politique étrangère, d'intégrer les politiques économiques, de coordonner l'éducation et l'information et, enfin, de prendre des dispositions conjointes dans le domaine militaire et de la sécurité.

Les sessions de la haute commission de coordination, comme celles du conseil de commandement donnent lieu à des rencontres « au sommet », tandis qu'aux échelons subalternes s'opère un travail permanent de coordination, qui paraît considérable si l'on dresse le bilan de deux ans à peine d'efforts. Aujourd'hui, le degré d'intégration est tel que l'on parle volontiers de bases jetées pour une fédération syro-jordanienne. Un journal koweïtien croit même pouvoir annoncer en avril qu'une « union syro-jordanienne » est sur le point d'être proclamée. Quelle que soit la forme que pourrait prendre à plus ou moins longue échéance cette alliance de la Jordanie et de la Syrie et quelles que soient les intentions prêtées au président Assad — l'homme fort de la région — le roi Hussein, en n'ayant pas craint de développer des liens aussi étroits avec une République progressiste, a su sortir la Jordanie de l'isolement qui fut, à une époque encore récente, le sien. La stratégie hégémonique régionale de Damas, la naissance d'une Palestine retrouvée et la survie de la Jordanie en tant qu'Etat ont-elles des chances d'être réalisées au sein d'une vaste confédération ? L'histoire des relations inter-arabes, si fertile en rebondissements imprévus, n'autorise pas à tenir pour probable une telle hypothèse. Mais, en ayant fait de la Syrie un allié puissant, le roi Hussein s'est constitué un de ses atouts les plus précieux dans le difficile combat diplomatique qu'il conduit.

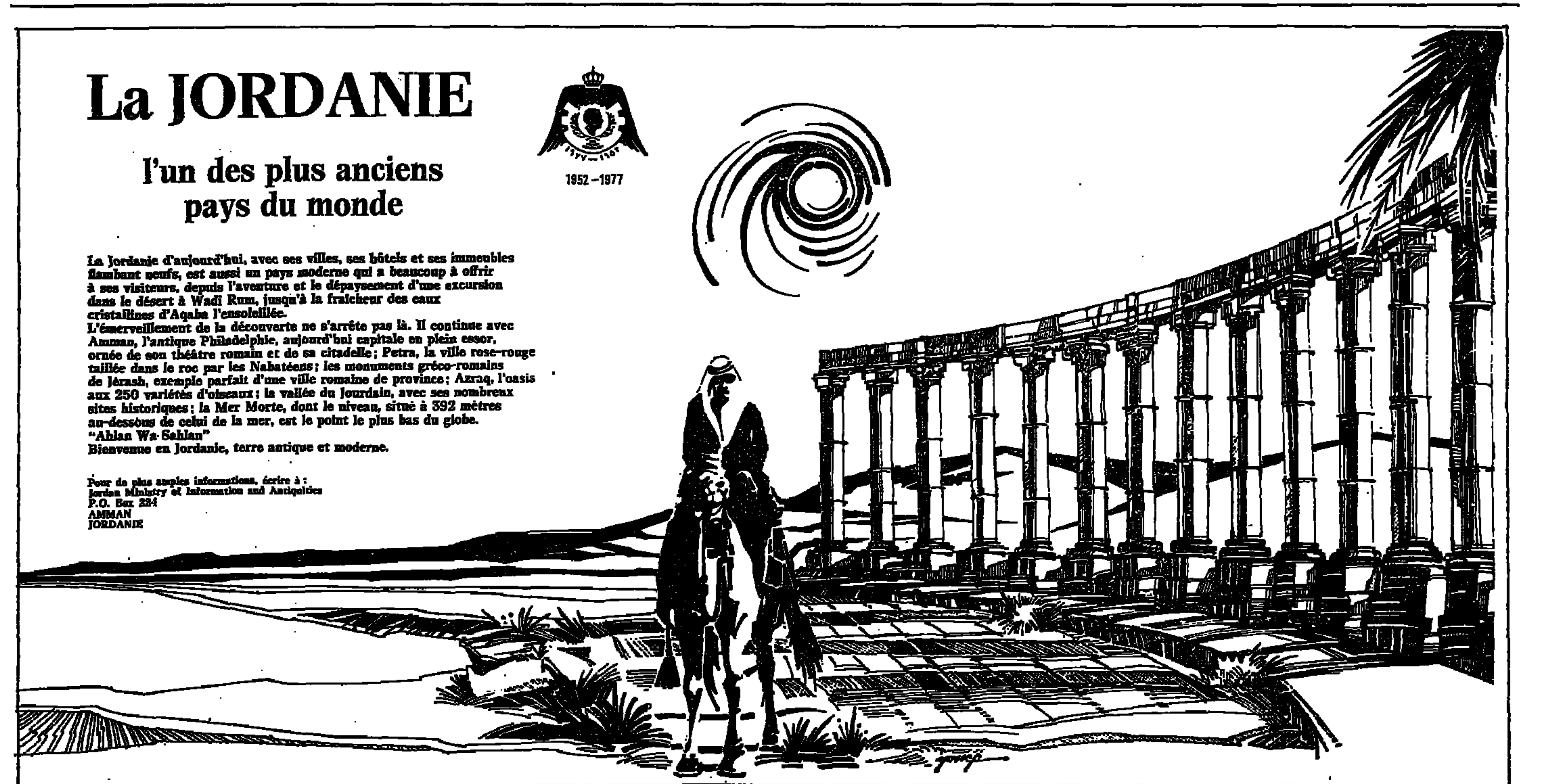
Le 5 juin 1967 éclate la troisième guerre arabo-israélienne. Le roi Hussein, qui a retracé dans un livre les péripéties de la bataille, avait placé sous le commandement égyptien ses soixante mille légionnaires. Le 5 juin, ceux-ci bombardent Jérusalem mais le 6 juin, les forces israéliennes ripostent et s'emparent des positions jordaniennes autour de la ville puis, le 7 juin, dévalent sur les rives du Jourdain : le 10 juin, toute la Cisjordanie est occupée, et les réfugiés palestiniens affluent en Transjordanie.

La participation jordanienne à la guerre d'octobre 1973 est bien moins importante. Sollicité par les pays arabes pour ouvrir un troisième front contre Israël, le roi Hussein refuse et n'engage, le 13 octobre, sur le flanc sud du front syrien, que la 40ᵉ brigade blindée forte de trois mille cinq cents hommes. Le roi interdit, par ailleurs, à l'armée irakienne la traversée de son territoire et l'utilisation de ses aérodromes. Pour motiver cette attitude, mal accueillie par l'ensemble des pays arabes, le gouvernement jordanien invoque l'absence de moyens de franchissement sur le Jourdain et la faiblesse des défenses anti-aériennes. En fait, écarté de la préparation de la guerre par l'Egypte et la Syrie, le roi Hussein n'a pas voulu engager son armée dans un conflit pour lequel il jugeait ses forces insuffisamment préparées.

En 1977 l'armée jordanienne, forte de soixante-dix mille hommes, bien entraînée et disposant d'une aviation équipée de soixante-six Starfighters F-5 et 7-104, va recevoir les quatorze batteries de Hawks payées par l'Arabie Saoudite qui manquaient à sa panoplie. Lorsqu'on l'interroge sur une participation de son armée à une nouvelle guerre, le roi Hussein affirme avec force que celle-ci serait engagée. Le processus d'intégration des forces armées de la Syrie et de la Jordanie sous un commandement unifié confirme cette volonté.

PHILIPPE RONDOT.

(Lire la suite page 8.)



JORDANIE 1952-1977

L'histoire orageuse

DEPUIS plus d'un demi-siècle, la dynastie hachémite règne à Amman. Mais il y a près de huit siècles qu'a été conférée aux Banu Hachem, descendants du prophète Mohamed par sa fille Fatima et son petit-fils Hassan, la haute dignité de grand chérif de La Mecque, gouverneur des Lieux Saints de l'Islam. Et c'est en 1915 que le chérif Hussein, lançant contre les Ottomans la fameuse « Révolte dans le désert », se fit le grand pionnier de l'indépendance arabe.

Aussi le roi Hussein, l'arrière-petit-fils du chérif Hussein, déclare-t-il avec fierté : « *Depuis des années, tous les conflits qui engagent la nation arabe sont mes conflits (...). Depuis quatre générations, les Hachémites se battent pour la même cause, pour le même idéal. Le chérif Hussein, à La Mecque, a été le premier à brandir l'étendard ; mon grand-père Abdallah a été le deuxième, puis vint mon père. Moi, je suis de la quatrième génération de ceux qui se battent pour la même cause, pour le même idéal* (1). »

Et, sans nul doute, l'énergie et le sens politique de l'actuel souverain jordanien sont pour beaucoup dans le fait que la dynastie hachémite règne toujours à Amman, qui avait pu paraître initialement son bastion le moins important, alors qu'éliminée de Damas dès 1920 elle a cessé de dominer à La Mecque dès 1924 et à Bagdad en 1958.

La vocation étatique de la Transjordanie, devenue par la suite la Jordanie, ne découle ni d'une configuration géographique originale ni des lointains développements de l'histoire. Elle procède indirectement des dispositions arrêtées par les Alliés durant la première guerre mondiale. Les effets combinés d'une répartition des territoires arabes du Levant entre mandat français (Liban et Syrie) et mandat britannique (Palestine, Irak), puis de l'institution d'un Foyer national juif dont l'emprise fut bientôt limitée à la région ouest du Jourdain, mettent en quelque sorte à part, sur la rive gauche de ce fleuve, les prolongements des collines et des plaines de Syrie au sud de la limite conventionnelle du mandat français. De cette région, Londres croit vite expédient de faire un petit Etat sous sa tutelle.

Bon gré mal gré, les princes hachémites qui avaient aidé les Alliés à rejeter les Ottomans hors de ces territoires arabes et escomptaient pour ceux-ci l'indépendance immédiate, sous leur sceptre, et l'unité, doivent, au moment des règlements de paix, se rallier à ces arrangements et s'accommoder de leurs conséquences.

L'émir Faysal, auquel les Britanniques avaient conféré le premier rôle de la « Révolte dans le désert », bien qu'il fût seulement le troisième fils du chérif Hussein, accède au début de 1920 au trône de Damas. Son royaume arabe recouvre l'ensemble syro-palestinien, comprenant la Transjordanie, à l'exception des régions méridionales de Maan et Akaba, lesquelles appartiennent au royaume du Hedjaz. Mais, à la suite d'un conflit avec les représentants du mandat français, le roi Fayçal doit, en juillet 1920, quitter Damas, pour régner à Bagdad.

En vertu des arrangements internationaux, tandis que la Syrie proprement dite reste sous mandat français, les Britanniques exercent leur contrôle à l'ouest du Jourdain sur la Palestine ; à l'est, sur la Transjordanie. Très vite, ils songent à conférer un statut distinct à cette dernière région, qu'ils excluent de l'application de la promesse Balfour instituant un Foyer national juif en Palestine. La constitution de la Cisjordanie en Etat distinct, sous un prince hachémite, doit leur permettre, à la fois, de faire la transition entre un Irak voué à une grande politique anglo-arabe et une Palestine dévolue à un complexe jeu multicommunautaire, de tenir en lisières les Saoudites, dont la puissance grandit au sud et au sud-est, et de contrarier en Syrie la politique du mandat français en appuyant contre elle les nationalistes locaux.

Un prince hachémite, précisément, apparaît à point nommé en Transjordanie. C'est l'émir Abdallah, le deuxième fils du chérif Hussein, dépêché par celui-ci au secours de son troisième fils : Fayçal. Cependant, Abdallah, venant du Hedjaz à la tête d'un contingent bédouin, arrive seulement fin novembre 1921 ; les Britanniques le dissuadent d'une intervention trop tardive en Syrie, mais se félicitent de le voir sur place et méditent à son intention une offre séduisante. Le 20 mars 1921, Winston Churchill, alors « Colonial Secretary », organise à Jérusalem une conférence au cours de laquelle l'émir Abdallah accepte d'exercer sous tutelle britannique assortie de subventions, et avec un degré suffisant d'autonomie (« self-government), l'autorité sur une Transjordanie désormais bien distincte de la Palestine proprement dite.

La marche vers l'indépendance (1921-1948)

Jusqu'alors, peut-être sous l'influence du colonel Lawrence, qui ne l'appréciait guère, l'émir Abdallah s'était vu écarté des premiers rôles. Et la chance qui lui est offerte au printemps 1921 apparaît encore comme très modeste : il a pour capitale une bourgade, Amman, pour domaine un territoire peu peuplé, en grande partie désertique, pour moyens de gouvernement ceux que le tuteur britannique voudra bien lui accorder. Mais il détient, en sa personne même, des atouts décisifs : sa haute culture arabe assortie d'une éclatante maîtrise de la langue, son intelligence aiguë et fertile en expédients, ses qualités diplomatiques de souplesse, de sens du compromis, de patience, et, enfin, les ressources de son caractère de croyant musulman capable, lorsqu'il estime en jeu la justice et le bien de son peuple, d'une persévérance et d'une fermeté à toute épreuve comme d'une stoïque résignation à tous les sacrifices personnels. En trente ans, il amènera peu à peu à l'indépendance cette marche désertique et il en fera un royaume prospère.

Un mémorandum britannique, approuvé le 16 septembre 1922 par le conseil de la S.D.N., exonère le territoire transjordanien et de l'application de la promesse Balfour relative à l'institution d'un Foyer national juif, et de l'administration mandataire directe instaurée en Palestine. Le haut commissaire britannique à Jérusalem proclame, le 25 mai 1923, l'indépendance de la Transjordanie, c'est-à-dire son établissement en entité étatique à vocation internationale distincte, mais sous réserve du contrôle mandataire qui, dès le 20 février 1928, s'exerce d'ailleurs sous forme contractuelle aux termes d'un traité passé entre Amman et Londres. *Le pays, qui* en 1924 s'est accru des régions de Maan et Akaba, relevant naguère du Hedjaz mais soustraites à l'envahissement de celui-ci par les Saoudites, reçoit le 16 avril 1928 une Constitution, et est doté le 6 août 1939 d'un véritable cabinet ministériel remplaçant l'initial conseil exécutif.

La Transjordanie participe à l'effort de guerre britannique durant le deuxième conflit mondial et, dès les derniers mois de celui-ci, elle agit comme un Etat souverain. Elle adhère, le 7 octobre 1944, au Protocole d'Alexandrie, premier instrument d'union arabe ; elle devient, le 22 mars 1945, l'un des sept Etats fondateurs de la Ligue arabe. Le 22 mars 1946 est signé, à Londres, un traité qui, entérinant l'allégement considérable du contrôle britannique, se substitue à l'acte de 1928. Enfin est conclu, le 15 mars 1948, une sorte de traité d'émancipation qui institue pour vingt ans une alliance politique et militaire entre les deux Etats, la Grande-Bretagne conservant d'ailleurs en Transjordanie l'usage de deux bases aériennes et un droit de transit pour ses troupes. Entre temps, l'émir Abdallah se fait couronner roi, le 25 mai 1946. Il octroie, le 12 juillet 1946, une *nouvelle Constitution.*

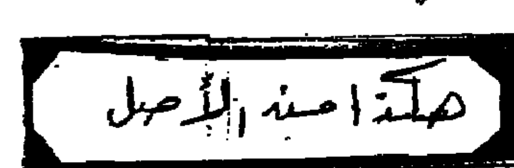
Certes, le traité de 1948 est inégal et la Constitution de 1946 ne fait encore que préparer un régime parlementaire qui interviendra seulement six ans plus tard. Mais le souverain hachémite peut se féliciter d'avoir, sans heurts graves, obtenu une large émancipation assortie d'institutions étatiques. On doit encore lui reconnaître le mérite, partagé par ses conseillers britanniques, d'avoir sagement géré de modestes finances, mis sur pied une armée réduite mais solide, jeté les premières bases d'un développement économique harmonieux.

Parmi les nationalistes arabes, il en est beaucoup pour estimer tardives et insuffisantes ces réalisations et excessive la longue discrétion d'Amman à l'égard de la politique palestinienne de la Grande-Bretagne. Et, si d'aucuns savent gré au souverain hachémite de la ferveur arabe qu'il manifeste, nombreux sont ceux qui craignent que son zèle en faveur d'une « grande Syrie » réponde surtout à des intérêts dynastiques.

Du drame palestinien à l'avènement du roi Hussein (1948-1953)

Mais voici venir, pour le royaume hachémite, les heures tragiques. Le 15 mai 1948, conformément à ses déclarations antérieures, le gouvernement britannique met fin à son mandat sur la Palestine : toutefois les dispositions du partage de ce pays, décidé par la majorité des Nations unies le 29 novembre 1947, ne peuvent entrer en application, car les formations irrégulières sionistes ont d'ores et déjà pris pied dans beaucoup de régions non dévolues à l'Etat juif et en particulier dans Jérusalem. Les Etats arabes voisins décident de réagir par les armes, mais seule la

des Hachémites



des Hachémites à Amman

Transjordanie est en mesure d'accomplir un effort militaire important et décidée à le faire d'emblée ; l'*Arab Legion* enlève la vieille ville de Jérusalem et prend le contrôle de la Samarie et d'une partie de la Judée, tandis que plusieurs centaines de milliers de Palestiniens affluent dans les contrées arabes voisines et, en particulier, outre-Jourdain.

Un congrès arabo-palestinien, qui se réunit en septembre à Jéricho, sur la rive orientale du Jourdain, acclame Abdallah comme *« roi de toute la Palestine »*. Plus tard, le roi Hussein dira : *« Mon grand-père remportait là la plus grande des victoires, celle du cœur »* (2). Les régions palestiniennes que tient l'*Arab Legion* sont alors incorporées dans l'Etat hachémite, qui, dès le mois de décembre 1948, prend le nom de « royaume hachémite de Jordanie ». Pour le roi Hussein *« il ne fait aucun doute que, par cette annexion, le roi Abdallah empêcha cette grande région de la Palestine d'être annexée par Israël »* (2)

Au modeste émirat peuplé de quelque quatre cent mille cultivateurs et nomades, dont une habile politique bédouine et quelques moyens de police suffisaient à maîtriser les problèmes, se substitue ainsi un Etat oriental moderne. Parmi ses un million cinq cent mille habitants figurent nombre de citadins, et plus de cinq cent mille réfugiés palestiniens, auxquels est accordée la nationalité jordanienne. Les problèmes du royaume changent d'échelle et de nature ; toutes les passions du monde arabe s'y répandent et s'y exaspèrent. Les nationalistes palestiniens, dont beaucoup réprouvent la réunion de la « rive droite » à l'ancienne Transjordanie, entretiennent l'agitation à Amman. Un complot est découvert durant l'été 1950.

Le roi Abdallah estime alors qu'il convient d'instaurer enfin un régime parlementaire qui donnera au peuple une possibilité régulière d'expression, et rendra le gouvernement responsable devant la nation. Des élections sont prévues pour août 1951 afin de préparer cette réforme, mais le roi Adballah ne les verra pas se dérouler : en effet, le 20 juillet 1951, sur le seuil de la mosquée Al Aqsa de Jérusalem, il est assassiné à l'instigation de Palestiniens de l' « Association de la lutte sacrée » ; parmi les suspects condamnés à mort et exécutés comme organisateurs du crime figurera un neveu du grand mufti de Jérusalem, Hadj Amine al Husseini.

Le fils aîné du défunt, Talal, d'ailleurs malade, est alors absent du royaume : le puîné, Naïef, fait fonction de régent. Talal est cependant proclamé roi le 5 septembre 1951, et son fils Hussein, âgé de seize ans et qui s'est comporté avec un grand courage lors de l'assassinat de son grand-père, est désigné comme prince héritier.

Le roi Talal approuve, le 8 janvier 1952, l'amendement à la Constitution, projeté par son père, qui institue le régime parlementaire ; mais son état de santé empire, et le 11 août un vote unanime du Parlement met fin à son règne et déclare roi son fils Hussein, au nom duquel un conseil de régen agira jusqu'au 2 mai 1953 date de sa majorité.

Les problèmes arabes (1953-1967)

Bénéficiaire de l excellente éducation britanniqu de Harrow et de Sandhurst, mais formé surtout par les le ns morales et politiques de son grand-père Abdallah, objet de sa vive admiration, le roi Hussein s'adonne d'emblée à la tâche avec beaucoup de sérieux et d'énergie. A plusieurs reprises, pour l'opinion arabe et internationale, il s'expliqu sur ses vues politiques (3). Il estime, entre autres, que le nationalisme arabe ne peut qu'être l'ennemi du communisme ; le monde arabe ne saurait donc être neutre entre Est et Ouest, même si le « monde libre » l'a souvent desservi. L'unité arabe est évidemment nécessaire, mais il convient qu'elle concerne en premier lieu la culture, l'économie et la défense, éventuellement ensuite la politique : d'abord devraient s'associer volontairement et graduellement les pays inclus dans *« les quatre unités naturelles du monde arabe : croissant fertile, péninsule arabe, vallée du Nil et le Maghreb »*, grâce à une Ligue arabe active et respectée, dans laquelle soit éliminé tout danger de domination. Ce serait u pas *« vers le but grandiose d'une nation arabe »*.

Lorsqu'il commence de régner à Amman, le jeune souverain s'efforce d'être en bons termes avec les dirigeants de tous les Etats arabes voisins. Mais bientôt Gamal Abdel Nasser accède au pouvoir en Egypte et, remarque le roi Hussein, *« ma propre conception du nationalisme arabe est toute différente de celle que je crois voir chez le président Nasser. (...) Le nationalisme arabe ne peut survivre qu'à la condition d'une complète égalité entre les Etats qui se réclament de lui. (...) Mais Nasser pense que le nationalisme arabe ne peut que s'identifier à une flambée particulière d'unité politique »*. Le nouvel élan procuré par le nassérisme aux sentiments nationalistes arabes aura souvent ses répercussions dans l'opinion jordanienne, mais le roi Hussein ne se laissera pas écarter de la ligne qu'il a définie.

Après avoir fait face, fin 1955, à l'agitation populaire contre une éventuelle accession de la Jordanie au pacte de Bagdad, le jeune souverain affirme la souveraineté jordanienne et la liberté de ses choix stratégiques en congédiant avec éclat le 2 mars 1956, le fameux Glubb Pacha, chef de ses forces armées. Durant la crise de Suez, à l'automne 1956, la Jordanie soutient l'Egypte ; la Grande-Bretagne s'abstient d'utiliser ses bases locales, le roi croit cependant nécessaire d'obtenir de Londres, le 13 mars 1957, l'abrogation du traité de 1948 et le départ des militaires britanniques : quelques semaines plus tard, il congédie le cabinet de M. Soliman Naboulsi, un nationaliste pro-nassérien tenu pour procommuniste, que le jeu des institutions avait mis en place l'automne précédent ; c'est l'armée qui lui permet alors de réprimer émeutes et complots

Durant les mois qui suivent, les relations de la Jordanie avec la Syrie et avec l'Egypte se détériorent. Au début de 1958, la conjonction de ces deux Etats sous l'autorité de Nasser, pour former la République arabe unie, entraîne une immédiate riposte hachémite : le 14 février 1958, le roi Hussein conclut l'Union arabe, avec son cousin Fayçal II, de peu son aîné, qui règne sur l'Irak : les deux Etats restent distincts, Amman et Bagdad alternant dans le rôle de capitale du nouvel *« Etat associé »*, que dirige Fayçal II. Hussein, son suppléant, l'avertit vainement des dangers révolutionnaires qui le menacent : mais lorsque, en effet, le 14 juillet suivant, Fayçal est tué et la république proclamée à Bagdad, le roi de Jordanie constate que son pays, entièrement bloqué par ses voisins, non seulement ne peut agir en Irak, mais se trouve lui-même menacé : il demande aide à l'Occident. Des parachutistes britanniques sont largués, le 16 juillet, près d'Amman.

Complots, émeutes, tentatives d'empoisonnement et même d'arraisonnement en vol : durant des années, le roi Hussein, dans des conditions souvent dramatiques, déjoue toutes les embûches. Mais en juin 1967 il subit sa plus douloureuse épreuve : la guerre de six jours, d'où son pays sort vaincu. Celle-ci est suivie par sa confrontation avec les « fedayin » de M. Yasser Arafat, qui lui vaut l'inimitié de plusieurs pays arabes

Il faudra plusieurs années au roi Hussein pour rétablir, peu à peu, les relations de l'Etat jordanien avec l'ensemble du monde arabe. Le 15 mai 1972, il reprend cependant l'initiative en publiant un plan de règlement palestinien : un Royaume arabe uni réunirait une région jordanienne, ayant pour chef-lieu Amman qui serait également capitale fédérale, et une région palestinienne ayant pour chef-lieu Jérusalem. Enfin, lors du « sommet » arabe tenu à Rabat en octobre 1974, le souverain jordanien accepte de reconnaître l'Organisation de libération de la Palestine comme seul représentant du peuple palestinien.

Renonçant, au profit d'un future Palestine ressuscitée, à la Cisjordanie encore occupée par Israël, le roi Hussein entend cependant continuer à servir, selon ses conceptions, la cause arabe, en jouant un rôle dans les futures négociations de paix. Et, de concert avec le président Hafez al Assad, il réalise le 22 août 1975 une réconciliation jordano-syrienne, conçue pour conduire progressivement les deux pays à l'unité. Ainsi, après maintes dramatiques traverses, s'affirme derechef la continuité de l'effort hachémite pour la Palestine et pour l'arabisme unitaire.

PIERRE RONDOT.

(1) Hussein de Jordanie, *Mon métier de roi*, propos recueillis par Freidoune Sahebjam, Robert Laffont, 1975, p. 231.
(2) *Ibid*, p. 101.
(3) Voir en particulier : Hussein de Jordanie, *Il est difficile d'être roi*, Buchet-Chastel, 1962, pp. 92-100. Ces vues sont moins complètement exposées dans la version nouvelle, citée ci-dessus, des Mémoires du souverain.



JORDANIE 1952-1977

Un jeu diplomatique serré

(Suite de la page 5.)

Lors d'un entretien accordé, en mai 1977 à l'A.F.P., le souverain hachémite déplore que les pays arabes n'accordent pas un effort suffisant à leur préparation militaire pour faire face à Israël : *« J'ai constamment invité les frères arabes à renforcer leur coordination et à édifier une force qui nous permette d'égaler Israël sur le plan militaire. Je regrette de dire que mes appels, dans les meilleurs cas, n'ont suscité que des réactions mitigées. »*

Depuis que le roi Hussein se voit réinvesti d'une nouvelle responsabilité dans le processus de paix au Proche-Orient, autant par les pays arabes que par les grandes puissances et, plus récemment, l'Union soviétique, il ne cache pas à ses divers interlocuteurs son inquiétude. « *J'ai le pénible sentiment que le gouvernement israélien n'envisage pas de négocier sérieusement une paix fondée sur la restitution des territoires conquis en 1967. (...) Ceux qui font croire à l'opinion arabe que la paix pourrait être établie en 1977 jouent avec le feu. L'ampleur de l'explosion risque d'être à la mesure des espoirs infondés qu'on aura suscités* », déclare-t-il en avril 1977 à Eric Rouleau.

La victoire du Likoud aux élection israéliennes le 17 mai 1977 et les premières déclarations de M. Begin donnent le sentiment au gouvernement jordanien qu'Israël ne ferait aucune concession et ne négocierait jamais son retrait des territoires arabes occupés. Si pour Israël la constitution d'un Etat palestinien indépendant sur la rive ouest du Jourdain parait inconcevable, une formule de confédération jordano-palestinienne n'est plus rejetée. Le roi Hussein s'efforce de préserver en Cisjordanie auprès des notables palestiniens une certaine influence en octroyant une aide à plusieurs communautés. L'attitude du cheik Jaabari, l'ancien maire d'Hébron, est à cet égard significative. Mais cette politique ne remet pas en question, aux yeux du roi, les décisions du « sommet » de Rabat et le *« droit sacré des Palestiniens à l'autodétermination »*.

La monarchie hachémite, persuadée qu'Amman se trouve aujourd'hui plus qu'hier au centre du conflit israélo-arabe, n'entend pas ignorer les Palestiniens des territoires occupés qui pourraient, tôt ou tard, faire cause commune avec ceux de Jordanie pour prendre en main, ensemble, leur destin.

L'apparente fragilité du royaume hachémite a imposé au roi Hussein de se constituer rapidement un réseau de relations internationales diversifié. Dans ce domaine, rares sont les pays arabes qui pourraient se prévaloir de liens aussi étroits avec les Etats-Unis. Ainsi, l'isolement du régime consécutif à la crise de 1970 est en grande partie contrebalancé par le soutien américain. Après la guerre d'octobre, le roi se montre un ardent défenseur de l'action diplomatique de M. Kissinger, et manifeste par la même occasion sa volonté de ne pas être tenu éloigné des négociations. De son côté, Washington n'omet jamais, suivant les besoins, de faire pression sur Israël pour qu'il ménage la position du roi Hussein. La qualité des rapports a été confirmée lors de la première rencontre entre le roi Hussein et le président Carter en avril dernier. Les déclarations de celui-ci concernant la constitution d'un « homeland » palestinien avait suscité en leur temps quelque inquiétude à Amman, où l'on craignait que celle-ci ne se fasse au détriment de la couronne hachémite. Depuis, la décision prise de livrer des fusées Hawk et l'identité de vues sur les perspectives d'un règlement négocié, en jouant à fond la « carte jordanienne », ont clarifié la situation. Les récentes divulgations concernant des versements opérés par la CIA au roi Hussein comme l'annonce de la découverte d'un complot fomenté par cette organisation pour renverser la monarchie n'ont pas compromis cette entente.

Le 17 juin 1976, le souverain hachémite se rend à Moscou. C'est son deuxième voyage depuis 1967. Si l'on évoque une possible livraison d'armes soviétiques — de façon à adapter la défense jordanienne au système syrien — les conversations les plus importantes concernent l'établissement d'une *« paix juste et durable non par des mesures partielles, mais par un règlement général »*. Les dirigeants soviétiques n'omettent pas de rappeler à cette occasion que *« le problème du Proche-Orient ne peut trouver une solution au détriment des intérêts des Palestiniens »*. L'avertissement est net. Mais, surtout, en recevant officiellement le chef de l'Etat jordanien à Moscou, M. Brejnev reconnait à la Jordanie, pays du champ de bataille, un rôle à tenir dans les négociations de paix.

La puissance financière de l'Arabie Saoudite et le caractère monarchique des régimes, réconciliés en 1951, ont institué entre les deux pays une coopération amicale. Déjà à partir de 1972, à la demande du roi Fayçal et du sultan Kabous, le roi Hussein assure une participation arabe à la réduction de la rébellion du Dhofar, dans le sultanat d'Oman. La livraison de trente et un avions Hawker-Hunter et l'envoi d'un contingent militaire et de spécialistes en sécurité contribuent grandement à l'extinction du mouvement révolutionnaire en 1975. La Jordanie, grâce à cette intervention limitée, ne laisse pas à l'Iran, également intervenu et qui se pose en rival de l'Arabie Saoudite dans le Golfe, l'exclusivité d'un engagement militaire dans un pays arabe. En 1977, c'est *Ryad qui accepte de financer pour* 540 millions de dollars l'achat de fusées Hawks et enlève ainsi à Amman la tentation de se fournir en Union soviétique. Attentif au développement du processus d'unification syro-jordanien, le roi Khaled parait aujourd'hui décidé à en limiter l'ampleur. Le roi Hussein, qui mesure l'influence de Ryad sur les Palestiniens et le poids que pèse en 1977 la diplomatie saoudite, reste soucieux de ménager son puissant voisin.

Les mêmes considérations de prudence poussent le souverain hachémite à renouer avec l'Egypte : amorcée durant la conférence arabe du Caire d'octobre 1976, la réconciliation est effective lors de la visite du roi au président Sadate, en janvier 1977. L'adhésion de la Jordanie *au « commandement politique* unifié », créé en décembre 1976 par les chefs d'Etat de Syrie et d'Egypte, est étudiée à cette occasion.

Ainsi, avec obstination et non sans courage, le roi Hussein, en insérant la Jordanie dans un réseau complexe d'alliances et d'amitiés, entend bien préserver l'existence de son royaume. Mais sera-t-il assez puissant pour lui garder une réelle indépendance ou une place honorable dans un ensemble régional qui pourrait se *constituer ?*

PHILIPPE RONDOT.

L'AMORCE D'UNE FRUCTUEUSE COOPÉRATION AVEC LA FRANCE

En quittant l'Elysée après un entretien avec le président Giscard d'Estaing lors d'un séjour *privé* effectué en avril 1975, le roi Hussein de Jordanie déclarait : *« Je suis certain que cette visite ouvrira les portes à une coopération mutuelle plus étroite. »* Deux ans après cette affirmation, les relations entre la France et la Jordanie, malgré leur qualité, n'ont pas abouti aux espérances que l'on avait exprimées de part et d'autre

Sur le plan politique, les positions officielles françaises connues en ce qui concerne les Palestiniens et leur droit à retrouver une patrie ne peuvent contrarier *le souverain hachémite qui*, depuis le « sommet » de Rabat de 1974, a sensiblement modifié son attitude à l'égard de l'O.L.P. Le roi Hussein, qui avait rencontré jadis à plusieurs reprises le général de Gaulle, ne sous-estime pas *l'influence* que pourrait avoir la France dans un règlement global de la crise au Proche-Orient : *« La France a un rôle très important à jouer, compte tenu de sa position en Europe et de ses intérêts dans le problème de notre région actuellement en crise. La France est un pays qui a toujours défendu des principes élevés et elle peut apporter la contribution la meilleure pour atteindre une paix juste et durable »* (1.)

Dans le domaine économique, l'on constate entre 1971 et 1974 un accroissement de 60 % des échanges, mais ceux-ci ne représentent que 4 % des importations du royaume en 1976. Les exportations, quant à elles, sont encore négligeables. Les premières tentatives de coopération remontent à l'année 1965 lorsqu'un accord d'assistance est signé entre les deux pays concernant une assistance technique dans le domaine *de l'agriculture. Un comité* franco-jordanien d'experts prépare alors un programme de projets dans les secteurs de la géologie et de l'irrigation. En juin 1974, un agrément est conclu entre le Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.) et le département jordanien des ressources naturelles pour l'exploitation du cuivre. En mars 1975, une étude est engagée dans le but de lancer une industrie d'engrais ; Rhône-Poulenc s'intéresse à la construction d'une usine pour la production d'acide phosphorique. Depuis, un consortium français conduit par la société Spie-Batignolles est bien placé pour monter l'usine d'en*grais phosphatés* d'Akaba, *dont le* prix s'élève à 1 milliard de francs et fera l'objet d'un prêt de la part de la France.

En visite à Paris en juin 1976, le prince héritier de Jordanie, Hassan, frère du roi Hussein et qui manie avec une grande aisance la langue française, annonçait à Roland Delcour (2) : *« Nous avons beaucoup à offrir aux industriels français. Nous allons, en effet, coopérer avec l'Institut géographique national (I.G.N.) pour établir le bilan de nos ressources fondamentales : les eaux, notamment thermales, les phosphates, les différents minerais, le cuivre, le pétrole éventuellement... Lors de la récente conférence économique qui s'est tenue à Amman pour préparer notre plan quinquennal 1976-1980, nos interlocuteurs français ont été étonnés de l'ampleur de nos projets. »*

Les Jordaniens suggèrent aussi que la France s'intéresse à la recherche et à l'exploitation du cuivre, du kaolin, du manganèse et aux projets d'électrification du sud de la Jordanie, dont la réalisation est inscrite dans le plan *de développement quinquennal.* Ils pensent également que les industries locales qui pourraient en naître sont susceptibles de retenir l'attention de nos industriels.

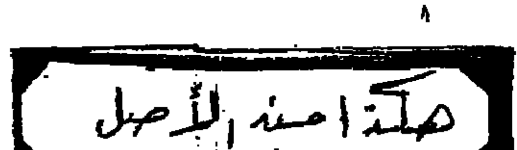
En ce qui concerne la coopération scientifique et culturelle, l'on est entré désormais dans le domaine des réalités. Déjà, une cinquantaine de Jordaniens bénéficient de l'expérience française dans la science géographique et suivent actuellement des stages de formation qui feront d'eux les futurs tehcniciens du Centre géographique de Jordanie. L'I.G.N., dans le même secteur, a obtenu l'exclusivité des travaux cartographiques du royaume pour une *durée de cinq ans. Ces échanges* ont développé l'enseignement de la langue française et le rayonnement de notre culture. Il faut d'ailleurs noter à cette occasion l'apport certain des réfugiés palestiniens (75 % de la population active), *dont beaucoup ont suivi* l'enseignement du français dans les écoles religieuses de Jérusalem et de Jaffa. Aujourd'hui, plus de douze mille jeunes sont initiés à notre langue tandis que le centre culturel français d'Amman reçoit quelque cinq cents élèves.

Malgré ces résultats appréciables, le champ est ouvert à une coopération plus dynamique dans tous les secteurs de la vie économique ou culturelle de la *Jordanie. La place du royaume* hachémite dans un grand ensemble régional, tel qu'il semble se dessiner dans l'évolution politique du monde arabe, doit encourager la France à développer des liens qualifiés de part et d'autre de particulièrement amicaux.

Ph. P.

(1) Déclaration faite à Paris en avril 1975.
(2) Entretien paru dans *le Monde* du 9 juin 1976.

Une économie en p





Une économie en pleine expansion

L'ÉCONOMIE jordanienne est une des rares économies dans le monde à avoir subi autant de secousses en l'espace d'une décennie. La guerre de 1967 priva le pays de deux ressources vitales : les terres agricoles les plus fertiles de la Cisjordanie et le tourisme jadis prospère grâce aux Lieux saints. Ramenée à ses frontières d'avant la guerre israélo-arabe de 1948, la Transjordanie n'est plus qu'un territoire de 90 000 km2 désertique à plus de 87 % et abritant deux millions d'habitants. L'économie jordanienne a été durement affectée en 1970 par les affrontements sanglants entre l'armée et les Palestiniens. La guerre d'octobre 1973, suivie de la hausse du prix du pétrole, a ralenti l'essor économique. Cependant, plusieurs facteurs internes et externes ont contribué à relancer le développement depuis 1974 : la hausse du prix du phosphate en 1973-74, la réouverture du canal de Suez le 5 juin 1975, la fermeture de la place et du port de Beyrouth, la coopération avec la Syrie, la politique des « ponts ouverts » avec les territoires occupés par Israël, etc., etc.

L'économie jordanienne repose essentiellement sur l'exploitation du phosphate. Le royaume occupe le rang du dixième producteur et du sixième exportateur mondial. Les réserves sont estimées à plus d'un milliard de tonnes, dont 300 millions déjà confirmés. Les gisements sont, pour la plupart, à ciel ouvert, ce qui rend leur extraction la moins coûteuse du monde. L'exploitation se fait sous le contrôle de la compagnie nationale « Jordan phosphates Mines Compagny Ltd », dont le capital a été porté récemment à deux milliards de dinars jordaniens. Selon les chiffres du P.D.G. de la compagnie Thabet El Taher, la production serait passée de 709 000 tonnes en 1972, à 1 100 000 tonnes en 1973, à 1 700 000 en 1974, à 2 800 000 en 1975 et 5 millions en 1976.

Les prix de leur côté ont subi une flambée comparable à celle du pétrole. La tonne est passée de 10 à 14 dollars avant 1973 à 36 à 42 dollars après 1973 et à 63 dollars depuis le 1er juillet 1974.

Le phosphate constitue à lui seul près de la moitié des exportations jordaniennes depuis 1974. L'exportation se fait surtout par le port d'Akaba sur la mer Rouge. Une partie est acheminée par camions vers Beyrouth et Lattaquié. La réouverture du canal de Suez a permis de reprendre les exportations à destination de l'Europe. La principale mine, Al Hassa, est reliée au port par une voie ferrée récemment construite par la firme britannique Anderson et la firme française Chatelet. Un complexe d'engrais chimiques d'un coût de 120 millions de dollars est en cours de construction à Akaba. Il devrait assurer 5,5 millions de dinars jordaniens de revenus annuels. Les acheteurs traditionnels du phosphate jordanien sont l'Inde, le Japon, la Turquie et le Liban. D'autres clients sont apparus sur le marché depuis 1973, l'Iran, la Malaisie et la Corée du Sud.

Le port d'Akaba, sur la mer Rouge, est le seul dont dispose le pays. C'est essentiellement un port d'exportation (95 % du phosphate) et de réexportation. Son activité s'est beaucoup accrue depuis 1973 pour subvenir à la hausse des importations des pays pétroliers voisins (Arabie Saoudite, Irak, Iran) survenue après le relèvement du prix du pétrole. La fermeture du port de Beyrouth pendant la guerre civile et l'ouverture du canal de Suez ont contribué à cette reprise. La capacité d'exportation du port devra aller de pair avec celle de l'extraction du phosphate. Un million de tonnes de phosphate brut seront travaillées sur place, à Akaba, dans l'usine en cours de construction. Cent vingt kilomètres de voies ferrées relient le port à Daraa en Syrie et des routes en bon état le relient à Damas et à Bagdad. Akaba dispose d'une zone franche qui attire une main-d'œuvre abondante. L'aéroport, construit récemment, est le second après celui de la capitale ; un troisième sera inauguré prochainement à 25 kilomètres au sud d'Amman.

Une seule raffinerie de pétrole opère à Zarka, à 25 kilomètres d'Amman. Elle est la propriété de la Compagnie jordanienne de raffinage au sein de laquelle le gouvernement détient 50 % des intérêts. Construite par Snom-Progretti — du groupe ENI — elle débuta sa production en octobre 1960 avec une capacité initiale de 7 000 barils/jour, portée à 15 000 barils/jour en 1970. La compagnie Universal Oil products entreprend actuellement l'élargissement de la raffinerie, afin d'atteindre la capacité de 60 000 barils/jour. La production de la raffinerie est passée de 675 519 tonnes en 1973 à 750 585 tonnes en 1974, accusant un accroissement annuel de 11 %. La majeure partie est exportée vers la Syrie.

Une agriculture insuffisante

Depuis 1975, le gouvernement a relancé ses efforts pour l'exploration du pétrole. Le 7 avril de la même année, un accord d'une durée de trente ans a été signé avec la firme américaine Filon Exploration Corporation couvrant une superficie de 8 400 km2.

Quant aux redevances perçues par l'Etat de la part des sociétés pétrolières, elles ont accusé une forte baisse ces dernières années, à cause de la conjoncture politique qui prévaut dans la région. Elles sont tombées de 3,39 millions de dinars jordaniens en 1973, à 1,16 million en 1974.

Dans le domaine pétrochimique, la firme américaine Agrico Chemical Company entreprend depuis janvier 1975 la réalisation d'un complexe d'une capacité de 600 000 tonnes/an, près d'Akaba, pour la production de l'acide phosphorique. Le projet sera terminé en 1978.

Amputée de la Cisjordanie, l'agriculture ne dispose que de surfaces limitées arrosées par le Jourdain et le Yarmouk. La production agricole est tombée de 46 millions de dinars en 1966 à 18,33 millions après 1973. La région la plus fertile se trouve dans la vallée du Ghor au nord-ouest du pays, et s'étend sur près de 3t ‾ 000 dounoums où prédominent les cultures maraîchères.

En dehors du Ghor, il existe en Jordanie 6 522 094 dounoums de surface cultivable, dont la moitié seulement est exploitée. La production agricole ne couvre que la moitié des besoins du marché intérieur. La Jordanie reste tributaire de l'étranger pour ses besoins alimentaires. Les premiers clients et fournisseurs en produits agricoles sont les pays arabes, suivis des Etats-Unis, qui fournissent le blé.

Le gouvernement porte un intérêt particulier aux problèmes de l'irrigation. Moins de 4 % des superficies cultivées sont irriguées. Deux grands projets sont en cours de réalisation pour subvenir à ce manque : l'aménagement de la rivière Zarka, et le canal du Ghor oriental creusé dans la vallée et qui longe le bassin du Jourdain du nord au sud sur 120 kilomètres. 25 millions de dinars ont été consacrés à ce projet qui permettra l'irrigation de 111 000 dounoums.

Le plan quinquennal

La balance commerciale jordanienne est constamment déficitaire. Les chiffres de 1974 montrent que les importations s'élevaient à 156,5 millions de dinars répartis de la manière suivante : 27,2 % des produits alimentaires, 26,1 % des biens d'équipement, et 19,2 % des matières brutes. Les principaux fournisseurs sont par ordre d'importance : les pays de la C.E.E. (29,2 %), les pays arabes (16,9 %), les Etats-Unis (11,2 %) et les pays socialistes (9,1 %). Pour la même année 1974, le déficit de la balance commerciale a atteint 105,93 millions de dinars. Les transferts ont permis d'équilibrer la balance des comptes courants grâce à une entrée nette de près de 90 millions de dinars, dont la majeure partie provenait des transferts gouvernementaux en provenance des pays arabes (55,2 %), des Etats-Unis (30 %) et de l'UN.R.W.A. (10,5 %).

Les statistiques de 1976 révèlent une nette amélioration. La production industrielle s'est accrue de 25 %, tandis que les revenus de l'exportation ont augmenté de 40 % entre janvier et août de la même année. Le secteur privé continue à jouer un rôle dominant surtout sur le plan bancaire, car les douze banques commerciales du pays lui appartiennent (dont cinq banques occidentales et quatre arabes).

Au plan triennal qui a été réalisé en bonne partie entre 1973 et 1975, avec pour but de « reconstruire » l'économie, et de réaliser une croissance annuelle de 8 %, a succédé le plan quinquennal 1976-1980. Ce dernier fut au centre des débats qui se sont déroulés récemment à Amman avec la participation d'une centaine d'experts étrangers invités par l'émir Hassan, frère du roi, et artisan de la nouvelle politique économique.

Ce nouveau plan prévoit des investissements de l'ordre de 765 millions de dinars répartis presque à égalité entre les secteurs public (49,9 %) et privé (5^1 %). Il attribue 580 millions 400 000 dinars, soit 75,8 % du total, aux projets de développement économique, tandis que les 24,2 % restant vont aux projets à caractère social. Au terme de ce plan, la production intérieure brute (P.I.B.) devra passer de 290 millions de dinars à 508 millions de dinars, en réalisant un accroissement de 75 % en l'espace de cinq ans, soit un taux de croissance annuel de 11,9 %. Tous les pays sont conviés à apporter leur soutien, y compris l'U.R.S.S.

Grâce à l'exploitation des phosphates d'Al Hassa, la part de l'industrie dans le P.I.B. passera de 15,6 % à 28,3 %. Dans le domaine agricole, une attention particulière sera accordée à la mise en valeur de la vallée du Jourdain et de la région du Ghor.

Quant au secteur des services, son accroissement total ne dépassera pas 51,1 % contre 161 % pour le secteur productif. La plus grande érosion sera ressentie au niveau de deux branches : l'administration et la défense. Leur part tombera respectivement de 19 % à 15,3 % pour la première et à 15,2 % pour la seconde. Au terme du plan, le déficit de la balance commerciale devra tomber de 153 millions de dinars en 1975 à 131 millions de dinars en 1980, ce qui équivaut à une baisse de 16,8 %.

Le secteur des « industries et mines » figure en tête des préoccupations des planificateurs. Il lui sera alloué 229,12 millions de dinars, répartis dans leur majorité sur les projets suivants :

— 61 millions de dinars pour la construction d'une usine d'engrais chimiques à Akaba, par la firme américaine Agrico ;

— 39 millions de dinars pour l'expansion de la raffinerie de Zarka, dont la capacité devra être portée de 1 million de tonnes par an en 1975, à 3,5 millions de tonnes en 1979. Le projet a déjà été confié à une firme roumaine ;

— 25 millions de dinars pour la construction d'un complexe d'extraction de potasse dans la région de la mer Morte. La phase finale du projet ne sera atteinte qu'en 1982, et son coût total s'élèvera à 45 millions. Sa capacité sera de l'ordre de 1 million de tonnes par an de chlorure de potassium ;

— 24 millions de dinars pour améliorer la production du phosphate, qui devra passer de 3,5 millions de tonnes par an en 1976 à 7 millions de tonnes en 1980. Les exportations devraient rapporter au pays près de 100 millions de dinars par an, contre 21 millions en 1975, soit 75 % des exportations totales du pays ;

— 21,3 millions de dinars pour l'implantation d'une cimenterie dans le sud ;

— 5 millions de dinars pour la construction d'une usine de traitement du minerai de cuivre ;

— 4,63 millions de dinars pour la recherche du pétrole et du gaz naturel ;

— 35 millions de dinars seront alloués aux projets industriels du secteur privé, orientés essentiellement vers le textile, l'alimentation et les produits de consommation courante.

La coopération avec la Syrie

Quant au secteur irrigation et agriculture, il recevra 137,4 millions de dinars, dont 97,4 millions pour les projets d'irrigation (le seul barrage de Maqarria sur le Yarmouk coûtera près de 25 millions de dinars).

Les allocations réservées au secteur transports s'élèveront à 119,9 millions de dinars, tandis que le tourisme n'aura droit qu'à 24,4 millions, et l'électricité à 42,8 millions.

En ce qui concerne les projets de développement social, la priorité est donnée au secteur logements et bâtiments publics (84,04 millions), suivi par l'éducation (34,59 millions), la santé (9,4) et la formation professionnelle et technique (3,8).

L'aspect le plus important peut-être de l'expansion économique actuelle en Jordanie est fourni par la coopération croissante avec la Syrie. Une haute commission de coordination supervise la réalisation des projets communs à tous les niveaux. Un comité mixte a préparé plusieurs projets industriels : une usine d'aluminium profilé à Lattaquié, une usine de ciment en Jordanie, une usine mixte d'habillement, de pneus, de briques, de carreaux de céramique, etc.

Les deux parties ont d'ailleurs décidé de coordonner leurs industries chimiques et textiles et sont d'accord sur le principe de l'intégration économique, qui s'étendrait à l'agriculture, l'industrie, les transports, les communications, l'énergie électrique, le tourisme, les douanes et les finances.

Les taxes douanières sont d'ores et déjà unifiées par rapport aux matières premières. Une société d'investissement mixte est en cours de création avec un capital de 62,5 millions de dollars en vue de la production de pneus, de câbles électriques et de téléphones.

La commission bilatérale a décidé, d'autre part, que chaque projet devrait avoir un capital minimum de 17 millions de dollars. Une zone franche de 4 000 km2 sera implantée des deux côtés de la frontière. Des projets communs concernant les réseaux d'énergie sont en cours de réalisation. Une autoroute ainsi qu'une ligne de chemin de fer relieront les deux pays et un réseau commun de télécommunications sera mis en place.

A n'en pas douter, une expérience unique dans les annales du monde arabe est en voie de réalisation. Pour la Jordanie, elle contribuera à accélérer la réalisation du plan quinquennal. L'économie jordanienne pourrait peut-être alors compenser, dans une large mesure, la perte de la Cisjordanie.

Deux dangers restent cependant à juguler : des troubles politiques qui menacent de secouer la région et l'inflation galopante qui suscite une forte polarisation sociale.

GEORGES EL RASSY.





ENTRE ROME ET LA MECQUE

QUI se souvient encore qu'un Jordanien avant la lettre, Philippe l'Arabe, gouverna le monde de 244 à 249 et présida, en sa qualité d'empereur, les festivités du millénaire de Rome ? Avant d'être érigée en province romaine, la Jordanie antique avait été l'Arabie Pétrée, royaume de marchands amateurs d'art et de bonne vie, les Nabatéens, Carthaginois de la mer Rouge. C'est peut-être l'idylle d'un dignitaire nabatéen avec la sœur d'Hérode le Grand, roi de Judée, *qui incita ce dernier, scandalisé, à envahir la future* Jordanie. Mais l'histoire vengea « *les amants du Jourdain* » puisque Hérode Antipas, frère et successeur d'Hérode le Grand, épousa la fille d'Arétas IV, prince de Pétra. Aujourd'hui le jubilé d'argent d'Hussein de Jordanie est l'occasion de ressusciter, *in situ*, les riches heures d'une reine nabatéenne à travers la voix et le visage uniques de Fairouz, la seule chanteuse arabe capable, peut-être, de faire un jour oublier *Oum Kalsoum.*

Amman, sage capitale d'un royaume industrieux, n'a pas toujours eu cet air de vierge aux yeux baissés. C'est sous ses murailles que David, fou de Bethsabée, envoya mourir le mari de celle-ci, Urie. Salomon naquit de cet assassinat passionnel. Amman, qui en ce temps-là s'appelait Rabbath-Ammon, avait alors pour gri-gri le lit de fer du géant Og. Plus tard, le pharaon grec d'Egypte Ptolémée-Philadelphe aima *assez la cité ammonite pour en faire la première* Philadelphie. Celle-ci eut pour déesse protectrice Tyché, belle femme coiffée d'un château crénelé à la manière dont Marie-Antoinette se mettait une caravelle dans les cheveux.

Les Omeyyades, bâtisseurs épicuriens

Avec les Arabes, Philadelphie devait reprendre son ancien nom, qu'elle porte toujours. Si Rome avait fait de sa possession sur le Jourdain l'un des points forts du limes de son empire, face à une *Arabia felix que les légions n'aperçurent qu'en mourant de soif* dans les sables, les conquérants venus de La Mecque eurent des fils, bâtisseurs épicuriens, qui firent de la province d'Amman « *la Touraine de l'Orient* ». Châteaux d'hiver, palais d'été, garçonnières du désert, pavillons de chasse, kiosques aériens, bains aux peintures sacrilèges, virent passer les dynasties omeyyades dans un éblouissement qui, au Levant, finit dans le sang, avant d'aller, au couchant, irradier l'Andalousie. Les Croisés redonnérent à la principauté jordanienne une allure plus martiale.

Cette existence contrastée a ponctué de traces rocailles et collines, des rivages d'Aqaba à ceux du lac de Tibériade. La Bible même a certaines de ses pages écrites sur la terre brune du royaume hachémite. C'est à Zoar, sur la mer Morte, que Loth et ses filles se réfugièrent après l'embrasement de *Sodome. Des pentes du mont Nebo, là où gisent* aujourd'hui les vestiges d'un couvent byzantin, Moïse aperçut la Terre promise dans laquelle il n'entra jamais. Aujourd'hui les jeunes Palestiniens escaladent ce djebel pour voir une patrie qu'ils n'ont pas connue.

Sur le Jourdain, aux abords de Karamé, Jésus fut baptisé par saint Jean-Baptiste, et, dans la forteresse de Macheronte, la moderne Makaur, le précurseur du Messie fut décapité sur un caprice d'Hérodiade. En perdant Jérusalem et Bethléhem, la Jordanie n'a pas cessé d'être Terre Sainte.

Une étrange défilé sous des voûtes millénaires

Amman cache quelque belles vieilleries dans les pans d'un habit résolument contemporain. Après des siècles étincelants suivie de siècles d'oubli, la capitale des Ammonites était devenue il y a cent ans un village où la Sublime Porte installait des Circassiens *musulmans — leur descendance compose* aujourd'hui la garde tcherkesse des Hachémites — fuyant la colonisation russe. Protégée par sa déshérence, choyée par les archéologues de ce siècle, Amman offre aujourd'hui, au milieu de ses villas modernes, la surprise d'un nymphée antique, d'une citadelle islamique assise sur un temple de Zeus et d'un amphithéâtre de quatre mille places don des Antonins à l'Arabie romaine.

Dans les anciennes resserres de ce monument, Sâadia El Jabri Tall, une femme comme on n'en fait plus, venue d'Alep avec son français style couvent des Oiseaux et des manières pleines de simplicité, donc de dignité, apprises par un père qui servit les derniers sultans à Constantinople, a créé envers et contre tout un musée des arts populaires jordaniens où aucun objet n'est de qualité seconde. Certains jours privilégiés, une flûte bédouine annonce sous les voûtes millénaires un étrange défilé de mode ; de jeunes Jordaniennes ont revêtu les robes de leurs aïeules : cotonnades tête-de-nègre brodées de vert acide et de rouge sang, résilles dorées ou argentées, *velours ottomans violet ou orange, coiffes pointues* dont les Franques tirèrent le hennin, se remettent à vivre.

Au septentrion d'Amman, Djerash, gros bourg agricole, fut l'antique Gérasa, fondée selon la tradition par Alexandre le Grand, ornée par Hadrien, qui y séjourna longuement, puis par Justinien de Byzance. Les édifices de cette cité furent comme empilés les uns sur les autres par un tremblement de terre, au Moyen Age. Notre époque n'a eu qu'à les débarrasser de leur gangue de terre et à les remettre en place. Théâtres du Nord ou du Sud, temple de Jupiter ou de Diane, thermes de l'Est ou de l'Ouest, *voie monumentale de 600 mètres de long, synagogue,* églises Saint-Pierre-Saint-Paul ou Saint-Cosme, Saint-Damien, se sont redressés comme dans un film tourné à l'envers — la plus belle pièce de l'ensemble étant le grand forum ovale, avec son dallage d'origine et sa colonnade presque intacte. Livrée les trois quarts du temps à la mauvaise herbe et aux petits oiseaux, Gérasa est le paradis du voyageur solitaire, de l'antitouriste.

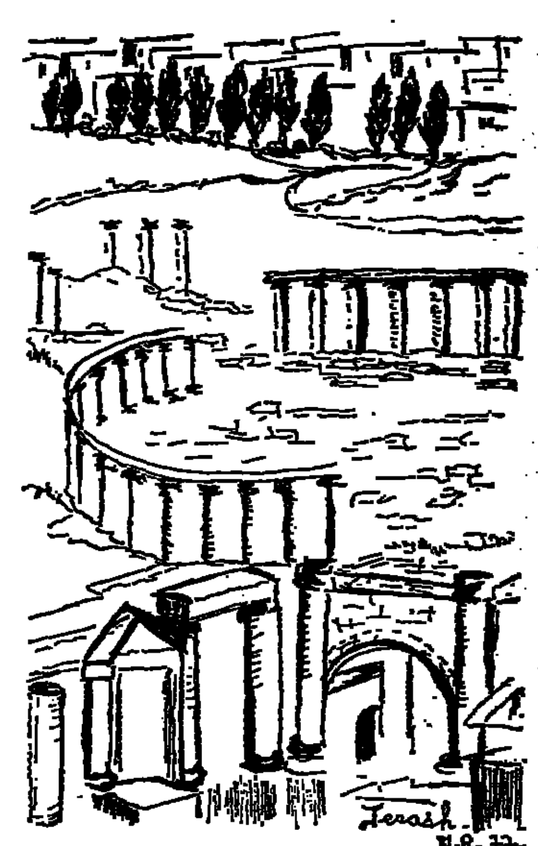
Un peu plus au nord encore, tout aussi à l'écart de l'agitation et du bruit, mais plus roborative que Djerash, veille Ajloun sur son piton. C'est une énorme citadelle arabe posée là en 1184 par ordre de Saladin, sultan d'Egypte, et qui fut jusqu'au siècle dernier l'objet de soins de la part des gouvernants nilotiques, du mamelouk Baïbars à Ibrahim-Pacha. En haut du donjon, d'où l'on peut apercevoir Jérusalem dans un poudroiement rose et gris, se reposaient jadis les pigeons voyageurs allant du Caire à Damas.

L'empreinte de Lawrence

C'est aussi à des musulmans, mais ceux-là hédonistes, que l'on doit les manoirs du désert que sont Kharanah ou Qasr-Hamra. Kharanah a certes l'allure d'un petit fort, mais c'était un rendez-vous de chasse dont les créneaux cachaient des salles de festin et des stalles à chevaux plutôt que des chambrées. Avec ses coupoles et ses encoignures Qasr-Hamra, le « *château rouge* », est sans détour bâti pour le plaisir et le farniente, loin des obligations religieuses et protocolaires de Damas. Ici vint Walid Ier, calife omeyyade, vainqueur de Roderic, dernier souverain wisigoth d'Ibérie. Il croyait aux signes du zodiaque et il aimait tant la nature, *la musique et la vie de famille qu'il enfreignit* les interdits islamiques pour faire des murs de son manoir, ce qu'ils sont encore aujourd'hui : le catalogue de ses joies terrestres.

Le royaume hachémite est saupoudré de vieilles tours. Après le « *château rouge* », le « *château bleu* » : Qasr-Azraq. Ici « *Histoire, poètes errants, guerriers, royaumes morts* », ont été tirés du néant par Lawrence d'Arabie. Le « *bédouin anglais* » y eut son quartier général en 1918, d'où l'entrée de Qasr-Azraq dans « *les Sept Piliers de la sagesse* » (1). Ce gros livre sur une grande aventure humaine est aussi un livre sur la Jordanie. Lawrence aima passionnément ce pays (où le réalisateur anglais David Lean devait venir plus tard le ressusciter) et il l'a décrit superbement.

« *Nous approchons de Roum* (au nord-est d'Akaba). *(...) Vallée bien digne d'occuper ma pensée puisque les Haoueitates eux-mêmes, peu sentimentaux d'ordinaire, m'avaient vanté son charme. (...) Chacun des blocs rocheux était coiffé de dômes (des nichées de dômes) d'un rouge moins chaud que le corps même de la montagne, grisâtres plutôt et plats. Ils donnaient la dernière touche, une vague apparence d'architecture byzantine, à cet ensemble écrasant : voie religieuse plus grande que toute imagination. Les armées arabes se fussent perdues dans son ampleur, et, à l'intérieur des murailles, une escadrille d'avions aurait pu avancer. (...) Dans les rêves d'enfance, les paysages ont ce silence et cette ampleur.* »



(Dessin de Michelle RONDOT.)

Sur la route terrestre de Rome à La Mecque est une contrée rude, mais harmonieuse. Au crépuscule, le petit vent déjà frais du désert, récompense suprême après un jour torride, fait voleter dans le dos des méharistes les pointes de leurs keffiehs, qui sont rouge-rose comme les façades et les falaises de Pétra.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Traduction intégrale de Charles Mauron, Payot, Paris, 1958.







Un avenir prometteur pour le tourisme

(Dessin de Michelle RONDOT.)

LE tourisme en Jordanie a été profondément affecté par la guerre de 1967 qui priva le pays des Hauts Lieux saints de la chrétienté et de l'Islam. Avant cette date, le tourisme constituait le seul poste positif important de la balance des services. La perte des Lieux saints remplaça l'excédent antérieur par un déficit. En 1974, la balance des « voyages » se soldait par 0 et l'on a pu remarquer une décroissance continuelle de ce déficit depuis l'année 1970. En 1973, il ne représentait plus que 570 000 dinars jordaniens. D'après les chiffres publiés par la Banque centrale de Jordanie, le nombre de touristes arrivés dans le pays en 1974 aurait atteint 551 700, dont 350 000 Arabes. Ces chiffres absolument sans aucune comparaison avec 1973 se rapprochent de ceux de l'année record de 1966.

Les retombées de la guerre civile au Liban furent bénéfiques pour le tourisme jordanien. Grâce aux quelque 15? 000 Libanais et Palestiniens qui avaient fui Beyrouth et s'étaient installés à Amman au cours de ce conflit, la capitale jordanienne a connu, pendant deux ans, un véritable boom économique et touristique. Certains secteurs comme l'hôtellerie connurent une expansion rapide. Mais le retour au calme au Liban provoqua un malaise en Jordanie où les autorités essayent de remédier à ce coup de frein brutal donné à l'expansion du secteur « services » par un effort soutenu de promotion touristique à l'étranger mené en collaboration avec le ministère du tourisme syrien. De même que l'autorisation récente aux touristes de passer de la rive est à la rive ouest du Jourdain permettra sans aucun doute une reprise du mouvement touristique.

Si le plan quinquennal (1976-1980), qui consacre 24,4 millions de dinars au secteur « tourisme et antiquité », se concrétise dans les faits, les rentrées touristiques devraient doubler à la fin du plan en passant de 21 à 42 millions de dinars.



Un passé grandiose

La Jordanie s'inscrit dans le sillage des grandes civilisations qui se sont succédé dans cette partie du monde. Aucune frontière naturelle ne la sépare de ses voisins : l'Irak, la Syrie et l'Arabie Saoudite. C'est partout le même désert qui s'étend à perte de vue et d'où ressortent de temps en temps les vestiges d'un passé grandiose. Ammen, la capitale, est mentionnée à plusieurs reprises dans la Bible, sous le nom de Rabbath-Ammon. Sa population est passée de deux cent mille en 1973 à près de trois cent mille aujourd'hui. Elle est bâtie sur sept collines et son monument le plus prestigieux est le théâtre romain, qui date du IIe siècle de notre ère et qui offre six mille places assises sur ses gradins. C'est un cadre idéal pour les festivals de musique, de danses folkloriques, de concerts et autres spectacles, grâce à son excellente acoustique et à sa scène restaurée et illuminée.

Pétra, découverte par hasard en 1812 par l'explorateur suisse Burckhardt, est située à 275 kilomètres au sud de la capitale. Une ville unique dans son genre, taillée dans le roc par les Nabathéens et célèbre par sa couleur rose-rouge. Son plus bel édifice est « al Khaznat » ou trésor du Pharaon, orné de colonnes taillées et de déesses sculptées. On y accède par le Siqé, un étroit défilé sinueux entre les falaises rocheuses. Le plus gigantesque monument de la ville est le monastère, qui remonte au IIIe siècle.

La mer la plus salée

A part les cités antiques du royaume, il faut mentionner les efforts consentis ces dernières années pour faire d'Akaba (à la pointe sud du pays) un centre de villégiature et une station balnéaire bien équipée. On y a construit un aéroport en 1972, et une série d'hôtels modernes. On y pratique aujourd'hui des sports d'été et d'hiver (natation, ski nautique, plongée sous-marine, etc.). Akaba ne pourrait cependant devenir un lieu attrayant pour les habitants de l'Arabie et du Golfe que dans la perspective de la paix dans la région, car elle se situe à proximité du port israélien d'Eilat.

Quant à la mer Morte, dont l'altitude est la plus basse du monde, elle est longée à sa rive est par l'ancienne « route des Rois », qui va d'Amman à Karak, à 125 kilomètres au sud. Son eau est si salée qu'il serait impossible d'y couler. Quant à Karak, surnommée le Rocher du désert, c'est une ancienne forteresse du temps des croisés où s'élève toujours un magnifique château avec ses donjons, ses douves, ses guets, et même une chapelle.

Romains, Arabes, croisés sont toujours présents sur le sol jordanien. Malgré la perte des Lieux saints en Cisjordanie, un avenir prometteur attend le tourisme en Jordanie, si toutefois les sacrifices nécessaires sont consentis pour remettre ce glorieux passé à la portée des touristes et pour doter le pays de l'infrastructure nécessaire à ce genre de « services »...

G. El-R.

POLITIQUE

L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE

Les divergences

	P.S.	P.C.F.	M.R.G.
Salaires	Effort en vue d'une remise en ordre et d'une réduction de la hiérarchie des salaires.	Effort en vue d'une remise en ordre et d'une reduction de la hierarchie des salaires. l'objectif étant de parvenir à un écart *maximum qui puisse évoluer* autour de 1 à 5.	Retrecissement de la hiérarchie des salaires.
Urbanisme	Fixation d'un prix de préemption des terrains bâtis ou non bâtis dans les périmètres d'urbanisation ; taxe foncière et surtaxe sur les plus-values foncières ; location des terrains acquis par *les municipalités.*	Fixation d'un prix de référence et calcul de la taxe et de la surtaxe en fonction de ce prix : revente des terrains acquis par les municipalités.	Possibilité pour les municipalités de revendre les terrains qu'elles auront acquis.
Nationalisations	Maintien des neuf nationalisation. prévues en 1972 : « retour à la nation d'ELF-ERAP et du C.E.A. ; transformation en participation majoritaire des prêts de l'Etat aux groupes sidérurgiques. *Indemnisation sous forme* d'obligations et de certificats sans droit de vote.	Ajouter aux neuf nationalisations prevues celle de Denain-Nord-Est Longwy Marine - Wendel. Empain-Schneider. Chiers-Châtillon. C.F.P.-Total et Peugeot-Citroën Nationalisation des sociétes dans lesquelles les groupes nationalisés possèdent plus de 50 % des parts. Indemnisation sous forme d'obligations.	Maintien des nationalisations prevues en 1972 ; suppression de la phrase du texte de 1972 permettant aux travailleurs d'une entreprise de demander sa nationalisation.
Agriculture	Remplacement des SAFER par des offices fonciers disposant d'un droit de préemption sur les terres agricoles pour les louer. *plutôt que* les *revendre*, aux agriculteurs.	« Democratisation » des SAFER, qui devront revendre plutôt que louer les terres qu'elles auront acquises.	Sauvegarde de l'exploitation familiale ; formules de location-vente des SAFER aux agriculteurs.
Fiscalité	Creation d'un impôt sur les fortunes supérieures à 2 millions de francs par famille. à un taux de 0,5 à 2 %.	Impôt sur les fortunes supérieures à 1 million de francs par personne. à un taux de 0,5 à 8 %.	
Institutions	Limitation du scrutin proportionnel aux élections législatives et senatoriales.	Application du scrutin proportionnel aux elections législatives. sénatoriales. cantonales et municipales.	Limitation du scrutin proportionnel aux élections législatives et senatoriales.
Calendrier d'application	Le gouvernement élèvera immédiatement le SMIC à 2 200 francs et le minimum vieillesse à 1 200 francs : il augmentera « sensiblement » les allocations familiales.	Le gouvernement portera immediatement le SMIC et le minimum vieillesse au niveau qu'ils devraient atteindre. compte tenu de l'augmentation des prix, s'ils étaient fixés aujourd'hui à 2 200 francs pour l'un, 1 200 francs pour l'autre ; il augmentera les allocations familiales de 50 %.	

M. Fiterman soupçonne les socialistes les radicaux de gauche et « le Monde » de chercher à « conduire la négociation dans l'impasse »

M. Charles Fiterman membre du secrétariat du P.C.F. et chef de la délegation communiste aux travaux d'actualisation du programme commun de la gauche. fait ce mercredi 10 août, en premiere page de *l'Humanité*, une mise au point à la suite de la publication. par *le Monde* (daté du 10 août) des principales dispositions du texte sur la défense auquel les delégations du P.S.. du P.C.F. et du M.R.G. étaient parvenues lors de leur dernière séance de travail. le 28 juillet. « Le même texte. à une ou deux variantes près. purement formelles. nous a été adressé directement par porteur. » M. Fiterman écrit : « *Le journal* le Monde *publie dans ses colonnes ce qu'il prétend être. au moins sur les points les plus importants, le texte intégral du projet commun sur « le désarmement et la defense nationale » élaboré par le « groupe des quinze » en vue de l'actualisation du programme commun Ce texte n'a pu être transmis que par les négociateurs socialistes ou radicaux de gauche.* le Monde *n'ayant même pas eu la correction d'informer le parti communiste de cette publication.* »

« *Comme responsable de la délégation communiste au « groupe » des quinze »*, poursuit M. Fiterman. *j'élève une protestation indignée contre une initiative absolument contraire aux règles de sérieux et de reserve auxquelles s'astreignent normalement les participants à une négociation non achevée. à moins qu'ils ne veulent la faire échouer Le procédé est d'autant plus scandaleux qu'il met en avant ou suggère des données contraires à la réalité des faits.* »

Selon le responsable communiste. il y a trois omissions dans le texte publié par *le Monde* : en premier lieu. « *le fait que les initiatives en faveur du désarmement tiendront compte de la nécessité de préserver à chaque étape la sécurité du pays ; en second lieu. la récusation de toute idée d'un condominium de superpuissances sur le monde* » ; *enfin.* « *le paragraphe portant sur le refus de participation à toute nouvelle organisation militaire intégrée, ce qui constitue une conjonction non négligeable, on en conviendra. au texte de 1972* ».

M. Fiterman ajoute : « *Sur plusieurs paragraphes des plus importants — notamment celui ayant trait au maintien de l'arme nucléaire, — la discussion n'a pas permis d'aboutir à une rédaction commune ; les délégations ont alors décidé. d'un commun accord, de renvoyer la mise au point définitive du texte ou aux discussions devant avoir lieu dans le cadre du comité de liaison ou à la rencontre « au sommet ».* Le Monde *fait le silence sur ce point. comme il escamote les rédactions différentes de certaines phrases qui existent.* »

Il poursuit : « Le Monde *prétend qu'il y aurait accord définitif sur certaines parties du texte. C'est faux. Des bases générales d'accord se dégagent effectivement de la discussion qui a eu lieu. (...) Mais il a été clairement indiqué au terme de la discussion — et sans contestation de la part de quiconque — qu'il ne pouvait y avoir accord global sur un texte tant que certaines parties restaient à rédiger, étant donné que les différents éléments d'un tel problème ne peuvent absolument pas être séparés les uns des autres. Nous avons donc ensemble constaté que des bases d'accord se dégageaient, mais aucun accord définitif. total ou partiel, n'a été conclu sur cette question.* »

M. Fiterman précise d'autre part : « *J'ajoute que. dans le même esprit, notre délégation a expressément rejeté au cours des discussions du « groupe des quinze » le recours au référendum proposé par François Mitterrand. Nos partenaires le savent, mais* le Monde *fait mine de l'ignorer.* »

Le chef de la délégation communiste conclut : « *En bref, je considère cette publication comme une manœuvre déloyale et indélicate. Certains cherchent-ils, au parti socialiste ou au Mouvement des radicaux de gauche, avec le concours du* Monde, *à conduire la négociation dans l'impasse ? Je me le demande maintenant.* »

LIRE PAGE 26 :

REMARQUES CONTRADICTOIRES SUR LES NATIONALISATIONS

PRÉCISIONS

Dans son éditorial de *l'Humanite*, ce mercredi matin. M. Charles Fiterman conteste. d'une part. le principe de la publication des points d'accord auxquels les négociateurs socialistes, communistes et radicaux de gauche étaient parvenus sur la défense, d'autre part l'exactitude des informations publiées par *le Monde*. (Voir à ce sujet l'article de Pierre Viansson-Ponté, page 1.)

Sur les points de fait, le responsable communiste observe d'abord que « *le fait que les initiatives en faveur du désarmement tiendront compte de la nécessité de préserver, à chaque étape, la sécurite du pays* » n'est pas mentionné dans la liste des points d'accord que nous avons publiée. Il paraissait suffisant, sur ce point, d'indiquer que le gouvernement rechercherait une négociation aboutissant à « *la réduction simultanée et contrôlée des armements, des forces armées et des budgets militaires* ». Nous avons omis également. poursuit M. Fiterman, « *la récusation de toute idée d'un condominium des super-puissances sur le monde* ». Il semblait, là encore, suffisant de mentionner l'objectif d'un élargissement du traité soviéto-américain. signé à Moscou en mai 1972 — qui a toutes chances d'ailleurs d'être caduc en octobre. — et des négociations SALT sur la limitation des armements nucléaires.

Enfin, le négociateur communiste relève que nous n'avons pas cité « *le paragraphe portant sur le refus de participation à toute nouvelle organisation militaire intégrée* », disposition dont nous avions fait état a plusieurs reprises. notamment en rapportant dans *le Monde* du 5 août. les déclarations de M. Fiterman à *l'Humanité-Dimanche*.

Sur ces trois points. nous ne pouvons que savoir gré à M. Fiterman des précisions qu'il estime devoir apporter. Nous ne pouvons le suivre, en revanche. lorsqu'il accuse *le Monde* d'avoir prétendu qu'« *il y aurait accord définitif sur certaines parties du texte* ». Nous ne prétendions faire connaitre à nos lecteurs que « *les dispositions nouvelles du texte mis au point le 28 juillet* », texte qui a fait l'objet d'un « *accord* » entre les trois délégations. étant entendu que la question reste en suspens et qu'il appartiendra aux dirigeants des trois partis. réunis « au sommet », de rédiger le texte définitif. Nous rappelions, au demeurant, la formule employée par les négociateurs des trois formations au sein de leur dernière réunion : « *Ce texte contient des bases générales d'accord.* »

M. Fiterman renvoie les lecteurs de *l'Humanité* à la déclaration publiée, dans la nuit du 28 au 29 juillet, par la délégation communiste. Celle-ci indiquait :

« *Les bases générales d'un accord sur la politique de défense nationale ont été dégagées ; celle-ci reposera entre autres sur un grand effort en faveur du désarmement général. sur le maintien de l'armement nucléaire français. sur une stratégie de dissuasion au sens strict permettant de faire face à tout agresseur éventuel quel qu'il soit. sur le refus de s'associer à la constitution de toute nouvelle organisation militaire intégrée. Il reste à préciser différentes formulations de ce texte sur lequel les représentants du parti socialiste ont déclaré que la direction de leur parti s'engagera clairement.* »

Nous avions déjà relevé (*le Monde* du 5 août) que les responsables communistes omettent toujours. dans leurs déclarations publiques. la quatrième « *base générale d'accord* ». qui figure incontestablement dans le texte du 28 juillet : « *La décision finale devra appartenir aux Français.* »

N'ayant pas eu communication des procès-verbaux des séances de travail du « groupe des quinze ». nous ignorions que la délégation communiste avait « *expressément regretté... le recours au référendum proposé par François Mitterrand* ». M. Fiterman nous l'apprend. Noton seulement que, le 26 juillet, M. Fiterman déclarait, apres une réunion du groupe d'actualisation : « *Notre parti n'a jamais rejeté la méthode du référendum comme une méthode. parmi d'autres, pour consulter les Français.* » (*Le Monde* du 27 juillet.)

Quant à « *escamoter les rédactions différentes de certaines phrases qui existent* », comme nous en accuse M. Fiterman, nous croyions savoir, peut-être à tort. que ces différences, mentionnées entre parenthèse dans le texte tel qu'il était rédigé le 27 juillet, en avaient été effacées au cours de la séance du lendemain.

PATRICK JARREAU.

● *Au tribunal des conflits*, MM. René Tunc et Jacques Baudoin, avocats généraux à la Cour de cassation, sont *nommés* respectivement commissaire du gouvernement et commissaire du gouvernement suppléant près le tribunal des conflits.

LA POLÉMIQUE SUR LA DÉFENSE

M. Hernu estime qu'il n'y aurait référendum qu'en cas d'échec des négociations sur le désarmement

M. Charles Hernu, membre du comité directeur et président de la commission de la défense du parti socialiste, nous a déclaré :

« *La polémique sur la défense nationale continue de me surprendre car elle se nourrit du faux procès adressé aux socialistes, lesquels savent bien que depuis plus d'un an des responsables communistes — et même Georges Marchais — préparaient une réadaptation du programme commun en matière de défense. nationale. Il y a deux ans. au mois d'août,* l'Humanité *me vouait aux démons parce que j'écrivais dans* le Monde *ce que le parti communiste dit .. à peu près — aujourd'hui. Mais je ne m'en plains pas car je constate l'évolution du parti communiste français. Il semble cependant qu'il lui reste un pas de plus à accomplir. mais il le fera sans doute. A savoir que l'eurocommuniste souhaité par Georges Marchais n'est pas conciliable avec une politique autarcique militaire française, avec une politique de neutralisme, frileuse et peureuse.*

» *Quant au référendum proposé par François Mitterrand — et bien accepté par une majorité de Français selon les sondages — il me semble que le gouvernement de la gauche ne commencerait pas par là. Mais il proposerait un plan de paix et de désarmement aux puissances détentrices des armes nucléaires. essentiellement l'Union soviétique et les U.S.A. Si la négociation réussissait. il y aurait désarmement en France. Dans le cas où elle échouerait — il faut rappeler que cette hypothèse n'est pas prévue par le programme commun — alors il conviendrait de consulter les Français pour savoir si l'on doit désarmer unilatéralement notre pays Personnellement. je ne suis pas partisan d'un désarmement unilatéral. mais il faut bien reconnaitre qu'une telle décision. après débat, devrait faire l'objet d'un référendum Il n'est pas compréhensible que l'on puisse s'opposer à une telle logique.* »

LES GRANDES MANŒUVRES

(Suite de la première page.)

Ce sont eux, chacun le sait. non les gouvernements, les partis ou les responsables politiques, qui perdent les guerres, provoquent les crises et suscitent les conflits.

Ah ! S'il n'y avait pas de journaux *comme on serait tranquille... Depuis* longtemps, ce genre de « manœuvre déloyale » est accueillie par la presse avec philosophie et sérénité

Reste le fond, qui est plus sérieux. Pour l'instant. on ne peut encore que se poser des questions. Dans les milieux politiques. on entend *depuis quelques semaines répéter*, un peu étourdiment peut-être. deux ou trois formules toutes faites, exactements opposées à celles que. des mêmes bouches, on recueillait à la fin du printemps. Celles-ci par exemple : les communistes ne veulent pas l'accord, ils ne veulent pas que *la gauche gagne, ils ne veulent pas* aller au pouvoir. Et aussi : la gauche perd du terrain, elle n'est plus du tout assurée de gagner les élections, alors les querelles reprennent de plus belle Et même : au fond, tout se passe comme si. ayant cru sa victoire assurée, la gauche subissait déjà l'usure du pouvoir et connaissait dès maintenant la crise qu'elle ne pourra éviter trois, six ou douze mois après des élections qu'elle aurait gagnées.

A la première de ces imputations, le refus du pouvoir par le P.C., M. Marchais a répondu avec vigueur et fermeté il y a trois jours. La cause est entendue. La seconde, le pronostic défavorable. est aussi hasardeuse, voire suspecte, que des sondages qui ne peuvent évidemment prendre en compte ni la date. ni les circonstances, ni les conditions politiques de la consultation. En fait. elle est lancée par des adversaires qui prennent plus ou moins leurs désirs pour des réalités Quant à l'ingénieuse démonstration selon laquelle la gauche pourrait faire l'économie du pouvoir puisqu'il en subit déjà les effets et les vicissitudes, elle relève de la méthode Coué et de l'obsédante propagande gouvernementale qui exploite et grossit à plaisir, la télévision aidant, le moindre incident.

Quand on écoute MM Giscard d'Estaing et Chirac, qu'on regarde l'état de la majorité qui s'en va en lambeaux. on ne peut s'empêcher de hausser les épaules en entendant les porte-parole de cette même majorité s'appesantir interminablement et avec délectation sur les divergences *au sein de la gauche.*

PIERRE VIANSSON-PONTE.

M. SANGUINETTI RELÈVE L'INCAPACITÉ DES SOCIALISTES A CONCEVOIR LES CONDITIONS D'UNE DÉFENSE

M. Alexandre Sanguinetti. membre du conseil politique du R.P.R., a estimé, mardi 9 août. au micro de *France Inter*, qu'il est « *proprement aberrant* » de « *demander aux Français de décider par référendum s'ils veulent* » ou non le maintien de l'arme nucléaire. Il a souligné que « *le peuple français, vieux peuple guerrier, mais qui n'est pas, un peuple militaire* ». a donné « *dans l'histoire l'exemple de la non-compréhension de ces problèmes* ».

L'ancien secrétaire général de l'U.D.R. a également relevé l' « *incapacité congénitale des partis socialistes libéraux de concevoir intellectuellement, moralement, politiquement, les conditions d'une défense* ». Il a ajouté : « *Si la France avait écouté Jean Jaurès à la veille de 1914, dans son armée nouvelle, nous n'aurions pas dépassé le mois d'août et nous n'aurions pas gagné la Marne. Il en est toujours ainsi lorsque les socialistes arrivent au pouvoir, et c'est non seulement vrai dans le domaine militaire, comme l'a prouvé par exemple la période 1936-1940, mais également dans tous les autres ordres d'idées.* »

M. Sanguinetti a d'autre part indiqué que l' « *opposition est aussi divisee que l'est la majorité, mais qu'elle arrivera certainement à se réconcilier électoralement* ».

M. BOURGES : le P.C. est loin d'avoir une position analogue à celle du général de Gaulle.

M. Yvon Bourges (R.P.R.), ministre de la défense, a estime, mardi 9 août au micro d'*Europe 1*. que la critique de M. Marchais à l'égard du parti socialiste est « *tout à fait fondée* ». Il a ajouté : « *Le parti communiste ne se donne que les apparences d'accepter la dissuasion nucléaire. Il n'a pas été jusqu'au bout et il est loin d'avoir une position analogue par exemple à celle du général de Gaulle.* »

Pour M. Bourges. la critique et la reponse que M. Mitterrand a faites au parti communiste sont également « *tout à fait fondées* ». « *Il faut que les Français*, a-t-il expliqué, *attendent le mois de décembre, moins de trois mois avant les élections, pour savoir quelle serait la position du parti socialiste alors que depuis dix ans M. Mitterrand prétend assumer la conduite du pays. Cela est inquiétant.* »

● *M. Jacques Soustelle. député réformateur de Lyon*, confirme. dans une interview accordée au quotidien *Rhône-Alpes* du mardi 9 août, qu'il se représentera aux élections législatives dans la troisième circonscription du Rhône « *avec l'intention bien nette de garder celle-ci à la majorité* ». Estimant que si le R.P.R. perdait beaucoup de voix « *la majorité ne serait plus la majorité* », l'ancien ministre déclare notamment : « *Nous avons le plus grand intérêt du monde à ce que le R.P.R. sorte victorieux de l'épreuve.* »

SOCIALISTES ET RADICAUX DE GAUCHE PRÉSENTERONT UNE LISTE COMMUNE DANS LE RHONE

Dans le département du Rhône, où sept sièges sénatoriaux seront à pourvoir lors des élections du 25 septembre — soit deux sièges supplémentaires, en vertu de la loi du 16 juillet 1976. — M. Auguste Pinton (rad. de g.), sénateur sortant. a annoncé qu'il ne se représentera pas.

Les socialistes et les radicaux de gauche ont constitué une liste commune. qui sera conduite par M Frank Sérusclat (P.S.). maire de Saint-Fons Le parti socialiste n'a actuellement aucun sénateur dans le departement.

Le parti communiste presentera sa propre liste. qui sera vraisemblablement conduite par M. Camille Vallin. maire de Givors.

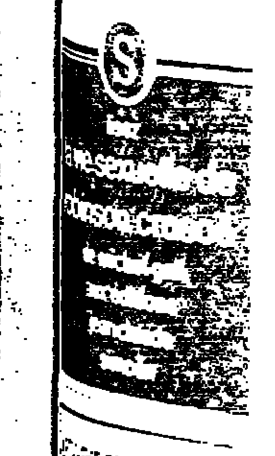
Deux autres listes sont en cours de constitution celle que conduira M. Francisque Collomb. sénateur sortant (non inscrit). maire de Lyon, et une liste Pour la promotion des collectivités locales par une gestion humaniste et indépendante. qui sera conduite par M. Alfred Gérin. conseiller général centriste

● *Une exposition à la mémoire de Georges Pompidou* est organisée jusqu'au 31 août à l'école de Montboudif (Cantal), village natal de l'ancien président de la République. Divers documents, extraits des archives de la commune, de la paroisse et de l'école ont été rassemblés à cette intention pour rappeler les origines cantaliennes et boudimontoises de Georges Pompidou.

● *M. Jean - Marie Daillet (C.D.S.)* : « M Mitterrand dissuade les Français de voter pour le programme commun » — M. J.-M. Daillet. secrétaire national du Centre des démocrates-sociaux chargé des affaires européennes, estime que. « *en fait de dissuasion, M. Mitterrand est en train. à son tour, de dissuader les Français de voter pour les candidats du prétendu programme commun, car la polémique qui se développe entre communistes et socialistes ôte, dès à présent, toute vraisemblance à leur capacité de gouverner ensemble* ». Il ajoute : « *Comment les Français pourraient-ils envisager sérieusement de remettre leur sort dans le domaine militaire à des partenaires qu'opposent de telles contradictions sur un sujet aussi fondamental pour notre indépendance, notre sécurité, notre liberté ? Pris à contre-pied par M. Marchais, M. Mitterrand court en vain après un compromis qui en soi serait la fin de toute dissuasion, de toute défense, nucléaire ou non.* »

● *La fédération du parti socialiste de la Haute-Corse* a désigné, samedi 6 août, ses candidats aux prochaines élections législatives. Il s'agit de M. Pierre Antoniotti. chargé de mission auprès du préfet de région dans la circonscription de Bastia, et de M. Vincent Carlotti. conseiller général du canton de Moïta-Verde, dans la circonscription de Corte-Calvi.

● *Le College pour une société de participation*, club gaulliste *que préside M. Daniel Richard*, préconise la réunion, au mois de septembre, des divers clubs qui se réclament de la majorité.







POLITIQUE

Nouveau désaccord entre le président du R.P.R. et l'Élysée

M. Jacques Chirac s'oppose à la réforme du statut des suppléants avant les élections

Interrogé par l'Agence centrale parisienne de presse, le mardi 9 août, à la veille de la quatrième réunion des principaux partis de la majorité, M. Jacques Chirac a notamment déclaré : « *Au-delà des divergences secondaires de forme, les réunions de la majorité font bien apparaître l'unité profonde de la majorité et marquent ainsi la différence avec l'opposition qui ne peut masquer ses divergences sur les problèmes les plus essentiels pour la France, notamment pour ce qui concerne la défense, c'est-à-dire sa sécurité et son indépendance.* »

A propos du projet de modification du statut des suppléants, qui permettrait aux ministres et secrétaires d'Etat ayant quitté leurs fonctions gouvernementales de retrouver, après un délai de six mois, leur siège de député ou de sénateur, le président du R.P.R. a indiqué : « *Sur le fond, ce problème peut et doit être discuté. Je n'ai pas le sentiment cependant que cette question revête un caractère prioritaire actuellement, dans la mesure où elle n'intéresse, en fait, que quelques hommes politiques. La France a d'autres problèmes, et d'une autre ampleur, à résoudre.* »

» *De plus, j'ajoute qu'il ne me paraît pas convenable de faire modifier la Constitution par une Assemblée qui tient sa dernière session. Une procédure aussi solennelle doit être réservée à la nouvelle Assemblée qui sortira des urnes au printemps prochain.* »

M. YVES GUÉNA (R.P.R.) : Tout nous sépare de M. Giscard d'Estaing

Dans un article consacré à M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., *l'Express* de cette semaine publie notamment plusieurs déclarations de celui-ci. Voici quelques extraits du texte de l'hebdomadaire :

« *A n'en pas douter, Yves Guéna jouit de la pleine confiance du maire de Paris. Jusqu'en septembre, c'est lui qui négocie avec les autres formations de la majorité, chaque mercredi, les accords électoraux.*

« Le R.P.R. obtiendra que des » primaires aient lieu dans » de nombreuses circonscriptions. » Nous tenons à démontrer que » nous sommes réellement la majorité de la majorité. Et que » c'est Giscard qui nous a entraînés là où nous sommes, pour » avoir voulu procéder à un rééquilibrage qui ne rimait à » rien.

« *Les dissensions au sein de cette majorité ?*

« Elles sont ennuyeuses, bien » sûr. Nous ne donnons pas de » nous une image flatteuse. Pourtant, il y en aura encore d'autres. Comment voulez-vous que » nous nous entendions avec les » giscardiens, qui trahissent une » certaine idée de la France ? »

« *Du président de la République, l'ennemi intime, alors que la gauche n'est que l'ennemi idéologique, Yves Guéna dit :*

« Il est libéral, nous sommes » dirigistes. Il est européen, voire » atlantiste, nous sommes pour » l'indépendance nationale. Il est » parlementaire, nous sommes référendaires : tout nous sépare. »

[Le mardi 2 août, à l'Elysée, M. Valéry Giscard d'Estaing avait demandé aux leaders politiques de lui faire connaître leur réponse « d'ici à la fin du mois d'août, afin de pouvoir apprécier la possibilité d'achever cette réforme ».]

UN PROJET CONSTITUTIONNEL BLOQUÉ

(Suite de la première page.)

Il est permis de se demander si cette unité ne demeure pas fort superficielle, malgré la détente observée au sein de la majorité depuis deux semaines. N'est-ce pas M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., qui déclare à *l'Express* cette semaine : « *Comment voulez-vous que nous nous entendions avec les giscardiens qui trahissent une certaine idée de la France ?* »

Sous les apparences de l'entente, les divergences demeurent importantes entre le R.P.R. et les autres formations de la majorité. M. Jacques Chirac vient d'en apporter une nouvelle preuve.

A. R.

A Saint-Pierre-et-Miquelon

LES ÉLUS DEMANDENT L'ARRÊT DE LA DÉPARTEMENTALISATION

Dans un télégramme adressé à M. Valéry Giscard d'Estaing, le conseil général, les conseils municipaux des deux communes de Saint-Pierre et Miquelon, les syndicats ouvriers (C.G.T.), des pêcheurs (indépendant) et des fonctionnaires (F.O.) déclarent, après un an d'expérience départementale, être convaincus de l'inadaptation du nouveau statut à un archipel qui se situe à l'intérieur de la zone dollar.

Les signataires, qui insistent sur l'aspect politique de leurs revendications, demandent au président de la République d'accepter l'arrêt de la départementalisation et réclament une nouvelle concertation sur l'avenir des îles.

QUATRIÈME RÉUNION DE LA MAJORITÉ

La quatrième réunion pré-électorale des formations de la majorité a débuté mercredi 10 août à 10 h. 30, au siège du parti républicain. Les délégations étaient respectivement constituées de MM. Philippe Malaud, Bertrand Motte et François-Xavier Parent pour le Centre national des indépendants et paysans, Yves Guéna, Charles Pasqua et Emmanuel Aubert pour les R.P.R., André Fosset, André Diligent et Charles Baur (M.D.S.F.) pour le Centre des démocrates-sociaux, Jacques Douffiagues, Alain Griotteray et Roger Chinaud pour le parti républicain.

A l'ordre du jour figuraient, le matin, un premier examen des « valeurs » et des « orientations » que la majorité se propose de défendre devant les électeurs, et, l'après-midi, la poursuite des négociations sur le partage des circonscriptions.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	22 F
Trois semaines	30 F
Un mois	39 F
Un mois et demi	57 F
Deux mois	74 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	37 F
Trois semaines	52 F
Un mois	69 F
Un mois et demi	102 F
Deux mois	134 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	65 F
Un mois	87 F
Un mois et demi	128 F
Deux mois	170 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

APRÈS CREYS-MALVILLE

Un des écologistes allemands condamnés à Bourgoin décide de faire appel

M. Rolland Muller, militant écologiste allemand, étudiant berlinois âgé de vingt-quatre ans, a décidé de faire appel du jugement prononcé, dimanche 6 août, par le tribunal correctionnel de Bourgoin-Jallieu (Isère), qui le condamne à six mois d'emprisonnement, dont trois avec sursis (*le Monde* du 9 août).

Condamné en vertu de la loi anti-casseurs et pour détention d'engins incendiaires, M. Muller aurait été reconnu par un gendarme mobile qui n'a pu se déplacer à l'audience. Ses défenseurs, Mes Joël Tardy et Damien Verrier, affirment qu'il n'a pas participé aux affrontements de Faverge. Si son innocence n'est pas reconnue, M. Rolland Muller, qui se destine à une carrière d'enseignant, ne pourra pas exercer ce métier en République fédérale d'Allemagne.

Le comité Malville de Grenoble souhaite que les cinq autres militants anti-nucléaires, condamnés à des peines d'emprisonnement ferme et transférés en même temps que M. Muller de la maison d'arrêt de Bourgoin à la prison Saint-Paul, à Lyon, fassent eux aussi appel.

D'autre part, le secrétariat national du parti socialiste a déclaré, mardi 9 août, qu'il s'associait à la demande de libération des jeunes gens emprisonnés au terme du procès de Bourgoin-Jallieu, formulée par la fédération socialiste de l'Isère, et qu'il exprimait « *ses plus expresses réserves quant aux conditions de déroulement du procès, au recours à la procédure de flagrant délit et à la loi anti-casseurs, qui n'ont pu permettre un débat complet* ».

Enfin, l'enquête sur le décès de Vital Michalon continue. Au cours de l'après-midi du lundi 8 août, le capitaine de gendarmerie commandant la compagnie de Bourgoin-Jallieu et un membre de la brigade de recherches de Grenoble ont procédé, avec l'aide de M. Loïc Batalan, médecin, et de son assistante, à une reconnaissance de terrain, accomplie pour partie en hélicoptère, afin de repérer avec précision l'endroit où le corps de Vital Michalon a été découvert par ce médecin, ainsi que le lieu où s'effectuèrent les premières tentatives de réanimation.

TROIS MOIS DE PRISON FERME POUR LE LANCEMENT D'UN ENGIN INCENDIAIRE CONTRE UN LOCAL DE L'E.D.F.

M. Philippe Tirard, âgé de vingt-quatre ans, étudiant en cinquième année d'architecture, et Mlle Anna Placentino-Guastaferro, âgée de vingt-cinq ans, de nationalité vénézuélienne, également étudiante, ont été condamnés, mardi 9 août, par la quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, à la même peine de six mois de prison, dont trois avec sursis (*le Monde* du 4 août). Ils avaient tous deux, dans la nuit du 31 juillet au 1er août, lancé un engin incendiaire dans une vitrine d'un local de l'E.D.F., 96, rue de Belleville, à Paris (19e) (*le Monde* du 2 août).

Les jeunes gens avaient déclaré avoir ainsi voulu protester contre les événements qui s'étaient produits lors du rassemblement de Creys-Malville.

TÉMOIGNAGE

Je suis un bourgeois tranquille

M. Pierre Delpous, demeurant à Céret (Pyrénées-Orientales), nous adresse le témoignage suivant :

Je suis un Français moyen épris de paix et soucieux de légalité. Je pense éprouver les sentiments et résumer les opinions de millions de citoyens. Jusqu'à aujourd'hui, les affrontements entre casque de combat et casque de moto, matraque de caoutchouc et manche de pioche, grenade lacrymogène et cocktail Molotov, ne m'intéressaient pas, même si je trouvais parfois que la partie était un peu inégale et que les mass media en général montraient toujours les bons du même côté. Je considérais que ces heurts étaient la conséquence logique de choix qui n'étaient pas les miens. Ma voie était exclusivement pacifique, démocratique ; je n'étais pas concerné. J'étais donc modéré, mais pas indifférent pour autant. J'aspire au contraire à un changement politique profond. Mais je l'attendais du verdict des urnes, pensant naïvement que mes adversaires politiques accepteraient la même règle de jeu.

Je suis brutalement effrayé, désespéré, car je viens de comprendre qu'en face il y a des tricheurs, prêts à utiliser tous les moyens pour gagner. Les avertissements, il est vrai, n'avaient pas manqué. Mais je n'y croyais pas. Or, qu'avons-nous vu à Malville ? Des forces publiques se comporter en garde prétorienne d'une tendance politique, des policiers convertis en soldats d'occupation à l'égard de la population (brimades, rafles, otages, représailles) et l'adversaire traité en ennemi à coups d'armes de guerre, une opération de maintien de l'ordre devenue une action militaire. Des chefs occupés par le mensonge et la passion à exciter au lieu d'apaiser. Des officiers oubliant la leçon de de Gaulle : que le civisme et même le patriotisme passent parfois par la désobéissance aux ordres iniques. Tout cela est tragique.

« Je serai au Larzac »

A Malville, a eu lieu le premier attentat fasciste et militaire à visage découvert contre la démocratie. C'est le début de la guerre civile qui nous attend en 1978 si la gauche gagne les élections. Il est vrai que la date ne pouvait pas mieux être choisie. Le 31 juillet, les Français, coincés dans les bouchons qui ne bougent pas, étaient seulement attentifs aux indications de « Bison futé » ou à la course aux pochettes-surprise d'Europe 1. Qui, sur les plages ou dans les forêts, se soucie de ce nouveau grand pas en avant du fascisme qui nous menace ? Naïvement encore, je risque d'entrer dans son jeu. Désormais, je ne me contenterai pas d'être spectateur attentiste. Dimanche, j'irai à Naussac. Le 14, je serai au Larzac.

Telles n'étaient pas mes intentions au départ. Mais, agir autrement serait être complice des grenades offensives contre des jeunes gens magnifiques, mais désespérés par le monde que nous leur avons fait. Et j'espère, je suis sûr même, que beaucoup de « bourgeois tranquilles » feront comme moi.

Libres opinions

Contre une écologie du savon

par LAURENCE BARDIN (*)

Il y a six mois, le phénomène écologique, grain de sable venant enrayer la machine politique, se glissait entre deux tirets dans le commentaire électoral. Puis, au fil des semaines, il trouva sa place, cantonné sous la rubrique « Environnement ». Sa grandissante importance dans les pages politiques de la presse, cristallisée par l'activité antinucléaire et facilitée par la vacance politique estivale, autorise-t-elle les propos manichéens, les arguments rétrogrades, les images caricaturales (le tout enveloppé de la caution du « scientifique ») qu'on a pu lire ces temps derniers.

A moins qu'il ne s'agisse de provocation pour que puisse se faire la distinction entre les bons écologistes et les mauvais ?

D'un côté, seraient les « bons », c'est-à-dire les scientifiques se réunissant sérieusement en congrès, l'étiquette du spécialiste bien en vue à la boutonnière, chargés de calmer les esprits chavirés par les élucubrations des autres. Ces autres, les « mauvais », clowns sur les planches, mimant la mort, irradiant l'opinion, grands lecteurs de Rousseau, nostalgiques de l' « étable » et de la « crasse », mais, malgré tout, organisés en « commandos armés et entraînés »...

En d'autres termes, il semblerait que certains nous invitent à voir clair entre les *écologistes propres* et les *écologistes sales*. Les premiers s'affolent de la « pollutionnite » de l'opinion, induite par les seconds mais se glorifient des puissantes méthodes qui ont rendu « les rivages plus propres qu'ils ne l'ont jamais été », cultivent une « *personnalité propre* » (s'ils en ont une) et réclament une « énergie propre », c'est-à-dire nucléaire. Dans le même tableau, les seconds sembleraient avoir comme principal slogan « A bas le savon ! ».

***

Ne nous lavons pas les mains en riant de cette image d'Epinal ! Il est vrai qu'il y a de l'agitation chez les écologistes, mais le principal se passe aussi derrière le rideau, malgré les apparences. Dans les cerveaux de penseurs et de scientifiques qui ne sont pas seulement des *défenseurs de l'environnement*, mais qui essaient d'entrevoir les implications pour notre société du choix nucléaire, de comprendre en profondeur la crise, d'amorcer des solutions non limitées au court terme. Ce sont gens de compétence qui ne refusent pas la science mais ne se *cachent* pas derrière, *gens de bon sens* mais capables de se démarquer des routines et d'innover, gens de « propreté » allais-je dire, si cela peut satisfaire certains, c'est-à-dire d'honnêteté vis-à-vis des calculs politiques. Chose rare en des temps où les astucieuses ambiguïtés des partis (quels qu'ils soient) se multiplient.

De cela il ressort entre autres que :

— La crise n'est pas une crise d'adolescence ;

— Le danger du nucléaire n'est pas simplement où l'on croit ;

— La pratique écologique ne peut être partielle ;

— La solution ne réside pas dans un surcroît de technique.

La crise de notre société n'est pas une crise d'adolescence (croissance des richesses plus rapide que celle des structures d'accueil), mais une crise de vieillissement, c'est-à-dire de dégénérescence des cellules vitales. Accélérer le processus de maturation, comme on le ferait d'un adolescent, ne ferait qu'accentuer le mal, car la crise de suraccumulation, marquée par une fuite en avant de la logique capitaliste pour essayer de pallier les inconvénients de contre-productivités de plus en plus importantes, se double d'une crise de *reproduction* caractérisée par la rareté croissante des biens non productibles (air, eau, forêts, matières premières, ressources énergétiques, fertilité du sol). Comme un vieillard qui dépense de plus en plus d'énergie pour arriver à un moindre résultat, le capitalisme est obligé de dépenser de plus en plus d'énergie, de matières premières, de travail, de capital, pour arriver à une moindre satisfaction. Ce faisant, il compromet, sans espoir de renouvellement, ses dernières forces vives. Or la seule solution réaliste est de comprendre que, dorénavant, ce n'est pas pour le *toujours plus* qu'il faut opter, mais que *moins peut être mieux* ; et que la préservation et le recyclage vont devenir plus urgents que la production à tout prix.

Les partis politiques actuels obéissent aux mêmes fins (celles de la croissance capitaliste), seuls varient les moyens pour les atteindre. Les écologistes ont d'autres fins, et, pour cela choisissent leurs moyens. Ils pressentent, et Malville en est une première (et sanglante) preuve, que certains outils technologiques sont incompatibles avec leurs objectifs de civilisation. L'option tout nucléaire en matière énergétique de la France est à rejeter. Pas seulement pour des raisons de sécurité. Leur peur n'est pas cette réaction viscérale qu'on éprouve à l'égard du cancer ou de la bombe atomique, par exemple. Certes, à un premier niveau, il y a un refus de bon sens. Comment ne pas se poser des questions lorsqu'un nombre important de personnes « scientifiques » et « compétentes », reculent maintenant pour des raisons « techniques » devant les centrales nucléaires. Si, parti à la cueillette des champignons, vous trouvez un champignon inconnu et que la moitié des personnes consultées vous répondent qu'il n'est pas bon, que faites-vous ? Moi, je préfère m'abstenir de goûter ce champignon-là, et je ne l'offrirai pas à mes voisins.

***

Mais bien plus profond, aux yeux des écologistes, est le mal corollaire d'une société nucléaire. Celui d'une société centralisée (et lorsque la foudre tomba, sept millions de New-Yorkais furent plongés dans les ténèbres et la panique). Celui d'une société policière (et lorsqu'un rassemblement pacifique s'approcha d'une centrale, cinq mille policiers et l'ordre qui les gouverne provoquèrent un mort et cent blessés). Celui d'une société de peur (et lorsqu'on en parla, remontèrent les vieilles angoisses : l'invasion de l'ennemi, l'agitation des gauchistes, les ténèbres du Moyen Age). On brandit (et ce n'est pas seulement la droite) des coupures de courant pour l'hiver prochain. Si l'électricité était stockable par chacun, comme le sucre, on ne trouverait plus un kilowatt sur le marché, et on sait que la crainte de manquer dans notre vieille bonne France conduit à voter « sérieux »... Mais où est dorénavant le sérieux ?

La pratique écologique ne peut être partielle. Penser qu'il suffira de déléguer des spécialistes pour récurer les océans lorsqu'ils seront sales est incompatible avec le projet écologique. Pour deux raisons : d'une part, la quantité de « lessive » nécessaire pour nettoyer les mers polluées fera vite comprendre qu'il est préférable de polluer moins (donc de produire moins ou autrement, donc de consommer moins ou autrement, donc de vivre et de penser différemment). D'autre part, l'écologie mandatée, cantonnée dans un ministère de l'environnement, aux mains de scientifiques forts de leur savoir, donc de leur pouvoir, est contraire au désir écologique : c'est à chaque personne, chaque groupe, chaque collectivité de prendre (ou de reprendre) en charge sa vie dans l'épanouissement et la coopération.

Par suite, ce n'est pas dans un surcroît de technique compensatrice mais dans la recherche pour le long terme de techniques appropriées à l'homme et à la société à laquelle il aspire que réside la solution.

On sait maintenant qu'agrandir les voies de circulation ne fait, après un court moment de répit trompeur, qu'augmenter la taille des bouchons. La voiture était peut-être cet « admirable instrument d'émancipation personnelle ». Mais c'est du passé. Il faut regarder en avant. Les écologistes s'y emploient.

(*) Maître-assistant de psycho-sociologie à l'université de Paris-V. Responsable aux Amis de la Terre de Paris.

● *Brockdorf évacué.* — Les militants antinucléaires qui occupaient depuis le vendredi 5 août les abords du chantier de la centrale de Brockdorf, au Schleswig-Holstein en R.F.A., ont évacué les lieux le mardi 9 août comme leur en avaient enjoint les autorités. En revanche, à Grohnde, Basse-Saxe, plusieurs dizaines de militants sont toujours installés près d'une centrale nucléaire en construction. — (A.F.P.)

Le Monde de L'ÉTÉ

La cueillette des framboises

Adieu illusions, picaillons, révolution...

CATHERINE et Hélène : des écritures de jeunes filles bien élevées. On les imagine nez en trompette et coiffées Jeanne d'Arc. Gentillettes. Pourtant, elles ne sont pas contentes : « *Déçues* », disent-elles dans une lettre rageuse signée en commun. Avaient-elles rêvé d'une rencontre exaltante avec les paysans ? Avaient-elles espéré amasser un petit trésor de vacances ? Avaient-elle imaginé quelque communion avec la nature? Avaient-elles envisagé une estivale révolution culturelle ?

A peine réveillées, engourdies de fatigue, elles se sont retrouvées au petit matin entre des rangées de framboisiers, à croupetons, dans la chaleur moite, à remplir précautionneusement des cagettes. Un travail mécanique, harassant, fastidieux comme visser des boulons à la chaîne. Un chef de culture, gueulard et phallocrate, pareil au pire des contremaîtres. Une heure pour avaler un casse-croûte à midi. Et des framboises à ramasser pendant deux heures encore en plein soleil. Et la paye : il faudra « *attendre que le patron envoie des sous* ». Combien? le SMIC ? N'y comptez pas ! Sept francs l'heure, c'est bien payé, vu le rendement...

Elles n'en reviennent pas, Catherine et Hélène. Elles avaient pourtant espéré, pourtant cru comprendre. Adieu illusions, picaillons, révolution... Alors elles écrivent pour mettre en garde, pour prévenir d'éventuels candidats au retour à la nature par la cueillette des framboises. Elles oublient néanmoins de mettre leur adresse, de donner des références, de préciser les noms. Un vague qui laisse planer le doute : victimes ou bien tricheuses, ou bien mauvaises coucheuses ? Un doute qui fait décrocher le téléphone : « *Ah ! je savais bien que ça finirait par éclater. Tu parles qu'ils exploitent : ils racolent des étudiants, ils leur promettent des mille et des vacances, et ils leur font faire des journées dingues. Non seulement ils les sous-paient, mais il y a toujours des risques d'accident. Tu devrais aller voir à O... dans le Centre.* »

Tiens, tiens. C'est vérifié, constaté, incontesté. Même dans un syndicat paysan, on reconnaît qu'il existe de méchants patrons à la campagne. Allons donc à O...

A O... : « *Quoi? Ici des étudiants exploités pour le ramassage des fruits? Non ! Jamais entendu parler. Vraiment. Des calomnies. D'ailleurs, les étudiants sont tous en vacances. Et puis cette année la récolte est mauvaise.* »

Comme c'est étrange, cette réaction ! Voyons ce qu'en pensent les syndicats ouvriers. Les ouvriers agricoles, voyez-vous, sont déjà au bas de l'échelle sociale. Mais les conditions des saisonniers sont à peine croyables. Des étrangers pour la plupart. On va les chercher en Espagne, au Portugal, jusqu'en Yougoslavie et en Turquie. Trimbalés en fourgon, logés dans des baraques, nourris avec de la soupe et des croûtons. A faire couramment quatorze ou quinze heures par jour. Renvoyés pour un oui pour un non. Sous-payés. Souvent estropiés par des accidents. L'ennui, c'est qu'ils sont difficiles à organiser : très peu sont syndiqués, leur niveau de conscience politique est faible. Comme tous les sous-prolétaires. Les employeurs en profitent. Et les étudiants ? Des amateurs, des météores : « Ce n'est pas le même problème. » Ils ont la tête farcie de théories et les mains trop blanches. Parfois il y en a des « bien », qui nous aident, qui font du boulot.

Mais tenez, voyez M... (comme Mario) : un carré d'oliviers dans le nord du Portugal, quatre gosses à la maison, homme à tout faire entre Rhône et Pyrénées. Il aime la terre. Il parle joliment de ses olives et de son huile. Il vient ici comme manœuvre sur les chantiers et pour les vendanges. Les patrons ? Il y en a de dures à dire sur leur compte : ils ne comptent pas les gouttes de sueur, ils pensent au rendement, aux bénéfices, il ne faut pas trop manger ni trop boire. Il faut vite éteindre la lumière. Il faut toujours aller plus vite, toujours porter des paniers plus lourds. Mais il ne faut pas se plaindre. M... n'a pas l'air d'exagérer. Il parle de sa vie calmement, avec des mots convaincants, patinés par la fatigue.

Pas question de confort

Le patron dit à peu près la même chose que M... Logement, nourriture, charges sociales, salaires reviennent à 0,50 F pour un litre de vin vendu 1 F. Alors il ne faut pas traîner. Pas question de confort. C'est pour cela qu'il n'emploie pas d'étudiants. Certes, il a essayé, mais il n'a pas insisté : ils se fatiguent vite, rouspètent souvent, pensent trop aux jupons, quittent pour un rien. Il y en a même qui ont essayé de faire de la politique. « *Comme si on avait besoin de ça !* » N'empêche que le contact avec de jeunes citadins pourrait être intéressant ? « *Si vous croyez qu'on a le temps pour les discours. Une récolte de fruits, ça n'attend pas. Et puis on n'est pas des bêtes curieuses. La campagne n'est pas un zoo ethnologique ou écologique. On a des exploitations. Il faut les faire tourner.* »

Voilà pour le chapitre dialogue ville-campagne. Reste à savoir qui fournit cette main-d'œuvre taillable et corvéable, immigrée ou estudiantine. Chacun a son circuit. Ici, la chambre d'agriculture du Gers s'occupe de recruter des « étrangères » pour castrer le maïs. Là, le centre départemental des Jeunes Agriculteurs donne des adresses de coopératives gardoises ou héraultaises qui ont besoin d'un coup de main. On arrange. Remarquez que, normalement, l'Agence nationale pour l'emploi a le monopole des placements, celle de Montpellier, par exemple : « *Pour l'instant, il n'y a rien. L'année n'est pas bonne pour les fruits. A cause des gelées du printemps et de l'été pourri. Rien donc, avant le 15 août, pour les premiers raisins de table. Après, il y aura les pommes et les vendanges. Les porteurs : 12 francs de l'heure ; les coupeurs : 9,60 francs. On retient le logement et la nourriture. S'il y a un problème ? Il faut s'adresser à l'inspection des lois sociales dans l'agriculture. Bonjour, monsieur.* »

Caricature sociale ? Même pas : même si les vendangeurs sourient sur les photos de dépliants touristiques et si les cueilleurs paraissent heureux sous les alignements de pêchers. Même si les fruits sont appétissants et s'ils ne sont plus succulents. Même si J.-P. S..., qui n'en finit pas avec des études de pharmacie, s'esclaffe : « *Mais non ! Les vendanges ce n'est pas le bagne. Des syndicalistes ou des gauchistes t'auront encore raconté des histoires. Tiens, tu viendras avec nous en septembre : c'est la fête, il y a des filles, on rigole bien. Tu verras ça.* » La vigne est à son père.

ALAIN GIRAUDO.

Sur les courts

« Il renvoie tout »

AOUT ramène les tournois de tennis, les rafales de balles derrière les haies proprettes, les concours de cuisses bistre, les bravos attendris des fiancées ou des mamans, et aussi, dans tout ce bon aloi, les bordées d'injures d'un sport qui cache mal ses ressorts de haine.

Il n'est que de rôder près des grillages de fonds de court, là où les joueurs grommellent ou éructent après un échange perdu. Le plus souvent, c'est contre eux-mêmes qu'ils en ont : « N'importe quoi ! », « Tiens ta raquette ! », « Regarde ta balle ! », « Mets-toi au golf ! »

Mais c'est l'adversaire qui est visé à travers les « Bonne balle ! » crispés ou les « Dommage ! » secrètement réjouis. Ce jeu qu'on croyait « smart » cache de plus en plus mal un sport de combat, un duel à mort. Il s'agit d'éliminer cet étranger odieux qui sert dans les coins, qui lifte à tout propos, dont le jeu mou exaspère, dont les amorties horripilent, qui ose vous « passer » alors que vous le valez cent fois, cet ennemi sur qui on entend, après la réconciliation toute formelle du jus de fruit en commun, cette injure suprême : « Pas étonnant, il renvoie tout ! »

Comme si le tennis consistait en autre chose...

B. POIROT-DELPECH.

FLANERIES

Les marronniers d'Uzès

« LE ciel est toujours clair tant que dure son cours

Et nous avons des nuits plus belles que vos jours. » *Voilà, dans une lettre d'Uzès, ce qu'écrivait Jean Racine, jeune homme, qui y séjourna en 1601 et 1602. Comment tant de beauté n'émerveillerait-elle pas ?*

La route déjà, depuis Nîmes, avait été superbe. A travers la garrigue et les pins, c'était un long et tortueux ruban gris écrasé de soleil, tout embaumant des parfums du thym et des lavandes, bruissant de l'inimitable crissement des cigales. L'arrêt pourtant était interdit, car cette route si séduisante traverse un vaste champ militaire où les soldats en treillis, abrutis de chaleur, s'entraînent à survivre. Même les interdits disposés tout au long du chemin — « défense d'entrer, terrain militaire, danger de mort », — *même ces portions pavées venant de proche en proche rappeler les* « passages de char » *n'arrivaient pas à rompre le charme. Dieu, que la « guéguerre » dut être jolie dans la garrigue !*

Au sortir d'un lacet, le centième peut-être, ce fut Uzès. Il faisait si chaud, l'air transpirait si fort, que les campaniles, les tours, là-bas sur le promontoir, semblaient flotter, comme balancées par la houle. Mirage ? Miracle.

Uzès en Languedoc, baroque, à la fois féodal et romantique ! « Oh ! petite ville, si tu étais en Ombrie, les Parisiens accourraient pour te visiter » *s'exclamait, il y a un demi-siècle, une autre célébrité locale, André Gide. Celui-ci, qui y grandit dans la maison où était né son oncle, Charles, l'économiste, et raconte son enfance dans* Si le grain ne meurt, *serait aujourd'hui comblé. Uzès est visitée. Uzès même est réhabilitée depuis la loi Malraux de 1962, qui l'a classée ville à* « préserver et à restaurer »

Elle le méritait. Qu'y admirer le plus ? Les monuments ? Ils y sont multiples et de multiples époques, un peu comme les témoignages successifs des luttes sans merci que se livrèrent ici huguenots et papistes, républicains et royalistes. Ce que l'un construisait, l'autre le rasait pour le reconstruire. Ainsi faut-il visiter Uzès avec l'aide d'un guide et se faire diriger. Ici la tour Fenestrelle du douzième siècle, un campanile d'art lombardo-roman, seul vestige d'une cathédrale rasée au seizième siècle par les protestants.

A côté, la cathédrale Saint-Théodont, réhabilitée au dix-septième siècle, et son orgue, superbe instrument avec un buffet de bois gris perlé et or, encadré de volets peints. Là, le duché, cité dans la cité, édifié au cours des siècles et, de ce fait, joignant le meilleur au pire. Il fut et reste, depuis près de mille ans, le refuge et l'abri d'une même famille : les Crussol d'Uzès, ducs et pairs de France à la devise fameuse « Ferro non auro » *(par le fer et non par l'or). Des monuments encore et partout. Le pavillon Racine, la crypte des chrétiens, l'hôtel des Monnaies, le palais épiscopal, l'ancien hôpital. La liste n'est pas limitative.*

Partir à l'aventure

On peut tout aussi bien ne pas suivre le guide, partir à l'aventure par ces petites venelles fraîches, s'asseoir un moment place du Marché-aux-Herbes sur le rebord de la fontaine à vasques et admirer ses multiples maisons à arcades et aux toits de tuiles romaines. On peut flâner, musarder dans ses vieilles boutiques obscures où des commerçants d'un autre temps n'ont pas encore compris que leur ville était devenue touristique. On peut bavarder ici pour le seul plaisir avec les jeunes artisans venus des Cévennes vendre leur travail de l'hiver ; s'offrir comme un luxe le temps de boire un verre à une de ces terrasses aux fauteuils de rotin

On doit, au soleil couchant, s'installer sous les marronniers du belvédère pour simplement regarder la campagne. Au bruit des cigales répond le cri des hirondelles, et c'est un paysage somptueux qui s'offre. La garrigue, dominée par les taches vertes des pins, des chênes et des oliviers est voilée des jardins fleuris et étagés. Bref, « cette terre presque latine de rire grave, de poésie lucide et de belle sévérité », *chère à André Gide. Paysage latin en effet que celui-ci, dans la sérénité et la plénitude de lointains virgiliens.*

PIERRE GEORGES.

FEUILLETON N° 27 — 11 AOUT 1977

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Après la violente bagarre qui l'a opposé à Waltchak, Maya s'est enfuie de Polyka et s'est installée à Varsovie chez Rose, une amie d'enfance, qui, espère-t-elle, pourra l'aider à trouver du travail. Rose lui révèle qu'elle fait partie d'une association de jeunes filles de bonne compagnie qui servent à agrémenter les sorties des étrangers ou des dignitaires du gouvernement. La présidente, Mme Halimska, rencontre Maya et lui propose de la présenter à un richissime Américain du nom de Malinlak.

WALTCHAK s'enfuit de Polyka plus mort que vif. L'argent volé ne le laissait pas en repos. Et plus encore le souvenir de l'écureuil. Il ne pouvait oublier le regard mourant du petit animal ni son ultime spasme. A chaque fois, ses poings se serraient, prêts à s'abattre de nouveau sur Maya.

C'est elle qui l'avait poussé ! Elle qui était cause de tout et souhaitait sa perte ! C'était une créature mauvaise et dépravée, inimaginablement perverse ! Au souvenir de leur lutte dans la forêt, sans qu'il comprît pourquoi, son sang se figeait comme s'il s'agissait d'un épisode diabolique. Il avait été près de la tuer ! Puis il avait volé cet argent...

Comme la nuit où il avait pénétré dans la chambre de Maya, persuadé qu'elle ne ferait aucun geste et ne pousserait aucun cri, il ne doutait pas à présent qu'elle ferait tout pour qu'on ne découvrît pas l'auteur du vol.

A supposer qu'on l'arrêtât pour l'interroger, il n'aurait aucun mal à la compromettre. Il n'avait pas davantage à redouter de Mme Okholowska et de Kholawitski, qui devinaient trop bien que Maya n'était pas sans reproche.

Cet argent lui était absolument nécessaire ! Sans lui, il n'aurait pu se rendre à Varsovie.

...

Pour Waltchak, le tennis était une question de vie ou de mort. Rien d'autre ne le protégeait du charme vénéneux de Maya, ne le retenait de courir à sa perte. Seul le sport lui avait permis de la fuir.

C'est avec un trac épouvantable qu'il se rendit au club, le jour convenu, pour l'entrevue qui allait décider de son sort.

Waltchak reconnut sans peine Wrobel et Gawlik, dont il avait vu les photographies dans des revues. Il suivit le jeu avec une attention passionnée. Chaque coup lui fournissait l'occasion d'un fulgurant examen de conscience. Aurait-il été capable de le réussir, pourrait-il en faire autant ?

Leur jeu surpassait de loin celui de Maya. Tous deux auraient pu la battre. Et pourtant leurs balles n'étaient absolument pas impossibles à reprendre, et ils commettaient beaucoup de fautes, évidentes même pour lui.

« M. Bzdac vous fait demander. » Un ramasseur de balles le conduisit au buffet du club, où M. Bzdac le présenta au responsable, le capitaine Raftinski. Waltchak bredouilla qu'il arrivait de province et, sachant que le club cherchait des forces nouvelles, désirait être mis à l'essai.

Des joueurs, un verre de limonade à la main et une serviette sur l'épaule, écoutèrent la proposition de Waltchak d'un air intéressé, mais sans la prendre trop au sérieux.

« Veuillez déposer une demande d'admission au club, contresignée par deux membres, dit Raftinski. Votre candidature sera examinée en temps voulu et nous vous ferons part de notre décision.

— Je n'ai pas d'argent et ne connais personne au club. Je voudrais être admis tout de suite.

— Et pourquoi devrions-nous souffrir une exception en votre faveur ?

— Je joue bien.

— Vraiment ! fit Klonowicz avec ironie.

— Je pourrais même tenir ma place dans le match contre les Hollandais. »

Ces paroles provoquèrent l'hilarité générale.

« Allons, messieurs, s'exclama le capitaine, lui-même un peu amusé. Avez-vous pris part à un quelconque championnat ?

— Jamais.

— Avez-vous au moins rencontré un joueur connu ? »

Waltchak ne voulut pas nommer Maya.

« Non. Mais je joue bien », se contenta-t-il de répondre avec obstination.

Le capitaine eut un mouvement d'impatience.

« Allons, dit-il, réfléchissez un peu ! Comment pouvez-vous savoir que vous jouez bien si vous ne vous êtes jamais mesuré à un joueur convenable ?

— Laissez-moi montrer ce que je sais faire ! » s'opiniâtrait Waltchak.

A cet instant, un sourire passa sur les lèvres minces de Klonowicz.

« Ma foi, pourquoi ne pas lui donner sa chance, à ce garçon ? dit-il en lui tapant sur l'épaule. Mais à une condition. Nous ferons trois jeux et, si vous les perdez tous, vous ne vous entêterez plus. Ce n'est pas pour vous faire de la peine, mais il faut au plus vite vous ôter ces idées de la tête et garder les pieds sur terre. Vous êtes d'accord, capitaine ?

— Entendu ! » répliqua le capitaine, qui craignait que Waltchak ne vînt sans cesse le relancer au club.

Waltchak promena sur l'assistance un regard embarrassé.

« Mais je ne suis pas en tenue et je n'ai pas de raquette.

— Aucune importance. Vous trouverez des chaussures au vestiaire et vous pouvez prendre ma raquette de rechange.

— Je pourrais revenir demain.

— Non, tout de suite ! »

Au vestiaire, il se confectionna tant bien que mal une tenue de fortune, mais il en resta fort mécontent.

Une partie du public n'avait pas quitté les tribunes, alléchée par ce spectacle inattendu.

« Commençons ! s'exclama Klonowicz. A qui le service ?

— Minute ! s'écria Wrobel. Vous êtes bien pressé ! Klon joue depuis ce matin et l'autre ne s'est pas échauffé. Quelques balles, d'abord ! »

Le cœur de Waltchak battait à tout rompre. Il se frotta les yeux, car il y voyait mal. Il regardait fiévreusement, perdait le sens des distances et des proportions. Klonowicz servit quelques balles, si molles qu'elles ne permettaient aucun retour véritable.

Malgré cela, il les renvoya, du plus fort qu'il put. Pour lui, l'essentiel était de trouver d'emblée une juste longueur de balle. Klonowicz n'en relança aucune, se contentant, sans bouger de place, de lui en envoyer de nouvelles, aussi négligemment et maladroitement que les précédentes.

« Il se moque du monde, marmonna Wrobel entre ses dents. Ce Klon est quand même une belle canaille. »

Le champion de Pologne savait par expérience comme il était difficile de débuter. Il soupçonnait Klonowicz d'un préjugé défavorable à l'égard de son partenaire et de vouloir, pour le plus grand amusement de la galerie, le battre à plate couture par des trucs de vieux routier.

...

Ils commencèrent le match. Le service revint à Klonowicz dans le premier jeu.

Waltchak, derrière la ligne, attendait un service puissant, violent. Klonowicz fit un mouvement large, classique, dans le style américain. Waltchak se précipita et...

La balle tomba juste derrière le filet, fit un imprévisible bond de côté et se mit à tournoyer par terre, comme folle. Waltchak, désorienté, s'arrêta à mi-court. Le public éclata de rire. Klonowicz avait « coupé » la balle, selon une technique connue de lui seul, en faisant au dernier moment pivoter sa raquette dans sa main. Le coup, violent et régulier en apparence, s'était soldé par cette balle molle et sans rebond.

Il effectua le second service, de façon inattendue, par en bas. La balle sauta droit sur Waltchak et le heurta en plein visage, ce qui provoqua un nouvel éclat de rire général.

« On ne joue pas ainsi ! lança Wrobel à haute voix.

— Non ? Soit ! » fit Klonowicz.

Et il assena coup sur coup deux services puissants sur les lignes.

Ces balles n'étaient pas en principe très difficiles à recevoir, mais Waltchak, perdant tous ses moyens, laissa passer la première et frappa l'autre du montant de sa raquette.

Le premier jeu était un succès complet pour Klonowicz. Les applaudissements retentirent. Même le garçon qui présentait les balles à Waltchak riait.

Le service n'était pas le point fort de Waltchak. Il réussissait rarement la première balle, et la deuxième était trop faible. Cette fois, il savait d'avance qu'il manquerait la première, qu'il ne pouvait en être autrement.

Il était énervé au point qu'il en oublia un instant les mouvements qu'il devait accomplir et le mécanisme même du coup. Il envoya quatre balles au filet et la cinquième dehors. La sixième, trop faible, fut si bien « raccourcie » par Klonowicz qu'il fut inutile de courir.

La septième seulement permit un échange de coups, mais, ne retrouvant pas ses automatismes, démoralisé, sans ressort, Waltchak ne s'élevait pas au-dessus d'un niveau moyen. Klonowicz n'eut aucun mal à l'emporter.

« Nom de nom ! », jura-t-il.

Il ne sut lui-même comment il réussit le service suivant. Il se souvenait seulement de s'être ramassé sur lui-même, d'avoir bondi et frappé en l'air la balle d'un mouvement inhabituel. Elle s'abattit, fulgurante, sans que Klonowicz pût esquisser la moindre réaction. Il eut à peine le temps de la voir passer.

C'était un coup exceptionnel, que seuls quelques joueurs au monde eussent pu prétendre reproduire.

« Hasard ! », décrétèrent les tribunes.

Seul, Wrobel apprécia la superbe harmonie, le naturel et la plénitude du mouvement.

« Ho, ho ! Excellent ! », grommela-t-il entre ses dents.

Mais ce succès scella la perte du néophyte. Il essaya de renouveler le coup. Le résultat fut caricatural. Le deuxième jeu fut pour Klonowicz. Le troisième et le quatrième donnèrent aux spectateurs l'impression que Waltchak ignorait tout du tennis. Les balles volaient de tous côtés. Le public, lassé, commençait à se disperser.

« Rien à en tirer », fit Wrobel à mi-voix.

Klonowicz, lui aussi, était convaincu que Waltchak n'avait pas la moindre idée du jeu. Quant au capitaine, il s'approcha du garçon et déclara laconiquement :

« Inutile d'insister ! »

Waltchak se dirigea comme un automate vers le vestiaire, s'habilla, restitua sandales et raquette, et sortit du club, la tête vide. Il prit lentement le chemin de la rue de Chelm, où il louait une modeste chambre à une famille de petits employés.

(A suivre.)

FLANERIES

Les marronniers

par Witold Gombrowicz

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

AUX ARÈNES DE VÉRONE

Histoires brutales de désir et de mort

EN 1913, le vieux Padouan avait sept ans. Il se rappelle : on arrivait en famille, par carriole, de toutes les campagnes, de Lombardie, de Toscane, de toute la Vénétie et même du Sud. On avait emmené ses provisions et, dès la fin de l'après-midi, on allait s'installer sur les plus hauts gradins où l'on attendait la nuit, en mangeant, en chantonnant l'histoire. On guettait, au-dessus de l'immense amphithéâtre rose, l'apparition de la première étoile dans le ciel pâle. L'orchestre, enfin, s'installait dans la fosse. Alors on allumait les lampions qui s'éteignaient à la fin de l'ouverture. Comme aujourd'hui, on donnait *Aïda*...

Imagine-t-on l'Arena de Vérone sans son *Aïda ?* Roberto Rossellini n'a pas dédaigné un jour de la mettre en scène ici même à grands renforts de chevaux, de militaires et d'éléphants. Le lieu commande. Pour les Américains et les Allemands du parterre, peut-on, avec les Thermes de Caracalla, imaginer un lieu plus propre à suggérer l'Egypte et le gigantisme de ses mythes secrets ? *Aïda*, dira-t-on, pourrait aussi bien n'être qu'un drame d'atmosphère intime et de ferveur passionnelle. La version 1977 (la vingt et unième d'*Aïda* à l'Arena), à travers la mise en scène de Carlo Maestrini et la scénographie de Vittorio Rossi, sans toujours dédaigner le parti du grandiose verdien, s'attache à éclairer les mécanismes implacables de l'aliénation d'un peuple. *Aïda* n'est que la voix la plus singulière de la foule. L'admirable pyramide de pierres fondue dans le décor des gradins ne renvoie pas aux dieux contraires, mais à la machine du pouvoir.

***

Peut-être n'y a-t-il plus guère qu'à Vérone, qu'on puisse encore représenter avec un tel succès la *Cavalleria rusticana* de Mascagni et les *Pagliacci* de Leoncavallo, opéras peut-être injustement moqués d'un dix-neuvième siècle agonisant, œuvres solides et claires de bons artisans du théâtre, ennemis naturels des longs cris wagnériens. Comme si le siècle, le leur et le nôtre, réagissait *in extremis* contre les inquiétudes de l'intelligence et l'angoisse des révolutions à venir, pour s'abandonner à des mélodies instinctives, faciles, sur des histoires brutales de désir et de mort où passe le rêve d'éternité des foules cherchant avant tout, comme le disait Loti, « *la note qui chante l'amour de la chair avec une puissance michelangelesque* ».

Michel-Ange ? Voire... Carpeaux serait plus juste. Force est de reconnaître que les accents de Santuzza, abandonnée, ou de Turiddu, acculé à la mort, continuent de toucher les cœurs. Vingt mille spectateurs en strass ou en jeans hurlent ensemble leur enthousiasme. Comme chez les Romains, l'arène est restée le lieu des mises à mort et des triomphes, comme l'espace d'une tauromachie morale où un public international sacrifie au rituel de l'émotion paroxystique, par laquelle, contre le groupe et la norme, l'individu s'exalte dans l'hystérie singulière qui va pourtant l'anéantir et rendre finalement ses droits à l'ordre social.

Dans *Cavalleria*, où l'action se passe le jour de Pâques, c'est près d'un calvaire hors les murs qu'a lieu la tragédie humaine. Et dans *Pagliacci*, sur une scène de théâtre à trois sous cachée derrière l'église. Mais, partout, le peuple témoin et déifié bénéficie de ce jeu de théâtralité à l'intérieur duquel se libèrent les pulsions violentes du paysan Turiddu et du clown Canio. La scénographie de Vittorio Rossi a délibérément gommé tout pittoresque inutile et voulu ramener le vérisme à la tradition millénaire des Grecs. On est plus soucieux à Vérone d'efficacité dans le rapport au public que de subtilités esthétiques. Compte tenu de l'enjeu, le pari est gagné, n'en déplaise aux délicats.

***

L'autre soir, l'événement du festival s'est trouvé empêché par une pluie d'enfer. La nouvelle création ramenait Vérone à elle-même, avec le *Roméo et Juliette* de Gounod. On ne saurait se figurer la détresse de cet immense public retiré pendant le déluge dans les boyaux de l'amphithéâtre, attendant en vain jusqu'à minuit qu'une éclaircie permette aux amants éternels de se retrouver pour mourir. Il fallait regagner son hôtel, frustré de lyrisme. Sous les éclairs, Vérone offrait tout de même l'opéra superbe de ses fantômes. Au hasard du lacis de ses ruelles sombres, l'ombre peut-être de Dante pleurant le pain amer de l'exil goûté chez les Scaliger, Ciano, emprisonné à Castel-Vecchio devant les sinistres comparses de la République de Salo, et Juliette au balcon, et Juliette au tombeau, et la comtesse folle du *Senso*, de Visconti errant parmi l'insurrection nationale à la recherche de son amant autrichien... Que serait l'amour sans Vérone ?

BERNARD RAFFALLI.

A PROPOS DU FILM « A BRIDGE TOO FAR »

L'art militaire et le cinéma

ARNHEM. — A 30 kilomètres à l'Est, la frontière allemande. De cela, je me souviens comme personne, ayant eu le privilège de villégiaturer dans un oflag tout proche, avec quelques milliers de camarades. Y avons-nous assez intensément pensé, le cœur saignant, à ces vols d'oiseaux britanniques le 17 septembre 1944, alors que ce même jour — une journée magnifique d'automne, toute sonore d'avions, qui n'est pas près de quitter ma mémoire — nos colonnes désarmées, mises sur la route à l'aube, tournaient des regards sans rancune vers le ciel d'où tombaient les bombes ! D'où l'intérêt passionné que pouvait susciter pour moi le film A Bridge too far (Un pont trop loin), *retraçant la bataille d'Arnhem, que je viens de voir dans un des cinémas de Leicester Square, à Londres. Film tiré du livre que Cornelius Ryan a écrit sur le ton trop minutieux du* Jour le plus long, *et dont Richard Attenborough, le metteur en scène anglais, a suivi la trame documentaire sans oublier un bouton de guêtre, mais aussi sans effets mélodramatiques, sans attendrissement, simplement viril — comme à la guerre, où l'unique mesure de l'homme est le courage et la seule situation dramatique la position de deux armées ennemies qui se cherchent, se dérobent et, s'étant enfin trouvées, s'entre-tuent. Ainsi, grâce aux formidables moyens dont dispose le cinéma, cette caméra de l'histoire moderne, a pu être reconstituée pour l'édification des jeunes générations l'attaque surprise aéroportée d'Arnhem, que les stratèges britanniques appelèrent « l'opération Market-Garden », où les Alliés inscrivirent une page d'héroïsme aujourd'hui digne de la légende, et qui se solda en réalité par un désastre militaire.*

Le plan de l'opération était hardi, voire risqué. Mais Montgomery, qu'irritaient les avances fulgurantes de l'armée Patton en Lorraine, avait réussi à convaincre Eisenhower, commandant suprême des forces alliées, de son bien-fondé. La phase aérienne de l'opération (Market) consistait à parachuter vingt mille hommes de troupe alliés, largués par cinq mille avions et deux mille cinq cents planeurs, derrière les lignes allemandes, en Hollande. Ces troupes avaient pour tâche de s'emparer de cinq ponts de première importance sur la Meuse, le Waal et le Rhin inférieur, et de garder ces têtes de pont dans le dos des Allemands, en attendant que les blindés de la II[e] armée britannique (Garden), partant de leurs positions sur la frontière belge, fissent leur jonction avec elles. La distance qui les séparait sur la carte était terrifiante : 100 kilomètres. Mais Montgomery, dont la victoire d'El Alamein en 1942 avait été saluée comme un chef-d'œuvre d'art militaire et qui passait pour « exagérément prudent », voulait à tout prix cette fois aller de l'avant. L'armée allemande, en retraite depuis la Normandie, était épuisée. Faisant fond sur la surprise, les troupes de Montgomery franchiraient le Rhin, prendraient à revers la ligne Siegfried et fonceraient sur la Ruhr. Le grand dessein du maréchal britannique était de terminer la guerre plus rapidement et d'épargner des pertes en vies humaines.

En fait, jamais l'armée de terre n'atteignit Arnhem, le pont le plus éloigné, le pont de trop, où seuls les « Red Devils », au prix d'une bravoure surhumaine, parvinrent à se maintenir jusqu'à ce qu'ils soient presque entièrement massacrés.

Au cours de la gigantesque invasion de la Normandie, pendant les vingt-quatre heures du 6 juin 1944, les pertes alliées s'étaient élevées à un total approximatif de dix mille à douze mille hommes. Du 17 septembre au 25 septembre, pendant les neuf jours de l'opération Market-Garden — laquelle ne devait initialement durer que quarante-huit heures — les pertes des forces tant aéroportées que terrestres dépassèrent en morts, blessés et disparus le chiffre de dix-sept mille. Des dix mille « paras » encerclés dans le périmètre d'Arnhem, deux mille quatre cents réussirent à gagner la rive sud du Rhin, le plus souvent à la nage, les seuls à réaliser la jonction avec cette fameuse II[e] armée fantôme après laquelle ils déliraient.

***

Les erreurs étaient de taille. A commencer par le manque délibéré de coordination avec l'admirable Résistance hollandaise. Celle-ci, incarnée par la reine Wilhelmine, qui avait déclaré que peu lui importait qu'on rasât tous les châteaux, disposait d'un réseau de renseignements sans égal que, dans leur orgueil typiquement britannique, les officiers de Montgomery s'empressèrent de « snober ». Pour l'opération aéroportée, les zones de parachutage étaient trop éloignées (6 à 13 kilomètres) du pont d'Arnhem. Pour l'opération au sol, le long corridor allant de la frontière belge à Arnhem via Nimègue était une route étroite se terminant par une simple levée sur des polders : les blindés du lieutenant-général Horrocks, commandant la II[e] armée, allaient y former des embouteillages monstres et devenir des cibles dignes de stands de tir pour les Allemands.

Les malchances ne furent pas moins fabuleuses. Dès la première heure des parachutages, le major général Urquhart, commandant la division aéroportée, fut pris dans une embuscade, contraint de se cacher dans un grenier et coupé de ses troupes. Les postes radio, en raison de galènes défectueuses, refusèrent de fonctionner, d'où rupture de contact total entre les divers éléments d'assaut, durant deux jours. Au même moment, le fog fit son apparition sur les terrains d'envol anglais, clouant au sol la deuxième et la troisième vague de « paras ». Enfin et surtout, par le plus grand des hasards, les deux divisions de panzers du général-lieutenant Bittrich se trouvaient au repos à Arnhem, lieu que le haut commandement allemand avait choisi comme « secteur paisible où il ne se passait rien ». Les avions de reconnaissance de la R.A.F. avaient réussi à tirer des clichés de chars Tigre sous des couverts mais, dans son obstination à sous-estimer les forces du III[e] Reich, l'état-major de Montgomery n'avait pas voulu en tenir compte.

La bataille d'Arnhem, terminée en carnage, n'avait duré que neuf jours. Pour la reconstituer, Richard Attenborough passa le printemps, l'été et l'automne 1976 à tourner sur les lieux mêmes. Trois cents techniciens l'entouraient, ainsi qu'une constellation de vedettes anglaises, américaines ou allemandes, citées par ordre alphabétique dans le générique. Dirk Bogarde, James Caan, Michael Caine, Sean Connery, Edouard Fox, Elliott Gould, Gene Hackman, Anthony Hopkins, Hardy Kruger, Laurence Olivier, Ryan O'Neal, Robert Redford, Maximilian Schell, Liv Ulmann.

Le haut lieu de l'action se situe tout naturellement à Arnhem, et le pont, exalté comme un ouvrage d'art à l'instar de celui de la rivière Kwaï, sert de théâtre aux plus grands faits d'armes. A cet égard, la scène où les « Tigres » de la rive d'en face apparaissent sur la rampe d'accès dans le sinistre grincement des chenilles, puis s'y propulsent lourdement, implacablement, écrasant tout sur leur passage, tournant enfin leur gueule blindée vers les façades où sont terrés les derniers braves pour cracher leurs flammes aveugles, devrait servir de document d'anthologie à toutes les cinémathèques de lycée pour prévenir la jeunesse des horreurs de la guerre. Car le vrai, le seul danger, c'est à l'évidence l'homme lui-même qui, depuis l'enfance, comme le montre l'ultime image du film, n'aime que jouer au soldat.

Arrivé à l'âge adulte, quand par malheur la mobilisation l'envoie « faire son devoir », le voici soudain qui affronte la peur, le vertige du risque, dans un paroxysme d'émotion et qu'il prend conscience de sa valeur au tréfond de lui-même. Parfois, dans la pire adversité, il aura la « baraka » comme, dans la magnifique scène vécue du film, le sergent américain Dohun traversant les lignes allemandes au volant de sa Jeep et sauvant miraculeusement son officier à moitié mort. Jusqu'à ce que, au bout de son sacrifice méconnu, loin des siens, loin de la douceur des femmes, loin de sa mère qu'il appelle, il n'en finisse plus de perdre son sang...

Reste une énigme : le général Browning, commandant le 1[er] corps aéroporté britannique, le mari « dans le civil » de la romancière Daphné du Maurier, était-il ce pommadin distingué envoyant ses troupes au casse-pipe entre deux tasses de thé ? Je sais bien que le cinéma nous a habitués à la représentation d'illustres ganaches militaires, mais à ce point ! Il faut voir et entendre Dirk Bogarde, ayant reconnu qu'il y avait dans l'affaire « un pont de trop » (« a bridge too far »), ajouter, comme à Oxford, du bout des dents : « Monty est très satisfait. Pour lui, l'opération a réussi à 90 % »

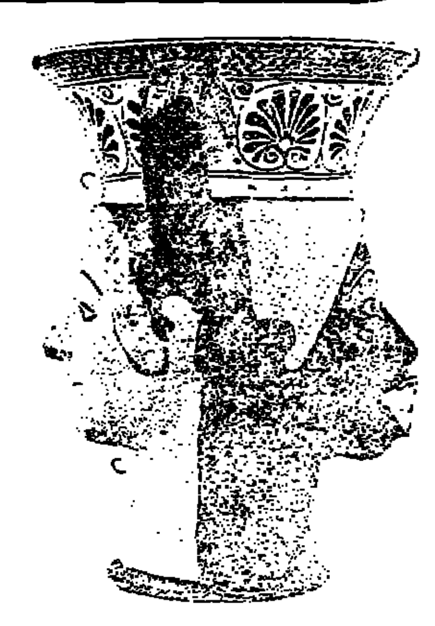
Splendide et féroce mot de la fin qui remet en mémoire le vers de Baudelaire : « Les morts, les pauvres morts, ont de grandes douleurs. »

OLIVIER MERLIN.

★ Ce film sort à Paris le 24 août.

Une anthropologie par l'image

Les Noirs vus par les Anciens



LA Méditerranée, où s'articulent trois continents, n'a cessé de jouer un rôle exceptionnel pour l'identification réciproque des sociétés. Et même, semble-t-il, des plus lointaines. Il existe des vases grecs de la fin du sixième siècle, c'est-à-dire tout de même d'une haute époque, qui sont des petites cruches ou pots en forme de tête. Un aryballe (Athènes) figure un Noir bien reconnaissable aux grosses lèvres et aux petites pastilles destinées à traduire une chevelure crépue ; un canthare (Boston), un peu plus grand, ajoute à ces traits des rides indiquant un vieil homme. Fort, précis, rien de grotesque. L'Africain a évidemment été regardé avec la curiosité non exempte de sympathie que les Grecs savaient mettre en œuvre. C'est un peu l'aïeul amusant de ces pots paysans à face hilare qu'on trouvait autrefois dans les foires de nos campagnes. Mais ces objets d'usage et de fantaisie prouvent, du moins, qu'avant même Hérodote, les Athéniens avaient quelque idée de la race noire ou, si l'on veut, des ethnies du sud de la Méditerranée.

Le Scythe blond et l'Ethiopien noir

D'autres vases, toujours pas très hauts (moins de 30 centimètres), mais vigoureusement peints, des mêmes dates (vers 500 avant notre ère), et traités avec une aisance divertissante, présentent deux faces opposées (Bruxelles, Boston) : une blanche et une noire. Quand on les tourne, ces pots de terre cuite « janiformes », de manière à fixer les deux profils, le brio du peintre-céramiste pour définir le contraste des traits et des types en un objet bicolore ne fait pas seulement sourire. On est en présence d'un savoir anthropologique déjà formé sur les caractéristiques distinctes de l'humanité septentrionale et de l'humanité méridionale. L'écho s'en trouve chez certains présocratiques, pour qui tout tournait autour de l'opposition fondamentale du Scythe blond et de l'Ethiopien noir. Opposition qu'on retrouvera en écho dans les traités dits de « physiognomonie » jusqu'au dix-septième siècle, moyennant un petit effort pour y faire tenir les Indiens cuivrés d'Amérique. La théorie, assez facile à nuancer, du climat déterminant (Montesquieu et l'abbé Du Bos diront-ils autre chose ?) aidait à rendre compte de la diversité des types humains. Ceci dit, il était bien tentant, comme l'a écrit avec humour J. D. Beazley, quand on disposait du magnifique vernis noir de la céramique athénienne antique, d'en tirer parti pour faire surgir les traits « éthiopiens ».

L'exotisme est ce qui naît de l'image de l'autre, du lointain, de l'étranger. Mais l'abondance même des pièces est finalement digne d'attention. Cheveux crépus, nez épatés, lèvres épaisses, etc., abondent non seulement dans la céramique anthropomorphe, mais dans les pendentifs, les masques, les statuettes, les mosaïques, les bijoux. A tel point qu'un professeur de l'Université du Cameroun a pu exploiter ces œuvres parmi les « sources grecques » de l'histoire négro-africaine, tant leur diversité répond à ce qu'on peut toujours observer aujourd'hui. Rien n'indique à Rome — pas plus qu'en Grèce — une attitude systématiquement désobligeante. Certains l'ont cru un peu vite, parce que, plus on avance vers l'époque impériale, plus on trouve de bouffons, d'acteurs, de pugilistes, voire de palefreniers nègres dans les bronzes ou dans les peintures. Parfois, mais rarement, ils rentrent — comme tant d'autres — dans des contorsions grotesques. Accroupi sous un capuchon pour former une petite lampe, taillé avec toutes ses boucles dans le basalte, silhouetté sur une mosaïque claire, le type africain est devenu un élément « pittoresque » de choix. Il y a un attrait du Noir pour l'Antiquité méditerranéenne, l'attrait d'un type humain qui intrigue, mais qu'on ne méprise pas.

Le beau portrait de Memnon, fils adoptif d'Hérode Atticus, au deuxième siècle ap. J.-C., que l'habituel effacement du nez a rendu pareil à un boxeur rêveur, est l'effigie d'un *litteratus* noir et d'une individualité. Aucun « racisme » derrière tout cela. Telle est, du moins, l'intéressante conclusion d'un savant qui donne le ton par sa contribution à un bel et important ouvrage sur *l'Image du Noir dans l'art occidental*, Office du Livre, Fribourg (1).

Nubiens et Pygmées

Trois volumes sont annoncés pour récapituler les attitudes des sociétés antiques puis du monde chrétien à l'égard de l'humanité africaine, et enfin les mépris et les remords de l'âge moderne à l'égard de peuples trop facilement asservis. Avec sagesse, l'instigatrice de l'entreprise, Dominique de Menil, a choisi la ligne directrice des « images », de la figuration. Les chapitres demandés aux savants compétents donnent lieu à un magnifique flux d'illustrations réunies pas L. Bugner. L'inlassable activité artistique de l'Occident permet d'identifier toutes sortes de réactions simples, très différentes de ce que connaît le vingtième siècle et plus intéressantes que les douteuses reconstitutions historiques. Le directeur de l'Unesco, qui préface poliment le premier tome consacré à l'Egypte et au monde antique, semble regretter un peu ce parti ; mais la publication lui doit une grande tenue. L'image possède ici un formidable pouvoir d'information.

Pour l'époque antérieure à l'ère chrétienne, l'Egypte joue un rôle exceptionnel et un peu encombrant. Dix siècles avant les Grecs. Et leurs vases janiformes, l'implacable célébration des victoires illustrées par les grappes de vaincus sous les pieds des pharaons, les magnifiques fresques des tombes, comme celle de Rekhmaré (Thèbes) où défilent les tributaires nubiens avec singes, peaux de léopard et défenses d'ivoire, et puis, là aussi, déjà les statuettes, les vases à parfum anthropomorphes, fournissent des silhouettes impossibles à méconnaître. Mais les Nubiens, les Soudanais, sont-ils de vrais représentants de l'Afrique ? Les égyptologues ont quelque peine à identifier ici le « vrai » Noir. Sauf, péripétie singulière, l'apparition précoce des Pygmées ; dans un texte magique qui remonte au-delà de 2300 avant J.-C., est mentionné le merveilleux Pygmée danseur « qui divertit le dieu au pied de son trône ». Mais pas de Pygmée dans les représentations. On en trouvera peut-être un jour. En tout cas, les nains noirs, traités comme des *putti* joueurs, seront, deux millénaires plus tard, un thème à la mode des mosaïques « nilotiques », à côté des bruns spectateurs d'Isis. Etrange Egypte !

Alors, le merveilleux, le fantastique, l'imaginaire ? L'épaisse Afrique était moins connue, ou même devinée, par le monde méditerranéen que l'Asie. Les Grecs ont recueilli des figures typiques, mais non des légendes, à l'inverse de ce qui s'est passé pour l'Inde après Alexandre. Ils n'ont pas peuplé l'Afrique de monstres imaginaires, comme ils ont fait pour l'Orient et la Chine. Sur les cartes médiévales, où les terres lointaines sont signalées par quelque créature bizarre, c'est à l'est qu'elle pullulent. Les zones, il est vrai, se confondent à la périphérie : l'Ethiopie, pays des Noirs, monde complémentaire de l'Europe, couvre tantôt le fond de l'Inde, tantôt une partie de l'Afrique. Un grand historien, A. Wittkower, a naguère rendu compte du mécanisme de ce qu'il a judicieusement nommé « la migration des symboles » (2). Les monstres existent à partir des récits ; ils prennent consistance, ils surgissent, au point de rencontre des légendes et du voyage. Quelqu'un raconte, voilà tout. Un croquis, un modelage, confère l'existence à l'improbable. La forme apporte une évidence. Or, les singularités fantastiques : cynocéphales, hommes sans tête — c'est-à-dire à face pectorale — ne sont signalés en Afrique que par dérivation des fables de l'Asie. Et quand apparaît le Nouveau Monde, ils ont tendance à y émigrer (3). Tout cela pour dire que l'image du Noir est restée relativement pure dans le monde antique : elle occupait un pôle anthropologique fixe, avec sans doute des implications superstitieuses. Mais, les remuants Pygmées mis à part, elle comportait un accompagnement légendaire faible. Et un investissement affectif léger, par comparaison avec ce qui suivra.

ANDRÉ CHASTEL.

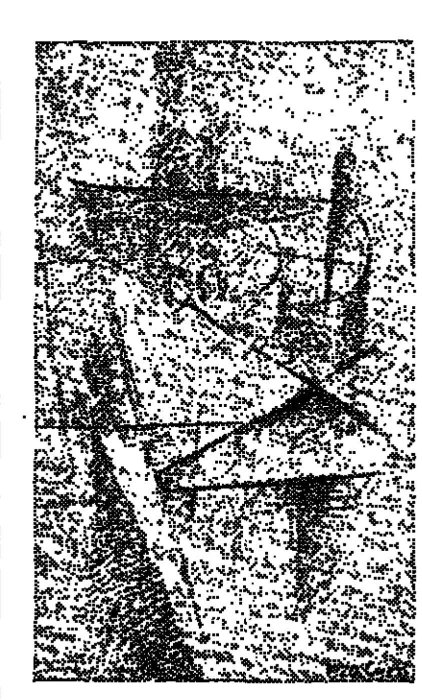
(1) *L'Image du Noir dans l'art occidental*, vol. I : Des pharaons à la chute de l'Empire romain, par J. Vercoutter, J. Leclant, Frank Snowden, J. Desanges. Préface S.M. M'Bow ; introductions par D. de Menil et L. Bugner. Office du livre, Fribourg (pour l'édition française).

(2) A. Wittkower, *Marvels of the East, a study in the history of monster* (1942), dans « Allegory and the migration of symbols ». Londres, 1977.

(3) B. Bucher, *la Sauvage aux seins pendants*, Ed. Hermann, 1977, s'est efforcé de systématiser dans cet esprit les représentations données des Indiens dans les douze volumes de récits de voyages américains publiés par Th. de Bry (1590-1624).

LE MONDE

Une sélection



SUETIN, étude pour composition, 1920. (Le constructivisme au Musée d'art moderne)

Cinéma

LE PASSÉ SIMPLE
de Michel Drach

Amnésique à la suite d'un accident de voiture, une jeune femme cherche à retrouver son passé et s'aperçoit que son mari lui en donne des images truquées. Le mécanisme fort bien monté d'un « suspense » psychologique légèrement hitchcockien, et une histoire d'amour où l'on retrouve la sensibilité de Michel Drach.

LE DÉSIR ET LA CORRUPTION
d'Ivan Passer

Le film le plus curieux de cet été, tourné, il y a deux ans par Ivan Passer, émigré tchèque, dont on attend toujours qu'on nous montre l'admirable Law and Disorder *réalisé aux Etats-Unis. Ici, travaillant sur commande, Passer a allègrement bousculé l'adaptation d'un roman de James Hadley Chase, transformé l'aventure criminelle en fable érotique et baroque sur les jeux de l'argent et du pouvoir.*

LA THÉORIE DES DOMINOS
de Stanley Kramer

Qu'un homme soit pris en main par une mystérieuse organisation qui veut se servir de lui pour un crime politique, on ne peut pas dire que ce soit inédit dans le cinéma américain. Mais en montrant, plutôt que les rouages, les résultats de la manipulation sur l'homme choisi (c'est Gene Hackman, excellent), Kramer crée un climat d'angoisse qui donne au thème une puissance nouvelle.

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY
de Pierre Boutron

Pierre Boutron, qui avait adapté et mis en scène l'œuvre d'Oscar Wilde à la Maison des arts de Créteil et au Théâtre Daunou, a su éviter les pièges du théâtre filmé. Des personnages surgis d'un décor de glace et de velours apparaissent comme des pantins ou des spectres. Un univers condamné.

— ET AUSSI : *Un flic sur le toit*, de Bo Widerberg (au-delà du « suspense » classique) ; *le Diable probablement*, de Robert Bresson (un cri d'alarme) ; *Elsa vida mia*, de Carlos Saura (portraits parallèles) ; *Nucléaire, danger immédiat*, de Serge Poljinsky (un film militant).

Théâtre

FESTIVAL DE SPA

Dans une ville d'eaux autrefois aussi célèbre que Marienbad, mais aussi élitiste, et qu'une Belgique plus moderne réserve désormais, de préférence, aux mutuelles d'ouvriers, d'employés, et aux personnes du troisième âge, a lieu du 12 au 27 août à Spa le Festival du Théâtre national de Belgique, dans une ville sympathique, au milieu d'une très belle campagne romantique de plateaux et de forêts.

Cette année, l'Opéra de quat'sous, *de Brecht, mis en scène par Henri Ronse (vendredi 12, 21 h., vendredi 19 et samedi 27, 20 h. 30).* Pauvre Assassin, *de Pavel Kohout, mise en scène de Jacques Huisman (mardi 16 et jeudi 25, 20 h. 30).* Peer Gynt, *d'Ibsen, mise en scène de Walter Tillemans (dimanche 14 et mardi 23, 20 h. 30). Une pièce de Dario Fo,* 7ᵉ Commandement *(lundi 15 et vendredi 26, à 20 h. 30). Et les Ballets Blaska, du café-théâtre, etc.*

MOLLY BLOOM...

Le monologue final du roman de Joyce, « Ulysse », joué avec une distance fine et chaude par Garance, curieuse comédienne formée à New-York.

... ET LE MANUSCRIT
au Lucernaire

C'est le texte théâtral « l'Hypothèse », que Robert Pinget avait écrit pour Jean Martin, rebaptisé « le Manuscrit ». Martin était l'un des créateurs de « Godot », et le texte de Pinget est proche de Beckett, quoique d'un humour plus codé. Gérard Bayle, en écrivain fantomatique se demandant pourquoi son unique manuscrit gît au fond d'un puits, est d'un dandysme fraternel.

EROSTRATE
au Théâtre Mouffetard

Une nouvelle de Sartre, histoire d'un bonhomme qui n'aime pas voir les gens mastiquer leur bifteck à table, et qui, pour cette raison, tire au revolver dans la foule, rue Delambre. Mise en scène sélective de Yves Gourvil. Interprétation hyper-mesquichienne de Marianne Irzenski, Philippe Duclos, Jean-Louis Grinfeld. Du Dracula mental.

Musique

SEMAINES DU LUBERON

Au pied des remparts d'Oppède-le-Vieux, dans les ruines du château, à la carrière de Taillades, au cloître de Cavaillon, à l'Isle-sur-la-Sorgue, à Permes-les-Fontaines, à Roussillon, les sixièmes Semaines musicales du Luberon avec la complicité de jeunes solistes et de leurs aînés (A. Flammer, P. Fontanarosa, B. Pasquier, A. Lagoya, C. Ferras) pour une série de concerts classiques et romantiques, du 12 au 21 août (renseignements : 90-71-91-32).

LA WALLONIE LYRIQUE
à Vichy

Le Centre lyrique de Wallonie, avec ses artistes, ses chœurs, son ballet et son grand orchestre, en saison d'été à Vichy propose un panorama exhaustif de ses récentes productions. Au théâtre du casino : Manon, *le samedi 13,* Mme Butterfly, *le 14,* Roméo et Juliette, *le 17,* la Tosca, *le 20 et le* Barbier de Séville, *le 21. Quelques artistes bien connus : Gabriel Bacquier, Michel Trempont, Ana Maria Miranda Danielle Perriers et beaucoup d'autres à découvrir (renseignements : 70-98-25-11 et, à Paris, 256-65-11).*

TOUJOURS LES PIANISTES

Eric Heidsieck, le jeudi 11 à 21 h. 30 au château Roussan à Saint-Rémy-de-Provence, Georgy Czyffra, le 12 à Salon-de-Provence. Le même jour à Prades (tél. : 69-05-00-16), Alexis Weissenberg jouera Bach, Schumann et Chopin ; on le retrouvera à Deauville le 15 (tél. : 31-88-29-55) dans un programme Frank, Liszt et Schumann. Claudio Arrau sera à Monte-Carlo le samedi 13, à l'Opéra, et le 15, à 21 h. 30, sur le parvis Saint-Michel de Menton en compagnie de Brahms et de Liszt. Enfin, mardi 16, le Festival de Comminges attend Bernard Riengeissen à l'église Saint-Bertrand, à 21 heures (Saint-Saens, Stravinski, Chopin).

— ET AUSSI : à Paris, le chœur de chambre de l'université de l'Illinois (Gesualdo, Buxtehude, Palestrina) mardi 16 à 18 h. 30 et 20 h. 30 à la Sainte-Chapelle. Début du stage de violon baroque par Marie Leonhardt à partir du 16 août. Jeudi 11, au Festival de Menton, Gundula Janowitz et Irwin Cage (Schubert, Liszt) à 21 h. 30 sur le parvis Saint-Michel (tél. : 93-35-82-22). Au Festival d'Albi : *Cosi fan tutte*, à 21 h. 30 (jeudi 11, samedi 13, au palais de la Berbie) ; toujours à Albi, *le lendemain à 21 h. 30*, un jeune violoncelliste à découvrir, Arto Noras. A la Grande-Motte, à 20 kilomètres de Montpellier, Lily Laskine (harpe) et J.-L. Beaumadier (flûte), le samedi 13 à 22 heures (tél. : 67-56-62-62). A Salinelles, près de Sommiers dans le Gard, sonates pour violon et clavecin de Bach par G. Jarry et L. Morabito, chapelle Saint-Julien à 13 heures le 13 août et un concert Monteverdi par P. Huttenlocher et L. Morabito, le 14 (tél. : 66-80-03-24) A Vichy, le trio Reine Elizabeth se produira à l'Arlequin à 15 h. 30, le mardi 16, et le 17 août, Z. Francescatti sera l'invité de l'Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo.

Expositions

L'ART DE L'ESTAMPE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
à Carnavalet

L'art et l'histoire d'un grand moment en France, à travers les instruments de propagande et d'action révolutionnaire que sont les gravures et caricatures de l'époque.

ASPECTS HISTORIQUES DU CONSTRUCTIVISME
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Un panorama de l'art constructiviste depuis ses origines, russes et néerlandaises, jusqu'à ses derniers développements, plus particulièrement aux Etats-Unis.

MOTHERWELL
à l'ARC

Une rétrospective des peintures et collages depuis 1941 d'une des figures-clefs de l'expressionnisme abstrait et de la peinture américaine de l'après-guerre.

LA DONATION PIERRE LEVY
à Troyes

La présentation à l'hôtel de ville de la seconde partie de la collection Pierre Lévy.

Cette fois, un spectaculaire ensemble de peintures « fauves » de Derain, suivi notamment de Braque, Vlaminck, Seurat, Vallotton, etc. De petites sculptures de Picasso, Bonnard, Maillol, Derain encore, ainsi que la verrerie de Marinot, dont la collection du mécène troyen est riche.

HOMMAGE A CHAVIGNIER
à Clermont-Ferrand

Sculptures au musée Bargoin de Clermont-Ferrand et œuvres monumentales au jardin Lecoq. Mort il y a cinq ans, vers la cinquantaine, Chavignier tenait de son terroir auvergnat l'expression rude, rustique et paysanne de ses sculptures de plein vent, finalement « modernes », où l'on retrouve les échos de ses amitiés pour Giacometti, Germaine Richier et Etienne Martin.

LE CORBUSIER...

Un regard sur l'œuvre peint et sculpté de Le Corbusier à la Fondation Vasarely, à Aix-en-Provence. Vingt et une peintures, onze sculptures polychromes et des photographies de réalisations architecturales.

... ET CÉLÉBRATION DE L'ARBRE
à Aix-en-Provence

Après la Journée de l'arbre, la peinture de l'arbre. Le musée d'Aix-en-Provence a eu la bonne idée de réunir un ensemble de peintures qui, du seizième siècle à nos jours, esquisse une évolution du paysage dans les écoles européennes.

ADAMI
à Marseille

Œuvres récentes de Valerio Adami, cet été, au musée Cantini de Marseille. Après Balthus et Bacon sur ces mêmes cimaises, un regard froid sur la vie quotidienne et sur des personnages de la mythologie moderne : Freud et Gorki, Joyce et Gandhi.

LA BIENNALE DE LA TAPISSERIE
à Juan-les-Pins

Biennale française de la tapisserie au Palais des congrès de Juan-les-Pins. Une manifestation qui entend rappeler les règles traditionnelles de la laine comme support d'images, dans la continuité de Lurçat. La Biennale rend hommage à Le Corbusier, qui a fait de la tapisserie un « mur » de formes à deux dimensions et de couleurs.

— ET AUSSI : *Paul Strand* (un des grands pionniers américains de l'art photographique) ; *Milton Glaser* (on le considère comme le plus important des graphistes américains) ; *Topino-Lebrun* (et une nouvelle tentative de peinture d'histoire) au Centre Georges-Pompidou ; *soixante ans de peinture soviétique* au Grand Palais (ce que Moscou donne à voir de la peinture soviétique depuis octobre 1917).

— EN PROVINCE : *Klee*, à Saint-Paul-de-Vence (un panorama de deux cent cinquante peintures et dessins) ; *Chagall*, à Nice (les œuvres récentes : rêveries poétiques sur des thèmes bibliques) ; *Dufy*, aux Ponchettes de Nice (peintures pour le soleil du Midi) ; *Van Dongen*, au musée Chéret à Nice (tous les Van Dongen de Nice réunis) ; *le Drapeau*, à Saint-Tropez (bannières, étendards et fanions dans la peinture) ; *Mathieu*, à Valréas et à Ostende (en France et en Belgique, une trajectoire flamboyante) ; *Maximilien Luce*, à Albi (rétrospective du peintre néo-impressionniste) ; *Willem de Kooning*, à Grenoble (sculptures et lithographies d'un des principaux représentants de la peinture américaine d'après guerre) ; *Van Scorel*, à Douai (l'œuvre oublié d'un peintre hollandais au seizième siècle) ; *Fernand Léger*, à Montauban (une soixantaine de peintures, gouaches, aquarelles et dessins d'un constructeur).

Des disques pour l'été



Wilhelm Furtwaengler.

La production phonographique ne semble guère souffrir de la crise, malgré le prix élevé des disques, et ce sont chaque mois quelque soixante-quinze enregistrements classiques (comportant jusqu'à cinq ou six disques) qui paraissent, sans compter les rééditions qui ramènent souvent au jour des trésors, et les nombreux retours de disques sous une nouvelle jaquette à des prix de plus en plus réduits.

Nous nous en tiendrons simplement ici à un bref panorama par genre de quelques parutions récentes de très haute qualité. J. L.

Musique vocale

C'est dans ce domaine, loin d'être totalement exploré encore, que l'on fait le plus de découvertes, et même chez Mozart ! Comment imaginer qu'à douze ans, il était capable d'écrire une musique aussi intense, rayonnante et de pleine maturité que cette *Waisenhausmesse* dont Janowitz, von Stade et Abbado nous donnent une interprétation superbe (DG, 2530-777) ? L'admirable *Theresienmesse* de Haydn, qui lui est postérieure, déborde elle aussi de foi et de lumière, avec des épisodes plus dramatiques et contrastés, sous la direction de Michel Corboz (Erato, STU 71 058).

Remontant dans le temps, on s'arrêtera à un disque très poignant de Cristobal Moralès, un polyphoniste espagnol du seizième siècle, comprenant cinq motets et un *Magnificat* d'une écriture rigoureuse et émouvante, *chantés par* le Pro Cantione Antiqua de Londres (Archiv, 2533-321), et surtout à quelques excellents Purcell : l'*Ode pour l'anniversaire de la reine Mary* et la *Musique* pour ses funérailles, dans l'interprétation de John-Eliot Gardiner où resplendit cette musique d'une pureté déchirante (Erato, STU 70 911), ainsi qu'un disque fort réjouissant, *Chansons de tavernes et chapelles*, où Alfred Deller marie deux belles cantates avec douze chansons à boire assez osées (Harmonia Mundi, HM 242).

Opéras

On retrouve Mozart et Purcell au rayon opéra, l'un avec *Thamos, roi d'Egypte* où, à dix-sept ans, il écrit déjà une musique de scène avec chœurs, qui préfigure *la Flûte enchantée*, et qui en a souvent la richesse humaine (Vox, 36 041), l'autre, avec *la Reine indienne* et *Timon d'Athènes*, où Alfred Deller, à nouveau, tire la quintessence d'une musique aussi percutante dans son dramatisme qu'ineffable dans son lyrisme (2 d. Harmonia Mundi, HM 243).

Après *la Fedeltà premiata*, Antal Dorati poursuit son exploration du monde quasi inconnu des opéras de Haydn avec *la Vera Costanza* ; la comparaison avec Mozart est toujours redoutable, d'autant que Haydn était moins exigeant sur ses livrets. Mais il faut écouter cette œuvre d'une oreille neuve pour y découvrir maintes pages exquises *et parfois acérées, servies par une* superbe distribution comprenant Jessye Norman, Hélène Donath, W. Ganzarolli, etc. (3 d. Philips, 6 703 077).

Plus près de nous, les amateurs d'opéras italiens se délecteront avec *Montserrat* Caballé, dans *Gemma di Vergy*, de Donizetti, malgré l'inégalité de l'inspiration et la faiblesse de l'intrigue (3 d. CBS, 34.575), et surtout avec les « suavités célestes » de Renata Scotto, accompagnée par Marilyn Horne, *dans Sœur Angélique*, de Puccini (CBS, 76.570), à laquelle le *Gianni Schicchi*, de Tito Gobbi, Placido Domingo et Iléana Contrubas donne le plus endiablé des contrepoints, tous deux sous la direction incomparable de Lorin Maazel (CBS, 76.503).

Œuvres symphoniques

Transition entre l'opéra et la musique symphonique, on ne manquera pas d'écouter une version du *Tricorne*, de Falla, aussi brillante que raffinée par l'orchestre de Boston, dirigé par Ozawa, avec la voix idéale de Teresa Berganza (DG, 2530.823).

Dans les rangs serrés de la discographie mahlérienne, la *Deuxième*, d'Abbado a quelque mal à se faire une place : le fougueux chef italien a, curieusment, traité cette œuvre avec un respect absolu du texte qui en exalte l'extraordinaire beauté plastique, mais demeure souvent à l'extérieur (2 d., DG, 2707.094), malgré la qualité *exceptionnelle de l'Orchestre de* Chicago avec qui Giulini nous donne une *Neuvième* bouleversante, toute proche de Klemperer et de Walter, mais dans une lumière nouvelle (2 d. DG 2707.097).

Saluons aussi une *Première Symphonie*, de Brahms d'une magnificence très intérieure, par l'Orchestre de Cleveland, dirigé par Lorin Maazel (Decca, SXL 6.783).

Les révélations en ce domaine nous viennent cependant peut-être du passé, dans une série de rééditions de Wilhelm Furtwaengler : par quelle sorcellerie arrivait-il à recréer des œuvres aussi célèbres que la *Symphonie inachevée*, de Franz Schubert (DG, 2535.804) la *Symphonie en ré mineur* ou *Manfred*, de Schumann (DG, 2535.805), comme s'il *avait eu part lui-même à la* vision du compositeur ?

Un autre témoignage historique étonnant, c'est la *Quatrième Symphonie* de Brahms, comme on n'oserait pas la jouer aujourd'hui, avec un inimitable charme italien, *une malice primesautière et cependant* une admirable componction intérieure, par Victor de Sabata à la tête de la Philharmonique de Berlin (DG, 2535.812).

Mozart encore est fort bien servi par deux disques de concertos, l'un, du violoniste soviétique Gidon Kremer, qui égale son maître Oïstrakh, dans le *sol majeur K. 216* et le *Concertone* très fleuri et un peu longuet K 190, d'une fulgurante beauté sonore (Eurodisc, 913.106), l'autre, d'Alfred Brendel, avec Neville Mariner, éblouissant de lumière, d'équilibre et d'une pleine justesse expressive dans le *mi bémol* K. 482 et les *Rondos* K. 384 et 386 (Philips, 9500.145).

Quatuors

Mozart toujours resplendit dans les *Quatuors en mi bémol* K.428 et *si bémol* K. 458 où le Melos de Stuttgart renouvelle le miracle de ses Schubert (DG, 2530.800). On mettra presque sur le même plan les deux ultimes *Quatuors* op. 77, de Haydn, par le Quatuor Tatraï qui allie la saveur, la rudesse paysannes à l'efflorescence de la vie intime, résumé de toute une vie (Hungaroton SLPX 11.776).

On ne peut ignorer le nouvel enregistrement intégral des *Quatuors* de Beethoven par le Quatuor *Juilliard*, d'un « standard technique » prodigieux, même si les interprétations paraissent moins chargées de sens et d'humanité qu'd'une inépuisable invention formelle (10 d. CBS, en trois coffrets, 77362, 77387, 77423).

Autre intégrale, celle-ci d'une plénitude expressive qui rassasie et pourtant appelle toujours à une écoute nouvelle, celle de la musique de chambre de Brahms, avec le Quatuor Bartok, dont le deuxième volume contient les *Quatuors à cordes* et *avec piano*, et le *Quintette avec clarinette* (5 d. Hungaroton, SLPX/600).

Orgue

L'orgue connaît grâce au disque une expansion prodigieuse, car des milliers d'instruments ayant chacun leur originalité restaient ignorés, loin des mélomanes ; l'enregistrement les rassemble tous chez nous. Citons aujourd'hui, à titre d'exemple, deux d'entre eux relevant d'esthétiques très différentes : le Cavaillé-Coll, de Saint-François-de-Sales, à Lyon, d'une légèreté et d'un scintillement qui conviennent à l'intégrale Franck de Marie-Claire Alain, qui illumine tout ce qu'elle touche par l'alliance d'une intelligence exigeante et du lyrisme le *plus enthousiaste et sensible* (3 d. Erato, STU 71035/37).

A l'opposé, dans l'excellente collection des « Orgues historiques », l'orgue de Taizé, construit cependant en 1974, par Jürgen Ahrend, mais dans l'esprit de Silbermann et de Clicquot, sur lequel Jean-Luc Jaquenod joue les *Pièces d'orgue pour le Magnificat*, de Jean-Adam Guilain, où la grâce du dix-huitième siècle français s'exhausse d'une spiritualité allègre et profonde ; un orgue qui a capté l'esprit du lieu (Harmonia Mundi, HM 1206).

Chant

Terminons *par deux beaux* disques de jeunes cancatrices : de superbes scènes dramatiques de Mozart, qui permettent d'apprécier la voix de si grande envergure de Sylvia Sass, l'héroïne de *la Traviata* d'Aix (Hungaroton, SLPX 11 812) ; et surtout la fascinante Ileana Cotrubas dans des pages de Mozart, Donizetti, Verdi et Puccini, avec le timbre aux prodigieuses résonances personnelles qui nous change de tant de rossignols mécaniques. Une femme pleure, palpite, s'enchante de ses rêves et de son bonheur ; elle est toute proche, derrière l'anonyme haut-parleur de cette pièce (CBS, 76 521).

UNE LECTURE AU « GUEULOIR »

Un auteur en quête de spectateurs

Pendant les deux premières semaines du Festival, Théâtre ouvert, qu'anime Lucien Attoun, a présenté, comme chaque année, à la chapelle des Cordeliers, rebaptisée pour la circonstance « le Gueuloir », des pièces inédites lues par leur auteur. Hervé Guibert raconte son expérience.

QUE faire, quand on a mis deux ans à écrire une pièce et qu'on a envie de la monter, un jour ? L'envoyer à des éditeurs, à des directeurs de théâtres parisiens, à des centres dramatiques de province, à des metteurs en scène, à des vedettes ? Le choix est difficile. Il faudrait disposer de beaucoup d'exemplaires et n'est-ce pas le genre de démarches qui se soldent automatiquement par un « remerciement » poli et encourageant (« continuez dans ce sens, c'est plein de promesses et faites-nous lire la seconde... »). D'abord ma pièce dactylographiée fait soixante-quinze pages et la photocopie coûte 1 franc pièce. Je vais trouver mon blanchisseur, il a une photocopieuse, il me dit : « *Dites donc, c'est vous qui tapez comme ça, vous tapez aussi bien que ma femme, et elle, elle est sténodactylo.* » Je le surveille du coin de l'œil, j'ai peur que son œil à lui accroche sur certains mots de mon texte, que mon côté malsain lui saute soudain aux yeux et qu'il ne me regarde plus de la même façon quand je lui apporte mes serviettes-éponge. Je l'oblige à la discrétion en récupérant avec empressement les feuilles au fur et à mesure. Pour détendre l'atmosphère, il me lance : « *Dites donc, vous écrivez vos Mémoires !* »

Je suis impatient (fera-t-on la distinction entre l'arrivisme et l'impatience) et les refus sont toujours désagréables : je me dis que je vais faire le moins de démarches possible. C'est une pièce à deux personnages, je ne rêve pas de décors faramineux, je me dis que ça devrait être facile. Tout à coup, une idée : le Gueuloir. Lucien Attoun, Théâtre Ouvert, le patronage de France-Culture, tout ça est sérieux. On donne la possibilité à de jeunes auteurs de lire leurs « pièces originales et inédites », d'avoir un public, d'être confronté à des réactions. Quelle chance ! J'envoie ma pièce et on retient ma candidature. Il faut venir et se loger par ses propres moyens, mais ça c'est normal, c'est déjà une chance de pouvoir passer pour un auteur dramatique et de s'exprimer librement, sans censure. Ma lecture est fixée le dimanche 24 juillet, à 18 heures.

Je reviens exprès d'Allemagne, où je suivais les répétitions générales de la *Tétralogie* montée à Bayreuth par Chéreau. J'arrive à Avignon avec seize heures d'opéra dans la tête et vingt-quatre heures de train dans le corps, passablement décomposé. Je fais une première lecture, seul, dans ma chambre d'hôtel, ma montre à la main, ça dure 1 h. 15. Je me suis beaucoup amusé en la lisant. Bien sûr je me pose la question suivante : vais-je tout lire « à plat » en affichant la froideur hautaine et dévitalisée des acteurs de Bresson, ou bien vais-je mettre des intonations et me laisser aller à quelque vivacité ? Le ton Bresson est très à la mode et ne manque pas d'élégance, je ne suis pas comédien, mais je décide quand même de « jouer » ma lecture : j'ai peur de m'ennuyer. Je me rends dès 11 heures du matin dans la chapelle des Cordeliers, pour la séance de mise au point avec le régisseur. Présentations. Heureusement, je ne suis pas seul. Une amie actrice que j'accompagne parfois en tournée pour la dépanner a promis de me rendre la pareille et de jouer pour moi les imprésarios. Elle parle aux techniciens, m'installe à une table d'écolier à l'emplacement de l'autel, fait poser un micro, s'assied sur les gradins et me met très à l'aise en me disant : « Vas-y ! »

J'hésite entre le silence et la pétrification, ou le fou-rire infantile, mais finalement j'opte pour l'efficacité. On me regarde, on m'écoute. Je me dis : après tout, ils ne sont pas forcés de voir la peur qu'il y a en moi, il faut paraître sûr de soi, alors allons-y, et je commence à lire, en faisant semblant de prendre une page au hasard, mais en fait je choisis mon passage préféré.

Je n'ai pas dit deux mots qu'on me coupe aussitôt : on ne me comprend pas au-delà du deuxième rang, je parle trop vite, je n'articule pas. On me dit : va lentement, hache, articule, lève la tête de temps en temps et ne remue pas tes pieds comme ça. En fait il y a un écho épouvantable dans cette chapelle, et le micro n'y fait rien. Je reprends ma lecture, imperturbable. Au bout de trente secondes, je lève et plisse les yeux dans les projecteurs pour demander : ça va ? On me répond : c'est un peu mieux mais tu vas encore trop vite, si tu lis comme ça la salle se vide au bout de cinq minutes, attends que l'écho te revienne et ne lève pas la tête sans arrêt, on sent que tu te forces. Le régisseur, Néna Marquez, « cool et sympa » comme tous les gens à Avignon, me rassure : « Ne t'en fais pas, tout se passera bien. » Mon amie me dit : « Surtout ne fais pas d'intonations, ça tombe à plat ; ne joue pas ton texte, ça devient anecdotique, lis le plus à plat possible, il faut laisser aux gens la possibilité d'imaginer, de projeter. » Je regarde la salle vide un peu découragé en pensant : mais qui va bien pouvoir venir ? A nouveau on me rassure : mais si, il y a tout un public que ça intéresse, un public d'habitués, tu verras, il y aura du monde. On arrête la « répétition » : il ne faut pas me fatiguer avant l'heure H.

Louise et Suzanne

En sortant, on rencontre mes parents, venus exprès depuis leur lieu de vacances pour écouter leur fils. Mon père, qui pense à tout, me dit : surtout, pense bien à articuler. Puis nous rencontrons dans les rues d'Avignon ou aux terrasses des cafés des comédiens à qui mon amie annonce, compatissante : il lit tout à l'heure sa pièce au Gueuloir. On me regarde du même air compatissant, on me souhaite bonne chance, on ajoute : « Ne vous en faites pas, il y aura du monde, il y a tout un public pour ça. » Mais ce public, ce n'est pas eux : ils ne se proposent même pas de venir m'écouter, et j'ai suffisamment de compréhension pour ne pas les inviter. Alors quel est ce public du Gueuloir : des professeurs de grammaire à la retraite, des hippies, des lycéennes ? On verra bien.

J'entre dans la salle et dévisage les gens. Les projecteurs s'allument. On annonce les prochaines lectures, le débat qui suivra celle-là, mais on avertit le public qu'il faudra quitter la salle à 20 heures, c'est comme ça, et l'heure c'est l'heure. J'ouvre mon texte, je dis, haché et articulé : « *Louise et Suzanne. Dialogues. Personnages et décor...* » Ça y est, je suis lancé, je suis dedans, ça ne peut plus me faire peur. Les gens sont muets. Je me dis qu'ils vont partir par rafales et que ça va me déprimer, mais, miracle ! ils restent assis sur leurs sièges. Scène 1, scène, 2, scène 3... Quand j'arrive à la scène 13 ou 14, je commence à trouver ça pénible. Je m'ennuie. Je me dis que ça va faire bien, en tout cas détaché, de regarder ma montre de temps en temps, et je ne me gêne pas : je lis depuis une heure et demie. Je pense que si j'étais spectateur je ne tiendrais pas le coup : écouter comme ça pendant une heure et demie quelqu'un d'immobile qui lit un texte assis à une table et avoir mal aux fesses en même temps, il n'y a pas de quoi être bouleversé. Enfin, certains spectateurs se couchent par terre, les techniciens vont fumer une cigarette dans la cour, une femme au premier rang m'écoute en lisant son courrier, comme je les comprends.

Soudain un couple de touristes uruguayens, qui veulent visiter la chapelle, surgissent derrière moi, éblouis par les projecteurs sans comprendre ce qui se passe. Puis un chien vient me renifler les pieds. A chaque fois tout en continuant à lire, j'affiche le petit sourire ironique qui s'impose. Je continue, stoïquement. Parfois j'ai envie de m'arrêter et de leur dire : écoutez, ça a suffisamment duré comme ça, faisons autre chose. A la fin, j'emballe tout ça un peu rapidement, je passe en douce des indications de scène. C'est fini, je referme l'exemplaire, les gens applaudissent. Je surprends quelques regards vaguement admiratifs, mais je suis trop fatigué pour me sentir grisé. La lecture a duré deux heures moins le quart. Il ne reste plus que dix minutes pour le débat.

Une femme me dit : « *On sent parfois l'influence de Céline, surtout pour les passages sur la morgue et les descriptions du cancer du visage...* » Je dis que je n'ai rien lu de Céline, mais un jeune auditeur décidément très sympathique répond que les personnages qui ont été mes « modèles » l'ont peut-être lu et le « redélirent ». On me parle de théâtre quotidien. Je dis que pour moi ce n'en est pas vraiment, que mes personnages ne sont pas des femmes banales, qu'elles ont un délire très secret, qu'elles ne s'arrachent jamais tout à fait au quotidien. Il faut quitter la salle car il est 20 heures.

Mes parents viennent m'embrasser. J'avais donné à lire ma pièce à mon père avant cette lecture, et il me l'avait rendue en me disant : « *Il y a des fautes d'orthographe.* » Là, il me dit : « *A un moment, j'ai eu peur, tu t'es mis à remuer tes pieds, heureusement tu t'es arrêté. En tout cas, tu as bien articulé.* » Un ami metteur en scène vient me dire : « *Tu as bien lu, juste un peu trop articulé.* » Mon amie comédienne me dit : « *De toute façon, la salle était pour toi, tu n'as pas vu l'assemblée de vierges, au premier rang à droite ? Elles te gobaient des yeux, elles buvaient tes paroles* »

Il n'y avait pas un journaliste dans la salle, ni un directeur de théâtre, ni même l'organisateur du Gueuloir. On me dira qu'il avait d'autres chats à fouetter et qu'il ne savait certainement plus où donner de la tête entre ses émissions à France-Culture, ses « mises en espace » et sa « cellule de création ». C'est vrai. Je ne me faisais pas d'illusions sur cette lecture, mais quand même, à quoi m'aura-t-elle servi, au-delà de la satisfaction sans doute narcissique et exhibitionniste de lire mon texte, d'être applaudi et de répondre à des questions ? La dramaturge qui a conduit le débat m'a dit : « *Téléphonez-nous de temps en temps, pour nous dire comment ça se passe, si vous arrivez à la monter.* » Le soir au restaurant, mes amis m'ont trouvé triste et sinistre. Je n'ai pas dit un mot.

HERVÉ GUIBERT.

AVIGNON : l'institution et son public



« Fantastic Miss Madona », au Chêne Noir.

LES RENCONTRES DU CEMEA

Vie de groupe autour du théâtre

PAUL PUAUX, administrateur du Festival, le proclame : « Les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) sont l'un des piliers d'Avignon. » *Depuis qu'en 1955 Jean Vilar fit appel à Henri Laborde, de l'« équipe nationale » des CEMEA, pour attirer la jeunesse au Festival, les « rencontres internationales » puis les « centres de jeunes », organisés ou gérés par les CEMEA, ont accueilli des milliers de participants, de dix-sept à vingt-huit ans, issus de tous les milieux. Avec un objectif : faire en sorte que les « festivaliers » ne soient pas de simples consommateurs de spectacles.*

« Pour les instructeurs des CEMEA, dont la vocation est de former des animateurs de centres de vacances, Avignon est une expérience indispensable », *explique M. Jacques Rebuffat, secrétaire général des CEMEA au Festival.*

Dans les locaux des Rencontres internationales comme dans les quatre centres de jeunes, le dialogue ininterrompu, la réflexion sur le théâtre, les activités créatrices, les échanges avec les comédiens, prolongent les spectacles, les font vivre dans la ville. « Sans eux il n'y aurait plus de Festival », *affirme Paul Puaux.*

L'enthousiasme est sans borne. D'une autre époque, dirait-on. Aux Rencontres internationales ils sont un cinquantaine venus de tous les pays, boursiers ou non, groupés autour d'animateurs bénévoles, installés dans des écoles, dormant dans des dortoirs, huit par table comme au restaurant universitaire... « L'inconfort devrait en rebuter plus d'un », *convient un animateur.* « Pas du tout, *reprend une participante de Toulouse,* je suis venue ici pour communiquer avec des gens de différentes nationalités. » « La vie en groupe me plait », *explique une autre. Au Centre de jeunes de la rue Thiers on s'interroge :* « Ils viennent parce que ce n'est pas trop cher, pour certains nous ne sommes qu'un hôtel. » « Mais non c'est pour l'animation que je suis là. »

Beaux masques

L'animation, c'est la force des CEMEA. Ici, on part en excursion à la découverte du pays, là on retrouve M. Pustier, l'érudit local, qui connait tout sur Avignon et qui « ouvre toutes les portes » *; là encore on organise un débat avec les comédiens de la troupe de « l'Olivier » ou bien avec les acteurs de* l'Hamlet *de Benno Besson à propos duquel un participant anglais ne cache pas son* « indignation » *Ailleurs c'est l'étude du maquillage ou des masques. Sur de grands panneaux chacun s'exprime :* « Je comprends mieux comment un spectacle est fabriqué depuis que je participe aux activités du stage... » : « Inculquer l'esprit critique au moyen de l'action, favoriser la découverte de ses propres capacités d'expression dans une pratique, voilà notre but », *explique M. Jean Bauné, l'un des quatre-vingts animateurs des CEMEA à Avignon.*

Devant une soixantaine de participants attentifs, la comédienne Bernadette Onfroy, exécute un travail de « prise de conscience et d'expression du corps » *Quelques jours auparavant les stagiaires qui ne possédaient pourtant que quelques notions de maquillage, s'étaient « construit » des visages si étonnants qu'ils n'avaient pu résister au plaisir de descendre en ville les montrer aux passants. Une parade de plus.*

Pourtant, malgré le dévouement des animateurs, le plaisir évident des participants, les Rencontres internationales comme les centres de jeunes, enregistrent depuis quelques années une baisse sensible de fréquentation. Le temps n'est plus où les services culturels des ambassades recrutaient sans difficultés. Depuis mai 68, bien des dirigeants hésitent à envoyer les jeunes de leur pays aux forums avignonnais de peur que l'esprit de contestation les gagne. Cette année les places ne manquaient pas. « Nous ressentons les méfaits de la crise économique. Pour les jeunes particulièrement menacés et qui souvent sont sans emploi, nos prix sont encore trop élevés. Nombreux sont ceux qui ne peuvent mettre 580 francs pour un stage de dix jours qui comprend cependant l'hébergement, la nourriture, l'animation et qui donne droit à quatre spectacles », *reconnait un responsable des CEMEA, Yvan Serpoué, ancien militant de l'organisation. La clientèle qui autrefois fréquentait les centres de jeunes ne vient plus à Avignon ou préfère des formules moins coûteuses comme celle offerte par l'AJA (l'Association pour les jeunes dans Avignon), créée par la municipalité pour héberger les plus démunis.*

Hors les murs

La spéculation a chassé les pauvres d'Avignon. Des quartiers entiers « rénovés » se sont vidés de leurs habitants. Les logements ont atteint des prix effarants. Pour « tenir » leurs tarifs les centres de jeunes ont dû s'installer hors les murs, loin de tout. Enfin, les équipements sommaires qui conviennent aux militants purs et durs découragent ceux qui aimeraient un contact moins rude avec les réalités du Festival.

Peut-être, plus simplement, que la mode est passée, que le grand discours sur le théâtre amplifié par les Rencontres internationales n'intéresse plus autant que naguère ? Interlocuteurs privilégiés des organisateurs du Festival, les CEMEA déconcertent ceux qui veulent rester en marge. Au centre de Champfleury, l'Institut national de l'audio-visuel, (INA), avait installé un réseau de radiodiffusion par câbles qui reliait les centres entre eux. Les participants s'en sont servi pour débattre sans fin des événements de Creys-Malville. Pendant que d'autres manifestaient.

Une voie étroite

« Actuellement la jeunesse a besoin de soutien. Ils se plaignent de ne pas être assez encadrés », *constate un animateur Comme si les participants — plus de filles que de garçons, — étudiants ou enseignants pour la plupart, demandaient aux CEMEA de prendre en charge l'éveil de leur esprit critique dans un lieu qui ne les dépayse pas, une école par exemple, mais plus ouverte, plus libre...* « D'ailleurs l'école, j'aime çà », *reconnait, avec un air de s'excuser, une toute jeune stagiaire. Mais, d'autres se méfient aujourd'hui de cette assistance et de cette protection ; ils rejettent une vie collective, désuète selon eux, qui pourrait porter atteinte à leur liberté.*

On a vu pourtant au centre des jeunes de la rue Thiers, Gérard Lefèvre, comédien et animateur, analyser pour les participants les idées du Portugais Augusto Boal sur le théâtre. A cette occasion, le programme officiel a été vivement critiqué. Nulle part n'est mieux apparu le rôle des CEMEA, leur nécessité entre ces deux réalités inconciliables du Festival : les ballets d'Alvin Aley — voiles et paillettes, — et, à deux pas de là, les épaves de la place de l'Horloge, où désormais le gros rouge a remplacé le haschisch.

CHRISTIAN COLOMBANI.





Expositions

La plupart des musées nationaux seront fermés le lundi 15 août.

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (227-12-33).
Sauf mardi, de 14 h. à 22 h. ; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).
PARIS-NEW-YORK. — Espace des manifestations temporaires. Jusqu'au 19 septembre.
ANDRE MORAIN. — Musée national d'art moderne. Jusqu'au 29 août.
ATELIER BRANCUSI. — Sur la place.

Salle des contemporains

THE ART SHOW, d'Edouard Kienholz. — Jusqu'au 15 août.
PEINTURE ET GUILLOTINE. Topino-Lebrun et ses amis. — Jusqu'au 15 août.

Cabinet des dessins

PAUL STRAND. — Jusqu'au 15 août.
Centre de création industrielle
MILTON GLASER. Illustrateur, affichiste américain. — Jusqu'au 14 août.
CAFES, BISTROTS ET COMPAGNIE. — Jusqu'au 25 septembre.

Forum

LE MUSEE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE, de Daniel Spoerri. - **LE CROCRODROME.** — Jusqu'au 31 décembre.

Bibliothèque

PARIS-NEW-YORK. Echanges littéraires au XXe siècle. — Jusqu'au 12 septembre.
DANIEL BUREN. Sur les toits de Paris, une quinzaine de peintures en forme de drapeaux. — Jusqu'en septembre.

MUSEES

HENRY MOORE. Sculptures et dessins. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 29 août.

L'ISLAM DANS LES COLLECTIONS NATIONALES. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. : le mercredi, jusqu'à 21 h. Entrée : 8 F ; le samedi 5 F. Jusqu'au 22 août. — Le grand voyage de Mawlana (Afghanistan, Iran, Turquie) : Photographies de Michel Random. — Grand Palais, porte A.

SOIXANTE ANS DE PEINTURE SOVIETIQUE. — Grand Palais, entrée avenue Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 septembre.

PELERINAGE A WATTEAU. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti. Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 octobre.
GUILLAUME DE MACHAUT. — Conciergerie du Palais, 1, quai de l'Horloge (033-30-06). Entrée : 5 F. Jusqu'au 31 août.
LA DISEUSE DE BONNE AVENTURE DU CARAVAGE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 10 octobre.
DIX ANS D'ACQUISITION AU DEPARTEMENT DES SCULPTURES. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 octobre.
LE CORPS ET SON IMAGE. Anatomies, académies. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 septembre.

POST - IMPRESSIONISME. Peintures, sculptures, dessins, objets d'art des collections nationales. — Palais de l'Alma (ancien Musée national d'art moderne), 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. à 17 h. Entrée : 5 F.

BERNARD POMEY (1928-1959). Dernières œuvres. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 12 septembre.

ROBERT MOTHERWELL. Choix de peintures et collages 1941-1947. — **RENATE PONSOLD.** Photographies. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 septembre.

RODTCHENKO, Photographies. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 septembre.

ASPECTS HISTORIQUES DU CONSTRUCTIVISME. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 août.
VISEUX, Sculptures et dessins. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 septembre.

JUANA FRANCES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 septembre.
OSCAR JESPERS (1887-1970). — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche, 2,50 F. Jusqu'au 3 octobre.

BRODERIES AU PASSE ET AU PRESENT. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 12 septembre. Les lundi et mercredi, de 14 h. à 17 h. : démonstrations de points de broderie.
ARTISTE/ARTISAN ? — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 octobre.

SCULPTURES DE NOTRE-DAME DE PARIS RECEMMENT DECOUVERTES. — Musée de Cluny, salle des Thermes, 6, place Paul-Painlevé (325-62-00). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 15. Entrée : 5 F ; le dimanche, 2,50 F.
TROIS SCULPTEURS DES ANNEES 30 : Gargallo, Csaky, Lambert-Rucki. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 1er octobre.

L'ART DE L'ESTAMPE ET LA REVOLUTION FRANÇAISE. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F. Jusqu'en octobre.
L'ITALIE ROMANTIQUE VUE PAR HEBERT (1817-1908). — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 13 octobre.

LE CULTE ET SES OBJETS. — Vus par des artistes et artisans en France de nos jours. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (277-12-33, poste 42-16). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 31 août.
LE LIVRE ET L'ARTISTE. Tendances du livre illustré français 1967-1976. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 11 septembre.

RESTAURATION DES PEINTURES MURALES DE SAINT-SAVIN-SUR-GARTEMPE. — Musée national des monuments français (727-35-74). Sauf mardi. Jusqu'au 26 septembre.

PARIS, BOUTIQUES D'HIER. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée 5 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 17 octobre.

ART POPULAIRE ROUMAIN. Collections du musée de Bucarest. — Galerie de l'esplanade à la Défense (775-86-08). Jusqu'au 25 septembre.

JARDINS 1760-1820. Pays d'illusion, terre d'expérience. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Tous les jours, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

STEINLEIN. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. 30 ; le dimanche, de 11 h. à 17 h. 30. Jusque fin septembre.

CENTRES CULTURELS

MARBRES ET BRONZES. Sculpteurs canadiens travaillant à la Pietrasanta, en Italie. — Jusqu'au 20 septembre. — **PEINTRES CANADIENS CONTEMPORAINS** (Breeze, Ewen, Gagnon, Iskowitz, Martin, Meredith, Molinari). — Jusqu'au 18 août. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre.
ASPECTS DU PAYSAGE. Œuvres récentes de dix artistes britanniques. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Jusqu'au 11 septembre.

Festivals

A Paris

IVe FESTIVAL DU LOUVRE (260-14-85) dans la cour Carrée du Louvre, à 21 h. 15 : American Ballet Theatre (Giselle). (Dernière le 13.)

XIIe FESTIVAL ESTIVAL (location : 633-61-77).
Musique : Eglise Saint-Séverin, le 10, à 20 h. 30, Jean Boyer (commémoration Spinoza). (Coelho, Seixas, Scheidt, Sweelinck) ; le 11, à 20 h. 30 : Ensemble Haydn de Tokyo. Dir. : M. Ohmiya (Haydn, Boccherini, Mozart : Doubles Concerti). Conciergerie, le 11, à 18 h. 30 : Quatuor E. Melkus (Pleyel, Mozart, Schubert, Beethoven) ; Faculté de droit, le 12, à 20 h. 30 : Ensemble Haydn de Tokyo (Haydn : Divertimenti) ; le 15, à 20 h. 30 : Orchestre de chambre J.-F. Paillard, soliste : G. Jarry, violon (Bach, Leclair, Debussy).

Théâtre Récamier, le 13, à 18 h. 30 : H. et T. Georghegan, luth et guitare (Weiss, Gauthier, Giuliani).
Hôtel de Sully, le 14, à 11 h. et 18 h. 30 : Ensemble Avison.
Versailles, chapelle du château, le 14 à 17 h. : Odile Pierre et l'Ensemble à vent Josquin des Prés.
Breteuil, château, le 14 à 17 h. 30 : H. et T. Geoghegan, luth et guitrae (Bach, Vivaldi, Sor, de Falla).
Animation-vente de disques, hôtel Paris-Hilton, le 13, à 21 h. : Ensemble à vent Josquin des Prés.
Sainte-Chapelle, le 16, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Odile Pietti et M. Caillard, soprano et clavecin.
Péniche-Théâtre, le 16 à 16 h. : Musique spontanée. (L.), 20 h. : Concert burlesque.
Bateaux-Mouche (D.), 18 h. 30 : Ensemble à vent Josquin des Prés.
Théâtre, à la Péniche, quai du Port-Saint-Bernard (L.), 22 h. : En attendant Godot.

Jazz, à la Péniche, à 18 h. 30, le 10 : Ron Pitter Trio ; les 11, 12 et 13 : Patrice Caratani et Marc Fossey ; les 14 et 15 : Marc Richard Trio ; le 16 : G. Spierman, L. Armfield, Santos et Noël McGhee.

Dans la région parisienne

SCEAUX. — IXe Festival (661-06-71), à l'Orangerie du château : le 12, à 20 h. 45 : Ensemble Ars Antiqua de Paris ; les 13 et 14, à 17 h. 30 : Ensemble de l'Académie de Tokyo (le 13 : Corelli Bach, Mozart, Stamitz, Takemitsu, Roussel ; le 14 : Vivaldi, Mozart, Rossini, Takata, Nielsen) ; le 15 à 17 h. 30 : Trio Risler (Beethoven, Premier Trio, variations « Kakadu », à l'archiduc).

En Province

SUD

AIGUES-MORTES. — XIIIe Festival (loc. : (66) 88-33-66, Théâtre des remparts, les 11, 14 et 18, à 21 h. 45 : Jeu en croix (de G. Vassal) ; les 12, 15 et 17, à 21 h. 45 : Dom Juan ; les 13 et 16, à 21 h. 45 : Ulysse (par le Théâtre de Liberté) ; Salle de l'Organeau, le 13, à 18 h. 30, les 11, 14 et 16, à 24 h. : Arlequin, pieds dans l'eau (de G. Vassal) ; Rencontre, le 16, à 17 h. 30.

ALBI. — Festival de musique (loc. : (63) 56-76-78). Palais de la Berbie, les 11 et 13, à 21 h. 30 : Ensemble instrumental de France, dir. J.-P. Wallez, avec Michèle Péna, soprano, Diane Loeb, mezzo, Sonia Nigoghossian, mezzo, Neil Jenkins, ténor, J.-P. Laffont, baryton et François Loup, basse (Mozart : Cosi Fan Tutte). Le 12, à 21 h. 30 : Arto Noras, violoncelle.

ANTIBES. — Xe Eté musical (loc. : (93) 61-04-98. Place du Château, le 14, à 21 h. 30 : Claudio Arrau, piano. Au Fort Carré, le 12, à 21 h. : Les Solistes de Baden-Baden. Au Palais des Congrès, le 13, à 21 h. : Rika Zaraï. A la Cathédrale, le 16, à 21 h. : Quintette de cuivres de Nancy.

BARBAZAN. — Festival de Comminges (loc. : (61) 88-32-00), à Saint-Bertrand de Comminges, le 16, à 21 h. 15 : Bernard Ringeissen, piano (Saint-Saens, Stravinsky, Chopin).
BONIFACIO (Corse). — Ermitage de la Trinité, le 14, à 21 h. 15 : Ensemble Mejean (Corelli, Haendel, Bach, Purcell).

CHATEAUVALLON. — (loc. : (94) 24-11-76), le 17 : X Tat, Itaru Oki Quartet, Pharoah Sanders Quintet ; le 18 : Ballets traditionnels japonais, (+ 15 Ateliers).

DRAGUIGNAN. — Festival du Haut-Var, au Théâtre municipal, 1 e12, à 21 h. 30 : le Ballet-théâtre d'Avignon.

ENTREVAUX. — Rencontres musicales, à la cathédrale, le 12 : Alain Zaepffel et Carolyne Clack (Bach).

GORDES. — Village des Bories (loc : (90) 72-03-48), le 12 : Malavika, Nita Klein et Michèle Harbault.
HYERES. — Lion's Club, le 16, à 21 h. 30 : Gérard Lenormand et Les Martin Circus.

NUITS MUSICALES DU LUBERON. — A Oppède-le-Vieux, le 12, à 21 h. 30 : Patrice Fontanarosa (Bach) ; le 15, à 21 h. 30 : Concert Vivaldi. A Tailladas, le 13, à 21 h. 30 : Concert romantique (Dvorak, Schubert, Brahms). Le 17, à 21 h. 30 : Concert Mozart. A L'Isle-sur-la-Sorgue, le 14, à 21 h. 30 : Alexandre Lagoya (Haendel, Sanz). A Cavaillon, le 16, à 21 h. 30 : Quatuor J. Prat, P. Fontanarosa, B. Pasquier, R. Fontanarosa (Haydn, Mozart, Brahms).

MARTIGUES. — Les Peuples de la Méditerranée en Provence, à 21 h., le 11 : Roger Siffer et Jean-Marc Versini ; le 12 : Jacques Barthe et Annkrist ; le 13 : El Djazairia, El Mossilia, Idir, Sarah Alexandar ; le 14 : le Théâtre des Quartiers de Sidi-Bel-Abbes, les Oliviers ; le 15, à Port-de-Bouc : Ulysse ; le 16 : Lei Cascaveus, A. Anjary (Prévert).

MENTON. — XXXVIIIe Festival de musique de chambre (loc. 35-72-72). Parvis Saint-Michel, à 21 h. 30, le 11 : Gundula Janowitz, avec Irvin Cage (Schubert, Liszt) ; le 13 : les Solistes de Baden-Baden (Schubert, Beethoven) ; le 15 : Claudio Arrau (Brahms, Liszt) ; le 18 : Georges Solchany et Jean Mouillère (Beethoven : sonates).

FESTIVAL DE VENCE. — I. Gitlis, le 12 : S. Richter, piano.
NIMES. — Jardin du Chapitre, les 11, 12 14 et 15, à 21 h. : les Fusils de la Mère Carrar (B. Brecht).

PRADES. — XXVIe Festival (loc. (68) 05-00-16), le 12, à 21 h. : Alexis Weissenberg, piano.

PRIVAS. — Stage musical (insc. (75) 64-20-16).
PROVENCE. — XIe Festival, à Peymeinade, le 16, à 21 h. 15 : Rodrigue Milosi et Hélène Cesaro (Respighi, Paganini-Kreisler, Beethoven).

SAINTE-BAUME-EN-PROVENCE. — Ve Fêtes musicales, à la Grange, le 12, à 21 h. : Ensemble contrastes, avec Anna Ringart (Schoenberg : le Pierrot lunaire).

SAINT-GUILHEM-LE-DESERT. — le 14, à 21 h. 15 : Joseph Bouzairol (Boyvin, Geoffroy, Scarlatti).

SAINT-REMY-DE-PROVENCE. — Hôtel de Lubières, le 11, à 21 h. 30 : Musiques mixtes ; le 12 : Batterie jazz. — Galerie Noella-Gest, le 12, à 18 h. 30 : Henri Texier. — Château de Roussan, le 11, à 21 h. 30 : Eric Heidsieck (Bach, Beethoven).

SALON-DE-PROVENCE. — XIVe Festival de l'Emperi, dans la cour Renaissance, le 12, à 21 h. 30 : Georgy Cziffra.

VALREAS. — Les nuits de l'enclave (loc. : 35-04-71), au château de Simiane, les 13 et 17, à 21 h. 30 : l'Eventail (de Goldoni, mise en scène de R. Jauneau). — A la Commanderie des Templiers, le 12, à 21 h. 30 : le Curé d'Aleyrac (mise en scène, Etienne Catalian). — Au couvent des Ursulines, les 11 et 16, à 21 h. 30 : En attendant Godot (mise en scène de Jacqueline Martin). — Eglise des Cordeliers, le 12, à 21 h. 30 : The Riverside Singers (negro-spirituals).

VAISON-LA-ROMAINE. — XXVe Festival (loc. : (90) 36-02-11), jusqu'au 12 : les Choralies. — A Carpentras, les 13 et 14 : le Petit Théâtre de F.G. Lorca ; le 14 : ensemble de cuivres, A. Bernard.

LE VIGAN, Festival, le 13 à 21 h. : les danseurs de l'Opéra de Paris. — Eglise Saint-Pierre, le 15 à 21 h. : Ensemble intrumental de France, dir. : J.-P. Wallez (Mendelssohn).

VILLEVIEILLE, soirées musicales (loc. : (66) 80-03-24) le 11 à 21 h. : Orchestre de chambre J.-F. Paillard, avec M.-C. Jamet, C. Lardé, M.-J. Pirès (Mozart) ; les 12 et 13 à 21 h. : même orchestre (Bach).

SUD-EST

CARROZ (74) (loc. : (50) 90-00-04) le 15 à 21 h. : Orchestre Pro Arte.
CHIRENS (38) les 12 et 13 à 21 h. : Alexandre Lagoya (Haendel, Bach, Carelli, Sanz, Tarrega).

CLUNY, le 13 à 21 h. : Simone Folscheid, P. Amoyal, Suzanne Amoyal.

DIJON, salle Devosge (loc. : (80) 05-55-43), le 11 : Machin ; le 12 : Barbacanes et Prevencheres.
PARAY-LE-MONIAL, le 15 à 21 h. : Bernard Guillot, orgue.

SAINT-FLORENTIN (89) église, le 11 à 21 h. : Capella Antiqua de Munich (chant grégorien, motets de l'école Notre-Dame).

EST

BUSSANG, Théâtre du Peuple (loc. : (29) 61-50-48) les 13, 14 et 15 à 15 h. : Roméo et Juliette.

COLMAR, cloître des Dominicains, le 11 à 21 h. : Ensemble Guillaume de Machaut (Machaut, Lescurel, Andrieux, Landini, Maaini).

STRASBOURG, pavillon Joséphine, le 12 à 20 h. 30 : Chorale Performing Arts Tour.

NORD

FESTIVAL DE LA COTE D'OPALE.
HARDELOT, IVe Festival, au Country Club, le 14 à 21 h. : Alla Rakha.
BERCK, le 13 à 21 h. : Robert Charlebois.

WIMEREUX, le 11 à 21 h. : Michel Aumont et Philippe Chatel.
LE TOUQUET, le 11 à 21 h. : Orchestre symphonique des cadets du Conservatoire national de région de Douai (Liszt, Stamitz, Torelli, Rimsky-Korsakoff).

BOULOGNE, le 17 à 21 h. : même orchestre (Rossini, Debussy, Damase, Dvorak).

SUD-OUEST

ARTHEZ, Festival de folklore, le 13 à 21 h. : les Arvoritis (Bolivie).
CONFOLENS, XXe Festival international de folklore (loc. : (45) 84-00-77) (jusqu'au 15 août).
FOECY (18), Festival, le 14 à 21 h. : Collectif musique en chantier (free-jazz).

GATINAIS, semaines musicales, le 14 à 20 h. 30, Eglise de Lorris : Ensemble Vetera et Nova (Couperin, musique de la Renaissance).
GRAMONT, IVe Festival, le 14 à 21 h. 30 : Los Malaguenos (flamenco : chant et guitare).

GOUDON-EN-QUERCY, église Saint-Pierre, le 15 à 21 h. : Orchestre des solistes de Paris, Grand chœur de la session de Saint-Céré (Haydn : la Création).

GUYENNE, Musique vivante, à Sarlat, cathédrale Saint-Sacerdos, le 14 : solistes, chœur et orchestre de la Session, dir. Michel Moureau (Haendel, Telemann). — A Guran, le 14 : Quatuor instrumental de Paris (Telemann, Couperin, Haydn, Quantz).

HEDE, IVe Festival, sous chapiteau, les 11 et 12 à 16 h. : Quatuor d'accordéon C. Chevalier ; les 13, 14 et 15 à 16 h. : Récital « Myrddhin » ; les 11, 12, 13, 14, 15 à 18 h. : Ballets par la force du rire. — Théâtre de Poche, les 11, 12, 13, 14 et 15 à 19 h. : Le bal des mannequins (danse). — Chez Solange, les 11, 12, 13, 14, 15 à 19 h. : Stéphane Valègues. — Au Château, les 11, 12, 13 14 et 15 à 22 h. : La belle et la bête.

QUERCY-BLANC, Festival, Château de Mareillac, le 13 : Agrupacion Musica de Buenos-Aires (Misa Criolla). — A Lauzerte, le 15 : André-Bernard et J.-L. Gil (Haendel, Bach, Mozart, Byrd) ; le 18 : Gabriel Fumet (Bach, Telemann, Debussy, Honegger).

LE PYLA, Musique, chapelle du Saint-Esprit, le 12 : Ivan Drenikov, piano (Mozart, Beethoven, Liszt, Chopin, Prokofiev) ; le 17 : Sylvie Beltrando, harpe (K. Ph. E. Bach, Cabezon, Hindemith, Mozart, Cage, Casella).

SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT, les 13, 14 et 15 : Festival de musique traditionnelle.

SALLERTAINE (Vendée), le 11 : Trio Bardon (Torelli, Vivaldi) ; le 13 : Pique-nique en campagne (Arrabal), Tout à l'heure (J. Worms) ; le 18 : L'appel de la bête qui crie.

OUEST

DEAUVILLE, Casino (88-29-55), le 15 à 21 h. : Alexis Weissenberg (Franck-Bauer, Liszt, Schumann).

MONT SAINT-MICHEL, Abbaye, le 12 à 21 h. : Ensemble de l'Académie de Tokyo.

NORMANDIE. Ve Festival, Abbaye de Mondaye, le 13 à 21 h. : Pierre Cochereau (Bach).

TROUVILLE, Casino, à partir du 16 : Festival du café-théâtre ; le 16 à 18 h. 30 : Rectangle blanc, à 22 h. : Machine à fous, à 23 h. 15 : Duo pour deux agents doubles ; le 17 à 18 h. 30 : les Autruches, à 22 h. ; De mâle en pire, à 23 h. 15 : Pourquoi m'avez-vous appelé ?



Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (L., Mar.), 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30, dim. 14 h. 30 : Volga.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (D. le 15) : 20 h. 30 : les Parents terribles.
ATHENEE (073-82-23) (D. le 15) 21 h. : Equus.
CLOITRE DES BILLETTES (272-38-79) (D) 21 h. 45 : le Maître de Santiago.
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir, le 15 soir) 21 h. mat. Dim. et le 15 à 15 h. : Pepsie.
GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) jusqu'au 13 à 22 h. 15 : Ben-Hur.
HUCHETTE (326-38-99) (D) 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
LUCERNAIRE (544 - 57 - 34) (L.) 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage ; II : 22 h., le Manuscrit.
MICHEL (265-35-02) (L.) 21 h. 10, mat. et Dim. à 15 h. 10 : Au plaisir madame.
MOUFFETARD (336-02-87) (D. L.) 20 h. 45 : Erostrate.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J. le 15 soir) 21 h., mat. Dim. et le 15 à 16 h. : Divorce à la française.
THEATRE PRESENT (203-05-55) (L.), 20 h. 45 : la Serrure ; la Voix ; Zut (en alternance).
THEATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (D.) 22 h. 30 : l'Amour en visite.

Les cafés-théâtres

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : les Frères ennemis.
BLANCS MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.). I. : 20 h. 30, J.-M. Thibault (à partir du 17) ; 22 h., Tango. — II : 20 h. 45 : Popeck ; 22 h. 30, Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51), jusqu'au 13, 20 h. : Claude Mann ; 22 h. : Christian Perreira.
COUR DES MIRACLES (48-85-60) (D.), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 23 h. : Vive la culture.
DIX HEURES (606-07-48), 20 h. 30 : Blue Jeans Society ; 22 h. 15 : P. Font et P. Val (dernières le 13).
LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. 30 : Béatrice Arnac.
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 20 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 21 h. 30 : les 3... ; 22 h. 30 : la Pomme maudite.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
TOUT A LA JOIE (734-91-84) (D., L.), 20 h. 30 : La muse gueule ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Je vote pour moi.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), 20 h. 30 : J.-B. Faiguière ; 22 h. 30 : De l'autre côté de la vie.

Variétés

Le music-hall

CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 14 h. 30 : Paris Line.
ELYSEES - MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h. : Oh Calcutta.
FOLIES-BERGERE (770-02-51) (L.), 20 h. 45 : Folle, je t'adore.

Les opérettes

BOUFFES PARISIENS (073-87-94) jusqu'au 13, à 21 h. : la Belle Hélène.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. et le 15 à 15 h. 30 : Plan, rate plan... et re plan plan.

La danse

HOTEL DE BONDEVILLE, 4, rue des Handriettes (3e) (278-60-56) (V., S. D.), à 20 h. 30 : les Ballets historiques du Marais.

Jazz, pop', rock et folk

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Groupe Tarazoult.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05) jusqu'au 14, à 21 h. 30 : Dixie Swing Jazz Band.

Concerts

(Voir FESTIVALS)

MERCREDI 10 AOUT

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h. : M.-O. Said et M. Taha (musique indienne) ; 23 h. : Shantidans (musique europo-indienne).

JEUDI 11 AOUT

LUCERNAIRE : voir le 10, à 21 h. et 23 h.

VENDREDI 12 AOUT

LUCERNAIRE : voir le 10, à 21 h. et 23 h.

SAMEDI 13 AOUT

LUCERNAIRE : voir le 10, à 21 h. et 23 h.

DIMANCHE 14 AOUT

LUCERNAIRE : voir le 10, à 21 h. et 23 h.

NOTRE-DAME, à 17 h. 45 : W. Jensen (Tournemire, Schumann, Persichetti, Vierne, Dupré, Dello Joio).

LUNDI 15 AOUT

LUCERNAIRE : voir le 10, à 21 h. et 23 h.
NOTRE-DAME-DE-PARIS, à 17 h. 45 : P. Cochereau (Improvisations).

MARDI 16 AOUT

LUCERNAIRE : voir le 10, à 21 h. et 23 h.
CLOITRE-DES-BILLETTES, 20 h. : Sonates et cantates (Frescobaldi, Pergolèse, Schütz, Telemann).



Cinéma

(*) Films interdits aux moins de treize ans.

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 10 AOUT. — 15 h., Le monde du silence, du Cdt Cousteau et L. Malle ; 18 h. 30, Qu'elle était verte ma vallée, de J. Ford ; 20 h. 30, Le mystère Picasso, de G.-H. Clouzot ; 22 h. 30, All about Eve, de J.-L. Mankiewicz.

Les exclusivités

AGUIRRE (All., v.o.) : Ursulines, 5e (033-39-19).
AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All. vers. am.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BROTHERS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
CAR WASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CASNOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat 16e (288-99-75).
LE DERNIER DINOSAURE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (22-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Palais des arts, 3e (272-62-98).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; P.L.M.-Saint-Jacques 14e (589-68-42) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Sudio Alpha, 5e (033-39-47).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
HEDDA (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), U G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).
JAMBON D'ARDENNE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A., v.f.) (**) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Opéra, 9e Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82).
LE MAESTRO (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99), Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MESSAGE (A., vers. arabe) : Wepler, 18e (387-50-70).
NETWORK (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Berry, 11e (357-51-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). H. Sp.
LA PLUIE DU DIABLE (A., v.f.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).
PROVIDENCE (Fr., vers. angl.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
RAGE (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).
ROCKY (A., v.o.) : U G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
SALO (It.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Styx, 5e (633-08-40).
STARDUST (A., v.o.) : Elysées Point-Chow, 8e (225-67-29).
LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v. ang.) (*) : Paramount-Elysée, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
UNE SI GENTILLE PETITE FILLE (Fr.-Can., v. ang.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)).
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Daumesnil, 12e (343-52-97), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les films nouveaux

LE PASSE SIMPLE, film français de Michel Drach. Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'HOMME PRESSE, film français d'Edouard Molinaro. Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

LE VEINARD, film américain de C. Mills.— V.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

SINBAD ET L'ŒIL DU TIGRE, film américain de S Wanamaker. V.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Paramount-Elysée, 8e (359-49-34). V.f : Hollywood-Boulevard, 9e (770 - 10 - 41) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CASSE-COU, film américain de G. Douglass. V.o. : U.G.C -Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G C. - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).

OPERATION THUNDERBOLDT, film israélien de M. Golan. V. angl. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.o. : A.B.C., 2e (236-55-54).

Cinéma

Les grandes reprises

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36.

L'AUTRE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).

LES AVENTURES DE PETER PAN (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

COSA NOSTRA (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22 ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Les Images, 18e (522-47-94).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.

LA FIANCE DU PIRATE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40 ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Athéna, 12e (343-07-48).

GET AWAY (A., v.o.) (*) U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.- Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02); Mistral, 14e (538-53-43); Secrétan, 19e (206-71-33).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

JOUR DE FETE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE KID (A.) Actua Champo, 5e (033-51-60).

LE LAUREAT, (A., v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

LUCKY LUKE (Fr.-Belg.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LOLITA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).

MA FEMME EST UN VIOLON (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE MAGNIFIQUE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e 828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MALICIA (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Mistral, 14e (539-52-43).

MILAREPA (It., v.o.) : Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25).

MORE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-7-34).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'OR SE BARRE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. nüe-Montparnasse, 15e (544-25-03), Gobelins, 13e (331-06-19). Bienvenue-Tourelles, 20e (636-51-98).

LE PASSAGER DE LA PLUIE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).

POUR QUI SONNE LE GLAS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

QUAND LES AIGLES ATTAQUENT (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — *V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33)*, Fauvette, 13e (331-56-86).

REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

TAKING OF (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70), Capri, 2e (508-11-69).

LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE (Can.) (*) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

ZABRISKIE POINT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., et 24 h.

ANDREI ROUBLEV (Sov, v. o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 18 h. 30.

BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).

CALIFORNIA SPLIT (A., v. o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (*It.* **, v. o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (F.) : Le Seine, 5e, 12 h . 20 (sf D.).

LENNY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h. et 24 h.

MON CŒUR EST ROUGE (F.) : Olympic-Entrepôt, 14e, 18 h. (sf S. et D.).

NEWS FROM HOME (F.) : Olympic, 14e, 18 h. (*sf S. et D.*).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v. o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h. et 24 h.

LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h. et 24 h.

Les festivals

L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Mer. : Propriété interdite ; J. : Next stop, Greewich Village ; V. : Gros Plan ; S. : le Prête-Nom ; D. Géant ; L. : Chinatown ; Mar : Jeremiah Johnson.

POLANSKI (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) : 13 h. 45 : Répulsion ; 15 h. 45 et 22 h. 15 : Chinatown ; 18 h. (V., S., D. + 24 h) : le Bal des vampires ; 20 h. : le Locataire.

I. BERGMAN (v.o.), Racine, 6e (633-43-71) : Mer. : la Nuit des forains ; J. : Une leçon d'amour ; S. la Honte ; D. : Persona ; L. : le 7e Sceau ; Mar. : la Source.

ETRANGE (v.o.), La Seine, 5e (325-95-99). 22 h. : Solaris ; 24 h. 15 : le Manuscrit trouvé à Saragosse. — 11, 22 h. 30 et 24 h. : la Nuit des morts-vivants.

G. GARBO (v.o.), Olympic, 14e 542-67-42) ; Mer., J. : Grand hôtel ; la Femme aux deux visages ; V. : la Femme aux deux visages, Nitotchka ; S. : Ninotchka, le Roman de M. Gautier ; D. : le Roman de M. Gautier, la Reine Christine ; D. : la Reine Christine, Anna Karenina ; Mar. : Anna Karenina.

PASOLINI (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83) : 16 h. : les Contes de Canterbury ; 20 h. : le Décameron ; 22 h. : les Mille et Une Nuits.

CARNE - PREVERT - RENOIR : La Pagode, 7e (705-12-15) : Mer., D. : la Chienne ; J. la Règle du jeu : V., Mar. : Lola Montès ; S. : les Enfants du paradis ; L. la Kermesse héroïque.

FERNANDEL : Bilboquet, 6e (222-87-23) : 13 h. 30 : les Rois du sport ; 15 h. *30 : Ignace ; 17 h. 30 :* Une vie de chien ; 19 h. 30 : François-Ier.

M. BROTHERS (v.o.), Grands Augustins, 6e (633-22-13) : Mer., D. : Plume de cheval ; J., S., Mar. : Animal Crackers ; V. : Panique à l'hôtel ; L. : la Pêche au trésor.

EROTISME ART ET ESSAI (v.o.) Le Seine, 5e (325-95-99) I : 12 h. 15 : Je, tu, il, elle. 14 h. : Jehan. 15 h. 30 : Sweet Movie. 17 h. 15 : Dehors, dedans. 18 h. 45 : Maî*tresse. 20 h. 45 : le Jeu avec le* feu. — II : 14 h. 30 et 15 h. 45 : le Regard. 17 h. : Sweet love.

CLASSIQUES DU FILM NOIR (v.o.) Action La Fayette (9e) (878-80-50) Mer., J., V. : Pas d'orchidée pour miss Blandish. D. L., Mar. : Adieu ma jolie.

H. BOGART (v.o.) Action Christine (6e) (325-85-78) Mer., D. : Passage to Marseille. J. S., Mar. : Across the Pacific. V. Stand in L. : le Trésor de la Sierra Madre. Action La Fayette *(9e) (878-80-50) Mer.* : Roaring twenties. J. : La mort n'était pas au rendez-vous. V. : African Queen. S. : Casablanca. D. les Passagers de la nuit. L. : Bas les masques. Mar. : High sierra.

GRANDS SPECTACLES : Broadway (16e) (527-41-16) Mer., S., L. : Lawrence d'Arabie (v.o.), J., Mar : la Bible (v.f.). V. D. : Woodstock (v.o.).

BOITE A FILMS (17e) (754-51.50) 13 h. ; Jeremiah Johnson. 14 h. 45 : 1900 (1re époque). 17 h. 30 : 1900 (2e époque). 20 h. 15 : Mort à Venise. 22 h. 30 : Phantom of the paradise. V., S., D. à 24 h. : Delivrance (v.f.). II : à partir du V. 12 13 h. : Pink Floyd à Pompéi. 14 h. : le Lauréat. 16 h. : Amarcord. 18 h. : Lenny. 20 h. : Carrie. 21 h. 45 : Zardoz. V., S., D., à 24 h. : Lenny.

COMEDIES MUSICALES (v.o.) Mac-Mahon (17e) (380-24-81) Mer., Mar. : Dancing lady. J. : Banana split. V. Ziegfeld follies. S. Roberta. D. Broadway melody. L. : Born to dance.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C.-Conflans (972-60-96) : L'or se barre ; le Casse-cou ; la Fureur du dragon.

LA CELLE - SAINT - CLOUD, Paramount - Elysées 2 (969-69-56) : fermeture annuelle.

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : le Casse-cou ; Malicia ; l'Ile du docteur Moreau ; Un taxi mauve ; L'homme qui venait d'ailleurs.

MANTES, Domino (092-04-05) ; le Casse-cou ; les Galettes de Pont-Aven ; Rage.

LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) ; les Valseuses ; Il était une *fois dans l'Ouest.* — *Club* X et Y (474-94-46) : Une si gentille petite fille ; les Aventures de Rabbi Jacob.

POISSY, U.G.C.-Poissy (956-07-12) : l'Ile du docteur Moreau ; Une si gentille petite fille ; Barry Lyndon ; le Casse-cou.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-08) : Jambonne d'Ardenne ; Woodstock.

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : le Passé simple ; l'Homme *pressé ; Emmanuelle ; le Passager* de la pluie.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : le Passé simple ; l'Homme pressé ; Sinbad et l'œil du tigre ; Casanostra ; Treize Femmes pour Casanova ; la Théorie des dominos. — C2L (950-55-53) : le Magnifique.

ESSONNE (91)

BUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : le Veinard ; Panique en plein ciel ; Jambon d'Ardenne ; Mais où est donc donc passée la septième compagnie ?

BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : le Casse-cou ; l'Ile du docteur Moreau ; Sinbad et l'œil du tigre ; le Maestro.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : le Casse-cou ; les Sept mercenaires ; Rollerball.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : le Passé simple ; Sinbad et l'œil du tigre ; l'Homme pressé ; la Théorie des dominos ; l'Homme qui venait d'ailleurs.

GRIGNY, France (906-49-96) : Oscar ; l'Ile du docteur Moreau.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les 4-Perray (016-07-36) : le Dernier dinosaure ; A nous les petites Anglaises ; Dona Flor et ses deux maris ; Quand les aigles attaquent.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : le Passé simple ; la Théorie des dominos ; Dona Flor et ses deux maris.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Godzilla 1980 ; Dersou Ouzala.

NEUILLY, Le Village (722-83-05) : Sinbad et l'œil du tigre.

RUEIL, Artel (749-48-25) : l'Homme pressé ; le Magnifique. — Studios (749-19-47) : les Galettes de Pont-Aven ; le Dernier dinosaure ; Panique en plein ciel.

VAUCRESSON, Normandy (970-28-60) : le Bon, la brute et le truand ; Orange mécanique ; le Bus en folie.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-*SOUS-BOIS*, *Parinor* (931-00-05) : les Dix Comandements ; Rage ; la Fiancée du pirate ; le Maestro. — Prado : Opération Dragon ; Apocalypse 2024.

BOBIGNY, Centre commercial (844-69-70) : King-Kong ; Les bidasses s'en vont en guerre ; Panique en plein ciel.

EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-50) : Quand les aigles attaquent ; Un éléphant ça trompe énormément ; l'Homme pressé.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-89) : le Magnifique ; le Passager de la pluie ; Sinbad et l'œil du tigre.

MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : Cosanostra ; Frankenstein Jr ; le Maestro.

PANTIN, Carrefour (843-38-02) : Une si gentille petite fille ; Treize Femmes pour Casanova ; Casanostra ; Madame Claude.

ROSNY, Artel (876-11-31) : la Fiancée du pirate ; Orange mécanique ; Getaway ; Frankenstein Jr ; l'Ile du docteur Moreau ; Madame Claude.

VAL-DE-MARNE (94)

CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : le Passé simple ; l'Homme pressé ; Sinbad et l'œil du tigre ; le Magnifique ; Jambon d'Ardenne.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : le Maestro ; Treize Femmes pour Casanova ; le Veinard.

LA VARENNE, Paramount (883-39-20) : Treize Femmes pour Casanova ; le Veinard.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : le Casse-cou.

MAISONS - ALFORT, Club (207-71-70) : le Passager de la pluie ; Festival Belmondo (Peur sur la ville, le Casse, l'Alpagueur).

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : l'Emmerdeur ; Cosanostra ; les Galettes de Pont-Aven ; L'or se barre.

ORLY, Paramount (726-21-69) : le Veinard ; Treize Femmes pour Casanova.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : le Passé simple ; l'Homme pressé ; Sinbad et l'œil du tigre ; Jambon d'Ardenne.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (922-08-54) : Cosanostra ; l'Ile du docteur Moreau ; le Casse-cou.

VAL D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : l'Or se barre ; Malicia ; L'homme qui venait d'ailleurs ; le Maestro ; Rage ; le Casse-Cou. — Gamma (981-00-03) : l'Homme pressé ; Lâche-moi les baskets ; Pour quelques dollars de plus ; Sinbad et l'œil du tigre.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : l'Homme pressé ; Cours après moi... que je t'attrape ; les Dix Commandements ; Rage.

ENGHIEN, Le Français (417-00-44) : Treize femmes pour Casanova ; *Une si gentille petite fille ; Fran*kenstein Junior ; le Magnifique ; Jambon d'Ardenne. — Le Marly : le Passager de la pluie.

SARCELLES, Les Flanades (990-14-33) : King-Kong ; Orange mécanique ; le Casse-Cou ; la Théorie des dominos ; Quand les aigles attaquent.

Les exclusivités en province

AIX-EN-PROVENCE. — Le Bus en folie : Cézanne (26-04-06) ; la Conquête de l'Ouest : Cézanne ; Chantons sous la pluie : Cézanne ; Cours après moi que je t'attrape : Cézanne ; le Dernier Dinosaure : Cinévog (26-04-06) ; Jerry chez les cinoques : Cézanne ; Il était une fois dans l'Ouest : Paris (26-04-06).

BORDEAUX. — Borsalino : Club (52-34-17) : Cours après moi que je t'attrape : Français (52-69-47) ; la Dentellière : Marivaux (48-43-14) ; *2001, l'Odyssée de l'espace* : Français; Elisa vida mia : Concorde (91-77-86) : Frankenstein Junior : Gaumont (44-13-38); Histoire d'O : Français : l'Homme qui venait d'ailleurs : Marivaux ; l'Ile du docteur Moreau : Ariel (44-31-17) ; Jambon d'Ardenne : Gaumont ; le Maestro : Marivaux ; la Maison de l'exorcisme : Ariel; Malicia : Ariel; Parfum de femme : Concorde ; Police Python 357 : Concorde ; Rollerball : Concorde ; Sinbad et *l'œil du tigre : Gaumont ; Un taxi* mauve : Français ; la Théorie des dominos : Gaumont.

GRENOBLE. — L'Aile ou la Cuisse : Paris (44-05-27) ; Belle de jour : Club (44-53-24) ; la Conquête de l'Ouest : Grand-Place (09-67-10) ; En voiture, Simone : Ariel (44-22-16) ; Emmanuelle : Stendhal (96-34-14); Frankenstein Junior : Gaumont (44-16-45) ; l'Homme qui venait d'ailleurs : Gaumont ; les Loulous : Grand-Place ; Malicia : Grand-Place ; le Passager : Gaumont ; la Première Fois : Paris ; la Sentinelle des maudits : Gaumont ; Sinbad et l'œil du tigre : Gaumont; la Théorie des dominos : Gaumont ; les Trois Jours du Condor : Eden (44-06-72) ; Un taxi mauve : Grand-Place ; la Vallée : Club (44-53-24) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Club.

LILLE. — La Dentellière : Pathé (57-32-71) ; Festival Bronson : Capitole (54-78-46) ; Frankenstein Junior : Métropole (51-21-12) ; French Connection : Ariel (54-88-35) ; Histoire d'O : Capitole ; le Maestro : Pathé ; le Passager de la pluie : Ritz (55-23-57) ; Quand les aigles attaquent : Pathé ; Super Infra Man : Métropole ; Soudain les monstres : Concorde (57-22-05) ; Un taxi mauve : Ariel.

LYON. — L'An 01 : C.N.P.-Lyon (27-26-25) ; le Bon, la Brute et le Truand : Bellecour (37-09-05) ; Broadway Melody : C.N.P.-Lyon ; Buster s'en va-t-en guerre : C.N.P.-Lyon ; Butch Cassidy et le kid : Ambiance (28-14-84) ; Cabaret : Fourmi (60-84-89) ; Carrie : C.N.P.-Grolée (37-38-87) ; la Conquête de l'Ouest : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; U.G.C. - Part-Dieu (62-68-04) ; Crash : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; U.G.C.-Part-Dieu : la Dentellière : Pathé (42-61-03) ; Emmanuelle : U.G.C.-Concorde ; le Fantôme de Barbe-Noire : U.G.C.-Part-Dieu ; Festival Woody Allen : C.N.P.-Lyon ; la Fiancée du pirate : Tivoli (37-33-25) ; Frankestein Junior : Gémeaux ; le Graphique de Boscop : C.N.P.-Lyon ; *L'homme qui venait d'ailleurs* : Tivoli ; l'Ile du docteur Moreau : Paramount (42-01-53) ; U.G.C.-Scala ; U.G.C.-Part-Dieu ; Il était une fois dans l'Ouest *: Comœdia* (58-58-98) ; Jambon d'Ardenne : Pathé ; la Jeune Lady Chatterley : Paramount : le Juge Fayard dit le shériff : C.N.P. - Villeurbanne (68-23-07) ; Mahler : Fourmi ; Mort à Venise : Fourmi ; Permis de conduire : U.G.C.-Part-Dieu ; le Passager de la pluie : Royal (37-31-49) ; le Pont de la rivière Kwaï : U.G.C.-Concorde ; Quand les aigles attaquent : Comoedia ; le Retour des Monty-Python : C.N.P.-Lyon ; Sinbad et l'œil du tigre : Comoedia, Pathé ; Soleil vert : Gémeaux ; la Théorie des dominos : Pathé ; L'une chante, l'autre pas : C.N.P.-Villeurbanne ; Un été 42 : U.G.C.-Part-Dieu ; Un taxi mauve : U.G.C.-Part-Dieu, U.G.C.-Concorde ; les Vacances de M. Hulot : C.N.P.-Grolée.

MARSEILLE. — L'Aventure, c'est l'Aventure : Ariel (33-11-65) ; la Castagne : Capitole (48-27-84) : Chewing-Gum Rallye : Odéon (48-35-16) ; la Dentellière : Paris (33-15-59) ; le Dernier Dinosaure : Capitole : le Fantome de Barbe-Noire: K 7 (48-42-79) ; Festival Bronson : Pathé (48-14-45) ; Frankenstein Junior : Pathé ; Getaway : K 7 ; Harold et Maude : Chambord (77-15-24) ; L'homme qui venait d'ailleurs : Rex (33-82-57) ; Jambon d'Ardenne : César (37-12-80) ; l'Ile du docteur Moreau : Capitole, Ariel ; les Sept Mercenaires : K 7 ; More : Paris ; Nous nous sommes tant aimés : César ; le Passager de la pluie : Pathé ; la Pluie du diable : Chambord ; Quand les aigles attaquent : Pathé ; Sinbad et l'œil du tigre : Rex, Pathé ; le Soldat bleu : K 7 ; la Théorie des dominos : Rex, Pathé ; Une si gentille petite fille : Odéon, Hollywood (33-74-93) ; les Trois Jours du Condor : Hollywood ; Un taxi mauve : Hollywood ; Un été 42 : Capitole ; les Valseuses : Majestic (33-38-32) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Paris ; Woodstock : K 7.

NANCY. — L'Aventure du Poséidon : Paramount (24-53-37) ; le Cid : Rio (52-80-95) ; le Dernier Dinosaure : Rio ; l'Homme de Rio : Rio ; l'Homme qui venait d'ailleur : Gaumont (24-56-83) ; le Maestro : Gaumont ; Parfum de femme : Gaumont ; Panique en *plein ciel : Rio ; le Passager de la* pluie : Pathé (24-54-31 ; Treize Femmes pour Casanova : Paramount ; les Valseuses : Rio.

NICE. — A nous les petites Anglaises : Aiglon ; American Graffiti : (3086-20) ; la Dernière Folie de Mel Concorde (88-39-88) ; le Bison blanc : Escurial (88-10-12), Paramont (71-84-98) ; l'Homme pressé : Rio (85-86-95) ; 2001, l'Odyssée de l'espace : Rio ; la Dernière folie de Mel Brooks : Mercury (55-32-31); la Dentellière : *Méliès* (55-37-27) ; l'Homme qui venait d'ailleurs : Forum (88-55-80) ; Harold et Maude : Méliès ; Led Zeppelin : Rialto (88-08-41) ; Monsieur Papa : Gaumont (88-29-88) ; le Passager de la pluie : Concorde ; Salo : Rio ; Treize femmes pour Casanova : : Paramount ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Mercury.

RENNES. — Cria Cuervos : Club 30-56-20) ; la Dernière folie de Mel Brooks : Club ; la Fiancée du pirate : Paris (30-25-55) ; la Guerre des boutons : Ariel (79-00-56) ; En route pour la gloire : Bretagne (30-56-33) ; Jambon d'Ardenne : Ariel ; Liquidez l'inspecteur Mitchell : Ariel ; le Passager de la pluie : Zem (30-09-85) ; la Nuit des morts vivants : Bretagne.

ROUEN. — Butch Cassidy et le Kid : Eden (71-24-00) ; Keoma : Gaumont (71-84-93); l'Homme pressé : Gaumont ; le Maestro : Gaumont : Super Inframan : Eden ; les Valseuses : Eden ; Stardust : Club (30-86-20).

SAINT-ETIENNE. — Les Canons de Navarone : Eden (32-68-79) ; la Dentellière : Gaumont (32-39-85) ; Festival Bronson : Gaumont ; Frankenstein Junior : Gaumont ; la Jeune lady Chatterley : Eden ; le Passager de la pluie : Gaumont ; Planète interdite : Eden ; la Pluie du diable ; Gaumont; la Sentinelle des maudits : Gaumont ; Sinbad et l'œil du tigre : Gaumont ; Super Infra Man : Eden; les Zozos ; Gaumont.

STRASBOURG. — Le Bus en folie : Rit's (32-45-51) ; les Canons de Navarone ; Rit's ; le Dernier Tango à Paris : Ariel ; Emmanuelle : Rit's; Festival Planète des singes : Kléber (32-19-83) ; les Fougères bleues : Capitole (32-13-32) : Horizons en flammes : A.B.C. (32-17-66) ; l'Ile du docteur Moreau : Capitole, Arcades (32-45-28) ; les Sept Mercenaires : Capitole ; Sinbad et l'œil du tigre : Rit's.

TOULON. — L'Aile ou la cuisse : Rex (92-79-20) ; la Bataille de Midway : Strasbourg (92-30-30) ; les Dix Commandements : Ariel (92-52-22) ; 2001, l'odyssée de l'espace : Ariel ; Getaway : Royal (92-32-55); l'Ile du docteur Moreau : Ariel ; Madame Claude : Rex ; Police Python 357 : Ariel ; la Pluie du diable : Gaumont (92-00-17) ; Quand les aigles attaquent : Gaumont ; Rollerball : Ariel ; Sinbad et l'œil du tigre : Gaumont ; la Théorie des dominos : Gaumont ; Un taxi mauve : Royal.

TOULOUSE. — C'est toujours oui quand elles disent non : Variétés (21-78-71) ; les Dix Commandements : Américains (61-21-94) ; Frankenstein Junior : Nouveautés (22-53-23) ; Il était une fois la révolution : Variétés ; l'Ile du docteur *Moreau : Variétés ; Jambon* d'Ardenne : Gaumont (21-49-58) ; Keoma : Gaumont ; Little Big Man : Nouveautés ; le Maestro : Ariel (08-07-14) ; Mado : Rio (21-22-11); Madame Claude : Gaumont; Malicia : Nouveautés ; New-York ne répond plus : Variétés ; Permis de conduire : Nouveautés ; le Passager de la pluie : Gaumont ; Quand les aigles attaquent : Nouveautés ; Sinbad et l'œil du tigre : Gaumont ; la Théorie des dominos : Nouveautés ; Treize Femmes pour Casanova : Trianon (62-87-84).







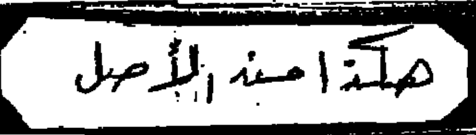












هكذا من الأصل

LE MONDE DES SPECTAC...

Le plus grand succès historique du cinéma français aux Etats-Unis

Cousin Cousine

LA CINÉMATHÈQUE DE PARIS

...ERVATOIRE ... FRANÇAIS

...réalisateur

...monteuse

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 10 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série policière : Désiré Lafarge et ce cher Alfred, d'A. Franck. P. Billard et J.-P. Gallo.

22 h., Arts : Carpeaux, inconnu célèbre.

Portrait d'un des grands sculpteurs du dix-neuvième siècle.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série américaine : Un shérif à New-York ; 21 h. 55, Magazine d'actualité : Question de temps.

Débat sur la social-démocratie, avec MM. Georges Sarre, conseiller de Paris (P.S.), et Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, vice-président du parti radical.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE CRI DE LA VICTOIRE, de R. Walsh (1955), avec V. Heflin, A. Ray, M. Freeman, N. Olson, J. Whitmore, T. Hunter (Rediffusion.)

Pendant la deuxième guerre mondiale, la vie de jeunes « marines » américains dans un camp d'entraînement et au cours des opérations militaires du Pacifique. Une fresque épique dont les personnages ont une réelle présence humaine.

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La création musicale contemporaine aux Etats-Unis, par R.-B. Reynaud (les voies de la création); 22 h. 30, Entretiens avec... P. Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Jean Carteret ou la transparence, par E. Driant.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Les voyages de M. Cellier... « Des Alpes au Caucase » : Fanfares aksak de Bulgarie ; 21 h., Festival de Salzbourg : « Don Juan » (Mozart), par les Chœurs et l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction Karl Boehm, avec S. Milnes, J. Macurdy, A. Tomowa-Sintow, P. Schreier, E. Mathis ; 0 h. 5, « les Fouleurs de paroles », feuilleton musical ; 0 h. 10, Les beaux dires, par O. Bernager ; 1 h. 15, Take the colt trane.

JEUDI 11 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Feuilleton : Lucien Leuwen, de Cl. Autant-Lara, d'après Stendhal (troisième partie) ; 18 h., Spécial jeunes ; 18 h. 25, Série : Les mystères de l'Ouest ; 19 h. 47, Candide caméra ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : L'appel de l'or (d'après J. London, adapt. W. Ulbrich) ; 21 h. 47, Musique : Bel canto (Pierre Durall).

22 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., FILM : REMONTONS LES CHAMPS-ELYSEES, de S. Guitry (1938), avec S. Guitry, J. Delubac, L. Lanvin, L. Baroux, P. Mingand, M. Parely, L. Allibert, E. Drain. (N., rediffusion).

En 1938, un instituteur raconte à ses élèves la vie pittoresque de ses ancêtres. Une brillante fantaisie historique, semée de mots d'esprit, et merveilleusement interprétée.

16 h. 45, Documentaire : Cariba ! Cariba ! (Trois Français chez les Indiens d'Amazonie, de H. Tissandier) ; 17 h. 38, Documentaire : La vie des insectes. (La vie dans la ruche, de G. Calderon) ; 18 h., Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 44, Souvenirs : La joie de vivre ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Opéra : « Cosi fan tutte », de Mozart. Avec G. Thesmar, K. Skram, F. Araiza, V. Masterson, S. Lindenstrand, G. Bacquier, N. Burrowes, l'English Chamber Orchestra (dir. Ch. Mackerras) et la Chorale E. Brasseur (dir. Cath. Brilli) au Festival d'Aix-en-Provence.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : le club d'Ulysse et Carroyage ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cycle cinéma français 1968-1976) : LA PROMESSE, de P. Feyder (1969), avec J. Bisset, G. Pascal, J.-F. Maurin, P. Zimmer, M. Porel.

La passion éperdue d'un garçon de onze ans (orphelin) pour une jeune Anglaise venue passer quelque temps dans la propriété de son oncle. Une étude psychologique qui vire au mélodrame sentimental. De beaux paysages pour charmer l'œil.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, « Parallèles » ; 8 h., Les chemins de la connaissance (rediffusion)... La civilisation de la main ; à 8 h. 32, Les intellectuels et la politique ; à 8 h. 50, En étrange pays ; 9 h. 7, Les Peregrins d'autrefois, par S. Frontes, et Aquarium, par J. Pivin ; 9 h. 30, Semaine canadienne, par R. Itier ; 11 h. 2, Nouvelles musiques de tous les temps, par C. Samuel ; 12 h. 5, Agora, par H. Tournaire ; 12 h. 45, Panorama, à propos de R. de La Bretonne ;

13 h. 30, Entretiens avec J. Février ; 14 h., « Guerre et Paix », d'après Tolstoï, réal. R. Jentet (rediffusion) ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Magazine international ; à 15 h 25, Poèmes d'Amibal ; à 16 h. 35, En direct avec J. Lassaigne ; 17 h. 30, Entretiens avec : Wyschnegradsky ; 18 h. 2, Scriabine ; 18 h. 30, Peinture ancienne ; 19 h. 30, Feuilleton : « la Becquée », de R. Boylesve, adapt. M. Ricaud, réal. E. Fremy ;

20 h., Lorenzaccio, d'A. de Musset. Réal. G. Peyrou, avec J.-G. Nordmann, B. Fresson, A. Ferjac ; 22 h. 30, Entretiens avec F. Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Jean Carteret ou la transparence, par E. Driant.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Summertime ; 9 h. 2, Points cardinaux : « l'Ouest », avec G. Gershwin ; 10 h., Cicerenella : Musique populaire italienne ; 10 h. 30, Schubert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 10, Jour J de la musique ;

13 h. 30, Musique à la lettre ; 14 h., Paysages d'estive : Les quatre figures du libertinage : Monteverdi et Mozart sous le regard de Laclos, Barthes et Vailland ; 16 h. 2, Le livre des meslanges, métamorphoses instrumentales... Le hautbois : Beethoven, Britten, Takemitsu ; Musique française : Boucourechliev ; Paysages parisiens : Delibes, Berlioz, Chopin ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Jeunes solistes ;

20 h. 30, Les voyages de M. Cellier... « Des Alpes au Caucase » : La Grèce musicienne ; 21 h., Festival de Royan... Extraits du concert du 6 avril 1977, avec l'Orchestre symphonique de Baden-Baden, dir. E. Bour et P. Stoll : « Elégie à la mort de trois poètes espagnols » (Halffter), « Che » (Respos) ; 22 h. 15, Take the colt-trane ; 0 h. 5, Les fouleurs de paroles ; 0 h. 10, Les beaux dires ; 1 h. 15, Brève, par E. Dietlin.

D'une chaîne à l'autre

RADIOS PRIVÉES : M. DEBRÉ INTERROGE M. BARRE

M. Michel Debré, ancien premier ministre, député R.P.R. de la Réunion, vient de demander à M. Raymond Barre, dans une question écrite, « *s'il n'estime pas nécessaire d'aviser solennellement tous ceux qui voudraient créer des stations privées d'émission que le gouvernement a le droit et le devoir de les interdire (...) et qu'il usera de tous les moyens en son pouvoir pour faire respecter la loi de la République* ».

D'autre part, le juge des référés de Montpellier s'est déclaré incompétent pour examiner la plainte déposée par les responsables de Radio-Fil bleu contre Télédiffusion de France, qui avait brouillé ses émissions.

SATELLITES : LA PROTECTION DU DROIT D'AUTEUR

Des représentants de la CISAC (Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs) et de l'U.E.R. (Union européenne de radiodiffusion) se sont rencontrés, à Paris, pour examiner les problèmes de protection du droit d'auteur lors de la transmission d'œuvres littéraires et artistiques par satellites de radiodiffusion. Cette première réunion a permis de dégager, selon les participants, « *de larges possibilités d'accord* ».

OFF-BAYREUTH EN DIRECT SUR FRANCE-MUSIQUE

● France-Musique participera aux vingt-septièmes Rencontres internationales de la jeunesse en organisant — parallèlement au Festival de Bayreuth — une série de manifestations : certains des concerts donnés par l'orchestre et les chœurs des Rencontres internationales, et par des ensembles régionaux seront retransmis en direct du 19 au 24 août. Pierre Bouteiller en assurera la présentation.

SCIENCES

UN NUMÉRO SPÉCIAL DU « COURRIER DE L'UNESCO »

La désertification et la responsabilité de l'homme

Pourquoi les déserts avancent-ils dans de nombreuses régions du monde ? Les problèmes posés par la désertification sont si graves que les Nations unies réunissent, du 29 août au 9 septembre prochain, à Nairobi (Kenya), une conférence internationale sur ce sujet. En prélude à cette conférence, le *Courrier de l'Unesco* a consacré son numéro de juillet à la désertification.

Partout l'homme est en grande partie responsable de la progression du désert : surpâturage, remplacement du nomadisme par une semi-sédentarisation, déboisement total (le bois est l'unique combustible accessible), disparition des fumiers naturels (la bouse remplace, comme combustible, le bois disparu ou de plus en plus cher), salinisation des sols par une mauvaise irrigation. Toutes ces pratiques concourent à la désertification. Ce n'est pas le ciel, mais l'homme qu'il faut accuser dans la plupart des cas. Et c'est ce qu'expliquent fort bien les articles publiés par le *Courrier de l'Unesco*.

La vie n'est pourtant pas absente des déserts, en dépit des conditions extrêmes auxquelles sont soumises les régions arides. Des animaux, bien plus nombreux qu'on pourrait le croire, vivent en effet dans les déserts, et chacun d'entre eux — fennec, corbeau brun, outarde houbara, scinque officinal (le « poisson des sables »), gazelle, dromadaire, scorpion, varan, vipère des sables, etc. — a su s'adapter pour survivre, en dépit de l'extrême irrégularité des pluies et de la chaleur. L'article du *Courrier de l'Unesco* est passionnant à cet égard.

★ « Courrier de l'Unesco », 7, place de Fontenoy, 75007 Paris. Prix de l'abonnement d'un an : 28 F ; prix du numéro : 2,80 F.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	473 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

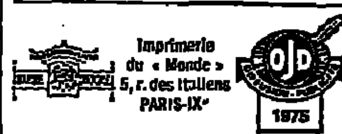
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

ÉQUIPEMENT

TRANSPORT

QUEL AVENIR POUR LES ENTREPRISES PUBLIQUES ?

La survie des chemins de fer américains est entre les mains du gouvernement fédéral

Les Etats-Unis sont le paradis de la libre entreprise. C'est dire que le gouvernement *fédéral ne possède ni ne gère aucune société de* transport. Il n'en est pas moins sollicité d'intervenir, notamment pour aider financièrement les chemins de fer et pour fixer les règles de la concurrence entre les compagnies aériennes.

***Malgré sa volonté de principe de non-ingé*rence dans la politique de ces entreprises, le gouvernement ne peut ignorer que celles-ci exercent des activités qui, pour la plupart, ont un caractère de « service public ». C'est à un dilemme comparable qu'est confronté le gouvernement français : au conseil des ministres de ce mercredi 10 août, il entend une communi*cation sur le rétablissement financier* des entreprises publiques.**

De notre correspondant

L'Etat fédéral ne possède ni ne gère aucune grande société de transport. Il avait, au siècle dernier, puissamment épaulé les compagnies de chemin de fer dont les tentacules s'étendirent rapidement d'est en ouest et contribuèrent à la conquête du pays et... à la formation de fortunes colossales. Il s'en était par la suite désintéressé, à tel point que, notamment à cause du prodigieux essor de l'automobile, le rail connut, à partir de 1950, un rapide déclin et fut en passe d'être éliminé purement et simplement comme moyen de transport rentable aux Etats-Unis.

En 1973, l'Etat fédéral fut obligé d'abandonner en catastrophe sa politique de laisser-faire et de consentir un prêt de 600 millions de dollars à la société Penn Central pour la sauver de la faillite. Depuis lors — du fait notamment de la crise pétrolière, — le gouvernement a mis en chantier une politique de soutien au rail — les grands réseaux et les transports en commun urbains, — relativement modeste mais néanmoins efficace.

Le délabrement du réseau ferroviaire, aux alentours de 1970, était inimaginable. Le matériel vétuste — locomotives et wagons des années 40 et 50, — les déraillements fréquents, les rails tordus, les horaires fantaisistes, firent qu'en 1973 le revenu par passager-kilomètre était inférieur de 80 % à ce qu'il avait été en 1947. Le gouvernement fédéral s'est engagé, l'an dernier, à prêter 2,1 milliards de dollars à Conrail, une compagnie privée qui prit la relève de six compagnies qui avaient fait faillite et qui opère dans le Nord-Est et dans le Middle-West. Amtrak, qui fut créé en catastrophe pour sauver le système de transport ferroviaire de voyageurs à l'échelon national et qui peut être considéré comme une entreprise nationalisée, que ne l'étant pas en titre, doit recevoir du gouvernement, cette année, 1,75 milliard de dollars pour améliorer son réseau entre Washington, New-York et Boston. Le gouvernement a promis de verser, en outre, 1,7 milliard de subsides au rail en 1977 pour la réhabilitation de son réseau et de son matériel dans le reste du pays, mais pour deux tiers cette somme sera consacrée à l'amélioration des transports ferrés de marchandises. Cette aide peut paraître modeste quand on la compare à celle qui est prévue pour les autoroutes en 1978 : 7,5 milliards de dollars.

Une honte nationale

Le gouvernement s'est engagé également à verser 3 milliards aux différents services de transports en commun publics dont l'insuffisance est encore plus criante que celle des chemins de fer. Au niveau municipal et fédéral, on a lentement mais sûrement pris conscience, ces dernières années, du fait que ces transports (et d'abord le métro) doivent être soutenus par l'Etat et qu'ils ne peuvent survivre s'ils sont confiés à la *seule entreprise privée*. En 1975, le déficit de l'ensemble des transports en commun urbains était de 1,7 milliard alors que, en 1971, il avait été de 411 millions.

Jusqu'en 1975, les municipalités comblaient leurs déficits. Lorsqu'elles faillirent basculer dans le gouffre, le gouvernement fédéral accepta de délier — timidement — les cordons de la bourse et il contribua, l'an passé, pour 18 % aux versements destinés à couvrir ce déficit. Atlanta, Baltimore, Washington, sont en train de mettre en place un réseau de métros et de trains de banlieue grâce à l'appui du gouvernement fédéral.

L'administration Ford avait promis de fournir des subsides pour 3 milliards, échelonnés sur dix ans, à quatorze autres villes pour leur permettre de construire ou d'améliorer leurs transports en commun. On pense que l'administration Carter va tenir cet engagement. A elle seule, New-York a reçu 1 milliard de dollars pour améliorer son système de transports publics. « *Une véritable honte nationale* », comme le dit justement *un éditorialiste. L'amélioration des* transports en commun à San Francisco, à New-York, à Minneapolis, n'a pas empêché une hausse constante des prix du billet.

Il apparaît que le soutien fourni par le gouvernement est suffisant pour les sauver, mais pas pour leur insuffler vraiment une vie nouvelle. Les spécialistes estiment qu'il *faudrait 40 milliards de dollars pour* réhabiliter, moderniser et rentabiliser les transports en commun à New-York, 1 000 milliards pour donner aux Etats-Unis un réseau de transports en commun ferroviaires capables de concurrencer la voiture et l'avion.

Concurrence à tout prix

Dans le domaine aérien, le gouvernement — qui ne possède et ne gère aucune compagnie — versera, cette année, 2,8 milliards pour assurer le contrôle du trafic aérien (tours de contrôle, radars, équipements) et pour l'amélioration de certains aéroports. En revanche, il semble s'orienter, depuis la prise de pouvoir par M. Carter, dans la direction d'un assouplissement de la réglementation jusqu'ici très stricte du Bureau de l'aéronautique civile (CAB) à laquelle les compagnies sont soumises.

Un récent rapport du General Accounting Office affirme que les passagers auraient fait l'économie de 2 milliards de dollars l'année dernière si la concurrence entre les compagnies avait été plus grande. On pense qu'une loi visant à « déréglementer » partiellement les transports aériens sera votée très prochainement par le Congrès. M. Carter a déclaré que, par suite de la réglementation, le prix du billet était plus cher de 20 à 50 %. Les compagnies auront une plus grande latitude pour fixer leurs prix, fermer les liaisons peu rentables et se concentrer sur des routes profitables.

Les compagnies aériennes protestent à cor et à cri contre toute velléité de « déréglementation »

En réalité, l'administration Carter n'est pas prête à sérieusement abolir la réglementation dans le domaine des transports. Sans quoi des milliers de petites villes américaines se trouveraient coupées du jour au lendemain du reste du pays : ni les chemins de fer, ni les compagnies aériennes n'estimeraient utile de les *relier aux grands centres urbains.*

Il est possible qu'à moyen terme le gouvernement intervienne puissamment pour dynamiser le réseau ferroviaire et les transports en commun urbains. A court terme, par le truchement des taxes prévues dans le cadre du plan pour l'énergie. Il veut surtout recueillir les milliards de dollars qui pourraient ensuite lui servir de moyen d'intervention. En attendant, il ne s'immisce dans ce domaine que pour assurer la survie du rail. L'Américain reste plus que jamais attaché à son automobile. Il pourrait en coûter cher à celui qui voudrait troubler cette idylle.

Dans le domaine aérien, la « mini-déréglementation » envisagée ne va *pas jusqu'à réformer sérieusement* le transport aérien. L'avion et la route continuent de jouir de la faveur du public et à tirer avantage de la bienveillante neutralité du gouvernement. *Au bout du compte, l'entreprise privée* — et la loi du profit — reste maîtresse des transports publics et — pour le meilleur et pour le pire — décide de leur destin.

LOUIS WIZNITZER.

PRESSE

DURCISSEMENT DU CONFLIT AUX « ÉCHOS »

Les ouvriers empêchent la publication d'un numéro « spécial »

Le conflit qui, depuis le 2 août, oppose la direction du quotidien économique *les Echos* au Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. s'est brusquement aggravé le mardi 9 août.

L'imprimerie de labeur à laquelle avait été confiée la fabrication d'un numéro « spécial » de quatre pages destiné, selon la direction, à « *expliquer aux lecteurs la situation actuelle* » a été investie par une quarantaine de personnes. Ce « commando du Livre C.G.T. » — selon les termes utilisés par la direction du quotidien — a empêché la parution de ce numéro spécial et, notamment, dérobé les bandes perforées servant à la composition des textes.

Le différend qui entraîne la non-parution du journal depuis le 3 août a pour origine la décision de la direction de transférer la composition du quotidien des Imprimeries parisiennes réunies (I.P.R.), équipées de machines classiques, à la société Publications-Elysées, qui utilise du matériel moderne (*le Monde* du 4 août). En effet, les conditions de travail et les salaires proposés à l'équipe *de composition des Echos par* le nouvel imprimeur sont moins favorables que ceux qui étaient pratiqués aux Imprimeries parisiennes réunies.

Le syndicat du Livre parisien C.G.T. demande donc à la direction des *Echos* d'intervenir auprès de la société Publications-Elysées afin qu'elle aligne les conditions de travail et les salaires sur ceux des I.P.R. Mais la direction des *Echos* estime que sa responsabilité ne saurait être engagée sur ce point, un problème juridique subsistant sur les engagements de l'éditeur, qui, selon l'interprétation *des Echos, est seulement client de* l'imprimerie, et, selon le Livre C.G.T., est l'employeur véritable.

Mme Jacqueline Beytout, propriétaire et directrice des *Echos*, ne s'estime, pour sa part, pas liée par l'accord du 7 juillet 1976 — qui prévoit les conditions d'emploi des ouvriers de la presse parisienne dans le cadre de la modernisation, — car cette signature a été donnée *par un de ses collaborateurs* et non pas par elle-même.

CARNET

Naissances

— M. Michel Dousselin et Mme, née Françoise Pernin, *ont la joie de faire part de la naissance de*

Emmanuel,

le 4 août 1977.

46, boulevard de Reuilly, 75012 Paris.

— M. et Mme Jacques Valdant et Pierre, sont heureux d'annoncer la naissance de

Guillaume,

le 7 août 1977.

15, avenue Ferdinand-Buisson, 75016 Paris.

Mariages

— On nous prie de faire part du mariage de

Mlle Barbara Mercillon,

fille de M. Mercillon et de Mme, née Rose-Marie Schwartz,

avec

M. Arnauld Brejon de Lavergnée,

conservateur des musées nationaux, fils de M. Brejon de Lavergnée, et de Mme, née Monique Perquois, célébré dans l'intimité, le 30 juillet 1977, en l'église de Bourg-la-Reine.

22 bis, rue Arnoux, 92340 Bourg-la-Reine.

7, *rue de Bertrand*, 35000 Rennes.

Décès

— Nancy.

M. l'abbé Paul Auburtin,

M. et Mme Jean-Pierre Balestat et leurs enfants,

M. Hubert Frouin,

Le colonel Brosseau, ses enfants et petits-enfants,

M. et Mme François Godinot, leurs enfants et petits-enfants,

M. et Mme Jean Auburtin, leurs enfants et petits-enfants,

font part du rappel à Dieu de

Mme Hubert AUBURTIN,

née Jeanne Mayence,

survenu le 9 août 1977, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 12 août 1977, à 9 h. 45, en l'église Saint-Epvre de Nancy, où le corps sera déposé.

Réunion et remerciements à l'église.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Collège de la Malgrange, 54140 Jarville.

16, rue François-1er, 52100 Saint-Dizier.

10, avenue de Salonique, 75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 3 août, à Neuilly-sur-Seine, de

M. Emile BARGEON,

à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Selon la volonté du défunt, ses obsèques ont *eu lieu à Saint-Gervais-les-Bains* (Haute-Savoie), le 8 août.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Grenoble.

Mme Serge Chevnine,

Et sa famille,

font part du décès de

M. Serge CHEVNINE,

ingénieur E.N.C.S.,

survenu le 3 août 1977.

Selon la volonté du défunt, les *obsèques ont eu lieu* dans la plus stricte intimité.

— Mme Elisabeth Couper-Edwards et ses enfants Cristina, Elizabeth et Jean-Jacques,

M. et Mme Arnold Heymann von Dreyhausen,

M. Arnold Heymann von Dreyhausen et sa fille Laurence,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, sœur, tante et grand-tante, la

duchesse douairière de DOUDEAUVILLE,

née Elisabeth Heymann von Dreyhausen,

survenu en son domicile, 40, rue de Bassano, Paris (8e), le 8 août, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 11 août, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (crypte), sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu à Vienne (Autriche).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Beyrouth, Montréal, Monte-Carlo.

Le docteur Henri Nachman et Mme, née Gouslisty, et leurs enfants,

M. et Mme André Gouslisty et leurs enfants,

M. Paul Gouslisty,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexis GOUSLISTY,

survenu le 29 juillet 1977, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Montréal (Canada).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Meudon-la-Forêt.

Mme André Guasch,

Mme Marie Guasch,

M. Marc Guasch,

M. et Mme Roger Kawecki et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de leur époux, fils, père, grand-père,

M. André GUASCH,

survenu accidentellement à Albertville (73), le 5 août 1977.

Les obsèques auront lieu ce mercredi 10 août 1977, à 16 heures, en l'église Saint-Esprit de Meudon-la-Forêt.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Gérard, Nicole, Annick, Stéphane, Anne et Vincent Guégan, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Louise GUEGAN,

leur mère et grand-mère,

survenu le 2 août 1977, à Marseille.

Les obsèques ont eu lieu dans la *plus stricte intimité.*

— On nous prie d'annoncer le décès subit, dans sa trente-deuxième année, de

Jean-Marc GUENICHON,

directeur du Club de Prévention spécialisée d'Athis-Mons « Amitié Jeunesse »,

survenu le 26 juillet dernier.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Portet-sur-Garonne (31), où il a été inhumé.

60, rue de la Bolle, 88100 Saint-Dié.

Mahé, 2, rue de la Clé, 31120 Portet-sur-Garonne.

— Mme Félix Pinto,

Mlle Eveline Pinto,

M. et Mme Francis Pinto,

Emmanuel, Isabelle et Vanessa,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Félix PINTO,

survenu le 8 août 1977.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme et M. Robert Cohen et leurs enfants,

M. André Scemama et leurs enfants,

M. et Mme Joseph Scemama et leurs enfants,

Mme et M. William Cohen et leurs enfants,

Les familles Scemama, Cohen, Berdah, Taïeb, Sebag, parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté

Albert SCEMAMA,

leur père, grand-père, beau-frère et oncle,

survenu le 8 août 1977, après une longue et douloureuse maladie.

Les obsèques auront lieu le 11 août 1977. Départ à 14 h. 15 de l'hôpital Ambroise-Paré, à Boulogne, et rendez-vous à 14 h. 45 au cimetière de Bagneux-Parisien.

— M. et Mme Jacques Vigne,

Françoise, Isabelle, Natalie et Emmanuel,

Les familles Vigne, Teilhard, Lacombe, Cheyrie, Chanabier, Limon, Villeneuve,

Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. François-Joseph VIGNE,

ancien combattant 1939-1945,

ancien déporté,

leur père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

survenu le 8 août 1977, à Paris, dans sa soixante-douzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Priez pour lui.

La levée du corps aura lieu à l'amphithéâtre de l'hôpital Tenon, 47, rue Pelleport, à Paris (20e), le *vendredi 12 août 1977, à 9 h. 30.*

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Rubelles (77) le même jour, à 10 h. 45, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

103, avenue Henri-Martin, 75016 Paris.

Château Saint-Paul, 77000 Rubelles/Melun.

Remerciements

— *Mme Jean Saussay*,

M. et Mme Henri Saussay,

Mme Colette François,

Le docteur et Mme Victor Reynes et leurs enfants,

très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jean SAUSSAY,

assistant à l'université de Paris-VIII, agrégé de l'université,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine et les assurent de leur profonde gratitude.

Messes anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire du départ de

Mme André FROMAGEOT,

née Michèle Dravert,

une prière fervente est demandée en témoignage d'espérance, à ses amis et à ceux qui l'ont aimée.

La messe de 10 h. 30 sera célébrée le 14 août à son intention en la cathédrale Saint-Michel de Sospel, ainsi que celle de 11 heures, le même jour, en la basilique Notre-Dame de Beaune.

9, place Ziem, 21200 Beaune.

La Vasta, 06380 Sospel.

Visites et conférences

Jeudi 11 août

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 1, rue du Figuier, Mme Legregeois : « La bibliothèque Forney et ses collections sur l'artisanat, les affiches, les costumes et les techniques ».

15 h., 15, rue de Vaugirard, *Mme Magnani* : « Parcs et jardins de Paris : « Le Luxembourg ».

17 h., orangerie des Tuileries, entrée de l'exposition, Mme Saint-Girons : « Henry Moore ».

20 h., 92, rue Saint-Martin, Mme Pennec : « Beaubourg le soir » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Sully-Morland : « Au Marais, hôtels de Sens, d'Aumont » (A travers Paris).

14 h. 30, 107, rue de Rivoli : « Au Musée *des arts décoratifs* ; exposition Artiste-Artisan » (l'Art pour tous).

14 h. 30, 42, avenue des Gobelins : « Manufacture des Gobelins » (Mme Ferrand).

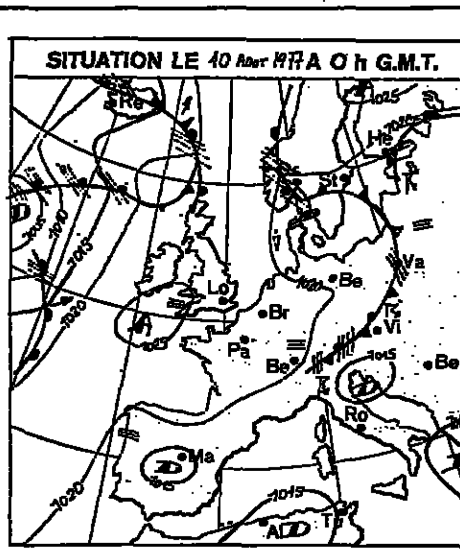
15 h., 11, quai de Conti : « Exposition Watteau » (Mlle Hager).

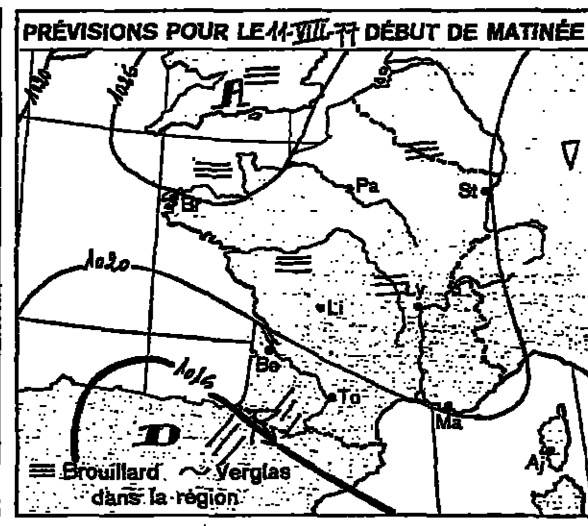
15 h., 6, place des Vosges : « Plaisirs et drames de la place des Vosges ».

15 h., entrée, place Paul-Painlevé : « La galerie des rois de Notre-Dame exposée au musée de Cluny » (Paris et son histoire).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses ⩘ orages ➡ Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 10 août à 0 heure et le jeudi 11 août à 24 heures :

Les hautes pressions, qui se renforceront encore un peu sur les îles Britanniques, auront pour effet d'éloigner vers l'Europe centrale le temps instable de nos régions orientales. Un flux de secteur nord-est s'établira sur notre pays. En bordure de perturbations orageuses évoluant sur la péninsule Ibérique, le sud du Bassin aquitain puis le golfe du Lion seront probablement affectés par quelques orages.

Jeudi, sur le sud du Bassin aquitain et les Pyrénées, puis sur les régions bordant le golfe du Lion, le temps deviendra plus nuageux par des nuages à aspect orageux. Des ondées et des orages se produiront, probablement isolés, mais parfois forts.

Sur le reste de la France, on notera un ciel souvent dégagé le matin, sauf dans quelques vallées et près des côtes de la Manche, où l'on notera des brumes et quelques brouillards temporaires. L'après-midi sera généralement bien ensoleillé avec quelques nuages passagers.

Les vents, de secteur nord-est dominant, seront faibles à modérés. Il *fera un peu frais au lever du* jour sur les régions de l'intérieur, mais les températures maximales marqueront encore une légère hausse par rapport à celles de la veille.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 août ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 25 et 14 degrés ; Biarritz, 23 et 15 ; Bordeaux, 26 et 14 ; Brest, 20 et 11 ; Caen, 21 et 9 ; Cherbourg, 18 et 9 ; Clermont-Ferrand, 22 et 9 ; Dijon, 23 et 12 ; Grenoble, 22 et 10 ; Lille, 20 et 9 ; Lyon, 24 et 12 ; Marseille, 28 et 17 ; Nancy, 23 et 11 ; Nantes, 25 et 24 ; Nice, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 23 et 10 ; Pau, 25 et 13 ; Perpignan, 28 et 16 ; Rennes, 23 et 9 ; Strasbourg, 24 et 15 ; Tours, 23 et 12 ; Toulouse, 28 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 21 degrés ; Amsterdam, 19 et 14 ; Athènes, 34 et 23 ; Berlin, 24 et 17 ; Bonn, 23 et 11 ; Bruxelles, 18 et 11 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 20 et 10 ; Genève, 22 et 10 ; Lisbonne, 26 et 15 ; Londres, 21 et 10 ; Madrid, 34 et 17 ; Moscou, 29 et 19 ; New-York, 32 et 22 ; Palma-de-Majorque, 31 et 17 ; Rome, 28 et 18 ; Stockholm, 23 et 14 ; Téhéran, 37 et 26.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 août 1977 :

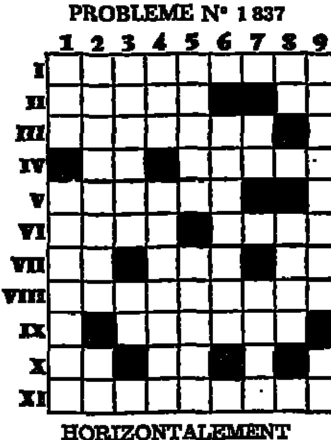
DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 relatif au statut spécial des fonctionnaires des services extérieurs de l'administration pénitentiaire ;

● *Relatif au congé spécial des* officiers.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 837



HORIZONTALEMENT

I. N'est pas belle quand elle est triste. — II. Ne s'attache pas à l'argent ; Chef d'accusation. — III. Pour gâcher. — IV. Abréviation épistolaire ; Courant d'air. — V. Ville ancienne. — VI. Très sérieux ; N'agit pas à la légère. — VII. Préfixe ; Terme de jeu ; Participe. — VIII. Feras confiance à la clémence du sort. — IX. Maison close. — X. Symbole ; Vers latin. — XI. *Donnerait de belles* couleurs.

VERTICALEMENT

1. La bourse ou la vie, par exemple ; Soumettrai à un régime de haute surveillance. — 2. Se jettent aux pieds de n'importe qui ; Cité. — 3. Récentes ; Fille (*épelé*). — 4. Ordre de suppression ; Distanceras. — 5. Un endroit idéal pour saucissonner ; Vraiment désolée. — 6. Vibrent lors d'effets oratoires. — 7. Symbole ; Mit au point. — 8. Possessif ; Royaume parfumé. — 9. Point uni ; On lui accorde moins d'importance quand il est grave.

Solution du problème n° 1 836

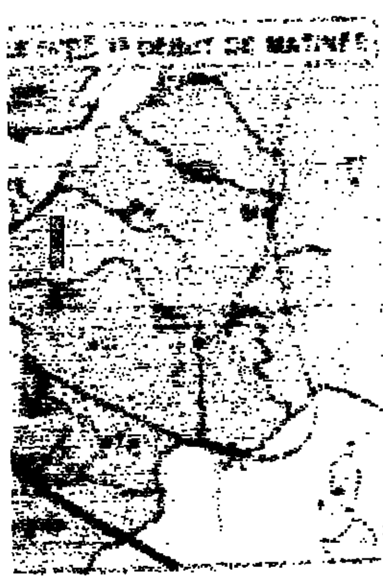
Horizontalement

I. Assuré ; Se. — II. Tas ; Cors. — III. Légères. — IV. Inès ; Rani. — V. S.O.S. ; Ovide. — VI. St ; Et. — VII. Ruer ; Ul. — VIII. Os ; Anesse. — IX. Narcisses. — X. Idée. — XI. Starlette.

Verticalement

1. Liseron. — 2. Sténo ; Usait. — 3. Sagesse ; R.D.A. — 4. Usés ; Tracer. — 5. Niel. — 6. Ecervelés. — 7. Osait ; SS. — 8. SR ; ND ; Usent. — 9. Espiègles.

GUY BROUTY.



ÉDUCATION

Les documentalistes se forment à l'audio-visuel

L'audio-visuel est plus répandu dans les établissements scolaires qu'on ne le croit généralement, mais son intérêt pédagogique est encore méconnu. Pour faire évoluer cette situation, le ministère de l'éducation, sur l'impulsion de M. Jacques Treffel, inspecteur général, a récemment organisé au foyer des lycéennes, à Paris, deux journées sur le thème : « L'éducation et l'audio-visuel ». Destinées aux documentalistes bibliothécaires des académies de la région parisienne, ces journées ont permis la présentation de documents audio-visuels produits par les établissements scolaires (six cent trente-neuf réalisations ont été recensées par le ministère). Des « mini-classes » en action et des ateliers d'initiation aux nouveaux matériels ont été l'occasion pour les documentalistes de mesurer la diversité et les richesses pédagogiques de l'audio-visuel. *« Ce n'est pas nous, mais les enseignants, qu'il faudrait intéresser »*, nous a déclaré une documentaliste. *« Mais les nouvelles générations s'y mettent plus facilement »*, ajoutait une autre.

Les électrophones, les carrousels de diapositives et les rétro-projecteurs sont largement utilisés dans les établissements. En revanche, la réalisation par les enseignants de films, en vidéo ou en super-8, ou les montages sonorisés de diapositives sont plus rares. *« Les professeurs utilisent surtout ce qui est déjà tout prêt »*, expliquait une documentaliste. Pourtant, ajoutait Mme Lannes, codirectrice du centre pédagogique régional de Paris-Sud, *« les productions audio-visuelles valent au moins autant par le travail qu'elles ont suscité que par leur résultat »*.

Pour former les documentalistes, le ministère organise à la rentrée prochaine cinq stages interacadémiques. Quant aux nouveaux professeurs, ils seront formés pendant leur année de stage en centre pédagogique régional (C.P.R.), a déclaré M. Haby : *« L'année de C.P.R. sera réformée l'an prochain. Elle devra être une année de véritable formation professionnelle, plus systématique et moins empirique. L'organisation des programmes et la structure des horaires mettront l'accent sur la formation audio-visuelle des futurs enseignants. »*

Ces propos signifient-ils que le ministère souhaite accélérer l'entrée de l'audio-visuel dans les mœurs pédagogiques ? Depuis un an, des groupes de travail ont élaboré une doctrine cohérente, souligne-t-on au cabinet du ministre, et l'inspection générale prépare une instruction sur la pédagogie de l'audio-visuel qui devrait être publiée à la rentrée prochaine.

J.-M. CROISSANDEAU.

UNE CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE

« Construire sa natation »

Une circulaire parue récemment au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation (daté du 28 juillet) traite de l'enseignement de la natation à l'école élémentaire. Il ne s'agit pas, est-il précisé, de revenir sur *« les dispositions relatives, en particulier, à la sécurité des enfants, à la participation active et obligatoire du maître, aux aspects médicaux et hygiéniques* [qui] *demeurent toujours applicables »*. L'objet du nouveau texte est de définir le contenu de l'enseignement et les modalités d'application, en tenant compte des recherches menées depuis plusieurs années.

La pédagogie ainsi mise au point se résume dans la formule *« permettre à l'enfant de construire sa natation »*. Abordant un milieu qui lui est inhabituel, l'élève *« doit pouvoir trouver lui-même les modes d'adaptation convenables »*. La circulaire énumère les *« repères »* successifs par lesquels il composera *« progressivement la conduite motrice qui le mènera à la véritable aisance du nageur »*. Entrer en eau profonde (...), se laisser remonter, se laisser équilibrer par l'eau (...), se déplacer en équilibre horizontal par la seule action des jambes... figurent parmi les premiers de ces repères.

Quant aux modalités d'application, le texte indique que l'enseignement de la natation, en attendant de pouvoir être dispensé à toutes les classes du premier degré, du cours préparatoire aux cours moyens, doit être délivré, en priorité, aux cours élémentaires.

L'équipe d'encadrement comprend l'instituteur et divers intervenants agréés, notamment les maîtres nageurs sauveteurs. L'instituteur *« demeure, au plan pédagogique, l'animateur de la classe »*. Les directions départementales de la jeunesse et des sports organisent, pour les instituteurs, des stages de cinq à six jours de formation initiale ou de perfectionnement.

Les séances doivent comporter quarante-cinq minutes de travail effectif, dans une eau dont la température ne sera pas inférieure à 28 degrés. Chaque enfant disposera de 5 mètres carrés de plan d'eau, en aucun cas de moins de 4 mètres carrés.

[Selon la direction de la jeunesse et des sports, la méthode « codifiée » par la circulaire « laisse une part d'improvisation et d'innovation qui tient compte de la personnalité de l'enfant. C'est celle qui engendre le moins d'échecs, et le moins de réactions de rejet de la part des jeunes élèves ». Au cours de la dernière année scolaire, un million trois cent mille élèves des classes primaires ont suivi, pendant le temps scolaire, un enseignement de la natation, auquel ont participé « effectivement » vingt-huit mille six cent cinquante-trois instituteurs et deux mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf maîtres nageurs sauveteurs.]

● PRECISION. — M. Bernard Clergerie, secrétaire général de l'AUDECAM (Association universitaire pour le développement de l'enseignement et de la culture en Afrique et à Madagascar), nous prie de préciser que les propos qu'il a tenus en marge de la deuxième rencontre mondiale des départements d'études françaises organisée à Strasbourg par l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (*le Monde* du 27 juillet) ne représentent ni sa *« position personnelle »* ni celle de l'AUDECAM, mais *« celle du groupe étudiant les médias de masse durant la rencontre »*.

Admissions aux agrégations

● **ALLEMAND.**

Mmes et MM. Alloyer née Schawohl (9e), Auriol (22e), Bernard Bach (13e), Bartiler (45e), Baudot (21e), Bazetoux (66e), Becker (58e), Berezia t (4e), Bourg (49e), Brandt née Dromard (25e), Callieux (18e), Capele (25e), Champalbert (32e), Chappuis née Nagel (68e), Chudeau (60e), Decocqman (3e), Deshusses (20e), Drouin (70e), du Lauze de Nazelle (67e), Dunoyer de Segonzac (64e), Feuillerat (63e), Fornaciari (1er), Fournanty (71e), Frick née Main (41e), Gallard (30e), Galluchon (43e), Gauer (65e), Gérardin (2e), Girard née Le Bihan (17e), Grosjean née Herrbach (8e), Guesdon née Gall (47e), Guigou née Hartung (12e), Heitz (19e), Hominal née Grosche (57e), Jaeger née Chambon (31e), Junnel (23e), Jousset (39e), Louis Julia (54e), Kallenberger (54e).

Mmes et MM. Lattard (40e), Le Bars (52e), Michèle Leclercq (36e), Philippe Lecomte (56e), Lévy née Jung (60e), Leygonie (14e), Maes née Camion (36e), Maichler née Hueber (62e), Mesamer née Kesselring (7e), Marie-Joseph Meyer (35e), Michler (47e), Millequant (34e), Christine Moulin (59e), Nelet née Simko (10e), Olivet née Schwammle (53e), Orth née Franken (16e), Pateau (5e), Pfeifer née Botton (49e), Pierron (28e), Pigeaud née Gottlob (68e), Pille (24e), Pretat (46e), Provendier née Mondine (42e), Rizet née Musmus (15e), Gudrun Roger (38e), Theriot (11e) Thiery née Chastel (51e), Tollet (25e), Vasserot née Woll (6e), Vezinet (33e), Vittet-Philippe (29e), Volmer née Debuire (44e).

● **ANGLAIS.**

Mlles et MM. Monique Adam (6e), Aquien (51e), Argoud née Mourenas (2e), Arigne (17e), Aulotte (60e), Balet (117e), Balit (67e), Barburon (146e), Barneoud-Rousset (146e), Bastick (146e), Baumont (63e), Bedernjak (117e), Belet (114e), Bellion (73e), Belloni (5e), Benazet (37e), Bermon (114e), Berteldot née Perier (139e), Berthon née Allunas (42e), Billet née Bensoussan (20e), Bolle née Simon (139e), Bonifassi (146e), Bonnecase (146e), Bonnefille (139e), Bonvoisin (93e), Bresson née Auba (3e), Bril (96e), Jean-Paul Brunet (125e), Cady née Gray (7e), Calcel (23e), Cantillon (96e), Carmignani (86e).

Mlles et MM. Bernard Caron (1er), Casquet (78e), Chabert (139e), Chalmers née Convert (100e), Chardin (65e), Chini née Vergnes (16e), Josette Cohen (25e), Cordillot (146e), Cornand (99e), Cosker (10e), Crunelle (9e), Darribehaude (67e), Dellinger née Aronzon (42e), Deplace (146e), Devinat (125e), Do née Platteburo (106e), Dorey (137e), Dors (125e), Duron née Jones (88e), Falerne née Carsenac (100e), Favre née Whitlock (146e), Feige (19e), Forget (37e), Jean-Pierre François (63e), Praysse (23e), Gabriet (146e), Gauch née Bernard (146e), Anne-Françoise Gautier (106e), Gauvain (134e), Gendre (37e), Georges-Pichot (96e), Gérard née Valadou (134e).

Mlles et MM. Dominique-Jane Gérard (84e), François Germain (88e), Gervais (117e), Gald Girard (139e), Giraudeau (106e), Giroud (67e), Glass née Ferguson (100e), Gloess (106e), Goutel (137e), Guillon (146e), Gusdorf (7e), Hall née Carre (73e), Hentges née Parsons (37e), Herix (106e), Herriquet née Wattrelos (55e), Higuera-Vargas (73e), Hoffmann (93e), Jean-Claude Jacques (114e), Jappy (55e), Jeudy (76e), Jourdan (146e), Juffin (106e), Klaus (139e), Lacroux née Dorangeon (30e), Ladame (76e), Lafaure (28e), Laigle née McKeown Deirdre (46e), Laigle (146e), Lair (29e), Lamure née Vuillamin (100e), Jean-Claude Legrand (55e), Legroux (117e).

Mlles et MM. Marie-Cécile Lemaire (125e), Lemarchal (125e), Lepaludier (72e), Michel Leroy (20e), Loisel (146e), Luccioni née Van der Made (146e), Ludwig née Moreau (86e), Lupa (30e), Luquet née Quiry (51e), Malterre (117e), Medvedeff (76e), Meha (146e), Meynet (124e), Moisi née Berger (14e), Monacelli (125e), Monnerie (63e), Morillot (30e), Moro (134e), Mottet (36e), Musiyan (100e), Nerand (146e), Nibaudeau (117e), Œslick (15e), Pariset née Schmidt (17e), Paresi (42e), Perennes (146e), Pericarpin (42e), Pernelle née Blavignac (117e), Planet née Cheeseman (51e), Jean-Marie Pierre (63e), Pillet née Boivigny (100e), Pointelet (146e) ;

Mlles et MM. Pothier (76e), Potter née Gachet (106e), Precetti née Perrino (146e), Prim (125e), Py (46e), Rucadot (28e), Radigue née Koehl (67e), Jacques Raynaud (46e), Retrauger (93e), Reynaud née Hasle (67e), Rezeau (10e), Michèle Robert (76e), Roques née Frampton (46e), Rosselet (41e), Saint-Louis-Augustin (84e), Salette (88e), Sallaberry (139e), Saudo née Deletre (146e), Scoffoni née Longo (106e), Sherwood née Laurence (35e), Thierry Simon (125e), Sinzelle née Gilbert (4e), Elisabeth Soulier (13e), Sowley (55e), Sy née Gauthier (106e), Thibaux (60e), Thomas née Gramond (20e), Sylvie Thomas (30e), Tissot (10e), Tritton (26e), Tsingrilaras (46e), Vacherand (146e) ;

Mlles et MM. Vaissière (30e), Vallois née Gesundheit (76e), Van der Yeught (88e), Vaughan (60e), Veyrat-Masson (146e), Vignolles (146e), Vogein (125e), Worms née Berlioux (76e), Yvernault (54e), Zanaroli (88e), Zanella née Cluzel (146e).

● **ARABE.**

MM. Langhade (1er), Lory (4e), Smaoui (3e), Mlle Toelle (2e).

● **ESPAGNOL.**

Mlles et MM. Arrighi (1re), Baradat-Liro (11e), Biard (17e), Cabre née Souvestre (3e), Delacoux (13e), Dugraud (19e), Lacrampe née Rigal (20e), Lafon (6e), Lopez (5e), Macineiras née Gomez (18e), Moreau née Billault-Chaumartin (2e), Morel née Blanco (13e), Moussaron (16e), Murcia (6e), Navarro née Garcia (15e), Quesada (9e), Rabanié (6e), Salles née Lopez (4e), Thiery née Lapassade (10e), Wyler (11e).

● **ITALIEN.**

Mlles Andreini (10e), Blond (8e), Chaubard (7e), Courant (3e), Dalmazzo (15e), Eliane François (2e), Presy (4e), Goudet (1re), Gouesiard née Monterisi (14e), Hebert (5e), Heysck (13e), Jannotti (12e), Laballe (11e), Mehat (6e), Mir (9e).

● **PORTUGAIS.**

Mmes Besse née Rocha (4e), Depré née Oseki (5e), Kong née Dumas (1re), M. Cyrille Lucas (3e), Mme Marques dos Santos née Bros (2e).

● **RUSSE.**

Mmes et MM. Brémeau née Gachon (5e), Glémet (4e), Lee née Monnereau (8e), Pascale Legrand (1re), Massias (6e), Sériot (2e), Thom (7e), Viellard (3e).

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE, rue d'Ulm (par ordre de mérite).

Section lettres.

MM. Vincent Robert, Pierre Laurent, Motte, Todorov, Declercq, Pelta, De Voogd, Thenard, Pages, Netzer, Seguy-Duclot, Didier Alexandre, Jean-Philippe Antoine, Veysset, Lambron, Feller, Alluin, Royo, Fer, Khalfa, Maré, Baudet, Carrez, Marc Israel, Chastagnaret, Lautié, Claude Simon, Fartzoff, Jacquet, Christian Leroy, Vial, Alain Vaillant, Capit, Dagen, Aubrit, Roverc'h, Sauvageot, Causse, Michel Bernard, Eck, Weill, Vallin, Alpi, Arbelt, Cordoba, Duquesnoy, Jean-Michel Gauthier, Denis Reynaud, Brossollet, Renaud Girard, Monfort, Duchêne, Aubry, Dey, Deswert.

Admis à titre étranger :

MM. Diagne Souleymane, Schilizzi.

SOCIÉTÉ

REGARDS

Le gitan qui ne savait pas lire

Quand le gitan est entré dans le compartiment, peu après le départ de Toulouse, le couple de retraités a échangé une moue de dégoût et lui a décoché un regard réprobateur. Ils arrivaient de Lourdes et venaient de s'installer, après quelques hésitations sur le sens dans lequel ils souhaitaient s'asseoir. La dame imposante qui était, elle aussi, montée à Toulouse, s'est poussée vers la gauche quand le gitan s'est assis à sa droite. « Quelle promiscuité ! Même en première classe, c'est insensé », *disaient les yeux qu'elle levait au plafond. Seule la jeune femme québécoise, qui avait pris ce train à Perpignan, regardait les voyageurs offusqués d'un air amusé.*

Le gitan n'avait-il pas envie de faire une promenade « dans les quartiers chics », de visiter un peu les premières classes du train rapide Barcelone-Paris, un train « Corail », dernier-né du confort ferroviaire français ?

Le gitan n'a fait aucun bruit. Il est même sorti pour fumer, alors qu'il se trouvait dans un compartiment pour fumeurs. « Ouf ! », *a fait la dame, qui le croyait définitivement parti. Il est revenu.* « Le contrôleur est encore loin », *paraissait dire le regard de la jeune québécoise.*

Soudain, un uniforme. Le gitan ne paraît pas surpris. Il est contrôlé le dernier.

« Vous êtes en première classe, *constate le contrôleur sans recevoir de réponse.* Vous avez un billet de seconde. »

— Je ne sais pas. Je ne sais pas lire.

Sourire du contrôleur « à qui on ne la fait pas ».

— Ce sera 12 francs. »

Le gitan est stupéfait. 12 F..., une somme. En fouillant dans plusieurs poches, il finira par les rassembler. « Tout de même, s'il est analphabète », *risque une voyageuse.* « Je fais mon métier, *coupe le contrôleur en esquissant un sourire qu'il voudrait charmeur,* et puis, quel intérêt avez-vous à le défendre ? »

— C'est vrai, *dit la dame retraitée,* il est sale, et, en montant à Toulouse, il m'a bousculé, il a failli me faire tomber. »

La dame imposante se rengorge, se cale dans son fauteuil et le contrôleur fait lever le gitan.

« Mais c'est du racisme », *ne peut retenir la jeune Québécoise.*

— Madame, *reprend le contrôleur avec suavité,* si vous saviez ! Un exemple : si j'arrivais un peu ivre dans un café, on refuserait de me servir ; eux, ils y vont fin saouls, et on est obligé de les laisser boire, sinon ils portent plainte pour racisme. »

Le gitan est parti, avec le contrôleur, bien qu'il ait payé jusqu'à Brive. La voyageuse qui protestait les rattrape dans le couloir pour assurer au gitan qu'il peut rester dans ce wagon puisque sa place est payée en première jusqu'à l'arrêt suivant. Il la fixe avec étonnement. Manifestement, elle ne « fait pas le poids » *face à l'autorité de l'uniforme.* « Merci, *murmure-t-il,* non, je vais aller là-bas... »

JOSYANE SAVIGNEAU.

RELIGION

LE PÈRE ARRUPE SE FÉLICITE DE LA « VITALITÉ SPIRITUELLE » EN U.R.S.S.

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. — Le R.P. Pedro Arrupe, préposé général des jésuites, s'est déclaré *« confiant quant à l'avenir de la religion en U.R.S.S. »* dans un communiqué publié au Vatican. Il est rentré à la fin juillet d'un voyage à Moscou, au Sri-Lanka, en Indonésie et en Inde. Il a déclaré qu'il avait pu constater la *« vitalité spirituelle »* qui existe en U.R.S.S. et les changements positifs qui y ont été enregistrés depuis son dernier voyage, il y a six ans.

Le R.P. Arrupe a notamment été invité à prendre la parole dans l'église de la Dormition, à Moscou. Le métropolite Nicodim, de Leningrad, lui a offert une icône et en a envoyé une à Paul VI.

FAITS DIVERS

Dans le Var

ASSASSINAT D'UN COUPLE DE TOURISTES BRITANNIQUES

Des jeunes motocyclistes ont découvert, dans l'après-midi du mardi 9 août, sur la piste forestière du col du Canadel, au-dessus du Rayol-Canadel-sur-Mer (Var), les corps de deux touristes britanniques assassinés dans leur voiture. Les deux victimes qui dormaient dans leur véhicule ont été tuées de plusieurs coups de pistolet à canon court, de calibre 7,65. Le double meurtre aurait été commis pendant la nuit du lundi 8 au mardi 9 août.

Tous les papiers et les objets de valeur appartenant aux deux touristes, ont été dérobés, ce qui rend l'identification difficile, mais il s'agirait de M. et Mme Sidney Avis Broberick, qui seraient âgés respectivement de soixante-cinq et soixante ans. Ils étaient domiciliés à Hartletool, près de Cleveland, dans le Yorkshire. Une information judiciaire, ouverte par le parquet de Draguignan, a été confiée à M. Guy Belloc, juge d'instruction.

● *Suicide d'un détenu.* — M. Louis Hochedez, âgé de vingt-huit ans, incarcéré, depuis le 27 mai, sous l'inculpation de violences et menaces de mort à la prison cellulaire de Cuincy (Nord), près de Douai, s'est pendu dans sa cellule, durant la nuit du 7 au 8 août, au moyen d'un cache-matelas dont il avait fait une tresse. *(Nos dernières éditions.)*

SPORTS

FOOTBALL

Paris-S.-G. a trouvé un buteur mais cherche une équipe

Un Parc des Princes presque plein dans un Paris presque vide : c'est la gageure réussie le 9 août par Paris-Saint-Germain pour son premier match de la saison à domicile contre le Stade de Reims. La curiosité des amateurs de football de la capitale se justifiait il est vrai par la présentation à leur nouveau public des quatre recrues de Paris-Saint-Germain : le gardien de but Daniel Bernard, le défenseur Jean-Pierre Adams, l'ancien capitaine des Stéphanois Jean-Michel Larqué et le buteur argentin Carlos Bianchi.

Avec son dos voûté, sa silhouette efflanquée, Carlos Bianchi ne correspond pas à l'idée qu'on se fait d'un footballeur professionnel. Il possède pourtant une qualité rare, cet instinct du buteur qui l'attire, où il faut et quand il le faut, pour tromper la vigilance des défenseurs et du gardien de but adverse. Avec plus de cent buts réussis depuis son arrivée en France, voici quatre ans, au Stade de Reims, et trois titres de meilleur réalisateur du championnat, Carlos Bianchi s'est déjà établi une solide réputation. Il lui manque, pour égaler les maîtres de la spécialité, comme l'Allemand Gerd Muller, à confirmer cette réussite dans une équipe à vocation européenne. C'est ce qu'il espérait en signant un contrat de trois ans avec Paris-Saint-Germain.

Face à son ancienne équipe, Carlos Bianchi n'a pas perdu de temps pour entreprendre la conquête de son nouveau public. Dès la quatrième minute, Jean-Michel Larqué déborde et centre sur la tête de l'Argentin, qui ouvre le score. Onze minutes plus tard, Mustapha Dalheb réussit un slalom dans la défense adverse, avant de tirer. Christian Laudu, le gardien de but rémois, ne peut que repousser le tir dans les pieds de... Carlos Bianchi. C'est le deuxième but.

Mission accomplie ? C'est ce que semble penser l'Argentin, qui dès lors va se faire oublier par adversaires et partenaires. Il reste pourtant soixante-quinze minutes de jeu et Paris-Saint-Germain ressemble encore plus à un amalgame hétéroclite, avec ses vedettes et ses « seconds rôles », ses anciens et ses nouveaux joueurs, qu'à une véritable équipe.

Dès la vingtième minute les Rémois en profitent pour réduire le score par Coste au milieu d'une défense figée. Ils égalisent une première fois par Maufroy dès la reprise de la deuxième mi-temps, mais l'arbitre M. Verbeke, bien mal inspiré, refuse ce but pour un hors-jeu imaginaire. Il leur faudra dès lors attendre les cinq dernières minutes pour obtenir par Cuperly un second but entaché d'une faute de Maufroy sur Daniel Bernard.

Face à un stade de Reims bien médiocre, les deux buts et la présence de Carlos Bianchi n'ont pas suffi à faire de Paris-Saint-Germain une grande équipe.

GERARD ALBOUY.

DIVISION I

(deuxième journée)

Bordeaux bat *Bastia	2-1
*Metz et Nantes	2-2
*Nîmes bat Rouen	3-2
Lyon bat *Troyes	3-0
Nice bat *Sochaux	2-1
*Laval bat Valenciennes	3-1
*Lens et Strasbourg	2-2
*Saint-Étienne bat Marseille	2-1
*Paris-Saint-Germain et Reims	2-2
*Monaco bat Nancy	2-0

CLASSEMENT. — 1. Lyon, Monaco et Nice, 4 pts ; 4. Strasbourg, Bordeaux et Saint-Étienne, 3 pts ; 7. Valenciennes, Marseille, Rouen, Nancy, Reims, Lens, Nîmes et Laval, 2 pts ; 15. Nantes, Metz et Paris-Saint-Germain, 1 pt ; 18. Bastia, Sochaux et Troyes, 0 point.

VOILE

LA COUPE DE L'AMÉRIQUE

Les mésaventures de France-I

A Newport (Rhode-Island), au cours des régates préliminaires à la Coupe de l'Amérique, dont la finale commencera le 13 septembre, *France-I*, le bateau de M. Marcel Bich, a été constamment — sept fois — battu par les trois autres 12 mètres auxquels il s'est mesuré en combat singulier, selon la formule de la compétition. A vrai dire, *France-I* a obtenu une victoire... sur *France-II*, auquel il était opposé, dans une régate officieuse !

Les optimistes feront remarquer que le vieux 12 mètres affiche des progrès appréciables, par rapport aux précédentes rencontres dans lesquelles il s'était parfois ridiculisé. Il bénéficie d'un nouveau mât souple bien étudié, ses voiles s'établissent convenablement, et il est moins nettement devancé que jadis sur la ligne d'arrivée.

Certains ajouteront que si M. Bich consacre à la préparation de la Coupe de l'America des sommes considérables — quelque 7 millions de francs, sans doute, pour la tentative de cette année, — il est libre de disposer de son argent, et que cette noble ambition en vaut bien d'autres. Sans doute. Il reste que le 12 mètres qui ferme la marche dans toutes les rencontres s'appelle *France*. L'humiliation se répète un peu trop souvent et elle se prolonge.

En effet, les demi-finales entre bateaux étrangers commencent jeudi 11 août. *Australia*, le meilleur des quatre 12 mètres, sera opposé à *France*, tandis que *Gretel-II*, autre voilier australien, rencontrera le suédois *Sverige*, dans un duel mieux équilibré. Le bateau qui remportera quatre régates, sur sept à disputer, sera qualifié pour la finale des prétendants, organisée à partir du 25 août.

La Coupe de l'Amérique, prestigieuse mais à peu près inaccessible, tient sans doute trop de place dans les esprits. Ceux qui rêvent de voir la France briller dans de grandes rencontres internationale entre voiliers pourraient peut-être penser à l'Admiral's Cup ou aux Ton Cups, autrement plus intéressantes et plus significatives. — Y. A.

JUSTICE

UN EXPERT EN NŒUDS ET FICELLE

M. Pierre Boudal, âgé de quarante-trois ans, chauffeur de taxi artisan, est en prison depuis le 30 juillet dernier. Inculpé d'homicide volontaire, il est le meurtrier présumé de Fiona Topham, touriste anglaise âgée de dix-huit ans, retrouvée assassinée le 10 juillet dans les bois de la Madeleine, à Chevreuse (« le Monde » du 16 juillet).

Depuis le 30 juillet, M. Max Ducomte, premier juge d'instruction à Versailles, cherche à établir la preuve de sa culpabilité... ou de son innocence. Sans doute est-il près — après une enquête d'une semaine — de toucher à son but. M. Ducomte vient en effet de trouver ce qu'il cherchait : un expert en nœuds et ficelle.

De fait, l'inculpation de M. Pierre Boudal repose sur la découverte d'une ficelle, nouée en plusieurs endroits, qui entravait les chevilles de Mlle Topham. L'expert en nœuds et ficelle, spécialiste au 5e régiment du génie à Versailles, devra dire s'il s'agit de la même ficelle, et des même nœuds, trouvée dans la voiture et au domicile de M. Boudal. Tâche périlleuse... L'innocence ou la culpabilité d'un homme en dépend.

Pour leur part, les services du professeur Pierre-Fernand Ceccaldi, chef du laboratoire de police scientifique, se sont refusés à cet exercice. — L. G.

Au cours d'une visite dans le Jura

M. RAYMOND BARRE ANNONCE UNE AUGMENTATION DES CRÉDITS POUR LA JEUNESSE ET LES SPORTS.

(De notre correspondant.)

Lons-le-Saunier. — Le premier ministre, M. Raymond Barre, accompagné de M. Dijoud, secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports, a rendu visite le 9 juillet à deux colonies de vacances du Haut-Jura.

Arrivé en hélicoptère de Genève, le premier ministre a visité la colonie des pupilles des écoles laïques de la Côte-d'Or, sur le plateau des Rousses, à Prémanon. Il a pris son repas au milieu des enfants en s'entretenant avec les moniteurs de la colonie.

Dans l'après-midi, il est allé visiter, aux Molunes, la colonie des Copains de l'Amont, où l'abbé Lemaître accueille trente-cinq adolescents ayant de graves problèmes familiaux ou sociaux. Il s'est entretenu pendant plus d'une heure avec ces jeunes hors de la présence de leur encadrement. Dans une déclaration, M. Barre a annoncé que le projet du budget qui sera soumis au Parlement est en augmentation de 11,9 % (lire page ... nos autres informations) mais que celui de la jeunesse et des sports sera en hausse de 16,5 %. De plus, les crédits affectés à la formation et au perfectionnement des cadres des centres de vacances progresseront de 20 % ; 200 millions de francs seront aussi affectés à l'entretien et à la modernisation des centres de vacances, qui sont actuellement douze mille et qui accueillent un million cinq cent mille enfants. — *G. G.*

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

jeune diplômé d'une grande école

- Vous estimez indispensable de compléter votre formation théorique par des applications pratiques,
- Vous recherchez une entreprise dont la taille soit suffisante pour présenter un modèle complet de gestion supportée par des moyens informatiques évolués et vous ouvrir des perspectives de carrière intéressantes,

Notre Groupe de sociétés de services vous offre de débuter dans son département organisation informatique.

Le candidat retenu débutera dans une équipe projet où il trouvera les possibilités de complément de formation souhaitées.
Une formation complémentaire à la gestion (IAE, ICG ...) sera fortement appréciée.

Ecrire avec C.V. et désir de rémunération sous référence 8051 à :
R.S.C. Carrières 92, rue Bonaparte 75006 Paris

GRANDE BANQUE PARISIENNE
recherche
pour son département des
COMPTES DE PARTICULIERS
CLASSE IV
— Ayant l'expérience de la gestion des comptes de particuliers et de la collecte des dépôts
— Le goût :
- Des contacts commerciaux ;
- Du travail en équipe.

Anglais demandé, allemand souhaité.

Ecr. avec C.V. manuscrit, photo (retournée) sous nº 44.471 à PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur - 75002 Paris.

SOCIETE PRODUITS METALLURGIQUES région parisienne recherche
TECHNICO-COMMERCIAUX
ayant connaissance secteur T.P., bâtiment.
Fixe + commissions.
Indemnités kilométriques.
Env. C.V., photo, à nº 23.065, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

COLLABORATEUR gd standing pour contact haut niveau. Possibilité gain import. 236-12-30.

LA COMPAGNIE GENERALE DORIS recherche
DEUX STAGIAIRES
pour assister son équipe scientifique dans une manipulation de plongée sous-marine à partir du 16 août.
Durée du stage : 3 mois envir.
Niveau 2e cycle de faculté (sciences biologiques) ou médecine.
Tél. à M. LAGRUE, 584-15-40.

Société service Paris 2e rech.
— AIDE-COMPTABLE
pour son service trésorerie.
— DACTYLO
aimant chiffres et tableaux.
Postes à pourvoir de toute urgence.
Envoyer C.V. et prétentions à REGIE-PRESSE (référ. D.V.), 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Société Internationale Cachan recherche
CHEF COMPTABLE
minim. D.E.C.S. et 5 an. d'exp. professionnelle. Adresser C.V. à nº T 075.813 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Imp. sté rech. jeune E.S.C. pr serv. comptables et financiers. Ecr. avec C.V. et prét. à nº 75, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès. 92807 PUTEAUX, qui transm.

Recherchons
ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL
pour Etablissement secondaire de Sté d'ASSURANCES
PROCHE BANLIEUE
200 EMPLOYES
Env. C.V., prétent., nº 7.587, à LTP 31, bd de Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

SOCIETE INTERNATIONALE proche banlieue Paris
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT
30 ans minimum
Anglais - allemand exigés
Connaissances techniques électriques auto.
Responsable des ventes sur certains territoires étrangers.
Pièces techniques autos et poids lourds.
Déplacements fréquents
Adr. C.V. et prét. à nº 22 316 Comtesse Publicité, 20, av. Opéra - Paris 1er.

Recherchons
ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL
pour Etablissement secondaire de *Société d'ASSURANCE*
proche banlieue
200 EMPLOYES
Env. C.V., prét. nº 7587 à LTP, 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS

TÉLÉCOMMUNICATIONS
Le service de formation en gestion recrute des ENSEIGNANTS DIPLOMES d'études commerciales E.S.C.P., D.E.A. ou D.E.S. de gestion, licence de sciences éco + E.S.C.A.E.
Env. C.V. à DEST-INCT-EGS, 46, rue Barrault, 75634 PARIS CEDEX 13.
Réponse début septembre.

emplois régionaux

Société CAV. ROTO DIESEL
Fabrication de Matériel d'Injection Diesel
1 800 personnes
recherche pour son Usine de BLOIS

1 INGÉNIEUR MÉTHODES
TRAITEMENTS THERMIQUES

1 INGÉNIEUR
pour Service Achat A.M. ou équivalent

1 INGÉNIEUR
pour service ordonnancement lancement A.M. ou équivalent

1 CHEF DE SECTION COMPTABILITÉ ANALYTIQUE
Formation DUT ou équivalent.
Expérience indispensable en milieu industriel

1 AT MÉTHODES TRAITEMENTS THERMIQUES
NIVEAU V ECHELON 1
FORMATION B T S - T.T.

2 PRÉPARATEURS MÉTHODES
NIVEAU V ECHELON 2 (Responsables projets)
FORMATION DUT ou B.T.S.

1 AT IMPLANTATION
NIVEAU V - ECHELON 1
FORMATION D.U.T. ou B.T.S.

AVANTAGES SOCIAUX :
— Facilités de logement.
— Participation aux fruits de l'expansion.
— Primes semestrielles équivalentes à 13e mois.
— Restaurant d'entreprise.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions au Service du Personnel, 9, bd de l'Industrie, 41008 BLOIS

ORGANISME A VOCATION SOCIALE
agglomération nantaise (Loire-Atlantique)
recrute pour
EQUIPEMENT IBM 370 138 DOS VS
ANALYSTE PROGRAMMEUR confirmé
Capable d'animer et de coordonner l'activité d'une équipe de programmeurs.

Le candidat aura :
— La maîtrise du langage PLI ou COBOL, la pratique de CICS et de DLI, une expérience minimale de 3 ans, la connaissance de l'anglais.
— Poste à pourvoir le 1er octobre 1977 au plus tard.
— Salaire annuel brut : 56.000 F, ou plus selon capacités et références.
— Contrat à durée déterminée de 2 ans.

Ecrire avec C.V. + prétentions à la CAISSE DES CONGES PAYES DU BATIMENT 1, avenue des Genêts, 44700 ORVAULT.

LA BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE
recherche pour sa
DÉLÉGATION RÉGIONALE DE MARSEILLE
Jeune diplômé
de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(DROIT, SCIENCES ECO., SUP. DE CO.)
pour un poste
d'attaché commercial
Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à BANQUE HYPOTHECAIRE EUROPEENNE 65, cours Pierre-Puget - 13006 Marseille.

PEDICURE médicale recherchée TOULON - HYERES ou NICE. Ecr. AGENCE HAVAS, 06011 NICE CEDEX, réf. 0528.

Société multinationale (450 personnes) recherche pour son usine du Sud-Ouest
CHEF DE SECTION ACHATS
PROFIL : I.U.T. mécanique, fonderie, ou école supérieure d'approvisionnement.
Age 25 ans minimum. Possibilité de carrière si réussite.
Envoyer C.V., prétentions, à HAVAS ANGOULEME, nº 1.015

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche
pour sa DIRECTION GENERALE (SOMME)
UN RESPONSABLE
POUR SON SERVICE COMPTABLE
Ce poste de haut niveau exige une formation supérieure et une expérience réussie de plusieurs années de responsable dans les Domaines Comptable, Financier, *Fiscal et Informatique.*
Age souhaité : 35 ans minimum.
Ecrire avec C.V., prétentions, à nº 22.765, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

CENTRE SOCIAL recruta
ANIMATEURS (TRICES)
diplômés (ées) Env. C.V.+photo Directeur Centre Social B. P. 19 89600 Saint-Florentin

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne recherche
JEUNE ASSISTANT EN GESTION
pour conseil financier auprès des P.M.I.
Formation super en gestion.
Solides connaissances comptabilité analytique.
Esprit de rigueur et sens du contact humain
Première expér. ds le domaine souhaitée.
Env. C.V. photo et prétentions à C.C.I., 35, r. du Marché 86000 POITIERS.

Pr dir. F.P.A., infirmière D.E., sens organis. et contacts hum. Possib. logem. fonction. Contrat essai, puis C.C. pers., F.J.T. et assim. Ecr. Prés. Avel, A.F.S.M. Grande - Râche, 39400 MOREZ.

IMPTE STE LANGUEDOC RECHERCHE
INGÉNIEUR DIPLOMÉ
connaissant probl. canalisations avec bonne expér. travaux gén civ. Sérieuses connaissances en *hydraulique. Qualités d'encadrement* nécessair. Exp. 5 à 10 a. Adr. lettre man., C.V., ph. (ret.) et rémunérat. souh. à nº 7367, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

demandes d'emploi

DIRECTEUR COMMERCIAL
nationalité Tunisienne, trilingue anglais-français-arabe, contacts très haut niveau dans tous pays arabes, cherche poste dans Sociétés intéressées par ces marchés. Libre 1er septemb. *Tél. de 8 h à 12 h : 735-74-30.*

Jne fille débutante rech. emploi STENODACTYLOGRAPHE (19e) Tél. 201-96-88 ou écr. R. Bonjolin, 7 à 9, rue Curial, résidence Félicité, appart. 1143, Paris-19e.

Etudiant de physique, Allem., ch. occupat. intéress. (égal. ds ferme), août-fin octobre. Ecrire P. MUELLER, Eicner Ringweg, 44 1/2, D-8960 KEMPTEN.

RESPONSABLE TRANSIT TRANSPORTS DOUANES
20 ans expérience africaine
cherche DIRECTION ou poste RESPONSABLE dans ces branches.
Préférence importante société privée Afrique noire.
Libre rapidement.
Transitaire s'abstenir.
Ec. nº 52.852, Havas St-Etienne.

H. 30 ans, lic. droit + I.A.E., 4 exp. formation profess. dans sociétés services, cherche poste responsabilités en FORMATION *PROFESSIONNELLE.*
Ecr. nº 1.369, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jeune fille B. T. S. commerce international Chambre de commerce britannique et espagnole. 1 an transit douane, ch. poste dans société import-export pour seconder le commercial dans son action de prospection et suivi des clients et fournisseurs Possibilités étudier offre similaire. Libre septembre. Ecrire M. Montagut 98, r. La Fontaine. 75016 PARIS.

H.E.C., D.E.C.S. 2 a. d'AUDIT 28 a., ch. contrat de 1 a. début octobre 77. 100 000 F. PARIS ds domaine finances, comptabilité, contrôle de gestion. Ecrire : nº T 75 727, M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Docteur Sciences Eco + ITPS CNAM 30 ans, 5 années pratique administrat. et comptable ch. poste chargé d'études ou autre. MOUEDENE, 9, av. Calmels, 92270 BOIS-COLOMBES.

CAISSIERE EXPERIMENTEE
Sal. mensuel souhaité : 3 000 F LIBRE 15 SEPT T. : 360-70-29.

propositions diverses

CADRES
130 000 F + à 400 000 F +
Si vs désirez changer de situat. ou simplement vs situer sur le marché des cadres supér., recevez documentation JOB MARKETING en écrivant à I.C.A., 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris.

occasions

A SAISIR
20 juillet au 20 septembre, pianos droits modernes (1970 à 1974), excédent stock, exposition ou location, à vendre ancien tarif avec remise ou à louer, état neuf, avec garantie.
Crédits possibles.
PIANOS MAGNE,
50, rue de Rome, 75008 PARIS. Mº Europe. T. 522-30-90 et 21-74.
Ouvert en août.

autos-vente

5 à 7 C.V.

A vendre AMI 8 break 71, opt. 4.200 F. Tél. 625-04-72 (bureau), 606-78-25 (soir), Mme Garraud.

Vends GS PALLAS C. matique, juin 77, vert métal., T.O., L.P., radio, cassette, stéréo, antenne électr. 3.500 km. Prix 27.000 F à débattre. Tél. (38) 44-36-99.

8 à 11 C.V.

Vends MERCEDES 220 D 9 CV, année mars 1968, parfait état mécaniq. Prix 14.000 F à débat. Téléph. 16 (49) 21-50-51.

divers

104 - 304 - 504 - 604
modèles 77, peu roulé, garanties. Auto Paris XV - Tél. 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris 15e.

ÉTOILE AUTOS
CONCESSIONNAIRE
MERCEDES BENZ
Voitures neuves disponibles
450 SEL
280 SE SLC
230 C
280 SE
DIRECTION
280 1977, ivoire, 3.000 km.
250 1977, bleu métal, 6.000 km.
280 CE 1973, bleu ciel
280 CE 1972, grise
450 SE 1974, gris métal
220 D 1974, ivoire, moteur neuf
220 D 1976, beige
GARANTIE ETOILE
Ses reprises sélectionnées
Porsche Carrera 1975 saumon
Porsche 924 1977, gris métal
DS 23 Pallas 1974, bleu
Lancia Fulvia coupé, 1971, grise
Daf 1973 Marathon, rouge
Audi 1975, 80 GL, vert métal
Capri 1975, 2,6 L, rouge
Capri 1976, 2,3 L, bleu métal
Ford 1974, 2,6 l., Granada
Porsche 356, rouge 63
B.M.W. 1973, 30 SI, bleu
Parfait état général.
53, rue Marjolin, LEVALLOIS.
739-97-40

motos

A vendre HONDA 125 - K 5, 7.000 km., très bon état, 2.200 F. Téléph. 745 - 14 - 41, poste 26-58, ou soir 566 - 56 - 53.

locat.-autos

PRENEZ EN LOCATION LONGUE DUREE UNE
BMW 6.33 CSIA
Immédiatement disponible
Conditions intéressantes
766-53-20

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

MAGENTA
100 M2, IMPECCABLE.
4e étage, ascenseur. — 206-15-30.

PORTE D'ORLEANS
2 pces, confort, 3e étage, sur rue, ensoleillé, impeccable, except. 165.000 F. — 206-15-30.

ALMA 5 P. 850.000 F SUPERBE
Tél. 325-15-89

BROCHANT Ds immeuble *standing*
GD STUDIO tt cft sur verdure.
Livraison immédiate.
Renseignements vente : 343-66-29 et 340-75-91

Hôpit. ROTHSCHILD Mº Bel-Air Balc., verdure, vaste stud., ent., belle cuis., wc, s. bns, penderie, asc., soleil. 175.000 F. 345-82-72.

Propriétaire vend directement grand et luxueux 2 PIECES + 2 loggias, confort, poutres. 531-85-56

PLACE DES ETATS-UNIS près
Dans hôtel particul. gd standing 2, 3, 4 P., entr., cuis., wc, s. de bains, chff. cent. imm. Surface de 50 à 150 m2. Tél. 734-73-88.

16, RUE SPONTINI
Propriétaire vd direct. dans bel imm. pierre de t. en très bon état, étage élevé, appt 6-7 pces, 248 m2. 1.150.000 F. - 723-86-70.

AMSTERDAM - 150 m2
5 p., cuis., bains, impeccable. Imm. pierre de t., asc., balcon. Tél. 567-22-88

ILE SAINT-LOUIS
Plein sud. Appt de prestige, 200 m2, 2e étage., asc. 633-33-67.

33, rue Claude-Decaen - Dans imm. en cours rénovat., propriét. vd 2 P - 3 P. et Duplex tt cft à partir de 140.000 F. 566-65-09, matin. Sur place 14 h - 19 h.

12e DAUMESNIL
Petit imm. de caractère, studio (poutres, cheminée).
Renseignements vente : 4, r. de la BRECHE-AUX-LOUPS
Tél. 340-75-91 - 343-66-29

MOLITOR. Partic. vd STUDIO tt cft. 220.000 F. 224-79-35, 18 h.

LE GROUPE C. MAHOUT vous propose MUSEE POMPIDOU, DUPLEX et living double. Restauration complète. Travaux à la demande. — 563 - 11 - 59.

17e prox. BOIS de BOULOGNE Part. vd lux. appt 265 m2, 3 s. bains, boiseries, cuis. équip. *Tél. 8 h à 12 h : 222-47-41.*

MADELEINE Propriétaire vend ds bel immeuble 2-3 P. tt cft 5e ét., asc. Me voir ce jour, 13-17 h : 30 rue Vignon

APPARTEMENTS de STAND. QUARTIERS RESIDENTIELS GROUPE C. MAHOUT, 563-11-59

ALMA 5 pièces 850.000 F
SUPERBE - 325-15-89

Paris Rive gauche

INSTITUT PASTEUR, dans bel imm., 2 p., entrée, cuis., w.c., bains, moquette, tenture murale, entièrement refait neuf. 165.000 F. — 522-95-20.

LIMITE 7e, atelier d'artiste, bur. + chbre, pl. soleil, calme, tt confort. 450.000 F. - 924-54-03.

Montparnasse. Dupl., liv., 2 ch., calme, soleil. Vis. sur pl. jeudi 55, av. du Maine, 15 h. à 17 h.

XVe Séjour, chbres, tt confort, tél., 4e étage, balcon. TEL. 566-02-85

INVALIDES
169, R. DE L'UNIVERSITE
Bel imm. p. de taille. Séjour 45 m2 avec rotonde + chambre tt confort. Après 14 h, jeudi et vendredi, de 10 h à 13 h.

Mº MAUBERT Dans bel imm.
GD STUDIO refait neuf, caractère, poutres, tissu mural, w.-c., cuis., bains. 190.000 F. 522-95-20.

AV. DE BRETEUIL
EXCEPTIONNEL
Dble living + chbre, s. de bains, cuis., park. - Audoli, 525-27-88.

AV. RAPP-BOURDONNAIS
Beau 8 - 9 pièces classique, 2e ét. gd stand. Possib. profess. Urgent. - « TAC » : 329-33-38

13e - Ds très bel immeuble entièrement rénové
STUDIO confort. Importante rentabilité. - 531-85-56.

133, AVENUE FELIX-FAURE. Gd double living, sur jardin, av. balcon, soleil, calme, téléph., parkg. 318.000 F. Jeudi, 14-19 h.

ALESIA STUDIOS avec jardin
12 m2. Standing. - 331-36-05.

Région parisienne

PRES VERSAILLES (23' gare Montparn.), 4/5 p., park., cave. Px exception. 205.000. 460-14-53.

PRES VERSAILLES (4 km.) FONTENAY-LE-FLEURY, 2/3 p. avec beau jardin, impeccable. Prix 190.000 F. — Tél. 460-31-22.

ISSY-MOULINEAUX, parc H.-Barbusse, plein soleil, 7e étage, avec terrasse, 2 p., cuis., w.-c., bains, asc., très bon état. Prix exceptionn. 138.000 F. 522-95-20.

MONTROUGE
300 m. Porte d'Orléans, 3 pièces, confort, 1er étage, sur rue, ensoleillé, impeccable, exception. 215.000 F. — 206 - 15 - 30.

CHATEAU VINCENNES. Vaste 5 p., entr., cuis., 2 w.-c., s. bns, box, soleil. 425.000 F. 344-71-97.

PARLY 2 - 3/4 p. TYPE 2
Loggia vitrée, impeccable.
URGT. Px 329.000 F. 460-14-53.

DU STUDIO AU 5 PIECES
22, rue de Villiers, Levallois

Province

TOURETTE-SUR-LOUP (06) SUR REMPARTS cause départ part. vend
MAISON 6 p. cuis., 2 bains, ch. cent., 2 terrasses, terr. 700 m2, 450 000 F à débattre. Téléph. au (93) 59-36-14 de 10 h. à 12 h.

constructions neuves

15e LE MARQUIS
Dans immeuble neuf gd standing
GD 4 P. 101 m2 650.000 F
2 P. 49 m2 331.000 F
avec loggias et tel. Vis. s/place ts les jrs, 14 h-19 h 30, sf mardi, 19-21, r. de Cambronne, Paris-15e Tél. 783-64-32, ou s/rendez-vous.
766-25-32

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, r. Saint-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios et appts. - Tél. 577-54-04.

8e EUROPE. Meublé 4e étage, asc., soleil, tél., 5 gdes pièces, bains, cuis. - 924-38-25.

locations meublées Demande

Paris

Je cherche studio meublé 7e, 8e, sal. bns, téléph., 800 F maxim. Téléph. 893-35-11 (matin).

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loyer garanti 4.000 F maxi. - 283-57-02.

bureaux

DOMICILIATION. TEL. SECR.
TELEX Frais 100 F par mois
APEPAL - 228-56-50

CHAMPS-ELYSEES
Propriétaire loue 1 ou plusieurs bureaux refait neuf. - 563-17-27.

locaux commerciaux

Bail à céder FG-ST-HONORE
Affaire très intéressante.
GROUPE C. MAHOUT - 563-11-59

locaux indust.

Association recherche proximité MONTPARNASSE LOCAL MIN. 200 M2. Possibilité logement, cuisine. Ecr. sous nº 100, DAG, 65, r. de Rivoli, Paris-1er, q. tr.

villégiatures

SUPER-BESSE (P.-de-D.), altit. 1.500 m., studio nf à louer sept. Tout confort. Jolie vue. Repos. Prox. Lac Bleu, av. ttes install. nautiq. Nombreuses promenades. Mme BONY, BERTHELAGE, 63610 BESSE-EN-CHANDESSE. Tél. 16 (73) 79-52-89, apr. 19 h.

immeubles

18e - 17e - Propriétaire vend
6 STUDIOS
2 DEUX PIECES
dans immeuble rénové.
Forte rentabilité. Rue calme, soleil. Avec 250.000 F comptant. 531-85-56

A louer Paris, quartier rues Caumartin - St-Lazare, imm. de 39 burx sur 5 étages et 1.500 m2 de surface. S'adr. à 874-72-29.

échanges

AIX-EN-PROVENCE. Particul. échange son appart. Haut Cour Mirabeau, exception., haut. plaf. 5 m., 200 m², ref. nf, 6 p. décorées, boiseries et tablx anciens (trumeau), cheminées, pet. loy. 2.000 F/mois, contre appt caractère Paris ou pavillon. Urgent.
91 27-71-95, domicile, 27-86-63, heures bureau.

pavillons

FONTENAY-LE-FLEURY
2' gare à pied, 23' Montparnasse Construction 1930, 3 chambres, parfait état, 600 m2 jardin, sous-sol complet. 440.000 F. 460-14-53.

BOIS-d'ARCY (23' Montparnasse) Pavillon parfait état, 3 chbres, séjour sous-sol complet, grenier aménageable, jardin, calme. Prix 350.000 F - Tél. 460-31-22.

villas

7 KM. VERSAILLES. Belle maison récente, PLAIN-PIED, 3 chambres, 2 bains, 675 m² terrain clos. Sud. Cheminée. Prix 478.000 F. URGENT. 460-31-22.

SAINT-MAXIMIN
LA SAINTE-BAUME (VAR)
VILLA type 5, tout confort, garage, terrasse, piscine, téléph. Téléph. 16 (94) 78-03-05.

REUIL, limite Saint-Cloud, villa moderne 1973, 210 m² habitables. Intérieur style rustique. Rez-de-*chauss. : entrée, cuisine, séjour* avec cheminée 43 m², bureau, chbre, sal. de dche. 1er étage 5 ch., lingerie, dche, s. de bns. Ss-sol complet. Gar. 2 voit. Sal. de jeux. Terrain 560 m². Prix, frais notaire compris, 1.800.000. J.M.B., 978-79-79.

Buttes-Chaumont - Dans hameau privé, particul. vd villa 130 m2 habitabl. + gar., buanderie, cave et jard. 800.000 F - T. 208-23-31.

terrains

A vendre terrain 4.200 m² planté, av. mais. à rénover, eau, élect. Fosse sept. 40 km. Sud Chalon-s.-Saône. 100.000 F. (20) 55-98-69.

propriétés

Dans le VEXIN, 40 min. Paris, très beau MANOIR de pierre, authentique 16e, d'une rigueur monacale, agrémenté d'un parc de 2 ha 1/2, maison de gardien. Propriété de grande classe. Px 1.500.000 F. RHODES, 958-19-28.

NORMANDIE, vallée de la Dive. Belle maison rurale, bois. Clos normand. 270.000 F. — 225-73-86.

L'IMMOBILIERE DE L'OUEST vous offre
un choix incomparable de belles *propriétés situées à Saint-Cloud,* Le Vésinet, Croissy, St-Germain, de 1.000.000 à 3.000.000 F.
Téléphone : 976-18-18

URGENT cause départ, vends gde maison, granges, gar., atel. artiste, ds parc. 100 km Paris. 500.000 F. 633-88-24 (après-midi).

domaines

LANDES
10 KM. DE MONT-DE-MARSAN tr. jolie ferme en b. état, 3 ch., cuis., séj. av. cheminée, gren., sanit., 6 ha env. terre à asperges rech., jnes pins et chênes. Etable, porcherie pour 30 têtes. Eau, élect. Dépend. pr élevages volail. de qual. tr. demandées. Entièrem. cloturée. A vdre libre 500.000 F. S'ad. Mº Condat, not. à Villeneuve-de-Marsan 40190.

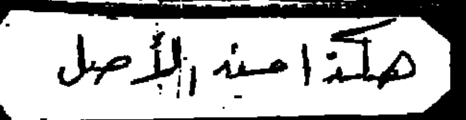
fermettes

Dans PARC DU MORVAN
Particulier à particulier vend charmante fermette caract. sur 1,5 ha. Bel. chem., tr. bel. poutres, 3/4 p., tt cft, meublé, chff. cent., tél., gdes dép., vue splend. Impr. 550 m alt. à l'orée bois. Lac 4 km, chasse, pêche. 320.000. Tél. GERARD : 522-46-43.

EN BERRY
prox. vallée de la Creuse et lac Belle fermette, gros-œuvre excellent état, 4 p. habit., grange, écuries, dépendances, cour fermée. Verger att. 1.000 m2. E., él.
PRIX 70.000 F
avec 20 %, solde s/10 ou 15 ans. PROGECO - 12, place St-Cyran, 36000 CHATEAUROUX (15-54) 22-09-31 / 22-30-21

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.





LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BILLET

Les prix... ces inconnus

La même robe d'enfant, dans deux magasins de la même chaîne, coûtait, en juin dernier, 58,60 F rue Ordener, et 44,10 F à Auteuil, soit un tiers de plus dans le quartier de Paris le plus populaire... En 1975, le kilo de pêches payé 2 F au producteur italien, était revendu 6,96 F par l'importateur sur les marchés de gros français... Le prix de revient de telle crème hydratante est, chez le fabricant, de 36,58 F le kilo. Chez le pharmacien, où elle est vendue exclusivement, le tube de 32 grammes coûte 18 F, et c'est sans sourciller que les femmes achètent ainsi un produit qu'elles paient en fait 562 F le kilo. La cotation des prix des voitures d'occasion reste mystérieuse... tandis que la possession d'une petite voiture, neuve ou d'occasion, coûte de 860 à 1 000 F par mois. La même carte grise coûte 110 F à Marseille, et... 190 F à Montpellier.

Les prix et leur formation restent pour M. et Mme Toulemonde des inconnus : on renâcle sur une hausse de 10 centimes tout à fait justifiée et on règle sans broncher une somme parfaitement exorbitante... La fameuse loi de l'offre et de la demande semble dans bien des cas singulièrement faussée, et c'est trop peu dire que les prix se forment dans un maquis impénétrable : il s'agit, la plupart du temps, d'une jungle.

La revue trimestrielle Que choisir ? Budget, *éditée par l'Union fédérale des consommateurs (1), a eu le grand mérite, dans son numéro de juillet, de chercher à y voir plus clair, en analysant clairement la formation de quelques prix, en expliquant l'apparent irréalisme des indices, en scrutant les mécanismes du* « prix psychologique » *(celui que le client est prêt à payer pour avoir l'impression qu'il* « en a pour son argent »). « Le « juste prix » n'existe pas, *conclut la revue.* Les prix ne sont que rarement le résultat de la concurrence. Les prix ne sont que rarement la somme des coûts et des marges. (...) Les prix, au contraire, sont des moyens d'orienter la demande, des éléments de stratégie commerciale ou l'expression de choix politiques. Ce ne sont pas des résultats constatés après coup, ce sont des éléments actifs, des objectifs pour les producteurs, les distributeurs et les administrations. »

Avant d'exiger du consommateur qu'il participe à la maîtrise et au contrôle des prix, il est indispensable de lui donner une meilleure connaissance des possibilités et des limites de son action. A cet égard, le numéro de Que choisir ? Budget *apporte une contribution intéressante à la formation du consommateur.*

JOSÉE DOYÈRE.

(1) 7, rue Léonce-Reynaud, Paris-16e. Le numéro : 7,50 F.

EMPLOI

Pour que la convention sociale soit « correctement » appliquée

F.O. demande à M. Raymond Barre de suspendre les aides à la sidérurgie

Dans une lettre adressée ce mercredi 10 août à M. Raymond Barre, M. Bernard Mourgues, secrétaire de la Fédération F.O. de la métallurgie, demande au premier ministre de suspendre les aides de l'Etat à la sidérurgie, jusqu'à la mise en place du dispositif de contrôle appelé à surveiller l'utilisation de ces aides, notamment la mission ministérielle (composée d'un représentant des ministères de l'économie et des finances, de l'industrie et du travail et présidée par une haute personnalité), qui doit être prochainement nommée.

F.O. fait cette requête afin de permettre une « *application correcte* » de la convention de protection sociale, qu'elle a signée le 3 juin dernier avec le patronat de la sidérurgie. Selon M. Bernard Mourgues, en effet, le patronat de la sidérurgie applique cette convention « *à l'envers* » en voulant d'abord procéder à des licenciements, — notamment à SACILOR-SOLLAC, où deux mille cinq cents licenciements ont été, on le sait, annoncés, — avant de considérer toutes les autres mesures précédentes prévues par la convention : pré-retraites, départs volontaires, mutations, reconversions, reclassements, etc.

Du reste, les responsables F.O. de la métallurgie, qui ont été reçus mardi au ministère du travail et de l'industrie, ont, selon eux, obtenu l'assurance que le gouvernement interviendrait auprès du patronat de la sidérurgie pour demander à ce dernier de veiller au respect de la convention du 3 juin. Toujours selon les syndicalistes, qui devraient avoir une entrevue cette semaine avec M. Jacques Ferry, président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française et vice-président du C.N.P.F., le gouvernement ne serait pas prêt à admettre « *maintenant* » les deux mille cinq cents licenciements à SACILOR-SOLLAC.

● *A propos des menaces de licenciements à l'usine de Montefibre*, le conseil municipal d'Epinal, réuni en séance extraordinaire, s'est élevé contre « *la volonté manifeste de la société multinationale Montedison de sacrifier l'usine de Saint-Nabord à ses intérêts sur d'autres territoires nationaux* ». Le maire socialiste, M. Blanck, a transmis au premier ministre la délibération des élus spinaliens, qui indiquent aussi que cette usine « *a été construite avec l'argent public engagé par milliards et qu'elle est un bien national, quel que soit son anonyme propriétaire* ». Le conseil demande que l'Etat prenne les dispositions nécessaires pour la « sauvegarde » de l'usine Montefibre.

● *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., écrit, dans une lettre adressée le 9 août à M. Raymond Barre, que la centrale de la rue La Fayette est disposée à organiser le départ de « trains de chômeurs » — tel celui qui a emmené lundi six cents sans-emploi à Dieppe (*le Monde* du 10 août) —, vers la mer ou la montagne, à condition que le gouvernement en prenne les frais à sa charge. M. Séguy estime que le financement de tels voyages ne peut être systématiquement supporté par les travailleurs. Le secrétaire général de la C.G.T. demande aussi la gratuité des transports urbains et une réduction S.N.C.F. de 30 % pour les chômeurs.

D'autre part, le bureau confédéral de la C.G.T. critique, dans une déclaration relative à la situation économique et sociale, « *le tour de France électoral du premier ministre* » et dénonce de nouveau *l'« opération cache-misère »* du C.N.P.F. à propos de l'emploi des jeunes.

Après Quimper, le premier ministre doit se rendre le 18 août à Montpellier.

● ERRATUM. — Dans notre article intitulé « Le train de la solidarité » (*le Monde* du 10 août), le nom du maire de Dieppe a été mal orthographié : il s'agit de M. Irénée BOURGOIS et non BOURGOIN.

A L'ÉTRANGER

A la suite de la faillite d'Eurogas

Un banquier genevois est accusé de complaisance

De notre correspondante

Genève. — Un nouveau scandale vient d'éclater en Suisse. M. Frédéric Bühler, directeur d'une des succursales genevoises de l'Union des banques suisses (une des trois grandes banques helvétiques), doit comparaître en octobre prochain devant le tribunal de police, sous l'inculpation de complicité de faux renseignements sur les sociétés commerciales, dans le cadre de la banqueroute de la firme Eurogas. Le banquier est décidé à plaider non coupable, soutenant que sa bonne foi a été abusée. Le principal inculpé de cette affaire — le P.-D.G. d'Eurogas, M. Roland Marmoud — sera traduit devant la cour correctionnelle de Genève cet automne.

La société Eurogas, lancée avec force publicité à Genève au début des années 60, vendait l'essence à des prix défiant toute concurrence, et offrait à ses membres des accessoires automobiles et divers services à des conditions particulièrement avantageuses. L'affaire connut un apparent succès, une quinzaine de stations-service fonctionnaient à plein temps, mais les marges bénéficiaires étaient nulles et la firme ne cessait de s'endetter au point de présenter un déficit de 4 millions de francs suisses (huit millions de francs français).

En 1970, M. Marmoud présente des bilans que l'accusation juge « fantaisistes », et les autorités judiciaires commencent à dénoncer les irrégularités de sa comptabilité.

En décembre 1971, Eurogas est mis en faillite. Le 6 juillet 1972, la justice est saisie de l'affaire par le syndic de faillite, et le 14 juillet de la même année, M. Marmoud est arrêté. Il sera libéré quatre mois plus tard sous caution de 500 000 francs suisses.

Or, dès 1965, M. Marmoud avait sollicité du banquier genevois Bühler des prêts, dont on dit qu'ils sont fictifs, qui lui auraient permis de présenter, lors des assemblées générales d'actionnaires d'Eurogas, des bilans « acceptables ». Ces « prêts » allaient de 225 000 à 760 000 francs suisses. Le banquier se voit aujourd'hui reprocher une complaisance qui a permis de maquiller le bilan d'Eurogas. Cependant, l'instruction semble avoir établi que la bienveillance de M. Bühler dans cette affaire ne lui a rien rapporté sur le plan matériel et qu'il n'a directement joué aucun rôle dans l'opération. Il n'en risque pas moins une peine de trois ans de prison.

ISABELLE VICHNIAC.

Au Danemark

Le Parlement doit adopter fin août un nouveau plan d'assainissement

De notre correspondante

Copenhague. — Le Parlement danois (Folketing) doit se réunir, la dernière semaine d'août, en session extraordinaire pour prendre une série de dispositions destinées à assainir l'économie du royaume.

Très rares jadis, ces sessions d'été sont en passe de devenir une habitude. Celles qui avaient été convoquées en 1975 et 1976 par le précédent cabinet minoritaire social-démocrate, que présidait déjà M. Anker Joergensen, avaient eu exactement le même objectif : lutter contre le chômage et le déficit de la balance des paiements. Les « *mesures de colmatage* » adoptées avaient été loin d'avoir l'efficacité attendue.

La prochaine session extraordinaire ne semble pas jusqu'ici devoir se distinguer sensiblement des deux autres. Avant de partir au Groenland en visite officielle pour quinze jours, M. Joergensen a fait connaître aux onze formations parlementaires les grandes lignes du plan de redressement qu'il compte présenter. Ce plan, étalé sur trois années budgétaires, vise à la création de 21 milliards de couronnes (17 milliards de francs) de recettes supplémentaires, qui, en principe, seront fournies par un ensemble de taxes et d'impôts. La nature exacte de ces « *charges additionnelles* » n'a pas été révélée à l'opinion, de peur que ne se mette en branle une vague de spéculations, d'achats hâtifs et de stockages. On sait seulement qu'un projet de hausse de la T.V.A., prôné par plusieurs partis, aurait été abandonné et que M. Joergensen et son équipe envisageraient de frapper plus durement les contribuables ayant un revenu supérieur à 60 000 couronnes (48 000 francs environ) et sans doute les propriétaires de véhicules de tourisme, de bateaux de plaisance, ainsi que ceux qui réalisent des plus-values foncières.

Les deux tiers de ces recettes extraordinaires devraient permettre de réduire la dette extérieure du Danemark. Le reste irait au financement d'emplois nouveaux, principalement dans le secteur public, pourtant déjà sursaturé. Enfin le gouvernement prévoit de resserrer encore le contrôle des prix et des salaires afin d'éviter une remise en cause des conventions collectives signées en mars dernier.

Ce canevas est pour l'instant l'objet de pourparlers intensifs et pourrait subir de profondes modifications. Le gouvernement espère obtenir malgré tout un très large consensus sur les dispositions essentielles, qui inclurait, non seulement les quatre partis ayant déjà soutenu le plan d'assainissement 1976 (radicaux, Centre démocrate, chrétiens-populaires et, à un moindre degré, conservateurs), mais aussi les libéraux et peut-être même les socialistes du peuple (dissidents communistes). Toutefois certains observateurs estiment qu'il sera sans doute contraint de se chercher — une fois encore — une majorité flottante et variable.

Des élections anticipées ayant eu lieu en février, il paraît à peu près exclu qu'une nouvelle crise née d'un désaccord total des partis autour du plan gouvernemental puisse entraîner cet été une nouvelle dissolution de la Chambre. Toutefois, le président de grande centrale syndicale L.O. (un million d'adhérents), M. Thomas Nielsen, n'écarte pas une telle éventualité. Plutôt que de voir le plan social-démocrate d'assainissement « *défiguré* », il préférerait quant à lui un nouveau retour aux urnes.

CAMILLE OLSEN.

CORRESPONDANCE

Une lettre du P.D.G. d'une centrale d'achats sur le problème des prix d'appel

A la suite de notre article consacré à la lutte entre les grandes surfaces et les fabricants français de matériel électro-ménager (« Vendez français », le Monde *du 3 août), nous avons reçu des précisions de M. Bernard Giraudy, président-directeur général du Cart, l'une des douze centrales d'achats du groupement de commerçants en radio-télévision et ménager Expert International.*

« Le cassage des prix d'un certain nombre de produits est certes une gêne pour les commerçants, mais nous-mêmes importons de plus en plus de produits radio, télévision et ménager pour des raisons très différentes qui tiennent à la politique générale de certains fabricants français... Les fournisseurs étrangers prennent la place, dans les centrales d'achats, des fournisseurs français qui refusent toute discussion sérieuse avec ces groupements et toute prise en compte de leurs besoins. »

M. Giraudy reproche notamment à Moulinex de refuser systématiquement d' « élaborer quoi que ce soit de constructif avec des groupements de commerçants. Cette société part toujours du principe qu'elle a sa politique et que les distributeurs doivent s'aligner sur sa politique ». *Quant à Thomson, il est* « impossible de trouver un interlocuteur national ou international... A peine un accord est-il fait avec l'une des marques du groupe que les représentants des autres marques vont faire de la surenchère dans les magasins affiliés pour tenter de détourner leurs achats du groupement ».

AFFAIRES

CONSÉQUENCE DE LA POLITIQUE DES PRIX

Les pertes de Charbonnages de France seront accrues en 1976

L'exercice 1976 a été difficile pour le groupe Charbonnages de France qui a vu ses pertes consolidées atteindre 757 millions de francs (contre 594 millions de francs en 1975) alors même que l'aide de l'Etat s'est élevée à 2 360 millions de francs (contre 1 627 millions de francs).

Pour l'essentiel, ces pertes sont dues à l'activité du secteur énergie, qui représente 56 % du chiffre d'affaires (11,8 milliards de francs contre 5,5 milliards de francs), et a enregistré un déficit de 739,4 millions de francs.

En l'occurrence, le groupe C.d.F. paye la politique du prix du charbon appliquée par les pouvoirs publics. En effet, comme le note l'établissement public.

« *Alors que le prix de revient est resté quasiment stable en francs constants, c'est-à-dire a augmenté dans les seules proportions de l'inflation, la recette à la tonne, elle, a légèrement fléchi en francs courants en raison de la diminution des prix de vente à E.D.F., du fléchissement de l'activité des cokeries, et de l'insuffisance des hausses appliquées dans les limites fixées par la politique des prix sur les charbons industriels et domestiques.* »

La production des houillères de bassin a atteint 23,4 millions de tonnes et a été pratiquement stabilisée, le recul de 2,2 % constaté étant pour plus de la moitié imputable aux conséquences de la catastrophe de Merlebach.

« *Au 31 décembre 1976, les effectifs totaux des houillères s'élevaient à 80 141 personnes, en diminution de près de 4 700 personnes par rapport à 1975. Cette réduction est presque trois fois supérieure à celle de l'année précédente. Elle est plus accentuée au fond qu'au jour. Seuls les effectifs du bassin de Lorraine sont demeurés à peu près stables. Les embauchages ont été en diminution et constitués pour environ 2/5 par du personnel français* », précise la direction de C.d.F. qui note, par ailleurs, qu'en dépit d'une conjoncture difficile, les résultats de sa filiale C.d.F.-Chimie se sont améliorés : 33 millions de francs de bénéfice contre 14 millions de francs de perte en 1975.

LE PLAN DE REDRESSEMENT DE MANUFRANCE DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ LE 31 AOUT

Les curateurs de Manufrance — MM. Bethenod et Sapin — ont démenti catégoriquement le 9 août une information diffusée par une radio périphérique et faisant état d'un programme de mille licenciements.

« *Ces bruits*, écrivent-ils, *n'émanent pas des curateurs. Ils sont sans aucun fondement. Un plan de redressement doit être présenté le 31 août au tribunal de commerce de Lyon, qui disposera d'un mois pour statuer. A cet égard, les partenaires sociaux, en particulier les cadres, le personnel, ainsi que les organisations syndicales, en seront informés en toute priorité avant que le plan soit mis sur la place publique.* » — *(Corresp.)*

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Deux groupes européens, Michelin et la Société Financière des Caoutchoucs (Socfin S.A. de Bruxelles)* envisagent de produire du caoutchouc naturel au Brésil. Une étude conjointe a été présentée à Brasilia, qui prévoit la plantation de 40 000 hectares d'hévéas dans les Etats du Goiàs et du Mato-Grosso. Le gouvernement brésilien serait favorable à la réalisation de ce projet.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'implantation industrielle que Michelin entend mener au Brésil. En août 1975, la firme de Clermont-Ferrand avait soumis aux autorités brésiliennes un projet d'investissement de 160 millions de dollars (800 millions de francs) prévoyant la construction à Rio d'une fabrique de pneus poids lourds et de chambres à air.

● *La firme Coca-Cola* vient d'acheter le vignoble Sterling of Calistoga en Californie dont la capacité de production est de quelque cent mille caisses par an. En janvier dernier, Coca-Cola avait acquis la firme Taylor Wine Co. dont le chiffre d'affaires était de 59,6 millions de dollars (295 millions de francs) avec 4,6 millions de caisses par an. — *(A.F.P.)*

Agriculture

● *Chaptalisation.* — Les syndicats viticoles des régions de Carcassonne-Limoux et Olonzac ont organisé du 1er au 7 août un référendum sur la chaptalisation : 72,76 % des quelque dix mille vignerons intéressés se sont déclarés en faveur de la « *chaptalisation par saccharose* » et 56,54 % se sont prononcés pour la chaptalisation en fraude en cas d'interdiction. Après ce référendum, le président du syndicat des viticulteurs Carcassonne-Limoux a déclaré que ces résultats traduisaient la lassitude des viticulteurs « *qui se raccrochent à la chaptalisation comme à la dernière bouée de sauvetage. L'Etat se trouve devant sa responsabilité. Une demande va donc être adressée maintenant au pouvoirs publics* ».

Commerce international

● *Accord multifibre* (A.M.F.). — Au cours d'une conférence de presse donnée à Hongkong le 9 août, M. Tran Van Thinh, représentant de la C.E.E. pour les négociations internationales sur le textile, s'est déclaré optimiste en ce qui concerne le renouvellement de l'accord multifibre. Après un échange de vues avec les représentants de Hongkong, M. Tran a indiqué que celle-ci pourrait probablement recevoir une augmentation de 6 % de son quota annuel d'exportation textile dans la C.E.E. — *(A.F.P.)*

En Belgique

LES CHOMEURS A L'ÉCOLE

Bruxelles (*A.F.P.*). — Un ingénieux système va faire baisser le nombre des chômeurs en Belgique de deux cent soixante mille à cent soixante mille personnes. Selon le quotidien *Het Laatste Nieuws*, quelque cent mille chômeurs, dont les études n'ont pas été suffisantes, vont être renvoyés à l'école, où des professeurs — chômeurs également — pallieront leur manque de culture. Ainsi élèves et professeurs, qui continueront à toucher leur allocation de chômage, ne figureront plus sur les listes des sans-travail.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LE DÉBAT SUR LES NATIONALISATIONS

CORRESPONDANCE

Remarques contradictoires

L'enquête que nous avons publiée sur « Les nationalisations aujourd'hui et demain » (« le Monde » du 23 juin au 7 juillet), nous a valu un abondant courrier. Les réactions de nos lecteurs sont contradictoires et concernent tantôt tel sujet tantôt tel autre parmi les huit thèmes que nous avions traités. Nous en présentons ci-dessous des extraits significatifs.

La position du P.S.U.

Sur l'objet même des nationalisations, M. Michel Mousel, secrétaire général du P.S.U., écrit :

En se prononçant pour de larges nationalisations sous le contrôle des travailleurs, notre parti n'entend pas en faire une panacée, répandre l'illusion qu'il suffirait de beaucoup nationaliser pour engager une transition socialiste : si les nationalisations ne sont qu'une *étatisation*, elles n'aboutiront qu'à un vaste secteur de *capitalisme d'Etat*. A l'inverse, le P.S.U. ne pense pas qu'on puisse envisager le développement de l'autogestion sans appropriation collective des moyens de production. Ainsi, nationalisation et autogestion ne doivent pas être conçus comme antagonistes, mais comme deux processus complémentaires, qui ne seront achevés qu'avec la disparition de la propriété privée des moyens de production et la généralisation du pouvoir des travailleurs...

Il est clair que si les nationalisations avaient pour effet de renflouer des secteurs capitalistes (par l'indemnisation par exemple), de constituer d'énormes monopoles publics fonctionnant selon les mêmes règles que les autres, et de substituer la technocratie d'Etat au management privé, elles iraient à l'encontre de l'objectif poursuivi.

Selon M. Mousel, trois types d'entreprises devraient être « concernés par la nationalisation » :

● Toutes les entreprises actuellement étatisées qu'il faut renationaliser, au sein desquelles il faut organiser le contrôle ouvrier et populaire ;

● L'ensemble des nationalisations des entreprises et banques actuellement prévues par le programme commun, auxquelles devraient s'ajouter la sidérurgie, le pétrole, l'automobile, les transports aériens et maritimes, les concessions d'autoroutes, le traitement et la distribution des eaux, les télécommunications, ainsi que l'ensemble des filiales des entreprises nationalisées ;

● Dans tous les autres cas, lorsque les travailleurs demanderont la nationalisation, le P.S.U. appuiera leur initiative chaque fois qu'elle visera à renforcer leur contrôle. Poser la question d'un tel contrôle populaire sur les secteurs vitaux de la vie sociale ne correspond pas à un désir de surenchère, mais à une volonté de ne pas escamoter les difficultés qui seront celles de la transition au socialisme : distribution et transports, machine-outil et engeneering, publicité, presse, enseignement... Comment, pour ne prendre qu'un exemple prétendre juguler l'inflation si, dans le même temps, on ne se donne pas les moyens de contrôler la distribution de gros et les grandes surfaces ? Comment prétendre imposer un plafond au prix de vente des commerçants si leurs prix d'achat ne sont pas contrôlés ? Il ne s'agit pas de proposer des nationalisations systématiques mais d'envisager à chaque fois, après débat, la forme juridique la plus adaptée : nationaliser sous contrôle ouvrier ou avec gestion ouvrière, contrôle des organes centraux de planification, régies régionales ou municipales.

● Les nationalisations en tout état de cause ne doivent pas être assimilées à un transfert à l'Etat de la propriété de l'entreprise telle quelle. Elles appelleront une restructuration et une décentralisation adaptées au développement économique régional, la cohérence entre établissements autonomes, étant assurée du point de vue économique par la planification démocratique, et du point de vue social par les conventions collectives de branche.

La crainte d'une « dictature paperassière »

M. Jacques Niguorde, cadre dans une société nationale, craint, lui, qu'une nationalisation du crédit n'amène rapidement la dictature paperassière d'administrations technocratiques. En effet, je ne vois pas comment, sur le plan pratique, le système pourrait fonctionner autrement que par la fixation de normes et de ratios qui seraient déterminés par lesdites administrations suivant des critères discutés entre experts : ce serait la disparition rapide du critère « valeur du chef d'entreprise ». Dans le système actuel, des banques peuvent se tromper mais pas toutes, et le chef d'entreprise valable trouvera toujours des banques pour le comprendre.

Ce dernier critère est en règle générale totalement ignoré des administrations, car il est subjectif, et l'administration a besoin de règles et de normes objectives ; en outre, nos énarques, n'ayant que peu de connaissances concrètes de ce qu'est une affaire industrielle ou commerciale, ont tendance à considérer que si une affaire est organisée, programmée, rationalisée, peu importe la personnalité de celui qui la dirige. Il n'est que de voir, d'ailleurs, l'appétit que manifestent les fonctionnaires « bien placés » pour occuper des postes dans des entreprises nationalisées, en débutant souvent d'emblée à un très haut niveau alors que la plupart n'ont jamais exercé auparavant de commandement sur des hommes... Chacun doit faire son métier, et le fait de disposer d'une forte puissance de travail et d'une faculté d'abstraction ne rend pas forcément apte à exercer des postes de commandement ; beaucoup, malheureusement, n'en sont pas convaincus.

Le cas du bâtiment

M. Barets, spécialiste bien connu des questions du logement, s'interroge sur l'application de la formule à l'industrie du bâtiment.

Dans cette industrie, la production par les méthodes traditionnelles oscille entre le type de production de l'artisanat ou de rationalisation. La production dite industrialisée (telle la préfabrication) atteint le niveau de la production rationalisée. Il y a vingt ans environ, trois mille heures de travail étaient nécessaires pour construire un logement traditionnel : aujourd'hui, sept cents ou huit cents heures suffisent, avec des techniques plus modernes. Ce gain est intéressant, mais il n'est quand même que dans le rapport trois à quatre avec le temps passé dans le mode artisanal, et il ne correspond donc pas à des séries industrielles. Le bâtiment atteint donc le niveau de la rationalisation, mais pas celui de l'industrialisation.

Il en résulte qu'une grosse entreprise ne dispose pas d'un matériel de production notablement différent de celui de la moyenne entreprise. (...)

En outre, l'entreprise du bâtiment vit dans une concurrence perpétuelle, allant d'adjudication en adjudication ; si l'on conservait dans le secteur nationalisé certaines de ces entreprises, elles seraient en compétition perpétuelle avec les entreprises du secteur privé. Or le taux de rentabilité est très faible, et le marché en récession a déclenché une importante vague de faillites. Tout permet de penser qu'elles ne pourront pas survivre longtemps dans cette jungle. Techniquement, deux solutions seulement sont alors possibles : nationaliser toutes les entreprises du bâtiment ou les placer, toutes, dans le secteur privé.

Qui supporterait le coût social de l'opération ?

Plusieurs lecteurs évoquent l'aspect social des nationalisations, pour s'interroger sur l'incidence financière de l'opération. M. J. Beauvais, de Saint-Dié, ancien cadre d'une importante entreprise aujourd'hui indirectement nationalisée, écrit, par exemple :

Les nécessités de gestion ont fait que, dans le cas que je connais, la nationalisation n'a strictement *rien* changé au sort du personnel, du bas en haut de l'échelle : « *Les faits sont têtus...* », et il faut leur obéir. La question est donc de savoir si les avantages que vous énumérez (qui n'y aspirerait ? Moi-même autrefois !...) peuvent s'étendre à des activités autres que protégées, monopolistiques ou quasi monopolistiques ? Comment étendre les avantages de l'E.D.F., de la S.N.C.F., par exemple (retraite à cinquante-cinq ans, garantie de l'emploi, tarifs spéciaux, etc.), à de vastes secteurs soumis à la concurrence sans condamner leur compétitivité et reporter ces charges sur les contribuables ? « That is the question », à laquelle je n'ai trouvé nulle part de réponse...

L'autogestion ? Qui en veut parmi le personnel ? Je sais par expérience la difficulté que l'on a à trouver des gens qui veuillent prendre des responsabilités... Conclusion : une vie plus sûre, plus agréable, avec moins d'effort — résultat des nationalisations, — c'est certes séduisant, mais comme dans la vie tout se paye (si tout ne s'achète pas !), il faudra aussi payer ces avantages, sans doute par un niveau de vie (mettons de consommation) plus modeste pour tout le monde.

Dans le même esprit, M. A. Haedrich, de Colmar, trouve évident que les nationalisations, dans une économie dite libérale, apportent à leurs salariés des avantages finalement supérieurs aux salariés des autres entreprises, particulièrement en temps de crise. Car leurs statuts sont en réalité une fonctionnarisation dont les garanties de sécurité d'emploi, de retraite et d'avantages en nature sont difficiles, sinon impossibles, à transposer sur les entreprises privées. Mais, *ajoute ce lecteur*, l'économie française ne se résumant pas en une économie repliée sur elle-même, notre vitalité économique est tributaire de la balance commerciale. Vous le savez fort bien, et il serait utile que vous examiniez l'apport positif que nous apportent les entreprises nationalisées à ce titre. Bien sûr, il y a Renault, mais ensuite ?

S'agissant du cas particulier de l'E.D.F., dont les charges sociales sont liées au chiffre d'affaires de l'entreprise, M. Haedrich ajoute : Celui-ci ne cesse d'augmenter... en consommation intérieure... chargeant d'ailleurs de plus en plus le passif de la balance commerciale. Les tarifs sont imposés et ne subissent aucune concurrence. Ce qui se résume ainsi : tous les consommateurs français d'E.D.F. (leurs salariés exclus) payent ces progrès ; tous les producteurs français exportateurs sont mis à *contribution pour assurer les* besoins extérieurs d'E.D.F., en progression constante.

... Il serait bon d'évoquer les « payeurs », ne serait-ce que pour les en remercier. La France et les privilèges, on en parle depuis 1789 malgré une certaine nuit du 4 août !

L'indemnisation des actionnaires...

*A propos du coût financier de la nationalisation, M. Michel Mousel écrit : qu'*il ne saurait être question *pour le P.S.U.* de favoriser le développement de nouvelles firmes capitalistes avec le produit des indemnisations versées aux patrons dont les entreprises seraient nationalisées. Mais, à l'inverse, il ne saurait être question de pénaliser l'épargne populaire et les institutions qui la gèrent, lorsque cette épargne a été nationalisée par des actions. Nous proposons donc la transformation des actions en titres *non négociables*, sachant que les gros porteurs (et cela ne concerne pas que deux cents familles !) seraient exclus de cet échange. A terme, ces titres pourraient être transformés en bons du Trésor en fonction du revenu pour les ménages, sous condition de contrat avec le Plan pour les entreprises.

... et la place des salariés

M. Mousel évoque enfin le problème du rôle des salariés dans les entreprises. L'affirmation du contrôle des travailleurs dans l'entreprise est indissolublement liée à l'acte même de nationalisation. Nationaliser sous contrôle ouvrier, c'est d'abord signifier que l'opération juridique et financière se déroule sous le contrôle des travailleurs. Le contrôle ne *concerne pas seulement les conditions* de travail, de rémunération, de formation, mais il s'étend à l'ensemble de la gestion de l'entreprise (*veto* sur les licencie-treprise (veto sur les licenciements, ouverture des livres de comptes, orientation des investissements). Cela suppose une refonte de l'actuel comité d'entreprise : élection de délégués par ateliers sur propositions syndicales, révocabilité, levée du secret et pouvoirs étendus.

Mais il ne peut être question d'en rester au stade du contrôle. Dans les organes de gestion (l'actuel conseil d'administration) des majorités ouvrières doivent se substituer à l'actuelle représentation tripartite qui favorise en fait l'Etat ou les grands monopoles. Devront siéger :

a) Des représentants élus des travailleurs de l'entreprise exerçant leurs *mandat sous l'étroit* contrôle de ces derniers (au moins le tiers) ;
ouvriers des entreprises de la

b) Des représentants élus, ouvriers des entreprises de la même branche ou des entreprises d'amont ou d'aval (*a et b* représentant au moins la moitié) ;

c) Des représentants des associations populaires (sociales, familiales, de consommateurs ou de défense de l'environnement) ;

d) Des représentants du pouvoir politique, des organes nationaux, locaux ou régionaux de planification et des services de l'Etat.

Ainsi la gestion des entreprises nationalisées devra préfigurer [pour le P.S.U.] la société autogestionnaire. Mais il n'y a pas d'îlot autogestionnaire dans une société qui reste globalement capitaliste. La revendication de développement du contrôle ouvrier et populaire ne saurait donc se *limiter aux seules* entreprises nationalisées. Au contraire, ce secteur devra être un banc d'essai pour la généralisation du contrôle ouvrier, forme embryonnaire du pouvoir des travailleurs.

Le précédent autrichien

M. Jean-Claude Dreyer évoque, lui, le cas de l'Autriche, dont le secteur nationalisé est particulièrement étendu.

Il rappelle le contexte historique des propriétés de l'Etat autrichien. En vertu du traité d'Etat, tous les biens sis en Autriche et appartenant ou ayant appartenu au III[e] Reich ou à des ressortissants du III[e] Reich ont été confisqués, et je crois qu'ils ne sont pas directement aliénables.

En outre, les biens appartenant à *des personnes autrichiennes* disparues sans héritiers (pour la plupart (Nacht und Nebel) ont également été dévolus à l'Etat autrichien. C'est ainsi que le gouvernement fédéral se trouve avoir, outre des exploitations et des installations pétrolières, d'importantes usines des industries mécanique et électrique, mais aussi des cafés, des restaurants, des kiosques à journaux, voire des cabarets.

POINT DE VUE

LE CAS DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Pourquoi et pour qui ?

par
DENIS-CLAIR LAMBERT (*)
et JEAN RONDELET (**)

LA totalité des laboratoires français a été incluse dans les projets de nationalisation du programme commun des partis de gauche en 1972 (1). Un projet socialiste prévoit de limiter la nationalisation à quatre grands groupes (Roussel-Uclaf, Rhône-Poulenc, Pechiney et Elf-Aquitaine), qui couvrent 64 % du marché (2). Le chiffrage du coût des nationalisations s'alourdit avec les rallonges du parti communiste. Le poids du secteur public pourrait alors être porté à 45 % de l'investissement et 75 % de la dépense de recherche des entreprises (3). On comprend fort bien que la nationalisation de l'industrie pharmaceutique soit un enjeu important pour faciliter le changement de système économique.

Cette « nationalisation » est un projet politique et non social, *elle relègue au second plan les choix de santé.*

Nous posons ici la question : pourquoi nationaliser ? et plus encore la question : pour qui nationaliser ? pour les malades, pour la profession, pour la nation ?

Au bénéfice des malades ?

Un projet de socialisation doit avoir une finalité sociale. Si la nationalisation est au service de l'usager, celle-ci devrait aboutir à une diminution du prix du médicament et à une sélection plus efficace des produits. Or rien n'est moins certain.

La baisse du prix des médicaments n'est pas une conséquence mécanique de la nationalisation. L'exemple suédois nous le prouve. En 1971, la nationalisation du plus grand laboratoire et de toute la distribution pharmaceutique a été suivie d'une hausse de 53 % du prix des médicaments en trois ans.

Or les laboratoires protestent contre le blocage des prix en France, alors que les profits se sont érodés (0,5 % en 1975 contre 8 % aux Etats-Unis). Il est vraisemblable que les laboratoires nationalisés échapperont plus facilement au contrôle des prix. Prétendrait-on qu'en matière de prix la régie Renault est en retard sur les entreprises privées concurrentes ? Rappelons également que le prix des médicaments est aujourd'hui deux fois moins élevé en France qu'en Allemagne ou aux Etats-Unis. Les usagers souhaiteront certainement que ce prix relatif persiste (4).

Une sélection plus efficace des produits nous paraît un objectif plus essentiel que le premier. Or il s'agit d'un choix de politique de santé, indépendant de la propriété publique ou privée des entreprises. En position de concurrence affaiblie, les entreprises « nationalisées » se comporteront en matière de recherche, de marketing et de publicité, sans autre aspiration que de consolider leur position dominante.

En période de chômage, tous les travailleurs ont besoin de sécurité et la nationalisation offre une sécurité exceptionnelle, car l'entreprise ne fait plus faillite. Sur ce plan, le personnel des laboratoires pharmaceutiques et, par ricochet, celui des pharmacies, peut redouter un marché de dupe. La nationalisation ne fait pas toujours le bonheur d'une profession. Tout d'abord, l'appartenance aux « nationalisées » offre la séduction mais aussi les contreparties du corporatisme. L'entreprise nationalisée n'est pas altruiste, elle distribue à son personnel des droits acquis, dans l'indifférence à l'égard de l'usager, au lieu de redistribuer les fruits de son activité aux consommateurs. Or, c'est pourtant dans ces mêmes entreprises nationalisées que se nouent tous les grands conflits sociaux et que se révèle l'insatisfaction au travail. Pourquoi ?

Un second risque des nationalisations à la française menace le climat social de l'entreprise : la concentration et le gigantisme. C'est dans les grandes unités que se propage la dévalorisation du travail. Les rendements décroissants sont au premier chef ceux des entreprises géantes

Pour préserver la puissance et l'autonomie de la France ?

Le dynamisme de l'industrie pharmaceutique s'exprime par sa croissance, ses innovations et ses exportations. *La recherche absorbe près de 1 milliard de francs par an dans* cette branche : le troisième budget de recherche après l'aérospatiale et l'électronique. Les recettes procurées par cette industrie (près de 2 milliards de francs d'apports nets en devises) sont très utiles pour couvrir nos déficits commerciaux. Un risque doit être apprécié : l'évasion des centres de fabrication hors du territoire des pays portés vers les nationalisations. Pour cette raison même, un syndicaliste aussi acharné dans le combat contre les « trusts » du médicament que Charles Levinson (5) condamne la politique des nationalisations, « un concept qui commence à dater, face à la multinationalisation ». L'industrie pharmaceutique est devenue multinationale : en France, 44,10 % du marché sous contrôle étranger. Il faut *craindre, en cas de nationalisation* totale, les mesures de rétorsion sur les marchés tiers et l'exode des usines. En cas de nationalisation partielle, les petits laboratoires passeraient sous contrôle étranger ou seraient absorbés dans le secteur nationalisé.

La nationalisation est, à notre avis, une solution passéiste présentée comme un instrument radical de changement. En réalité, elle recouvre des projets corporatifs, donc conservateurs.

(*) Professeur d'économie politique, université Jean-Moulin, Lyon.
(**) Docteur en médecine et en pharmacie, Lyon.

(1) Programme commun de gouvernement, Flammarion 1973, pages 17 et 51.
(3) « Le Monde » du 17 mai 1977. A. Dessot : « Le P.S. limiterait la nationalisation aux grands groupes. »
(3) cf. G. Mathieu : « Les nationalisations, aujourd'hui et demain », « le Monde » du 29 juin 1977.
(4) Rosch et Sandier : « Les soins médicaux en France et aux Etats-Unis », cahiers de sociologie et démographie médicales, décembre 1976.
(5) C. Levinson : « Les trusts du médicament », Seuil 1974, page 154.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le chiffre d'affaires consolidé des sociétés dont le groupe de la Compagnie Générale d'Electricité contrôle 50 % au moins du capital s'élève, pour le premier semestre 1977, à 9 224 M.F., taxes comprises, et à 8 130 M.F H.T.

Ce dernier chiffre est en augmentation de 15,8 % par rapport au montant comparable du premier semestre 1976 (7 022 millions).

Le taux d'accroissement par rapport à l'année précédente s'établissait à 14,2 % à la fin du premier trimestre.

Le chiffre d'affaires hors taxes des *divers secteurs d'activité a progressé* de la manière suivante par rapport au premier semestre 1976 :

(Millions de francs)	1976 structure 1977	1977	1977-1976
Entreprise électrique	778,7	907,2	+ 16,5 %
Entreprise et ingénierie	1 375,6	1 705	+ 23,9 %
Télécommunications et électronique	2 163	2 410,5	+ 11,45 %
Câbles	723,1	800,6	+ 10,7 %
Accumulateurs et piles	787,4	902	+ 14,5 %
Matériaux	340,3	388,2	+ 14,1 %
Grand public	253,5	278,5	+ 9,9 %
Autres activités	600,8	738,6	+ 22,9 %
	7 022,4	8 130,6	+ 15,8 %

Après prise en compte de la part de la C.G.E. dans le chiffre d'affaires consolidé d'Alsthom-Atlantique et des autres participations minoritaires dont elle contrôle au moins 20 % du capital, le chiffre d'affaires consolidé global du groupe s'établit pour le premier semestre 1977 à 10 952 M.F. taxes comprises, et à 9 723 M.F. H.T. ; ce dernier chiffre est en augmentation de 14 % par rapport au montant comparable du premier semestre de l'exercice 1976.

En ce qui concerne non plus l'ensemble du groupe mais la C.G.E. seule, les revenus du premier semestre 1977 ont atteint 130 M.F. contre 102 M.F pour le premier semestre 1976.

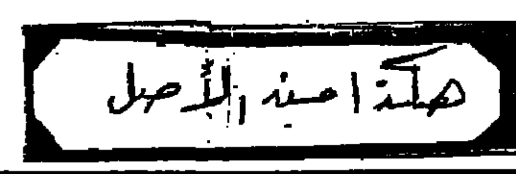
CIT-ALCATEL

Le chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre 1977 s'est élevé à 1 523 millions de francs. Du fait de diverses modifications de structures, ce chiffre d'affaires n'est pas comparable à celui du premier semestre 1976 pour CIT-ALCATEL considérée isolément.

Pour l'ensemble constitué par CIT-ALCATEL et ses filiales, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du premier semestre 1977 s'établit à 2 443 millions de francs, en progression de 11,9 % par rapport au chiffre d'affaires comparable du premier semestre 1976 (2 188 millions de francs).

LES MARCHES FINAN...

9 AOUT



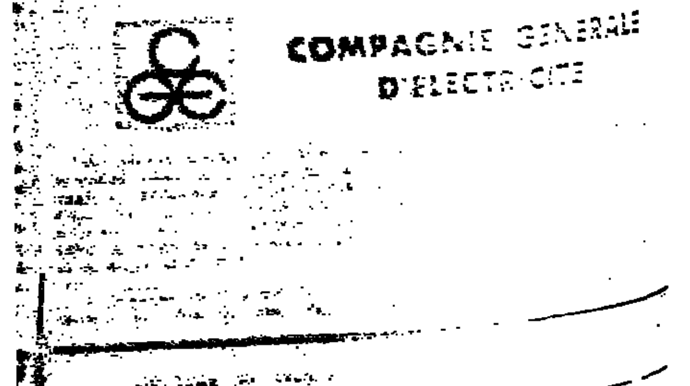
LISATIONS

tradictoires

OCIBU
OFFICE DES CULTURES ...

APPEL D'OFFRES N° 04

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉ



CIT-ALCATEL

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 AOUT

Plus irrégulier

Le marché s'est montré plus irrégulier ce mardi à la Bourse de Paris, où, après trois séances consécutives d'une hausse assez soutenue, beaucoup d'opérateurs ont procédé à des ventes bénéficiaires. En repli de 0,46 % à l'ouverture, l'indicateur instantané s'est inscrit en repli de 0,60 % en fin de séance.

Ce repli a été dû pour l'essentiel à la baisse quasi générale des pétroles et des chimiques, gains et pertes s'équilibrant à peu près partout ailleurs.

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Cotelle, Chiers et Pompey (+ 3,5 %), tandis que Générale de Fonderie, Rhône-Poulenc et Lyonnaise des Eaux subissaient les plus nets reculs (— 3 à 4,5 %).

Le léger effritement du franc en début d'après-midi sur les marchés des changes ? La querelle P.C.-P.S. qui, selon les boursiers déçus, a perdu, avec la réponse de M. Marchais à M. Mitterrand dans l'Humanité, de son intensité ? Une chose est sûre : le marché s'est avéré, pour l'instant, incapable de tenir la distance, l'activité retombant derechef à des niveaux très bas.

Aux valeurs étrangères, les pétroles internationaux se sont effrités, tandis que les mines d'or ont poursuivi leur mouvement de redressement.

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 190 F à 23 770 F et le napoléon, 0,50 F, à 246 F. Le volume des transactions s'est accru à 4,16 millions de F contre 2,85 millions de F.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Nationale navigat., c. 24	1 p. 18	.. ..
Rofinco. dr. au c. 18 ..	1 p. 20	.. ..

LONDRES

Indécis

La crainte de nouveaux conflits sociaux chez British Leyland rend le marché assez indécis mercredi matin. Les industrielles s'effritent. Les pétroles et les banques restant toutefois bien disposés. Stabilité des fonds d'État. Repli des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 145 85 contre 146 50

VALEURS	CLOTURE 9/8	COURS 10/8
Beecham	528 ..	528 ...
British Petroleum	928 ..	922 ...
Courtaulds	118	118 ...
De Beers	279 1/2	279 1/2
Imperial Chemical	414 1/2	413 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	221	217 ...
Shell	571 1/2	570 1/2
Vickers	197 ...	197 ...
War Loan 3 1/2 %	31 1/2	31 1/2
*West Driefontein	21 ...	21 1/8
*Western Holdings	17 3/16	17 5/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

Taux du marché monétaire

Effets privés ... 8 3/4 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PECHINEY - UGINE - KUHLMANN. — Le chiffre d'affaires consolidé, réalisé au cours du premier semestre 1977, s'est élevé à 13 752 millions de francs, marquant une progression de 29 % par rapport à la période correspondante de 1976. Les meilleurs résultats ont été obtenus dans les branches « métaux » (+ 37 %) et « techniques à l'étranger » (+ 38 %). La chimie a enregistré la plus faible progression (+ 13 %).

B.A.S.F. — Le groupe chimique allemand va monter à Campinas (Brésil, État de Sao-Paulo) un laboratoire de recherche et d'expérimentation pour produits phytosanitaires, de manière à être vraiment à pied d'œuvre pour conquérir le marché brésilien, un des plus importants du monde dans ce secteur d'activité.

La B.A.S.F. fournira d'autre part à la Roumanie l'équipement nécessaire pour construire une unité d'acide acétique de 6 000 tonnes par an sur la plateforme chimique de Craiova. Le montant de la commande, qui inclut les travaux d'études, s'élève à 30 millions de deutschemarks. Cette unité sera opérationnelle au début de 1979. L'acide acétique est un produit de base employé dans la fabrication des solvants et des matières plastiques.

NEW-YORK

Repli en fin de séance

Une tentative de redressement a été enregistrée mardi à Wall Street. Cependant, elle a tourné court et, après avoir progressé durant la première partie de la séance, l'indice Dow Jones, reperdant son avance initiale, est revenu à son niveau de la veille : 879,42.

Après la forte baisse enregistrée en début de semaine, beaucoup, autour du « Big Board », s'attendaient à une correction technique un peu plus durable. Mais, faute d'éléments favorables, la demande, déjà assez faible, s'est encore contractée, provoquant la déception d'une grande partie de la clientèle, déjà très sensibilisée par la crainte d'une hausse des taux d'intérêt et, partant, une reprise des ventes.

Du coup, le volume des transactions a augmenté : 19,90 millions de titres ont changé de mains contre 15,87 millions. A l'issue de la séance, 687 valeurs s'étaient repliées et 668 avaient progressé.

Indices Dow Jones : transports, 220,88 ; services publics, 115,19 (— 0,19).

VALEURS	COURS 8/8	COURS 9/8
Alcoa	49 1/8	49 ...
A.T.T.	62 7/8	63 ...
Boeing	58 1/2	58 1/2
Chase Manhattan Bank	31 7/8	31 7/8
Du Pont de Nemours	117 ...	117 1/4
Eastman Kodak	57 1/8	57 1/8
Exxon	51 7/8	51 ...
Ford	43 3/8	43 1/4
General Electric	54 1/8	54 ...
General Foods	35 1/4	34 3/4
General Motors	66 3/4	66 5/8
Goodyear	21 1/8	20 5/8
I.B.M.	264 ...	265 5/8
I.T.T.	34 ...	34 ...
Kennecott	26 1/4	26 1/4
Mobil Oil	67 1/4	67 1/4
Pfizer	26 3/4	26 1/8
Schlumberger	68 1/2	67 1/8
Texaco	29 ...	29 3/8
U.A.L. Inc.	18 ...	17 7/8
Union Carbide	47 1/2	47 1/8
U.S. Steel	34 1/8	34 1/2
Westinghouse	20 ...	20 ...
Xerox	51 3/8	51 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/8	10/8
1 dollar (en yens)	265 90	265 98

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	8 août	9 août
Valeurs françaises ..	88,1	87,3
Valeurs étrangères ..	100,3	100,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	57,9	57,9

BOURSE DE PARIS - 9 AOUT - COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 876	4 891	4 840
Allemagne (100 DM)	211 730	211 620	212 ...
Belgique (100 F.)	13 764	13 793	13 680
Pays-Bas (100 fl.)	199 860	200 170	198 ...
Danemark (100 krd)	81 360	81 520	81 500
Suède (100 krs)	111 210	111 570	110 500
Norvège (100 k.)	92 390	92 240	92 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 482	8 504	8 460
Italie (1 000 lires)	5 535	5 549	5 600
Suisse (100 fr.)	202 830	203 030	202
Autriche (100 sch.)	29 106	29 772	30 050
Espagne (100 pes.)	5 781	5 777	5 725
Portugal (100 esc.)	12 860	12 846	12 760
Canada ($ can. 1)	4 561	4 550	4 535

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/8
Or fin (kilo en barre)	23550	23700
Or fin (kilo en lingot)	23580	23770
Pièce française (20 fr.)	245 50	246
Pièce française (10 fr.)	203 ..	204
Pièce suisse (20 fr.)	216 50	216 60
Union latine (20 fr.)	202 .	201 10
Souverain	223 50	223
Pièce de 20 dollars	1110	1110 40
Pièce de 10 dollars	559 40	560
Pièce de 5 dollars	317 ..	.. ..
Pièce de 50 pesos	938 .	940 ..
Pièce de 10 florins	215 40	215 40

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Selon Moscou

LA RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE AURAIT L'INTENTION DE FABRIQUER UNE BOMBE ATOMIQUE

L'U.R.S.S. a attiré l'attention de plusieurs pays, entre autres la France, le lundi 8 août, et l'Allemagne fédérale, mardi, sur l'intention prêtée à l'Afrique du Sud de mettre au point l'arme atomique. Dans une « *déclaration* » publiée lundi, l'agence Tass souligne les « *conséquences les plus sérieuses* » qu'aurait pour la paix et la sécurité la fabrication de la bombe atomique en Afrique du Sud. Elle appelle « *tous les Etats, l'ONU et l'opinion internationale* » à « *empêcher* » une telle opération.

A Paris, où la démarche soviétique est confirmée, le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré : « *Si le gouvernement de Pretoria met à exécution les intentions qui lui sont prêtées, le gouvernement français ne pourrait que condamner une telle initiative qui compromettrait gravement les efforts de tous ceux qui essaient de trouver des solutions pacifiques aux problèmes difficiles de l'Afrique australe.* »

POUR 1978

M. Barre évitera difficilement un déficit budgétaire de 10 milliards de francs

Le gouvernement peut-il présenter en octobre prochain au vote du Parlement un projet de budget pour 1978 dans lequel les dépenses dépasseront largement les recettes ? Telle est la question essentielle qu'on se pose actuellement à l'Elysée comme à l'hôtel Matignon et Rue de Rivoli.

Essentielle, cette question ne l'est que dans la mesure où, depuis des années, M. Giscard d'Estaing a fait de l'équilibre budgétaire une règle sacro-sainte à laquelle il avait même eu l'intention à une époque de donner force de loi. Il n'y a pas si longtemps — c'était en juin dernier — le président de la République avait répété, au cours d'un conseil des ministres, que le budget de 1978 devrait être présenté en équilibre. Paroles imprudentes...

Dans l'état actuel des choses, les charges publiques excèdent les recettes de quelque 15 milliards de francs. Les dépenses ont été définitivement fixées à la fin du mois de juin. Elles atteignent 396 milliards de francs contre 354 milliards de francs pour cette année, soit une progression de 11,9 %. Ce fort accroissement, qu'à confirmé mardi 9 août M. Raymond Barre lors d'un déplacement dans le Jura, ne doit pas trop faire illusion. En fait les charges publiques ont été fortement comprimées, seul le ministère des armées échappant à la rigueur des arbitrages de M. Barre grâce à la loi programme militaire votée en 1975.

Mis à part cette exception et des efforts relativement peu coûteux faits dans quelques domaines (justice, culture, jeunesse et sports, environnement, affaires étrangères, programme d'action du VII[e] Plan), le budget 1978 a été calculé au plus juste. C'est dire qu'il paraît maintenant difficile d'économiser davantage.

Les surprises d'une conjoncture nouvelle

Les rentrées fiscales, en revanche, augmenteront moins vite que les années précédentes en raison du double ralentissement de l'inflation et de l'activité économique (le taux de croissance prévu pour 1977 n'est que de 3 à 3,5 %, c'est-à-dire presque deux fois moins rapide qu'au cours des belles années 1970-1973). Or, cette évolution a des effets beaucoup plus rapides sur les recettes publiques que sur les dépenses de l'Etat qui, elles, progresseront de façon quasi autonome pendant encore quelques années du seul fait des engagements pris antérieurement et de l'application des lois (revalorisation des pensions, augmentation des traitements, etc.). On avait complètement oublié cette vérité d'expérience en France, habitué qu'on était à l'euphorie créée jusqu'en 1974 par la conjonction d'une forte inflation et d'une vive croissance économique.

Que faire alors ? Aux 15 milliards de francs d'un déficit qu'on pourrait qualifier de spontané s'ajoutent le coût de certaines promesses, celui aussi de certaines actions politiques nécessaires. Ces promesses, ce sont notamment celles de la loi Royer de décembre 1973 qui prévoit au début de 1978 l'extension aux artisans et aux commerçants de l'abattement de 20 % du revenu imposable dont seuls bénéficient actuellement les salariés. C'est aussi, sous une forme ou sous une autre, la réévaluation des bilans des entreprises réclamées par le Conseil national du patronat français.

Les actions politiques, ce sont les projets de M. Barre d'élargir l'avoir fiscal de 50 à 100 % pour redonner aux Français le goût de la Bourse, afin d'apporter à notre industrie l'épargne dont elle a besoin.

Si l'on chiffre tout cela, on arrive à un déficit voisin de 20 milliards de francs. Sans doute est-il possible sur chaque poste de dépense d'économiser : les tranches du barème de l'impôt sur le revenu ne seront probablement relevées que de 6,5 % malgré une hausse des prix de détail qui atteindra 9 % ; l'application de la loi Royer aux commerçants et artisans ne bénéficiera qu'aux seuls professionnels qui confieront leur comptabilité au centre de gestion agréé (autant dire qu'ils seront relativement peu nombreux eu égard au petit nombre de ces centres et au coût élevé de leurs honoraires) : l'avoir fiscal pourrait être porté à 100 % comme en Allemagne, mais en plusieurs étapes, la première — celle de 1978 — étant peu coûteuse... Même chose pour la réévaluation des bilans qui est, de plus, marchandée contre une modification des règles de l'amortissement dégressif...

Reste à savoir comment couvrir 15 milliards de déficit. Le relèvement de ce que les fonctionnaires de la rue de Rivoli appellent avec quelque humour « les recettes de poche » (tabac, essence, alcool), est une solution possible, à laquelle l'Etat fait d'ailleurs régulièrement appel. Mais il est exclu de gagner plus de quelques milliards de francs en ayant recours à ces expédients. Comme un effort fiscal exceptionnel (majoration de l'impôt sur le revenu ou des taux de T.V.A. ou de l'impôt sur les sociétés) est pratiquement à exclure en période pré-électorale, on ne voit pas comment M. Barre pourrait éviter de présenter un budget 1978 en déséquilibre de quelques 10 milliards de francs.

Du point de vue de la conjoncture, le premier ministre pourrait facilement justifier cette décision : l'activité économique étant médiocre, l'Etat dépense plus qu'il ne prélève pour stimuler les affaires. Vis-à-vis de l'opinion étrangère et de celle du marché des changes, il suffirait que M. Barre s'engage à financer cette impasse par de l'épargne véritable pour éviter des attaques contre le francs. A Matignon, M. Barre répète depuis belle lurette qu'une impasse financée par des bons du Trésor à moyen terme n'est pas inflationniste comme le démontre d'ailleurs chaque année le gouvernement allemant. Quant à la gauche on la voit mal critiquant un budget expansionniste...

ALAIN VERNHOLES.

QUATRE HEURES AUX MAINS DE HUIT RAVISSEURS

L'enlèvement-éclair de M. Bernard Mallet

Tous les auteurs du rapt ont été arrêtés par la brigade anti-gangs

Un homme d'affaires parisien, M. Bernard Mallet, âgé de cinquante ans, a été enlevé mardi 9 août, dans la matinée, au bois de Boulogne à Paris, et libéré quelques heures plus tard par les policiers de la brigade de recherche et d'intervention (brigade anti-gangs), qui avaient pris les malfaiteurs en filature depuis quatre mois et avaient assisté à la scène. Il avait été emmené par ses ravisseurs dans la cave d'un café désaffecté attenant à une villa du Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine).

M. Mallet a fait lui-même le récit suivant de son enlèvement : « *Comme tous les matins, après le petit déjeuner, je promenais mon chien au bois de Boulogne. Au moment de regagner ma voiture, des individus se sont approchés de moi. Ils étaient normalement habillés* (1). *L'un d'eux m'a appelé : « M. Mallet ? » J'ai dit « oui », et il m'a aussitôt aveuglé avec un gaz lacrymogène. Ils m'ont transporté dans une voiture avec cagoule et menottes aux poignets, puis ils m'ont transbordé dans un autre véhicule et j'ai tout de suite senti que j'étais enfermé dans une sorte de boite ou de coffre. Après je n'ai plus rien entendu jusqu'à ce que les policiers frappent sur ce qui devait être le coffre en demandant : « Il y a quelqu'un ? » J'ai répondu : « Oui, c'est moi, M. Mallet. » Ils m'ont dit alors de ne surtout pas bouger et d'attendre, que j'allais bientôt être libéré. A partir de ce moment, je me suis détendu et j'ai attendu tranquillement.* »

Huit personnes, qui ont toutes été arrêtées, ont participé à l'enlèvement ou à l'éphémère détention de M. Mallet. Ce sont Elie Cohen, trente-deux ans ; Jean Pehlivanian, quarante-cinq ans ; Yves Reinosa, trente et un ans ; Michel Kratzert, vingt-trois ans ; Nicolas Sansalone, vingt-huit ans : François Tortosa, trente-huit ans (considéré comme le chef du gang) ; Jean-Paul Tortosa, vingt-quatre ans, et Alain Guedj, trente-deux ans. Tous sont fichés au sommier de la P.J., et certains d'entre eux soupçonnés d'avoir participé à d'autres enlèvements ou tentatives d'enlèvement.

Les policiers, qui ont suivi toutes les phases de l'enlèvement depuis son commencement à 9 h. 45, sont intervenus vers 13 h. 45. Ils ont arrêté sept des malfaiteurs, et, deux heures plus tard, M. Guedj, qui avait d'abord échappé à leur filature et, on rendu la liberté à M. Mallet, qui avait été enchaîné dans la cave du café. « *Je suis un miraculé* », a déclaré ce dernier en relatant son aventure.

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a adressé à M. Robert Pandraud, directeur général de la police nationale, le télégramme suivant : « *Une nouvelle fois, la police nationale vient de remplir avec efficacité sa mission de protection des personnes et des biens. Je vous demande de transmettre mes félicitations aux fonctionnaires de la police qui ont participé à cette brillante opération.* »

(1) M. Mallet a déclaré plus tard que ces hommes étaient en survêtement de sport et qu'ils n'avaient pas attiré son attention, les sportifs étant nombreux au bois de Boulogne.

LA BRIGADE DE RECHERCHES : les preuves avant tout.

Créée en septembre 1964, la brigade de recherches et d'interventions (B.R.I.) visait à mettre en pratique de nouvelles méthodes d'investigations policières faisant appel, pour l'essentiel, non plus à la pénétration, mais à la surveillance permanente du milieu délinquant, ce qui permettrait d'agis contre les gangsters dans un temps très rapproché du méfait.

Les services traditionnels de police entrent en lice seulement une fois que le crime est commis, ce qui permet à des bandes bien organisées de s'évanouir ou, à tout le moins, de faire disparaître les preuves et pièces à conviction. La B.R.I. — parfois surnommée « brigade anti-gang » — prend, au contraire, le problème à l'envers et suit des malfaiteurs présumés jusqu'au moment où ils commettent un délit établissant ainsi la preuve formelle de celui-ci.

Les grandes bandes ayant été successivement éliminées par ces procédés au cours des années 60, la B.R.I. fut, par la suite, reconvertie pour agir sur les bandes plus ou moins organisées de la « nouvelle vague » du banditisme. La brigade prit alors l'habitude d'intervenir en flagrant délit sur les lieux des infractions avec des résultats très contestables et en faisant prendre des risques considérables aux témoins éventuels. Diverses « bavures » ont obligé les responsables policiers parisiens à rendre la B.R.I. à sa vocation initiale.

UN HOMME D'AFFAIRES

Né le 13 avril 1927 à Neuilly-sur-Seine, M. Bernard Mallet a été associé-gérant de la banque Mallet Frères et Cie de 1959 à 1966, date à laquelle cet établissement financier a fusionné avec la banque Neuflize Schlumberger, Mallet (N.S.M.). M. Bernard Mallet a collaboré juqu'en 1972 avec le groupe N.S.M. puis l'a quitté pour exercer d'autres activités. Selon le « Who's Who », il est actuellement administrateur des sociétés Schneider-radio-télévision, Etains et Wolfram du Tonkin, Seza, Etudes et réalisations immobilières et de la Société d'investissement et de réalisations immobilières (IRSA).

M. Mallet est également président d'Acrecrest S.A. et membre du conseil de surveillance du centre méditerranéen d'études et de sondages. P.-D.G. d'E.F. Hutton (France) S.A., société de conseils financiers, filiale d'un groupe américain depuis 1973, il a démissionné de ce poste le 1[er] juillet dernier.

Fondée en 1713, la banque Mallet Frères et Cie faisait partie avec la Neuflize et Schlumberger de ce qu'il est convenu d'appeler la haute banque protestante. Constituée en 1966, le groupe N.S.M. figure parmi les plus importantes banques privées de dépôts françaises. Depuis 1976, le groupe néerlandais Algemene Bank Nederland (A.B.N.) détient 40 % du capital de la société holding, de Neuflize-Schlumberger-Mallet, qui contrôle à hauteur de 90 % la banque N.S.M.

Après les inondations

UN APPEL DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCH

A la suite des inondations du 8 juillet dans le Gers, le bureau d'aide sociale d'Auch, qui travaille en étroite collaboration avec les organismes d'aide et de secours, a demandé le 9 août dans un communiqué, « *d'arrêter l'envoi de vêtements* » et « *lance un appel urgent afin d'obtenir, si possible, des armoires de rangement, armoires-penderies, buffets de cuisine, buffets de salle à manger, commodes, machines à laver, machines à coudre, réfrigérateurs, poêles à mazout, transistors, télévisions, le mobilier et les appareils ménagers des sinistrés étant en grande partie inutilisables. Prière de s'adresser au bureau d'aide sociale, 33, rue Gambetta, 32000 Auch. Tél. : 05-36-05* ».

En Allemagne fédérale

Le taux d'escompte pourrait être abaissé à 3 %

Le conseil central de la Bundesbank, qui se réunit jeudi 11 août, à Francfort, pourrait abaisser d'un demi point, à 3 %, le taux d'escompte. Cette mesure, qui ramènerait ce taux à son niveau de 1972, pourrait être accompagnée d'une diminution des réserves obligatoires des banques.

Il s'agit de lutter contre la prolongation d'une conjoncture pour le moins maussade. Une réunion restreinte du gouvernement, qui s'est tenue, le 10 août, à Hambourg sous la présidence du chancelier Schmidt et avec la participation du nouveau président de la Banque centrale, M. Otmar Emminger, a été consacrée à l'examen de la politique économique et monétaire de la R.F.A. La définition des budgets publics (Etat, Laender, communes) pour 1978 devra tenir compte de la nécessité de soutenir la croissance et de lutter contre le chômage, a-t-il été indiqué officiellement à l'issue de cette réunion.

Le chômage, qui ne devait plus toucher que huit cent cinquante mille personnes en moyenne mensuelle cette année, en a frappé 1,02 millions pour les sept premiers mois. De son côté la croissance, qui devait atteindre 5,5 % en 1977, se situerait entre 4 et 4,5 %. Cependant, selon certains experts, la Banque n'accorderait pas de nouvelles liquidités, ses interventions en faveur de la monnaie américaine sur le marché des changes ayant provoqué un afflux de devises correspondant à 2 milliards de dollars.

Tassement du deutschemark

Les rumeurs faisant état d'un éventuel abaissement du taux de l'escompte de la Bundesbank ont entraîné un nouveau tassement du deutschemark mercredi dans la matinée. A Francfort, le cours du dollar est ainsi passé de 2,315 à 2,32 deutschemarks tandis qu'à Paris la devise allemande s'échangeait à 2,1115 F contre 2,1160.

A l'inverse du DM le dollar, stimulé par la tension des taux d'intérêt outre-Atlantique, a poursuivi son redressement. Il valait 4,89755 (contre 4,8850 F) à Paris, 2,4140 francs suisses (contre 2,4070) à Zurich et 2,4475 florins (contre 2,44) à Amsterdam.

● *Au cours d'une réunion*, qui s'est tenue mercredi 10 août, au siège de la Fédération française de cyclisme, à Paris, M. Richard Marillier, directeur national, a communiqué la liste des douze sélectionnés français pour le championnat du monde sur route professionnel qui se déroulera, le 4 septembre à San-Cristobal, (Venezuela).

L'équipe de France formée autour de Thévenet, Hinault et Poulidor, comprendra en outre Campaner, Danguillaume, Vallet (déjà retenus l'an passé), Berland, Bossis, Calmel, Esclassan, Laurent et Legeay. Les deux éventuels remplaçants seront choisis parmi Bourreau, Ovion, Villemiane et le champion de France Tinazzi. A noter que Poulidor a obtenu sa dix-huitième sélection en dix-huit ans de professionnalisme.

Le conflit du « Parisien libéré »

NOUVEAUX ENTRETIENS AVEC M. BEULLAC

Les entretiens séparés prévus entre M. Christian Beullac, ministre du travail, et les deux parties impliquées dans le conflit du *Parisien libéré* auront bien lieu jeudi 11 août. Le ministre recevra dans la matinée M. Claude Bellanger, président-directeur général du *Parisien libéré*, et, à 15 h., une délégation du Livre C.G.T.

Ces rencontres avec le ministre du travail font suite à de nouvelles conversations entre les représentants du Livre C.G.T. et la direction du *Parisien libéré*, qui ont permis, sans remettre en cause le fond de l'accord du 11 juillet, de modifier la forme afin de répondre aux préoccupations de M. Barre.

Il est certain que, si les entretiens avec le ministre du travail aboutissaient à une rupture, le Livre C.G.T. réagirait par une grève, qui n'atteindrait pas uniquement la presse parisienne, mais pourrait aussi s'étendre à la province.

D'autre part, M. Robert-André Vivien, député R.P.R. du Val-de-Marne, vient de poser à M. Barre et à M. Beullac deux questions écrites sur le conflit du *Parisien libéré*.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA M.J.C.-THÉATRE DES DEUX-PORTES ENGAGE UNE ACTION CONTRE LA VILLE DE PARIS

Le conseil d'administration de la Maison des jeunes et de la culture-Théâtre des Deux-Portes, a décidé, après l'expulsion de l'association (*le Monde* du 9 août), d'engager une action en dommages et intérêts contre la Ville de Paris pour résiliation abusive de la convention la liant à celle-ci. Le conseil d'administration considère que la Ville de Paris, en supprimant depuis vingt mois l'ensemble des subventions de fonctionnement, de salaire, de matériel et d'entretien des locaux et, depuis le 8 août, en matérialisant l'expulsion de ses associations, a en fait pris délibérément la responsabilité de mettre la M.J.C. en incapacité de paiement.

● RECTIFICATIF. — Dans le communiqué de la Fédération française des maisons de jeunes et de la culture, publié dans *le Monde* du 10 août, à propos de l'expulsion de la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes, il fallait lire : « une association démocratique réunissant toutes les parties intéressées » et non « *tous les partis intéressés* », comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire.

● *Un notaire de Bayonne inculpé d'abus de confiance.* — Un notaire de Bayonne, M[e] Emmanuel Sentucq, s'est vu notifier le 5 août une inculpation d'abus de confiance. M[e] Sentucq a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire pendant l'enquête de la brigade financière du service régional de police judiciaire de Bordeaux entreprise après l'ouverture de l'information. Les opérations délictueuses reprochées à ce notaire et qui porteraient sur près de 20 millions de francs ont été découvertes à la suite d'un contrôle de sa comptabilité.



